This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

OCTOBRE.

A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

Lib. Comm.
Champion
15-17-23

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

OCTOBRE. M. DCC. LXXIX.

Œuvres complettes de M. de Belloy, de l'Académie Françoiſe, Citoyen de Calais. A Paris, chez Moutard, Imprimeur de la Reine, de Madame, de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1779. 6 vol. *in*-8°.

Le nom de M. de Belloy ſe recommande de lui-même auprès de tous ceux qui aiment les Lettres &

la Patrie; quant à l'Editeur, nc
uſage nouveau de nommer les A
teurs de chaque Extrait, ſuffira p
faire connoître les raiſons, d'ap
leſquelles il ne nous convient
parler de ſon travail ni en bien
en mal; mais rien ne nous empê
de rendre compte de ce travail,
c'eſt ce que nous allons faire en
taillant ce que contient chaque
lume.

Le premier offre d'abord une P
face générale de l'Editeur, conc
nant cette Edition, puis une Vie
M. de Belloy, qui, ſelon la rem
que du même Editeur, a plus d'é
nemens que n'en a pour l'ordina
la vie des Gens de Lettres, & p
ſente un caractère qui méritoit pa
culièrement d'être peint.

On trouve enſuite la Tragédie
Titus, avec la Préface de l'Autei
& des Obſervations adreſſées au
par l'Auteur, à M. de Voltaire,
cette Tragédie & ſur la Poéſie d
matique; *Zelmire*, de même av

la Préface de l'Auteur & des vers adreſſés par lui à Mademoiſelle Clairon ſur la manière dont elle a joué le rôle de *Zelmire*, & dont elle jouoit tous ſes rôles.

Comme M. de Belloy a témoigné, dans pluſieurs endroits de ſes Ouvrages, ſa ſatisfaction du jugement que le Journal des Sçavans avoit porté de ſes Pièces dans le tems où elles avoient paru, on place ici ce jugement à la ſuite de chaque Pièce, & l'Editeur y ajoute des Obſervations nouvelles, très-détaillées, où, en relevant les beautés qui juſtifient & ſoutiennent l'enthouſiaſme du Public, il ne perd point de vue le jugement plus ſévère que quelques Gens de Lettres ont porté ſur ces mêmes Pièces, & n'en diſſimule point les défauts, perſuadé que c'eſt encore rendre hommage à M. de Belloy, & le mettre au rang des Maîtres & des Modèles, que de faire ſervir aux progrès de l'art ſes fautes comme ſes beautés.

Le réſultat des Obſervations d
l'Editeur ſur *Titus* eſt : que les quat
premiers actes, mêlés de beautés
de défauts, pourroient ne pas él
ver beaucoup cette Pièce au-deſſ
des Ouvrages médiocres auxquels c
accorde de l'eſtime, mais que le ci
quième acte (& c'eſt le cinquièm
acte qui fait le ſuccès des Pièces) e
un des plus attendriſſans qui ſoie
au théâtre, & que depuis les Pièc
de M. de Voltaire, qu'il faut to
jours excepter, il ne s'en eſt poi
fait de ſi touchant. Le réſultat d
Obſervations ſur *Zelmire* eſt : q
quelques termes impropres, quelqu
vers pénibles, ne peuvent ni bala
cer ſes beautés, ni ſur-tout affoibl
le grand intérêt qui règne parto
dans cette Pièce, & qui en a to
jours ſoutenu le ſuccès. Des Lettr
de M. de Belloy & de M. Métaſta
au ſujet de *Titus*, & d'autres Lettr
relatives à *Zelmire*, terminent
volume.

Tome ſecond. Ce ſecond volun

est consacré presque tout entier au *Siége de Calais*. Outre cette Pièce & la Préface de l'Auteur & ses Notes historiques, & un Mémoire historique très sçavant sur *Eustache de S. Pierre* & sur plusieurs évènemens du *Siége de Calais*, & une lettre adressée aux Auteurs du Journal Encyclopédique, contenant une Apologie détaillée du *Siége de Calais*; outre le jugement du Journal des Sçavans, & les Observations de l'Editeur; on trouve à la fin une multitude de Pièces concernant *le Siége de Calais*, & formant deux ordres de titres, les uns purement littéraires, les autres patriotiques, le tout servant comme de Pièces justificatives à ce qui a été dit du succès du *Siége de Calais*, dans la vie de M. de Belloy, & prouvant de plus en plus que ce succès a été un phénomène au théâtre & un évènement dans la nation. L'Editeur applique à cette Tragédie ces mots d'Horace:

Injurioſo ne pede proruas
Stantem columnam.

Ce volume finit par d'autres titres patriotiques qui honorent encore M. de Belloy. Ils ſont recueillis ſous cet intitulé général : *Pièces concernant un Monument érigé à Saint-Flour.* Ajoutons qu'il commence par un extrait du ſecond livre du Traité de l'Amitié, de M. de Sacy, contenant le ſujet du *Siége de Calais*, une invitation aux Auteurs françois de traiter ce ſujet, & des réflexions ſur l'Amour de la Patrie. Il paroît que M. de Sacy a le premier ſenti & rendu ſenſible le mérite de ce ſujet, qui a été propoſé à M. de Belloy, par M. le Maréchal de Duras.

Tome 3e. Nous ne répéterons plus que chaque Tragédie de M. de Belloy eſt accompagnée d'une Préface qui eſt ordinairement une Diſſertation ſçavante de l'Auteur ſur ſon art ; de Notes hiſtoriques très-inſtructives,

u jugement du Journal des Sça-
ans & des Obſervations particu-
ères de l'Editeur. Nous remarque-
ons ſeulement que ce troiſième vo-
ıme commence par deux Ouvrages
ſſez étendus de l'Editeur, Ouvra-
es qui ſe rapportent à la Tragédie
e *Gaſton & Bayard*; le premier
ſt une hiſtoire de Gaſton de Foix,
)uc de Nemours, l'un des héros de
a Pièce; l'autre eſt un éloge oratoire
u Chevalier Bayard. Parmi les piè-
es relatives à la même Tragédie,
ui terminent ce volume, on trouve
ne Anecdote fort ſingulière, tirée
e deux Lettres de J. J. Rouſſeau,
ù il peint lui-même ſon caractère
vec beaucoup d'énergie & de naï-
eté. Le réſultat des Obſervations de
'Editeur ſur la Tragédie de *Gaſton*
& Bayard, eſt qu'elle n'eſt nulle-
nent inférieure au *Siége de Calais*,
ont elle remplit également l'objet
atriotique.

Tome 4e. Ce quatrième volume
ſt conſacré à *Gabrielle de Vergy* &

à la Maiſon de Coucy; il réſulte des Obſervations de l'Editeur, que la Tragédie de *Gabrielle de Vergy* eſt le chef-d'œuvre de M. de Belloy & un des chefs-d'œuvre de la Scène Françoiſe. Ces Obſervations ſont ſuivies d'un ſçavant & utile Ecrit de M. de Belloy, qui a pour titre: *Mémoire hiſtorique ſur la Maiſon de Coucy, & ſur la branche de Vervin encore exiſtante.* C'étoit la deſtinée particulière des Ouvrages de M. de Belloy de produire de grands effets, & ſurtout des effets utiles. Ce Mémoire ſur la Maiſon de Coucy a ſervi & cette Maiſon qu'on croyoit éteinte, & l'Etat qui a toujours intérêt de conſerver ſes grands noms. Il a d'ailleurs réhabilité dans l'opinion publique la mémoire de l'infortuné Coucy-Vervin, que les Hiſtoriens avoient injuſtement flétrie; M. de Belloy a démontré ſon innocence & changé entièrement les idées à cet égard.

Tome 5e. On trouve au commen-

cement de ce volume un Ouvrage très étendu de l'Editeur ; ce ſont des recherches hiſtoriques ſur Pierre le Cruel & Henri de Tranſtamare, relativement à la Tragédie de *Pierre le Cruel* de M. de Belloy. L'Auteur avoit fait lui-même de ſa Pièce un Extrait qu'on a imprimé dans cette édition, d'après l'original trouvé parmi les papiers de M. de Belloy. « Corneille jugeoit ſes Pièces à charge & à décharge avec plus de candeur que de modeſtie ; les Journaux, dit l'Editeur, ont fourni » aux Auteurs des moyens de ſe juger ſous le nom d'autrui, & ce » n'eſt pas peut être un grand inconvénient. Perſonne n'eſt auſſi capable que l'Auteur même, de faire » de ſon Ouvrage un bon Extrait, » parceque perſonne ne connoit auſſi » bien que lui & l'enſemble & les » détails de cet Ouvrage. S'il ſe juge » trop favorablement, l'Ouvrage » reſte pour dépoſer contre lui. M. » de *Belloy*, *ſous le nom* des Au-

» teurs du Journal Encyclopédique,
» s'eſt permis de citer de certains
» morceaux de ſa Pièce avec éloge,
» parce qu'il avoit intérêt de les faire
» remarquer, puiſqu'ils n'avoient pas
» été entendus à la repréſentation ;
» ceci étoit proprement un appel au
» Public ; il falloit en expoſer les rai-
» ſons ; & l'amour-propre rentre
» dans tous ſes droits, quand on l'a
» humilié injuſtement. »

Il réſulte des obſervations de l'Editeur ſur *Pierre le Cruel*, que cette Pièce eſt ſurtout recommandable par les caractères ; que de leur développement & de leur jeu naiſſent un ſpectacle impoſant de paſſions & d'héroïſme, de grands exemples & de fortes leçons de vertu.

L'Editeur obſerve, en général, que des ſix Tragédies de M. de Belloy, quatre ont eu le plus brillant « ſuccès, & ſont, après les Tragé-
» dies de M. de Voltaire, celles que
» le Public paroît ſuivre avec le plus
» d'empreſſement & revoit avec le

» plus de plaisir. La première & la » dernière, *Titus* & *Pierre le Cruel*, » qui n'ont eu l'une & l'autre qu'une » seule représentation, & qui n'ont » point été entendues, sont encore » à juger sur le théâtre de Paris; nous » ne doutons presque pas, qu'écou- » tées avec attention, elles n'eussent » toutes deux beaucoup de succès; » *Titus*, par le pathétique attendris- » sant du cinquième acte; *Pierre le* » *Cruel*, par la beauté, par la vérité » des caractères & par la sublimité » des détails; alors M. de Belloy se- » roit de tous nos Poëtes Tragiques » le seul dont toutes les Pièces fus- » sent restées au théâtre. » Ces Pièces paroissent ici avec les corrections, que l'Auteur, instruit par le succès & par l'expérience, avoit cru devoir faire, avec les Variantes qui ont paru mériter d'être connues, & avec quelques Notes de l'Editeur.

Tome 6e. & dernier. Ce volume est composé d'Ouvrages qui n'avoient pas encore été imprimés. On

y trouve d'abord des observations de l'Editeur sur le jugement général que M. de la Harpe a porté de M. de Belloy; ce jugement est combattu sur quelques points; nous ne pouvons entrer ici dans le détail des raisons alléguées de part & d'autre: les deux morceaux sont à la suite l'un de l'autre au commencement de ce volume. C'est au Lecteur impartial à prononcer entre le Censeur de M. de Belloy & son Apologiste.

Le reste de l'Edition est rempli par des Ouvrages, tant en prose qu'en vers, d'une moindre étendue que les précédens. Parmi les Ouvrages de prose, on trouvera un Traité sur la Langue & la Poésie françoise. « Nous ne pouvons, dit l'Editeur, » nous refuser le plaisir d'annoncer » notre prédilection pour cet Ecrit; » nous croyons qu'il instruira les » Gens de Lettres & le Poëtes mêmes sur les secrets de leur art, & » qu'il rendra ces secrets sensibles » aux Amateurs & aux Gens du

» monde. Les grands Poëtes qui nous » restent, & dont on lit les vers, » même après ceux de M. de Vol» taire, verront que M. de Belloy sa» voit leur rendre justice. »

Un autre Ouvrage non moins important, s'il avoit été achevé, est un *Essai sur l'Art Dramatique;* on n'a pu en offrir qu'un fragment. Les Ouvrages en vers sont des Epitres, des Contes, des Fables, &c..... Ces Opuscules ne forment qu'une bien foible partie de l'Edition totale.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

Discours politiques, historiques & critiques sur quelques Gouvernemens de l'Europe; par M. le Comte d'*Albon*, des Académies de Lyon, Dijon, Rome & Nismes, de celles des Arcades & de la Crusca; des Sociétés de Florence, Berne, Zurich, Chambéry, Hesse-Hombourg, &c. &c. &c.

Nullus in verba.

Neufchâtel. 1779. 1 vol. *in*-8°. de 433 pages.

Un des plus heureux effets & en même-tems une des plus puissantes causes de la propagation des lumières, est l'ardeur que notre jeune Noblesse témoigne pour s'instruire. M. le Comte d'Albon tient aujourd'hui ce qu'ont promis ses premiers essais; il nous offre le fruit de ses voyages dans les principales contrées de l'Europe; il n'entreprend pas moins que de nous montrer les bon-

nes & mauvaises qualités des Gouvernemens ; de faire connoître les Mœurs, les Usages, les Loix, la Population, l'Agriculture, le Commerce, les Finances, les Impôts, la Littérature & les Arts des Peuples chez lesquels il a voyagé. Ce premier volume contient deux Discours sur l'Angleterre, un sur la Hollande & un sur la Suisse ; le second volume, qu'on annonce comme devant paroître bien-tôt, renfermera trois Discours, dont deux sur l'Italie, & un sur l'Espagne & le Portugal.

On n'accusera pas M. le Comte d'Albon d'Anglomanie. Peu d'Ecrivains sont aussi contraires aux Anglois. Cette fameuse Constitution Britannique, tant célébrée par tant d'Auteurs politiques, regardée comme un modèle de gouvernement, se rassemble, dit-on, tous les avantages & prévient tous les inconvéniens de la Monarchie, de l'Aristocratie & de la Démocratie, est attaquée ici avec beaucoup de force.

L'Auteur ſoutient que les Loix n'ont oppoſé en Angleterre qu'une barrière impuiſſante à la Monarchie & même au Deſpotiſme. Le ſage Hume avoit conclu en effet que dans la balance des trois Pouvoirs, le poids le plus fort paroiſſoit être actuellement du côté de la Monarchie. M. le Comte d'Albon ne s'en tient pas à une propoſition ſi modeſte & ſi réſervée; le Roi eſt tout, dit-il, & par le fait il ſe trouve auſſi abſolu que d'autres Princes peuvent l'être par le droit. Les Anglois, ſelon lui, n'ont nullement concilié les différens intérêts, ni tempéré la Puiſſance Royale; leur Gouvernement, prétendu mixte, n'eſt que le Gouvernement d'un ſeul, avec une foule d'inconvéniens qui ne peuvent avoir lieu dans les Etats purement monarchiques. Maître de la Chambre des Pairs, Maître de celle des Communes, Maître du Peuple qui eſt moins libre & plus foulé que la plûpart des autres Peuples de l'Europe, le Roi

d'Angleterre jouit en effet d'un pouvoir abſolu. Nous empruntons ici les propres expreſſions de l'Auteur. Voilà ſa propoſition générale dont tout le premier diſcours n'eſt que le développement. Il examine en particulier quelle eſt l'influence de l'autorité royale & ſur le Parlement & ſur toute la Nation; il la montre toujours efficace, toujours toute puiſſante, toujours oppreſſive, & le Peuple, toujours ſacrifié par les Pairs ſes protecteurs, toujours trahi par ſes Repréſentans, toujours malheureux & courbé ſous un poids accablant qu'il ne ſouffre que parce qu'il croit ſe l'être impoſé lui-même; idée que l'Auteur regarde comme une erreur & s'attache particulièrement à détruire. Il apoſtrophe les Pairs : « Vous prenez, leur dit-il, le titre » de Défenſeurs de la nation; quels » actes avez-vous ſignés en faveur » du peuple, & quelles loix contrai» res à ſes intérêts, avez-vous refuſé » de ſouſcrire? Comment arrive-t'il

» que dans les momens critiques où
» le peuple implore votre ſecours,
» vous n'ayez jamais en main pour
» le défendre, qu'un pouvoir dont
» vous ne voulez pas ou dont vous
» ne ſavez pas faire uſage ? »

Ces interpellations ſont preſſantes, & il faudroit voir ce que les Anglois y répondroient.

Quant à la Chambre des Communes, les Députés ont, pour ſe faire élire, « rampé baſſement auprès des
» bourgeois, ne croyons pas qu'ils
» rougiſſent de ramper auprès du
» trône. Ils ont corrompu le peuple,
» auroient-ils quelque peine à ſe laiſ-
» ſer corrompre ? Il leur en a coûté,
» durant les Elections, de grandes
» ſommes pour acheter les ſuffrages :
» il voudront ſe dédommager ſans
» doute en vendant les leurs encore
» plus cher. » Auſſi tout ce que le Roi demande, il l'obtient, & la Chambre des Communes ne ſait pas plus lui réſiſter que la Chambre des Pairs ; il a le bénéfice de l'impôt

ſans être chargé de ce que l'impoſition peut avoir d'odieux. Avec ce mot : *je demande*, il eſt ſûr d'obtenir tout ce que pourroit envahir un Deſpote Aſiatique, avec ces mots : *je veux*, *j'ordonne*, *il me plaît.*

Un Auteur a dit : *le Peuple Anglois n'eſt libre que durant l'élection des Membres du Parlement ; ſi-tôt qu'ils ſont élus, il eſt eſclave ;* M. le Comte d'Albon refuſe au peuple Anglois juſqu'à ce moment de liberté, parce que les élections ſont gênées & troublées par l'intrigue, par les menaces, par les inſinuations ſecrettes.

De cet eſprit qui préſide aux élections, de cet aſſujettiſſement des deux Chambres à toutes les volontés du Roi, ſuivent la ſurcharge des impôts & l'oppreſſion de la nation ; auſſi l'Auteur conclut-il qu'il n'y a point de peuple plus malheureux & plus accablé que le peuple Anglois ; il en prend à témoin les émigrations fréquentes, la multitude énorme des

pauvres, des voleurs de grand chemin, &c. Il ſoutient que l'Angleterre ne trouve dans ſa conſtitution ſi vantée aucun remède à tous ſes maux, il ſoutient qu'un Roi d'Angleterre n'a beſoin que d'une adreſſe fort commune pour être dans tous les tems le Maître abſolu de la nation; il eſt vrai que l'Angleterre a peut-être été la plus ſoumiſe, la plus eſclave de toutes les nations ſous les deux premiers Guillaumes, ſous les deux premiers Henris & même dans des tems poſtérieurs ſous pluſieurs autres Rois & même ſous des Reines; mais ſi l'opinion de M. le Comte d'Albon eſt juſte, il faut que les Rois Jean Sans-Terre, Henri III, Edouard II, Richard II, Charles I, Jacques II ayent été bien mal-adroits; ſans doute, dira M. le Comte d'Albon, ainſi que notre Roi Henri III, qui, dans un état réputé beaucoup plus abſolu, eſt parvenu comme eux à ſe faire détrôner. Mais dans le diſcours ſur la Hollande, l'Auteur rap-

porte ce qu'on a dit du Roi Guillaume III, *qu'il étoit Roi de Hollande & Stathoüder d'Angleterre*; il avoue que ce Prince étoit habile, comment donc expliquer le peu de crédit qu'il eut toujours en Angleterre, les dégoûts continuels qu'il y eſſuya, les contradictions dont on le fatigua? L'Auteur a ſenti la difficulté. « Ce » Prince, dit-il, eut vraiſemblable» ment des raiſons bien fortes qui le » déterminoient à deſcendre autant » dans un Royaume qu'il s'étoit élevé » dans une République. » Nous ne ſavons ſi tout le monde trouvera cette réponſe bien ſatisfaiſante. Peut-être au reſte ne lui manque-t'il que d'être un peu plus dévoloppée. En effet, on conçoit que l'autorité de Guillaume III, un peu précaire ſurtout depuis la mort de la Reine Marie ſa femme, pouvoit l'expoſer à des affronts & à des refus que des Rois plus légitimes & plus ſûrs de leurs titres n'auroient point ſoufferts.

Le ſecond Diſcours ſur l'Angle-

terre, où l'on examine principalement la conduite de cette nation à l'égard de ſes Colonies Américaines, offre des réflexions, dont il ſeroit peut-être encore tems de profiter pour le bonheur de l'Angleterre & pour la tranquillité de l'Europe ou plutôt de l'univers, car nos querelles actuelles agitent toutes les terres & toutes les mers :

Pugnatur totis concuſſi viribus orbis.

Nous n'entrerons point dans ces diſcuſſions trop importantes :

Non noſtrûm inter eos tantas componere lites.

Le Diſcours ſur la Hollande, joint, comme les Diſcours ſur l'Angleterre, l'intérêt à l'agrément ; l'Auteur y expoſe très-bien tout ce que la nature avoit fait contre les Hollandois & tout ce que les Hollandois ont fait contr'elle pour la conſervation du peu de ſol que la mer leur laiſſe ; il

eſt

eſt plus favorable à cette nation qu'à l'Angleterre; en effet, une nation qui ne cherche ſa proſpérité que dans la paix, le travail & le commerce, mérite bien plus la faveur des Philoſophes que toute nation turbulente & guerrière.

Quelques Ecrivains ont accuſé la Hollande de laiſſer pénétrer chez elle ce luxe deſtructeur, fléau de tant d'états, *ſævior armis luxuria.* M. le Comte d'Albon défend les Hollandois, même ſur ce point; il convient que la Hollande a du luxe, parce qu'elle a des richeſſes; mais il ſoutient que ce luxe eſt dans une proportion toujours inférieure aux richeſſes; ce qui montre que l'ancien eſprit de frugalité, de ſobriété, d'économie, de modeſtie, ſubſiſte toujours; le Hollandois le plus riche, le plus invité, le plus forcé au luxe par l'augmentation de ſes richeſſes, laiſſe toujours ſa dépenſe fort au-deſſous de ſon revenu & de la progreſſion même de ſon ſuperflu; ſi ſa dé-

penſe a augmenté de deux millions ; on peut être aſſuré que ſes gains ont augmenté de ſix ; cet accroiſſement de dépenſe n'excite d'autre émulation chez le pauvre que celle du travail & de la ſobriété qui peuvent auſſi l'enrichir à ſon tour. On ne connoît guères en Hollande cette vanité funeſte qui conſume le plus étroit néceſſaire en dépenſes extérieures & ſuperflues, & ce n'eſt pas pour eux qu'a été faite la fable de la Grenouille, qui voulant imiter le Beuf, crêve à force de s'enfler.

L'Auteur diſcute la comparaiſon qu'on a faite quelquefois entre la République des Provinces-Unies & la Ligue Achéenne, & entre le Prince d'Orange & Aratus ; examen qui eſt plus d'agrément & de curioſité que d'utilité. En parlant du fameux Barneveld, à qui le Prince Maurice fit trancher la tête en 1619, l'Auteur obſerve avec raiſon dans une note, que M. Le Mierre a fait une Tragédie ſur ce ſujet. Il ajoute que nous avons

auſſi pluſieurs Héroïdes ſur le même Barneveld; cela peut être, mais l'Héroïde la plus connue, qui porte le nom de *Barneveld*, eſt celle de M. Dorat, & elle eſt étrangère au Barneveld Hollandois; il s'agit dans cette Héroïde du Marchand de Londres, ſujet de la fameuſe Tragédie de M. Lillo.

Le Diſcours ſur la Suiſſe fait aimer & reſpecter cette nation à-la-fois guerrière & paiſible, qui ſert ſes alliés, mais qui, contente du ſol aride & ingrat qu'elle cultive, ne connoît point l'ambition des conquêtes & arrête l'ambition d'autrui par ſes rochers ſtériles & ſa valeur conſtante; qui ne veut qu'être libre, & qui a ſu conſerver depuis près de cinq ſiècles ce précieux don de la liberté que les excès du Deſpotiſme l'ont forcée d'acquérir. L'Auteur paroît s'attacher à détruire l'eſpèce de tradition conſacrée par ces deux vers de la Hentiade:

Barbares, dont la guerre eſt l'unique métier;
Et qui vendent leur ſang à qui veut le payer.

Il répond à ce reproche ſi ſouvent fait aux Suiſſes, que cette nation ne fournit des régimens qu'aux Princes & aux Etats qui lui ſont unis par des Traités d'alliance; qu'elle n'a jamais ſouffert qu'on fît dans ſes Etats » des levées de troupes pour le ſervice » étranger ſans y être formellement » autoriſé par le Gouvernement; » que quand ceux de ſes Alliés qui » ont à leur ſolde des troupes ſuiſſes, » ſe font mutuellement la guerre, ils » ne peuvent s'en ſervir que pour ſe » défendre; que la nation exige qu'ils » ne les faſſent jamais agir d'une ma» nière offenſive; & ce qui doit dé» truire toute idée de trafic, c'eſt » que les Cantons ne reçoivent au» cun ſubſide, aucun dédommage» mens du Prince ou de l'Etat qu'ils » autoriſent, ſelon les traités, à le» ver des troupes chez eux; ils leur

» font gratuitement cette faveur, & » ne veulent que procurer à leurs ſu- » jets un ſervice avantageux, en obli- » geant leurs Alliés. »

Cet uſage des Suiſſes d'envoyer leurs ſoldats faire dans différentes contrées, la guerre qui n'a jamais lieu chez eux, a donné à quelques Auteurs l'idée d'une population ſurabondante qui rend néceſſaires ces émigrations politiques ; M. le Comte d'Albon combat encore cette idée ; il ſoutient que les bras manquent à la culture dans pluſieurs endroits de la Suiſſe ; il avoue cependant que c'eſt un des pays les plus peuplés de l'Europe, eu égard à ſon étendue, à ſa ſituation, à la nature du ſol & du climat : il n'y a point là de contradiction, comme des Lecteurs ſuperficiels pourroient le croire ; car voici la chaîne des idées de l'Auteur ; la Suiſſe eſt un des pays les plus peuplés relativement à ſa ſtérilité ; mais cette ſtérilité eſt telle qu'il faudroit un beaucoup plus

grand nombre de bras pour la faire disparoître autant qu'il seroit possible, & c'est cette stérilité même qui est la vraie cause de l'émigration des Suisses, ils quittent en foule & sans regret une terre ingrate pour aller habiter des lieux plus fortunés.

Nous sommes obligés de renvoyer à l'Ouvrage même sur ce qui concerne la Littérature & les Arts chez chacune des trois nations dont il est parlé dans ce premier volume. On verra sur-tout avec intérêt, l'article des Ecrivains de la Suisse, & en particulier du tendre Gesner & de l'éloquent Rousseau. Ce volume doit inspirer de l'impatience de voir le second. L'Auteur observe avec soin & pense d'après lui-même; il écrit d'une manière agréable & quelquefois pittoresque. Nous le croyons fait pour ajouter à la gloire de son nom la gloire particulière que donnent les talens Littéraires.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

***NOTICES** historiques & critiques de deux Manuscrits de la Bibliothèque de M. le Duc de la Valliere, dont l'un a pour titre, le Roman d'Artus, Comte de Bretaigne; & l'autre, le Roman de Pertenay ou de Lusignan.* Par M. l'Abbé *Rive.*

Ardua quamvis
Sit via, non metuit virtus invicta laborem.

Zodiaque de Pier. Angelo Manzolli, déguisé sous le nom de Marcellus Palingenius, L. I. v. 8.

A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné. 1779. Broch. *in*-4°. de 36 p.

LA Bibliothèque de M. le Duc de la Vallière est recommandable par un grand nombre d'éditions rares & précieuses & par de magnifiques manuscrits, entre lesquels on distingue sur-tout le Roman d'Artus de Bretaigne; celui de Pertenay ou

de Lusignen, & quelques-autres; M. l'Abbé Rive, qui a acquis de très-grandes connoissances non-seulement dans la Bibliographie & dans ce qui concerne l'historique des manuscrits, mais qui encore joint une grande érudition à une critique sage & éclairée dans la Littérature en général, a cru devoir donner une Notice exacte de ces deux manuscrits, dans la crainte qu'ils ne s'égarassent un jour ou qu'on ne les confondît avec d'autres; par-là, en toute occasion, il sera facile de les reconnoître & de les distinguer de ceux qu'on pourroit leur substituer. Il commence par décrire, avec la plus grande exactitude, la forme du premier manuscrit & en donner l'histoire. Ce manuscrit est intitulé, *le Roman d'Artus*, Comte de Bretaigne, fils de Jehan, Duc de Bretaigne, *in-fol. v. f. fil. dor. f. tr. d.* sur papier; il est du milieu du quinzième siècle & vient de la Bibliothèque de Madame d'Urfé. Son écriture est

à longue lignes, la plus grande partie de les pages en a vingt, quelques-unes dix-neuf, & d'autres vingt-une; il eſt ſans chiffres, ſans date & ſans nom d'Ecrivain. Il commence ainſi:

Aprés la mort le bon Roy
Artus qui tant fut noble Roy
Et gentil & tant qu'il fut
Régna toute la th. (*) nobleſſe de
Toute la Chevalerie de tout le monde. Si
Comme furent Gauuain Lancelot, &c.

M. l'Abbé Rive fait connoître ceux qui ont parlé de ce Roman, que quelques uns l'ont confondu avec le grand Artus. Les manuſcrits de celui dont il s'agit ici ne ſont pas communs. Montfaucon n'en indique que trois. Pluſieurs Bibliographes ont cru que l'édition de 1502, faite à Paris étoit la première, mais il y en a une de l'an 1493 *infol.* ſans nom d'Imprimeur ni de ville, dont un exemplaire eſt conſervé dans la Biblio-

(*) Très-haute.

thèque de M. le D. de la Vallière. Les mêmes Auteurs n'ont pas parlé de celle qui a été faite à Paris, en 1536, & qui eſt rare.

On ignore par qui & en quel tems ce Roman a été compoſé. M. le C. de T. en a donné, dans la Bibliothèque des Romans, une analyſe où il le fixe au règne de Charles VI, Roi de France, & il ſe fonde ſur trois conjectures dont M. l'Abbé Rive paroît peu ſatisfait : ſçavoir, la reſſemblance des habillemens des perſonnages de ce Roman avec ceux dont on ſe ſervoit ſous Charles VI. Elle a déja été propoſée dans les éclairciſſemens qui ſont à la tête du Catalogue du Guyon de Lardière, qui en ajoute une autre qui paroît plus déciſive, dont M. le C. de T. ne parle pas, & elle eſt fondée ſur la haine que l'Auteur de ce Roman fait paroître contre le chef des Orléannois ou des Armagnacs ; parti qui ne ſe forma que ſous Charles VI. Les deux autres conjectures de M. le

C. de T. paroiſſent peu ſolides & hazardées. L'une eſt tirée du ſtyle, mais il n'eſt pas rare qu'on ait rajeuni le ſtyle de quelques anciens livres françois; l'autre, d'un trait d'amitié qu'Artus témoigne au Comte de Blois ſon parent; les faits cités par M. l'Abbé Rive, prouvent que cette conjecture ne peut avoir lieu.

A l'occaſion de ce Roman, M. le C. de T. a dit que l'invention des cartes à jouer eſt dûe aux François, & quelle eſt du règne de Charles VI: c'eſt auſſi le ſentiment d'un grand nombre d'Auteurs que M. l'Abbé Rive cite; d'autres ont cru que les cartes avoient été inventées en France, mais ils en reculent l'époque au règne de Charles V vers l'an 1376. Méermann la fixe vers l'an 1367, & ne dit point en quel pays elles ont pris naiſſance; l'Abbé de Longuerue & le Baron de Heinken ont cru qu'elles ont été inventées, l'un en Italie dans le 14e. ſiècle, l'autre en Allemagne ſur la fin du 17e. M. l'Abbé

Rive fait voir très-clairement qu'en 1330 elles existoient déjà en Espagne, long-tems avant qu'on en trouve la moindre trace chez aucune autre nation. Suivant des Auteurs espagnols, elles y ont été inventées par Nicolao Pepen. Et le nom de *Naipes* que les Espagnols leur ont donné a été formé des lettres *N. P.* qui sont les initiales des deux noms de leur inventeur. Les Italiens, en les recevant des Espagnols, leur ont donné à-peu-près le même nom & les ont appellées *Naibi.* Ce mot a été ensuite latinisé, & on le retrouve dans une Vie latine de S. Bernard de Sienne. Plusieurs Auteurs ont cru que le mot *Naibe* désignoit *un cornet à jouer aux dés*; mais ils ont été relevés par Bullet. Si M. l'Abbé Rive attribue ici l'invention des cartes à jouer aux Espagnols, c'est parce qu'ils produisent la première pièce qui en atteste l'existence. En effet, elles sont prohibées par les statuts de l'*Ordre de la Bande*, qui fut établi en Espagne vers l'an

1332, par Alphonſe XI, Roi de Caſtille. Ces ſtatuts ſe trouvent dans les Epitres de D. Antoine de Guevare, Evêque de Mondonedo. L'Auteur fait connoître les différentes éditions & traductions de ces Lettres, dont quelques-unes ſont fort alterées, & répond enſuite à deux objections qu'on pourroit lui faire ſur cette origine des cartes. La première, de ce qu'il y a eu des fleurs de lys ſur les figures des cartes de preſque toutes les nations de l'Europe; il répond que la couronne du Saint Roi Ferdinand étoit également toute fleurdelisée, & que cet ornement a été employé à la couronne de divers Rois de Caſtille. La ſeconde eſt appuyée ſur ce que S. Louis, en 1354, avoit défendu de jouer aux cartes dans ſon ordonnance; mais on remarque qu'il n'eſt fait mention que des dés, des dames & des échecs. Dans cette courte Notice, M. l'Abbé Rive cite, avec la plus grande exactitude, ſes autorités, & dans des notes à part,

il indique les différentes éditions des divers Auteurs dont il a parlé.

Le Roman de Pertenay *in-fol. maroq. verd, fil. d'or.* eſt écrit ſur velin & vient de la Bibliothèque de M. Gaignat. Auparavant il étoit dans celle de Lardière. Son écriture eſt l'ancienne batarde; ſes pages ſont ſur deux colonnes qui ont 41 lignes. Ce Roman, connu de pluſieurs Écrivains, n'a jamais été imprimé dans le Catalogue de Lardière; on l'attribue à Jean d'Arras, en diſant que la Coudrette n'a fait que le retoucher. Mais, par le Prologue, on verra qu'il eſt uniquement de la Coudrette. La Croix du Maine, Duverdier, Moréri, l'Abbé Goujet & Quadrio, n'ont pas connu ce Poëte, qui a entrepris cet Ouvrage à la prière de Guillaume de Pertenay. Il contient l'hiſtoire de la Fée Meluſine. On ignore en quel tems & pour quel motif les fables qui concernent cette Fée ont pris naiſſance; les *Lu-ſignans* d'Europe n'avoient eu aucune

Meluſine parmi leurs ayeules. Lorſqu'elles commencèrent à ſe repandre, à peine furent-elles accréditées, que l'arbre généalogique de cette famille ſe ſurchargea de branche en branche du nom de cette Fée. C'eſt dans la Maiſon des Luſignans de Chypres qu'il la faut chercher. Suivant le Laboureur, Meluſine eſt Mileſende, femme de Raimond de Poitiers, Prince d'Antioche & Comte de Tripoly; elle étoit fille d'Aimery de Luſignan, Roi de Chypre; d'autres ont prétendu que cette Fée étoit la fille de Baudoin II, Roi de Jéruſalem.

Le Roman dont il s'agit eſt en vers de huit pieds; ſes rimes ne gardent pas entre elles l'alternative des maſculines & des féminines introduite dans notre Poéſie par Bernard Raſcas, Gentilhomme du Limouſin qui mourut à Avignon en 1353. Ce Troubadour a été omis par M. de Sainte Palaye. Depuis Bernard Racas, il *s'eſt écoulé* environ 200

ans avant que nos Poëtes françois ſe ſoient ſoumis à l'alternative des rimes maſculines & féminines. C'eſt Ronſard qui le premier l'a gardée avec exactitude.

A l'occaſion de la tour de Mabregon ou Maubergeon, qui eſt un reſte de l'ancien château des Comtes de Poitou, bâti à Poitiers par Jean, Duc de Berry, frère de Charles V. L'Auteur fait des recherches ſur le nom de cette tour; en latin, *Mallobergum*, qui ſignifie un *Auditoire de Juſtice*. Ce nom vient du Tudeſque *Mal*, c'eſt-à-dire *forum*, *judicium*, & de *berg*, *collis*. Chez les Germains les jugemens ſe rendoient ſur quelque monticule, uſage qui ſubſiſta en France juſqu'après Charlemagne.

On trouve à la fin du Roman dont il s'agit, une date qui fixe le jour auquel le chef de S. Louis fut tranſporté de S. Denis à la Sainte Chapelle de Paris. Baillet eſt incertain ſi elle s'eſt faite le 6 ou le 17 de

Mai de l'an 1306. La Coudrette dit nettement que ce fut le 17, & que Guillaume de Pertenay mourut le même jour, mais en l'an 1401.

Le jour de ſon trépaſſement
Fut icelui jour vraiment
Que le chef du glorieux Roys
Saint Loys Prince des Francois
Que l'on dit Saint en paradis
Si fut tranſlate à Paris
Je ne dis pas que du propre jō
Que mourut mon noble Seignour
Fut faite la traſlation
ēn ian & incarnation
Du chief du gracieux corps
Ca il eſtoit ja pieca mors
Mais à celle propre journée
q̄ celle feſte eſt honnourée
Par chūn an en ſainte égliſe
Au mois de may ſi com je aviſe
Mourut le Chevalier d'honneur
Le ſerf en ſuivant ſon ſeigneur
Tel grace puiſt il deſervir
Vers luy quil le puiſſe ſervir.

Laſſus au ciel en paradis
A tant de luy fine mes diz.

M. l'Abbé Rive dans ſes notes releve quantité de mépriſes de nos Auteurs relatives à notre hiſtoire & à notre littérature ; elles méritent d'être conſultées. Nous lui ſommes encore redevables du petit Ouvrage ſuivant ſur lequel nous allons nous arrêter un moment.

NOTICES hiſtoriques & critiques de deux Manuſcrits uniques & très-précieux de la Bibliothèque de M. le Duc de la Valliere, dont l'un a pour titre, *la Guirlande de Julie ;* & l'autre, *Recueil de Fleurs & Inſectes*, peints par Daniel Rabel en 1624. Par M. l'Abbé *Rive*. A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1779. Broch. *in*-4°. de 20 pag.

LA Guirlande de Julie, pour Mademoiſelle de Rambouillet, Julie-Lucine d'Augenex, eſcript par N.

Jarry, 1641, *in-fol.* maroq. rouge, doublé de maroq. de la même couleur, eſt un manuſcrit ſur velin, de la plus grande beauté. Il a été beaucoup célébré par le ſçavant Huet, l'Abbé Goujet & autres; mais leurs éloges ſont bien au deſſous de la magnificence de ſon exécution. C'eſt un Recueil de Poéſie que le Baron de Sainte-Macère depuis Duc de Montauſier, fit faire pour Mademoiſelle d'Argenes qu'il épouſa dans la ſuite. Il contient une ſuite de Madrigaux compoſés par les meilleurs Poëte d'alors, & autant de fleurs peintes en miniature par le fameux Robert; ce qui a fait donner à ce magnifique Recueil le nom de Guirlande. Ces fleurs ſont toutes réunies ſur une même page, à la tête du manuſcrit; & elles y forment une Guirlande ſuperbe, au milieu de laquelle on lit ces mots: *la Guirlande de Julie.* Elles ſont enſuite peintes l'une après l'autre dans le corps du volume; elles occupent chacune le

recto d'un feuillet & le Madrigal qui a rapport à la fleur eſt ſur le recto du feuillet ſuivant. Les fleurs ſont au nombre de vingt-neuf; mais il y a ſoixante-un Madrigaux, parce qu'il y en a pluſieurs ſur la même fleur. Celui dont le Madrigal paroît être le plus beau eſt Deſmarets. Son Madrigal eſt ſur la violette. Le voici :

Modeſte en ma couleur, modeſte en mon ſéjour,
Franche d'ambition, je me cache ſous l'herbe;
Mais ſi ſur votre front, je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs ſera la plus ſuperbe.

M. de Sainte-Maure fit écrire ces Madrigaux par N. Jarry qui en fit deux copies, l'une *in-fol.* en lettres rondes, l'autre *in-8°.* en lettres batardes, toutes deux ſont datées de l'an 1641. Mais les fleurs ne furent jointes qu'à la copie *in-fol.* Ainſi cette

copie eſt unique. M. l'Abbé Rive donne dabord la deſcription de ce ſuperbe manuſcrit, enſuite la table de la Guirlande par ordre alphabétique, & y joint des notes au ſujet des différens Poëtes Auteurs des Madrigaux. Il fait auſſi connoître la copie *in*-8°. En général, toutes les notes ſont curieuſes; l'Auteur y relève ſouvent les mépriſes de différens Ecrivains.

Le Recueil de fleurs & d'inſectes peints ſur velin en miniature en cent planches, par Daniel Rabel, en 1624 eſt *in-fol.* maroq. rouge. Il avoit appartenu au Duc de Mazarin. Ce Recueil eſt unique & infiniment précieux; il n'y a rien en ce genre qui égale ſa beauté. Ses peintures excellent par la correction de leur deſſein, la vivacité & la juſteſſe de leur expreſſion, l'harmonie de leurs couleurs & la magie de leur effet. Malherbe en félicitant le célèbre Artiſte qui les a exécutées, n'a rien dit de trop dans ces vers qui lui a adreſſés :

L'art y surmonte la nature ;
Et si mon jugement n'est vain,
Flore te conduisoit la main
Quand tu faisois cette peinture.

Les insectes sont également peints avec tant de vérité qu'on les croiroit vivans. Rabel étoit peintre & graveur ; il avoit fait auparavant une collection de planches sous le titre de *Théatrum Floræ*. La première Edition est de 1622 *in-fol.* à Paris. Ce sont les fleurs & les insectes de ce livre de gravures que Rabel a copié dans le Recueil dont il s'agit. Il y a eu deux Rabels, le premier appellé Jean, mort le 4 Mars 1603. Le second, Daniel, Auteur du Recueil, on ignore s'il étoit fils du précédent ; il a dû vivre au moins jusqu'en 1624, puisque le Recueil est de cette année. M. l'Abbé Rive indique tous les Auteurs qui en ont parlé ou qui se sont trompés à son sujet ; quoique les deux morceaux que nous venons d'annoncer ne soient pas d'un

grande étendue ; ils doivent être recherchés à cauſe de la quantité d'anecdotes qui s'y trouvent répandues ; elles concernent l'hiſtoire littéraire, les arts & les éditions rares de pluſieurs Ouvrages, ſur leſquelles l'Auteur a acquis de grandes connoiſſances ; mais toute cette érudition eſt rejettée dans des notes ; ce qui donné à la notice des manuſcrits beaucoup de préciſion.

[*Extraits de M. de Guignes.*]

EXAMEN impartial de pluſieurs Obſervations ſur la Littérature ; Ouvrage où l'on fait l'éloge ou la critique des Auteurs latins & françois dont la lecture pourroit contribuer à former ou à dépraver le goût des jeunes gens.... On a joint à ce premier Ouvrage une harangue latine ſur l'Art Militaire, &c. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire. 1779. Avec Approbation & Privilége du

Roi. pag. 510, ſans la Préface qui en a 30. (*Le nom de l'Auteur, le N. du Parc, eſt à la fin du privilége.*)

DANS la Littérature, comme dans la plupart des autres choſes, preſque chaque ſiècle a ſon goût, & il eſt rare qu'il ne l'eſtime pas le meilleur, ſoit que l'ignorance le mette hors d'état de comparer, comme cela eſt arrivé quelquefois; ſoit qu'il ne manque pas abſolument des lumières néceſſaires pour faire cette comparaiſon, comme cela eſt arrivé encore. Mais dans ce dernier cas il ſe trouve toujours des Ecrivains qui rappellant aux ſaines idées & aux vrais principes, oppoſent une barrière aux progrès de la dépravation, & empêchent qu'elle ne devienne générale. C'eſt dans cette claſſe que nous paroît mériter d'être placé l'Auteur de cette production utile compoſée de quatre Lettres dont

dont nous allons donner le précis. Du moins montre-t-il, sur-tout dans la première, ce caractère d'esprit sans lequel il est bien difficile d'atteindre à la perfection. Il voudroit que les Auteurs fussent moins sensibles à la critique qui leur indique des défauts dans leurs Ouvrages; qu'ils se joignissent même à leurs Censeurs pour chercher, avec l'examen le plus sévère, ceux qui peuvent n'avoir pas été apperçus. Ce seroit en effet le plus sûr moyen de se concilier l'estime & l'affection du public, parce qu'on montreroit assez d'esprit pour sentir ses fautes, assez de candeur, de raison & de modestie pour les avouer sans détour, & surtout parce que ce procédé seroit une preuve manifeste qu'on a bien plus à cœur la vérité & le bon goût que l'intérêt personnel. Tel est l'estimable caractère qu'annonce & que montre réellement l'Auteur dans un Ouvrage uniquement destiné à former le jugement de la jeunesse; &

peut-il ne pas eſpérer d'atteindre par ce moyen au but qu'il ſe propoſe ?

Il avoit mis au jour en 1774 des *Obſervations ſur le Dictionnaire des trois ſiècle de la Littérature*, leſquelles eſſuyèrent différentes critiques, ſoit en public, ſoit en particulier. Ces critiques reparoiſſent & ſont appréciées dans l'*Examen Impartial*, avec beaucoup de ſageſſe & de modération, ſans aigreur, ſans invectives ; l'Auteur en augmente même le nombre en relevant des fautes qui lui étoient échappées, & dont on n'avoit rien dit. Peut-être même ſe traite-t-il avec trop de rigueur. Nous citerons un exemple qui fournira matière à une queſtion. Il avoit repris la Motte-Houdart d'avoir fait rimer vous *êtes*, avec *retraites*. Ses recherches lui ont appris que nos meilleurs Auteurs ont fait rimer vous *êtes* avec *vous faites*, avec *prophètes*, avec *fêtes*, & que dans Corneille *prête* rime avec *retraite*. D'où il conclut que cette licence doit être per-

mise aux Poëtes. Sans prétendre la leur ôter, nous observerons qu'il n'est pas toujours sûr de consulter nos bons Auteurs, même peu éloignés de notre tems, pour juger aujourd'hui de la bonté d'une rime, parce que la prononciation n'est pas toujours & constamment la même, ce qu'il seroit aisé de montrer par une foule d'exemples. Mais sans nous écarter de celui-ci, nous demandons si la diphtongue écrite *ai* se prononce de même dans *vous faites*, que dans le participe adjectif, *personnes contrefaites?* Disons plus, ne la prononce-t'on pas dans *les pertes que j'ai faites*, autrement que dans *la perte que vous faites?* N'est-ce pas un *e* bref dans le premier, long & assez ouvert dans le second? Si cela est, dans ces vers de Bajazet:

» Je sais..... la perte que vous *faites*,
» Madame, je sais trop qu'en l'état où vous
» *êtes*.

l'oreille trouvera la rime bonne, & ne la trouvera pas dans ces autres d'Iphigénie:

« Où sont les pertes que j'ai *faites*
» Je n'y vais que pour vous, barbares que
» vous *êtes*.

parce que dans l'un & l'autre cas, la prononciation du mot *êtes* doit toujours rester la même, c'est à-dire avec le son de l'*e* ouvert. Les libertés qu'on peut laisser au Poëte n'ôtent pas à l'oreille le droit de rejetter ce qui la choque.

L'Auteur, pour examiner les critiques qu'il a essuyées, établit un Dialogue entre un vieux Militaire & un jeune Abbé, & se mêlant dans leur conversation, sans se faire connoître, il apprécie leurs censures. La forme qu'il a donnée à cette lettre ne contribue pas peu à y répandre du feu & de l'agrément qui la font lire avec plaisir. Elle fournit aussi l'occa-

ſion de diſcuter différens points de Littérature & de faire des obſervations ſur l'éloquence de Démoſthène, de Boſſuet, de Bourdaloue, &c. On l'avoit accuſé de partialité envers le P. de Neuville, dont il étoit intime ami, & dont il avoit connu la modeſtie, le caractère aimable & obligeant; il en prend encore la défenſe, mais en lui reconnoiſſant pour défaut une trop grande abondance de mots qu'on peut retrancher ſans que la penſée & le ſtyle en ſouffrent, avec trop d'antithèſes & d'énumérations. Ces défauts ne ſont-ils pas rachetés par une infinité de choſes excellentes? On ignore donc, ou l'on fait ſemblant d'ignorer « qu'il » eſt plein d'images ſublimes, nobles, » pathétiques; que de tous les Ora» teurs chrétiens, il n'en eſt point » dont les preuves en faveur de la re» ligion ſoient plus triomphantes. » Les *Penſées diverſes* qui ſont à la fin de ſon huitième tome, offrent « des réflexions de la plus grande

» force contre les ennemis de la re-
» ligion. Il les preſſe; il les ſuit dans
» les différens détours où ils ſe ca-
» chent; il démaſque leurs artifices;
» il découvre leurs faux fuyans. Bayle
» & Machiavel ſont réfutés par des rai-
» ſons victorieuſes. Au reſte, nul terme
» de mépris pour eux, nulle injure,
» nulle invective, nulle aigreur. On
» ſent un homme qui eſt rempli des
» grandes vérités de la religion, &
» qui voudroit la conſerver dans ceux
» qui la ſuivent, & la voir revivre
» dans ceux qui l'ont abandonnée. »

Ce n'eſt pas par des additions, c'eſt par des retranchemens qu'on peut rendre plus parfaits les ſermons du P. de Neuville. L'idée en eſt propoſée par un des Interlocuteurs; il s'agiroit de retrancher impitoyablement tout ce qui eſt inutile ou contre le goût, ces jeux de mots, cette redondance de paroles, ces pointes quelquefois puériles & ſouvent inſipides. De cette mutilation réſulteroit, à ſon avis, un excellent modèle

d'éloquence chrétienne, qui devien-droit plus ſenſible par une analyſe raiſonnée de chaque ſermon, où l'on remarqueroit ce qu'il y a de plus intéreſſant, & par un choix de différens morceaux rapprochés « de » Boſſuet pour l'élévation; de Bour» daloue, pour la force du raiſonne» ment; de Maſſillon, pour l'aménité » & le détail; de Cheminais, pour » la douceur & l'onction, &c. » Et en examinant en quoi le P. Neuville leur eſt inférieur, égal ou ſupérieur, on auroit peut-être droit de conclure « qu'il réunit tous les » genres qui ſont ſéparés & diſtin» gués dans chacun d'eux. »

Dans la ſeconde Lettre, l'Auteur reprend un plan d'Ouvrage qu'il avoit déjà propoſé dans ſes *Obſervations*, pour former le goût de la jeuneſſe. Il voudroit, & c'eſt le premier moyen qu'il indique, il voudroit qu'on ſoumît à un nouvel examen les penſées de différens Auteurs, ſur le mérite deſquelles on n'eſt point

encore d'accord. Le P. Bouhours, par exemple, blâme comme une mauvaise pointe ces paroles que Virgile met dans la bouche de Junon, *Eneïd. VII. v. 295, Num capti potuere capi? Num incensa*, &c. Pour les excuser, l'Auteur observe que la fureur & la rage n'adoucissent rien, & ne ménagent point les termes, qu'elles outrent tout, qu'elles exagèrent tout. L'hyperbole est ici un peu forte; mais « je croirois plutôt, » dit-il, qu'une femme telle que Ju» non, dans l'excès de la fureur qui » la trouble, est capable de s'expri» mer avec cet emportement, que je » ne croirai Virgile (ce Poëte » dont l'imagination est si belle & » en même-tems si réglée) capable » de chercher à mettre des pointes » affectées dans la bouche d'une » Déesse fière & violente. Il connois» soit le bon goût & le cœur hu» main. »

Le P. Bouhours auroit sûrement répondu que pour juger ici sans par-

tialité, le nom, le talent, la belle imagination de Virgile, n'ont ici que faire : qu'on ſait aſſez que le propre des paſſions violentes eſt de porter tout à l'excès, & de s'exprimer avec emportement; mais que c'eſt juſtement par cette raiſon qu'elles n'employent point des hyperboles où la recherche du bel eſprit de ſens froid s'annonce par un jeu de mots refléchi.

L'Auteur donne quelques autres exemples de ces penſées qu'il appelle *indéciſes*, parce qu'on eſt partagé ſur leur mérite, & il voudroit que des perſonnes éclairées prononçaſſent en dernier reſſort. C'eſt ce qu'il n'y a guères lieu d'eſpérer, parce qu'il eſt certains objets qui ne peuvent pas plaire également à toutes les perſonnes même les plus inſtruites, & douées de la plus exquiſe ſenſibilité. Peut-être même ces penſées ſont elles vicieuſes par cela ſeul, qu'elles ſont incapables de réunir les ſuffrages des meilleurs eſprits.

Le ſecond moyen pour former le jugement, conſiſte à rapprocher les morceaux d'éloquence & de Poéſie, qui, chez les anciens & les modernes, préſentent à-peu-près les mêmes images. Les exemples ſont bien choiſis & les rapprochemens heureux. L'Auteur compare d'abord la peinture du cheval dans le Liv. 3 des Géorgiques, v. 75, dans le Poëme de Zacharie, Poëte Allemand; dans le huitième Livre de la Henriade; dans la deſcription que fait Sarraſin du courſier du Prince de Condé, avec celle qu'on lit au ch. XXXIX 20 de Job. Les expreſſions de nos Poëtes ſont vives & animées; mais elles n'approchent pas des expreſſions enflammées de l'Ecriture Sainte. « Quelle vivacité! » quelle force! quelle élévation! » quelle ſublimité! preſque chaque » mot fait une image. L'Ecriture » Sainte fournit, dans tous les genres d'éloquence, des modèles plus » parfaits que tout ce que les Auteurs » profanes ont écrit. »

La mort d'Hippolyte, dans Senèque & dans Racine, eſt un autre objet de comparaiſon. Mais l'Auteur convient que la narration du Poëte latin, malgré de très-belles images qu'elle préſente, auroit paru aſſommante, s'il n'en eût retranché les comparaiſons inutiles. Racine en a tiré ce qu'il a trouvé de beau; mais « le recit eſt bien plus précis, plus » animé, plus intéreſſant dans le » Poëte françois, quoiqu'il y ait » auſſi peut-être un peu trop de fleurs » & de figures. La ſituation de Thé- » ſée eſt plus touchante; ſa douleur » perce à chaque inſtant avant & » après le récit de Théramène; & » enfin, quoiqu'en diſe un Critique, » elle éclate avec une indignation » & une tendreſſe qui diminuent » beaucoup l'odieux que lui avoit » attiré ſa trop grande facilité à » croire ſon fils coupable, & à for- » mer des vœux contre lui. » Dans Senèque, Théſée écoute de ſang-froid le récit du départ d'Hippo-

lyte & de l'approche du monſtre marin; il interrompt le recit, pour demander tranquillement comment ce monſtre étoit fait:

Quis habitus ille corporis vaſti fuit?

L'Auteur met de même en parallele la fable du rat de ville & du rat des champs, traitée par Horace & par la Fontaine; le bonheur de la vie champêtre décrit par Horace & par Virgile, qui ont été imités par Vanière & par d'autres Poëtes modernes; la peinture de la Cour tracée par M. Herſan dans l'Eloge funèbre de M. le Tellier, par le P. de Neuville dans l'Eloge funèbre du Cardinal de Richelieu, & par le P. Griffet dans un Panégyrique de S. Sulpice.

En parlant de pluſieurs morceaux de la Henriade imités des anciens, l'Auteur ne garantit point les taches légères qui peuvent les déparer. Il les propoſe ſeulement aux jeunes-gens comme des modèles de la ma-

nière dont on doit imiter ſans paroître copiſte. Il rend juſtice au coloris brillant de ce Poëte célèbre, qui fut en effet un très-grand peintre. Ce qui le caractériſe aux yeux des connoiſſeurs, ce qui le diſtinguera toujours des Ecrivains de ſon ſiècle, c'eſt le talent ſi rare de revêtir les objets des couleurs qui leur ſont propres. Dans le parallèle de l'Eloge du Duc de Bourgogne, au chant VII de la Henriade, & de celui de Marcellus au VI Livre de l'Enéïde, on ſera frappé de la beauté des vers du Poëte françois; mais on reconnoîtra pareillement à quelle diſtance ils ſont de la vérité, de la noble ſimplicité, & ſur-tout du ſentiment qui reſpire dans tous les vers de ce morceau ſi touchant de Virgile.

Aux deux moyens dont nous venons de rendre compte, l'Auteur voudroit qu'on en joignît un troiſième qui feroit encore mieux ſentir la différence du bon goût au mauvais,

Ce moyen consiste à détacher d'un Auteur célèbre un morceau estimé, & à le mettre dans une autre langue, ou dans la même ; mais dans un style manièré, coupé d'antithèses & de pensées hasardées, telles qu'en suggèrent le faux bel-esprit & le goût dépravé. On placeroit les deux morceaux l'un à côté de l'autre, en faisant sentir la différence de l'un & de l'autre style. J'ai vu, dit-il, employer cette méthode avec succès ; il en donne quelques exemples qu'il faut voir dans l'Ouvrage même. Un de ces exemples est tiré de Cicéron, & l'Auteur dit que l'ayant présenté à un homme d'esprit, avec le pendant en françois, plus hérissé encore d'antithèses que celui qu'il donne ici, sans lui dire d'où ces morceaux étoient tirés, cet homme mit sans balancer ce dernier au-dessus de l'autre, & traita même fort mal celui de Cicéron. Nous ne doutons pas que cette scène ne puisse être répetée souvent.

Dans la troisième Lettre eſt une harangue latine ſous ce titre, *in arte militari quale ingenium requiratur*; dont l'objet eſt de prouver qu'il faut autant d'eſprit & de génie pour la guerre, que pour les Lettres & les Arts. L'Orateur a eu en vue ces jeunes gens inconſidérés qu'on voit ſouvent dans les ſociétés ſoutenir avec une confiance digne de pitié que la valeur jointe à quelque expérience, ſans les reſſources d'un génie ſupérieur, ſans étude, ſans travail, ſuffit pour former d'excellens Généraux. Ces funeſtes préjugés n'ont pu être encore entièrement déracinés par une multitude d'Ouvrages ſavans & profonds qui ont paru ſur l'art de la Guerre, il s'agit donc de montrer que cet art exige, ainſi que les Lettres, un eſprit, 1°. bon & ſolide, 2°. cultivé par l'étude. C'eſt la diviſion du Diſcours.

Pour établir la première propoſition, l'Auteur compare l'eſprit néceſſaire au Général d'armée, 1°.

avec celui de l'Hiſtorien ; 2°. avec celui du Poëte tragique & épique ; 3°. avec celui de l'Orateur ; 4°. avec celui du Philoſophe.

Ce parrallèle fournit à l'Orateur des détails où brille une éloquence noble, ſimple, naturelle, & formée ſur les modèles anciens dont il parle la langue. Pour peindre la ſagacité auſſi eſſentielle au Genéral d'armée qu'à l'Hiſtorien, *en uterque objicitur*, dit-il, *quaſi pro tribunali ſedens ; alter in medio ſæculorum omnium velut concilio ; alter convocato ducum prudentiorum cœtu, judicii libram ſuſtinent. Ille præteritorum temporum memoriam interrogat, hic præſentium exploratorum teſtimonia diſcutit. Et quemadmodum hiſtoricus, poſtquam annalium facta prudenter & ad liquidum exploravit, haud facile fidem habet Livio quia in multis nimium credulo, Tacito quia conjectori nonnihil temerario, Salluſtio quòd aliquando præclara facinora per invidiam, Vel-*

leio quòd facta improba per adulationem dissimulet : sic exercituum Imperator, quid litteræ ferant, quid nuntient exploratores, quid rumores momenti habeant, num ab amicis ad cautelam, aut ab ipsis hostibus ad terrorem tacitè, vel apertè ad nimiam fiduciam, irrepserint, id palam expendit, atque ex variis cujusque sententiis, quid in re præsenti statuendum sit, pro sua sagacitate dijudicat. On remarque dans ce tableau des rapports justes, & les défauts des Historiens latins tracés avec précision.

Quand il veut montrer que l'éloquence n'est pas moins nécessaire au Général d'armée qu'à l'Orateur, après avoir cité l'exemple de Xenophon, de Mamercus Æmilius, de Camille, il ajoute : *Quid, si appellarem Alexandros, si Annibales, si Scipiones, si Cæsares, totque alios ductores Græcos, Romanosve aut Gallos, aut ex cæteris populis non paucos, nec minus ad dicendum &*

perſuadendum, quàm ad imperandum & pugnandum expeditos?

Enfin, de quelle adreſſe n'a pas beſoin le Guerrier pour prévenir ou pour éviter tous les dangers, qualité qui lui eſt commune avec le Philoſophe? On voit ici un parallèle magnifique entre Deſcartes & le Prince Eugène; nous ne pourrions que l'affoiblir, ſi nous n'en préſentions qu'une partie; il faut le lire entier dans l'Ouvrage. Nous en diſons autant de l'Eloge du Maréchal de Saxe: *Quem unum*, dit l'Orateur, *ſi litteratorum omnium ingeniis opponerem, de iis opinor, tam facile, quam de noſtris hoſtibus victoriam reportaret, cum eas pleraſque ingenii dotes, quas illi de ſe prædicant, mira quadam complexione comprehenderit.*

Dans la ſeconde Partie l'on prouve que l'eſprit du Militaire doit être cultivé, 1°. par la connoiſſance des arts propres de ſon état; 2°. par la connoiſſance de l'hiſtoire; 3°. par

la connoiſſance des eſprits, celle ſurtout du caractère des Généraux ennemis. Ces trois ſubdiviſions ſont développées d'une manière intéreſſante : une expoſition noble & rapide y eſt ſoutenue de raiſonnemens vifs & ſerrés : les principes deviennent plus frappans par l'application juſte qu'on en fait à divers évènemens de la guerre, ſiéges, batailles, victoires, défaites mêmes, anciennes ou modernes, & par un choix judicieux de grands exemples faits pour échauffer des ames ſuſceptibles d'émulation. Il eſt impoſſible de préſenter les beautés des différens genres qui étincellent dans cette ſeconde Partie ; il nous ſuffira d'indiquer le portrait des jeunes gens livrés à l'oiſiveté, l'Eloge du grand Condé, celui de Turenne, & le morceau qui a pour objet l'Ecole Militaire. Nous nous permettrons cependant de citer un endroit, où l'Auteur réfutant les objections de la jeuneſſe militaire s'exprime en ces termes ſur la ſcience

de la Marine : *Nam quæſo vos, forte contigerit, unum ex vobis al quem doctrinæ militaris rudem & in peritum, exercitui maritimo præpo cum auctoritate, poteritne ex ſyd rum aut ventorum obſervatione cla ſem, quæ fuerit in regiones ignot depulſa, inter ſcopulos ſalvam illæſam reducere; aut ventos, moa velis rectis, modò obliquis, moa tranſverſis, ad pugnæ, ad victoriæ aut etiam ad fugæ opportunitate captare & occupare, is qui nulla r nauticæ aut diſciplinæ navalis co nitione eruditus fuerit, nullis ma thematicarum artium ſtudiis ex cultus.*

Les morceaux de ce Diſcours que nous avons rapportés, montrent aſſez que la diction en eſt pure, élé gante, le ſtyle nombreux, coulant naturel : on y ſent une chaleur dou ce, une harmonie ſimple quoiqu ſavante, ſans cliquetis de mots ſans bruyantes antithèſes. Le pla nous paroît bien conçu, bien de

, bien ſuivi ; c'eſt par la lecture
l en faut juger, & l'on y recon-
tra une plume exercée en ce genre
un long uſage d'après l'étude des
is Ecrivains.

es Notes hiſtoriques & critiques
it ce Diſcours eſt accompagné,
vent intéreſſer, non-ſeulement
Gens de lettres, mais encore &
ticulièrement les Militaires. Ils
erront des détails ſur des objets
: l'Auteur n'avoit pu qu'indiquer,
une multitude d'anecdotes cu-
ıſes qui ſuppoſe une lecture im-
nſe. Une Table particulière des
ms cités dans la harangue latine,
t à portée de trouver & dans le
ſcours & dans les Notes tout ce
'on eſt curieux d'y voir. On trou-
a même dans cette liſte pluſieurs
ficiers de Marine qui ne ſont cités
dans la harangue, ni dans les
otes, avec des détails particuliers.
ous n'avons rien cité de la traduc-
n françoiſe de cette harangue : eſti-
able à bien des égards elle a dû

coûter à M. l'Abbé de la Moſeille. L'Auteur avoit le deſſein de publier un autre Diſcours latin pour prouver qu'il faut autant de courage dans la Littérature & au ſein des arts pacifiques, qu'aux Héros guerriers au milieu des dangers de la guerre. Le ſujet eſt curieux, & le Public verra ſans doute avec plaiſir de quelle manière il eſt traité.

Il ſçaura pareillement gré à l'Auteur d'avoir donné, dans ſa quatrième lettre, un morceau précieux & extrêmement rare de l'Abbé Gédoyn, de l'Académie Françoiſe & de celle des Belles-Lettres, ſous le titre de *Réflexions ſur le Goût.* Elles contiennent en général d'excellens principes préſentés d'une manière claire & lumineuſe, quoique l'application puiſſe ne pas paroître toujours bien juſte.

L'Auteur termine ſon Ouvrage en renvoyant à la Préface, à laquelle il faut en effet revenir, après la lecture, ſi l'on veut bien l'entendre.

Elle contient quelques réflexions sur le gouvernement de l'Ecole Militaire, & les éloges de plusieurs grands hommes de mer. Entre ceux-ci on fait remarquer MM. d'Orvilliers & Duchaffaud, & ce qu'on en dit est couronné par cette réflexion que nous ne devons pas omettre. « Tant » il est vrai qu'un seul homme qui a » pour inférieurs des Militaires intré» pides & habiles, dont il a gagné » les cœurs par ses bienfaits, & dont » il soutient la bravoure par de nou» velles récompenses, bien moins » jaloux de paroître leur maître, que » leur ami ou leur père, est capable » de rendre inutiles les assemblées & » les délibérations, les suffrages & » les projets, les menaces & les co» lères de nos ennemis, divisés en» tr'eux presqu'autant que nous som» mes unis entre nous. »

L'Auteur dit en finissant qu'il est menacé d'une réponse foudroyante à ses premières *Observations* sur le *Dictionnaire* des trois siècles. Son

parti eſt pris : il avouera ſes torts, ſi les reproches ſont juſtes ; s'il ne les a pas mérités, ou ſi les fautes qu'on cenſurera ſont légères, ou plus imaginaires que réelles, il gardera le ſilence, ou s'il le rompt, ce ſera *ſans laiſſer échapper aucun trait de mauvaiſe humeur*. Pour écarter de lui le tonnerre, il ſe propoſe de l'*électriſer par la modération ou par le mépris*. Il fera certainement très-bien de ſoutenir conſtamment le caractère d'*Obſervateur impartial*, qui exige une ame ferme & tranquille, amie du vrai & de l'honnêteté, que ni les injures, ni les mouvemens de l'amour-propre ne ſont capables d'ébranler. On ne ſera jamais aſſez peu équitable pour nier que les *Obſervations*, dont nous venons de donner une légère exquiſſe, l'approchent du but unique où il tend ; celui de former le jugement & de perfectionner le goût de la jeuneſſe.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

LETTRE

*LETTRE de M. de S. Auban, Maréchal de Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, &c. à M. de * * *.*

J'AI l'honneur de vous remercier, Monſieur, de la communiquation que vous avez bien voulu me donner, de la lettre imprimée & publique ; qui a pour titre : *Lettre à un Partiſan de l'ordre profond & de l'ordre mince, combinés pour faire le meilleur ordre poſſible ; à Genève, & ſe trouve à Paris.* Je vous prierai d'abord de vouloir m'expliquer, *ſi c'eſt le Partiſan de l'ordre profond & de l'ordre mince*, qui promet le meilleur ordre *poſſible*, ou ſi c'eſt l'Auteur de la Lettre ; ſi vous vous êtes donné la peine de la lire juſques au bout, vous aurez très-certainement jugé que ce ne peut être l'Auteur de cette Lettre, puiſque dans tout ce qui y eſt dit, il n'eſt pas parlé de ce *meilleur ordre poſſible*, & que l'Auteur n'y diſcute.

aucun des grands objets de tactique; toute sa Lettre ne contient qu'une collection des idées sur l'artillerie, misses en avant, données & répétées par M. Trônçon du Coudray, dont l'Auteur de la Lettre, dans le cours de son Ouvrage, s'annonce être l'Imitateur, ainsi que de M. de Guibert, & il se félicitera toujours, dit-il, *d'avoir eu dans ses idées de la conformité avec celles de M. de Guibert.*

L'Auteur de la Lettre, dit dans un postcriptum, page 50, *que comme il la finissoit; il a entendu parler de l'Ouvrage de M. de Guibert*, oubliant que, page 23, il a parlé de cet Ouvrage, & s'est ainsi énoncé: *deux choses également fausses & dont M. de Guibert démontre l'impossibilité dans son excellente Défense du Système de guerre moderne; il démontre la propension naturelle, &c.* contradiction palpable dans laquelle cet Auteur se trouve avec lui-même; je ne me suis occupé, Monsieur, de la tactique que relativement à l'exécu-

tion de l'artillerie à la guerre; vous en avez fait une étude très-particulière & avec le plus grand ſuccès, tant pour la théorie que pour la pratique, & vous jouiſſez dès-à-préſent, tant en France que chez l'étranger, de la réputation qui vous eſt dû, & vous devez être bien aſſuré que vos écrits paſſeront à la poſtérité avec les éloges qu'ils méritent à tous égards; lorſque le maſque tombera & que l'illuſion cédant à la vérité, la juſtice vous ſera rendue; je deſire ſeulement que ce ne ſoit pas à nos dépens que l'on ſoit forcé de revenir à vos principes & à vos maximes.

Je vais vous entretenir un inſtant, de la lettre dont il eſt queſtion; ſon Auteur dit & répète qu'il *ne tient à aucun parti;* il attaque cependant très-ouvertement & très-directement M. de Menil Durand, & ſe range ſans héſiter ſous les drapeaux de M. de Guibert; il n'eſt queſtion dans cette lettre que des effets de l'artil-

lerie ; il avance des faits dont il prétend *démontrer l'exiſtence* ; vous allez juger ſi ces prétendues démonſtrations ne peuvent pas être ſolidement contredites.

Il dit, page 2, que les Partiſans de l'ancienne artillerie *n'attribuent des effets meurtriers au canon qu'à* 300 *toiſes, tandis que les autres l'établiſſent à* 600 ; *il ajoute qu'il eſt clair que leurs réſultats reſpectifs ne prouvent rien* ; ceci eſt exactement copié page 199, 200 & ſuivantes du premier volume du Livre de M. de Guibert qui a pour titre : *Défenſe du Syſtême de guerre moderne.*

On a démontré avec évidence dans le Journal des Sçavans, mois de Juin 1779, les erreurs dans leſquelles eſt tombé M. de Guibert ſur cet objet ; on ne pourroit oppoſer que les mêmes raiſons à l'Auteur de la Lettre ; ce dernier ne diffère de M. de Guibert qu'en ce qu'il donne beaucoup plus d'éloges à tous les changemens faits dans l'artillerie, &

plus particulièrement *sur la célérité*, qu'il dit que l'on a portée *dans le tir des bouches à feu ;* ces assertions qui avoient été précédemment mises en avant par M. Tronçon du Coudray, ont été si solidement détruites & anéanties que ce seroit perdre du tems que de les répéter ; elles sont imprimées & publiques ; il est bien étonnant que l'Auteur de la Lettre qui s'annonce *pour n'avoir point de parti*, se déclare aussi directement en faveur du nouveau système d'artillerie sans dire un mot de ce qui lui a été opposé.

Il dit à la fin de la même 2.e page, *que la perfection qu'a reçue l'artillerie est inconteſtable, & c'est d'après ce fait constant qu'il en calcule les effets ;* cette perfection d'artillerie est au contraire regardée comme une imperfection & un changement très-nuisibles au service du Roi, par MM. de Valliere, du Pujet & moi, dont les écrits sont publics ; on peut les consulter ainsi que les artilleurs

célèbres tant françois qu'étrangers, avant d'asseoir son jugement; il dit, page 3e., *que les armes à feu d'àpréſent lancent les bales & les boulets par une parabole fort approchante de l'horizontale.*

Si l'Auteur anonime de la Lettre, qui ne me paroît pas avoir des connoissances bien étendues de la théorie & de la pratique, avoit examiné & suivi avec la plus légère attention, les expériences journallières des écoles d'artillerie, il auroit vû l'absurdité d'une pareille assertion, il auroit vû, dis-je, que le tir des pièces *d'à-préſent*, est de projection très-parabolique, & que si l'on veut *lancer* des boulets, à la distance où les portoient sous des degrés plus bas les pièces de l'ordonnance de 1732, on est obligé de donner aux pièces *d'à-préſent* une si grande élévation au-dessus de l'horizon que la courbe parabolique que décrivent les boulets est si élevée qu'ils s'entèrrent & s'enfoncent au seul point où ils ter-

minent leur chûte, ce qui prive des feux rasans & de toute espèce de ricochets; si cet élève de M. Tronçon du Coudray, s'étoit donné la peine de lire ce qui est inséré dans le Journal Enciclopédique du premier Août 1778, relativement à ce qui a été publiquement observé & reconnu à l'Ecole d'artillerie de pratique à Douay, il auroit vû que tout ce qu'il a avancé sur cet objet est directement opposé aux principes de la phisique, de la méchanique & de la balistique.

L'Auteur dit, page 9, *que M. de Valliere a consigné dans tous ses Ouvrages que la portée des pièces de canon n'est pas meurtrière au delà de* 300 *toises.* M. de Valliere a consigné dans ses Ouvrages; MM. du Pujet, d'autres & moi avons consigné dans les nôtres, une vérité constante, confirmée par l'expérience & avouée par M. de Gribauval, qui dit dans un de ses Mémoires présentés aux Maréchaux de France, assem-

blés en comité par ordre du feu Roi; Mémoire qui eſt inſéré dans une collection qui ſe vend à Paris, il s'y énonce ainſi: il dit *qu'avec la pièce de 12 nouvelle, on ne commence à canoner la ligne ennemie avec profit que lorſqu'on eſt à 300 toiſes, & que de tirer à de plus grandes diſtances, ce ſeroit conſommer la plus grande partie des munitions en pure perte & en trop grandes portées;* on peut d'autant plus compter ſur la vérité & la réalité de cette maxime donnée par M. de Gribauval, qu'il eſt publiquement connu que cet Officier général n'eſt pas actuellement favorable aux pièces de canon de l'ordonnance de 1732, qu'il appelle *de l'ancienne artillerie;* page 15, l'Auteur donne pour *conſtans les effets des cartouches, d'après les expériences de Strasbourg, à 300 toiſes pour la pièce de 12 de bataille, & à proportion pour celle de 8 & de 4; il dit que ce n'eſt point une opinion, que tout le monde peut ſe ſervir de*

ſes réſultats pour fonder ſes principes.

Si l'Auteur de la Lettre avoit mis de l'exactitude dans ſes recherches, il auroit ſçu que les nouveaux inſtituteurs de l'artillerie ont très-poſitivement avancé dans leurs écrits publiés & imprimés ; que d'après leurs expériences de Strasbourg, *on pouvoit avec ſuccès faire uſage des cartouches à 400 toiſes pour la pièce de bataille de 12, à 360 pour la pièce de 8, & à 300 pour la pièce de 4.* On demandera à cet Auteur pourquoi il retranche 100 toiſes aux portées déterminées par les nouveaux inſtituteurs, car 100 toiſes de plus ou de moins dans la pratique à la guerre ne ſont pas à négliger.

On lui demandera auſſi pourquoi il n'a fait aucune mention des épreuves publiques qui ont été faites à Douay l'été de 1775 ; épreuves où l'on a vu que quelques moyens que l'on ait employés, les pièces de bataille *n'ont pu porter utilement* leurs

cartouches qu'à 80 toiſes, & la pièce de 12 à 90, ou à 100 au plus; c'étoit cependant M. de Gribauval qui préſidoit & dirigeoit ces épreuves; M. Tronçon du Coudray y étoit préſent; l'Auteur de la Lettre n'a pu ignorer un fait auſſi public; on demandera encore à cet Auteur, qui s'annonce *avoir la bonne foi d'un homme ſans parti*, pourquoi il n'a fait aucune mention de la maxime donnée par M. de Gribauval ſur l'exécution de la pièce à la ſuédoiſe; cet Officier général preſcrit *de ne tirer à cartouches avec la pièce à la ſuédoiſe que lorſqu'on eſt à 60 ou à 80 toiſes de l'ennemi.* L'Auteur anonyme de la Lettre ne peut ignorer que la pièce de 4 de bataille eſt de la même longueur & de la même configuration d'ame que la pièce à la ſuédoiſe, & que par conſéquent l'une & l'autre doivent produire les mêmes effets; pourquoi donc garder le ſilence ſur des faits auſſi importans à l'objet dont il eſt queſtion?

Il dit, page 19, *que c'eſt ſur une baze ſtable qu'il établit l'effet des cartouches.* Vous avez vu, Monſieur, qu'il n'y a rien de moins ſolide que les bazes & les principes ſur leſquels il établit les calculs par leſquels il promet donner, en combinant l'ordre profond & l'ordre mince, *le meilleur ordre poſſible.* Je ne vois pas qu'il ait tenu ce qu'il a promis ; & je penſe qu'il ſeroit dangereux d'adopter ſes principes, qui ne ſont au fond que ceux de M. Tronçon du Coudray qu'il a pris pour modèle.

Les inſtituteurs, les protecteurs & les partiſans de la nouvelle artillerie, ayant vu que les épreuves qu'ils avoient faites à Strasbourg, en 1764, étoient ſolidement attaquées, & n'étoient pas regardées comme exemptes de partialité ont cru impoſer le ſilence qu'ils deſiroient qui fût obſervé, en faiſant publier, par des écrits imprimés en 1774, qu'ils demandoient de nouvelles épreuves ; c'eſt ainſi qu'ils s'exprimoient dans

leur livre : *ceux*, disent-ils, *qui cherchent la vérité de bonne foi, demanderont avec nous ces épreuves ; ceux qui la craignent chercheront à les éloigner.* Aussi-tôt que j'eus connoissance de cette proposition, je rendis publique l'acceptation que je faisois de ce défi, & à des conditions qui ne pouvoient qu'être avantageuses à mes contradicteurs, puisque je leur offrois de consigner dans un dépôt public, & préliminairement aux épreuves, une somme de 80000 livres, & plus s'ils l'exigeoient ; bien entendu qu'ils en useroient de même, & que ce seroit sur le dépôt fait par les partisans des pièces qui aux épreuves auroient eu l'infériorité, que seroient pris les frais de ces épreuves ; j'allois même beaucoup plus loin, puisque dans le cas où il y auroit de l'excédent à la somme déposée, je consentois qu'il appartînt aux partisans des pièces qui auroient eu la supériorité ; & *dans le cas encore* où le Gouverne-

ment voudroit ſe charger de la dépenſe de ces épreuves, je leur offrois en pari la même ſomme; ils ſont encore à répondre à un argument auſſi poſitif & auſſi concluant, & qui eſt public depuis cinq ans. Pour en juger, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur la page 193 & ſuivantes *des Mémoires ſur les nouveaux Syſtêmes d'Artillerie.*

Je vous avoue avec franchiſe que je n'ai rien trouvé de neuf ni de concluant dans la Lettre imprimée que vous avez bien voulu me communiquer; j'y ai cherché, ſans pouvoir le trouver, *ce meilleur ordre poſſible*, que l'Auteur annonce dans le début de ſa Lettre; j'y ai vu une foule de répétitions de ce qu'avoit dit M. Tronçon du Coudray, dont on connoit les contradictions & les aſſertions hazardées.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les ſentimens que je vous ai voués, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

ESSAI sur la Pyrométrie & l'Aréométrie, & sur les Mesures physiques en général. Par *J. A. de Luc*, Membre de la Société Royale, &c. A Londres, chez Nichols. 1779. en anglois & en françois. 136pag. *in*-4°.

CE nouveau Mémoire de M. de Luc peut être considéré comme une suite de son excellent Ouvrage sur les thermomètres & les baromètres. Il est destiné à faire partie des *Transactions Philosophiques* de la Société Royale de Londres. En conséquence il a été traduit en anglois, mais l'on a conservé le texte original en françois, suivant l'usage adopté actuellement par cette sçavante Compagnie pour tous les Ouvrages qui lui parviennent dans une langue étrangère.

L'Auteur ayant imaginé le premier un hygromètre comparable, *dont la monture* étoit de verre, vou-

lut détruire l'effet de la dilatation en y appoſant une lame de laiton ; il falloit commencer par déterminer le rapport de leurs dilatations. Voici le principe de la méthode qu'il a employée pour cet effet : ſuppoſons qu'on prenne deux branches de même matière, ou de matières également dilatables par la chaleur, & que, les poſant l'une ſur l'autre, on les lie enſemble par un de leurs bouts ; ſi on les ſuſpend ſolidement par le bout oppoſé de l'une des branches ſeulement, & qu'on marque un point ſur la branche libre vis-à-vis du point de ſuſpenſion de l'autre, ces deux points reſteront également immobiles, quelle que ſoit la chaleur qui affecte les deux branches, dès que ce ſera également : car l'allongement vers le bas dans la branche fixe, ſera compenſée par l'allongement vers le haut dans la branche libre ; & par conſéquent le point marqué ſur celle-ci, reſtera toujours exactement *à la même* hauteur, c'eſt-

à-dire vis-à-vis du point de ſuſpenſion de l'autre ; alors les expanſibilités ſeront égales ; mais ſi elles ſont différentes, le point immobile de la branche libre ne ſera plus vis-à-vis du point de ſuſpenſion de l'autre ; on peut avec un microſcope pointer plus haut ou plus bas dans le tems qu'on échauffe les deux branches avec de l'eau chaude, & trouver ainſi le point immobile par compenſation. Telle eſt la nouvelle eſpèce de pyromètre imaginée par M. de Luc.

En donnant la deſcription de ſa machine, il rapporte les réflexions que ſes expériences lui ont fait faire : 1°. lorſque la chaleur, après avoir varié, revient au même point ſur le thermomètre de mercure, le thermomètre métallique n'y revient pas toujours exactement, & la marche des irrégularités eſt celle-ci : en été le thermomètre métallique gagne de plus en plus ſur l'autre, c'eſt-à-dire, que dans ſes variations il con-

ſerve toujours quelque petite partie de l'allongement, qui fait alors ſon état ordinaire ; en hiver, il devient un peu trop court.

2°. En employant le métal de cloche & le verre dont les dilatations ſont comme 7 eſt à 3, on pourroit faire pour les pendules des verges de compenſation qui n'auroient que 5 branches au lieu de 9.

3°. Lorſque M. de Luc portoit tout-à-coup la chaleur de ſon eau de 10 degrés à 70, (l'eau bouillante eſt à 80) il lui falloit moins de longueur de laiton pour compenſer la dilatation de verre que lorſqu'il ſe bornoit à 40 degrés. On remarque ce phénomène dans les thermomètres correcteurs des montres ; ce qui y cauſe des irrégularités croiſſantes.

4°. Les dilatations du laiton & du verre ſont comme 21 eſt à 10 entre 10 & 40 degrés du thermomètre, & à-peu-près comme 23 à 10 quand on va de 0 à 80.

5°. L'expanſibilité de l'air par la

chaleur varie beaucoup ſuivant qu'il eſt plus ou moins humide, & l'Auteur conjecture que c'eſt pour cela que M. le Chevalier Shuckburgh a trouvé la correction des hauteurs déterminées par le moyen du baromètre, différentes de celles de M. de Luc au même degré de chaleur.

6°. Le verre eſt non-ſeulement une des matières les moins dilatables, mais c'eſt encore celui qui eſt le plus propre à ſervir de terme de comparaiſon dans les expériences ſur la dilatabilité, parce qu'il revient toujours exactement au même point lorſque la chaleur eſt la même.

7°. En refroidiſſant l'eau depuis 70 juſqu'à 10 degrés du thermomètre les rapports des condenſations de l'air qui devroient être égales pour chaque dixaine, diminuoient depuis 31 parties juſqu'à 19 pour le même intervale de dix degrés.

8°. Il eſt plus ſûr de verſer de l'eau froide dans de l'eau chaude, que de l'eau chaude dans de l'eau

froide, pour arriver à un certain degré de température, parce que la chaleur ſe portant toujours en haut, le mêlange ſe fait plus difficilement.

M. de Luc, dans la ſeconde partie de ſon Mémoire, donne des remarques ſur les meſures phyſiques pour en faire voir l'incertitude, & il donne des moyens pratiques d'approximation pour fixer les rapports des co-effets des mêmes cauſes. On y voit, par exemple, qu'un thermomètre de mercure & un autre fait avec de l'eſprit-de vin qui brûle la poudre, lorſqu'ils ſont d'accord à la glace & à l'eau bouillante, diffèrent de 3 degrés & demi au quart de l'intervalle; car, quand le mercure marque 20 degrés, l'eſprit de-vin n'en marque que 16 & demi, tandis que l'eau n'en marqueroit que 4. Mais ces différences deviennent très-petites lorſque l'on prend des intervales moins éloignées pour faire coincider les thermomètres. L'Auteur tire de-là une méthode

pour conſtruire un aréomètre comparable, & dont l'échelle puiſſe être de parties égales quoique les degrés de ſpirituoſité des liqueurs ne ſuivent pas ceux des peſanteurs ſpécifiques ; il indique le moyen de tenir compte de la dilatation dans les expériences de l'aréomètre ; cela eſt ſurtout néceſſaire quand on veut meſurer la ſalure de l'eau, parce qu'il y a plus de différence dans la marche des effets de la chaleur, entre les eaux différemment ſalées qu'entre les eaux différemment ſpiritueuſes. Ainſi M. de Luc trouve dans un ſeul cas trois effets phyſiques dont les effets ne ſont pas proportionnels à ceux de leur cauſe réunis même ſous l'apparence d'un ſeul, ſavoir, l'enfoncement différent de l'aréomètre. D'abord il ne s'enfoncera pas toujours dans les liqueurs de différentes denſités en général, proportionnellement à ces denſités, à cauſe de ſes propres changemens de volume par la chaleur & de l'irrégularité poſſi-

ble de ſon tube. Enſuite il ne s'enfoncera pas proportionellement aux changemens de température de la liqueur, parce que les changemens de denſité de celle-ci ne ſuivront pas la même loi que les changemens de température. M. de Luc avoit déjà indiqué ces deux cauſes d'erreur, mais il en a découvert une troiſième: l'aréomètre ne s'enfoncera pas exactement en raiſon inverſe des quantités de flegme, parce que la peſanteur ſpécifique de la liqueur ne ſuit pas le rapport de ces quantités; elle a une marche croiſſante.

C'eſt ainſi que les Phyſiciens les plus ſcrupuleux ſe ſont mépris ſur le rapport des effets ſimultanés d'une même cauſe; mais M. de Luc tire encore de ſes obſervations une concluſion bien importante. Il ne faut pas, dit-il, chercher le pouvoir du thermomètre correcteur des montres, inventé par M. Harriſſon, en l'éprouvant dans la température d'une congelation artificielle d'une étuve; car

c'eſt le moyen de lui ôter une grande partie de cet effet correcteur, dans le cas où il eſt le plus néceſſaire, puiſque c'eſt y accumuler les écarts de deux co-effets probablement très-peu proportionnels, ſavoir, les changemens de force élaſtique d'un reſſort ſpiral, combinés avec toutes les autres altérations que produit la chaleur dans une montre, & les différentes courbures qu'éprouve une lame compoſée de deux métaux différemment dilatables par la chaleur. Il en ſera de même des dilatations de deux matières pour le pendule, des dilatations de l'air dans l'atmoſphère relativement à la marche du thermomètre lorſqu'il ſera queſtion de déterminer les hauteurs des montagnes & les cariations des réfractions aſtronomiques. Ainſi M. de Luc combinant des expériences faites avec la plus grande ſagacité, en tire des conſéquences importantes dans les arts les plus intéreſſans & dans les ſciences même qui ſem-

bloient être les plus éloignées de ſon objet. Nous n'avons pu donner dans cet Extrait qu'une légère indication des faits qu'il a découverts & conſtatés, & des procédés ingénieux par leſquels il a varié ſes expériences pour découvrir de nouveaux rapports; mais il nous ſemble qu'il n'y a point actuellement de Phyſicien qui ait ce talent rare & précieux pour la Phyſique au même degré que M. de Luc. Nous attendons avec impatience un grand Mémoire ſur les Réfractions aſtronomiques & ſur ſes variations, qui doit paroître dans un autre volume des *Tranſactions Philoſophiques*.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

HISTOIRE de l'Aſtronomie moderne, depuis la fondation de l'Ecole d'Alexandrie juſqu'à l'époque de 1730. Par M. *Bailly*, Garde des Tableaux du Roi, de l'Académie des Sciences, de l'Inſtitut de Bologne & de l'Académie de Stockolm. 2 volumes *in*-4°. A Paris, chez les Frères Debure, quai des Auſtins, près la rue Pavée. 1779.

SECOND EXTRAIT.

NOUS avons rendu compte, dans notre Journal de Juin, du premier volume de cette hiſtoire de l'Aſtronomie, qui commençoit à Hipparque & finiſſoit à Tycho. Le ſecond volume commence aux découvertes de Kepler & conduit l'Aſtronomie juſqu'à l'année 1730. Les Anciens, dit M. Bailly, tendoient toujours vers la ſimplicité pour l'explication des phénomènes; mai

mais le privilége des grands hommes eſt de changer les idées reçues & d'annoncer des vérités qui répandent leur influence ſur le reſte des ſiècles. A ces deux titres Kepler mérite d'être regardé comme l'un des plus grands hommes qui ait paru ſur la terre. Hipparque, Ptolémée, Albategnius, Copernic, Tycho lui-même, ont pu n'avoir aucun avantage ſur les premiers fondateurs de l'Aſtronomie, dont quelques travaux nous reſtent dans les tables des Perſes, des Indiens & des Siamois, comme dans les belles périodes de l'Aſtronomie ancienne. Kepler, par l'aſcendant de ſon génie, commence notre ſupériorité; il a détruit l'édifice des Anciens pour en fonder un plus ſtable & plus élevé. Il eſt le véritable fondateur de l'Aſtronomie moderne, & c'eſt un préſent que la Germanie a fait à l'Europe.

Après avoir donné un abrégé de la vie de Kepler, de ſes travaux, de ſes conjectures, de ſes découvertes,

même de ſes erreurs, M. Bailly traite toutes les queſtions que l'on agitoit au commencement du 17e. ſiècle, telle que la pluralité des mondes; ce ne fut que lorſque les téleſcopes furent inventés que Kepler convint que toutes les étoiles étoient comme des ſoleils & les planètes des globes ſemblables à la terre. Kepler avoit à-la-fois le génie, l'érudition, la géométrie & la métaphyſique: avec tant de moyens, on n'eſt pas étonné de lui voir faire un ſi grand nombre de découvertes. Il eut même l'idée de l'attraction que Newton a ſi bien connue & ſi bien calculée.

Dans le ſecond Livre, l'Auteur examine les découvertes de Galilée. Il étoit fils de Vincent Galilée, & naquit à Piſe en 1564: c'étoit le génie qu'attendoit la ſcience du mouvement: il en poſa les fondemens, & en connut les premières vérités; & ſi Newton eſt le créateur d'une théorie ſublime, nous ne devons pas oublier, en conſidérant ce grand édi-

face, que la première pierre fut placée par Galilée; Kepler & Galilée furent ſes précurſeurs. Si Newton les eût précédés, il auroit été obligé de commencer par ce qu'ils ont fait, & il n'eût pas été juſqu'au terme où nous l'avons vu, puiſque les grandes forces ſont limitées comme les petites.

Deſtructeur des anciennes erreurs, qui fondoient le ſavoir des Méchaniciens de ſon tems, deſtiné à ſe faire des ennemis par des vérités, Galilée ſouleva les partiſans d'Ariſtote; il bannit la diſtinction ridicule des corps peſans & des corps légers; il fit voir, par une expérience fait en grand & en public, que les corps de peſanteur inégale tomboient de la même hauteur, avec la même vîteſſe & à-peu-près dans le même tems, abſtraction faite de la réſiſtance de l'air. Bientôt il reconnut la loi d'accélération, celle du pendule. La découverte des lunettes d'approche, en 1609, lui fit connoître les

montagnes de la lune, la multitude des étoiles, les ſatellites de Jupiter, les phaſes de Vénus & même les taches du ſoleil, quoique le Père Schèiner lui diſpute cette dernière découverte.

Galilée avoit embraſſé le ſyſtême de Copernic; ce ſyſtême, né en Allemagne, y avoit eu ſes premiers partiſans. Mœſtlin, jeune & voyageant en Italie, y fit un diſcours public, où il ſoutint le mouvement de la terre; il convainquit Galilée, & il acquit à Copernic le plus zélé de ſes défenſeurs & le martyr de ſa cauſe. Galilée avoit aſſez de philoſophie pour ſentir toute la vraiſemblance de ce ſyſtême; quand il découvrit les lunes dont Jupiter eſt environné, & que Jupiter entraîne dans ſa marche, il conçut que la terre pouvoit également marcher dans l'eſpace, accompagnée de ſon ſatellite. Quand il vit, ſurtout à l'aide du téleſcope, les phaſes de *Vénus* annoncées par le génie de

Copernic, il conçut que ce ſyſtême étoit une vérité qu'il falloit enſeigner & défendre. Il fut dénoncé à l'Inquiſition, & le Cardinal Bellarmin lui fit promettre de ne plus ſoutenir ce ſyſtême de vive voix ni par écrit. Mais Galilée avoit promis plus qu'il ne pouvoit tenir. Il développa encore le ſyſtême de Copernic dans ſes Dialogues, & il fut condamné, en 1633, par l'Inquiſition, empriſonné & obligé de faire abjuration. C'eſt un ſingulier ſpectacle, dit M. B. que celui de voir un vieillard couvert de cheveux blanchis par l'étude, par ſes veilles, par ſes bienfaits envers les hommes, à genoux devant un livre le plus reſpectable, abjurant la vérité aux yeux de l'Italie qu'il avoit éclairée, malgré le témoignage de ſa propre conſcience, & contre la nature entière qui manifeſte cette vérité.

Le 3e. Livre contient l'hiſtoire des Aſtronomes qui ont vécu vers le même tems. Le Père Scheiner qui,

le premier obſerva aſſidument & calcula avec ſagacité & avec exactitude le mouvement des taches du ſoleil. Gaſſendi, qui fit un grand nombre d'obſervations utiles, & vit entre autres, le premier, un paſſage de Mercure ſur le ſoleil en 1631. Vendelinus, qui détermina la diſtance du ſoleil & la variation de l'obliquité de l'écliptique. Riccioli, qui fit d'immenſes Ouvrages que l'on lit encore avec utilité & que M. Bailly compare à ceux de Ptolemée. Morin, qui expliqua la manière de trouver les longitudes en mer par le moyen de la lune preſque de la même manière qu'on l'emploie actuellement. Deſcartes, qui entreprit d'expliquer la machine du monde & de lier les mouvemens de la terre aux grands mouvemens du ciel; il perfectionna l'Optique & la Géométrie, & du moins par-là contribua au bien de l'Aſtronomie. Les grandes vues de Deſcartes furent une occaſion de progrès & une ſource de lumière.

On se livra de toutes parts à l'observation & à l'expérience, soit qu'on eût senti que les faits avoient manqué à Descartes, & qu'il pouvoit s'être perdu en voguant sur une mer trop peu connue, soit que le besoin commande toujours, & que dans certains tems les esprits se portent d'eux-mêmes vers les connoissances alors nécessaires. Les observatoires s'élevèrent dans l'Europe; le télescope dirigé par Galilée, avoit ouvert le livre du ciel; tout le monde s'empressa d'y lire. Bouillaud observoit à Paris dès 1633. Hévélius à Dantzic en 1641. La tour de Coppenhague fut achevée en 1656. Abdias Trew, en 1657, construisit à Altorf un Observatoire meublé de grands instrumens.

Hévélius, né à Dantzic en 1611, suivit la même route que Tycho, & par le nombre d'observations, & par la multitude des recherches. Ses Ouvrages forment plusieurs volumes *in folio*, & ses observations

ſont encore de la plus grande reſſource aux Aſtronomes. Vers le même tems parut Huygens : la découverte des ſatellites de Saturne, la véritable forme de ſon anneau, l'application du pendule aux horloges doivent l'immortaliſer dans l'hiſtoire de l'Aſtronomie. On peut y ajouter la théorie des forces centrifuges qui, réunies avec les loix de Kepler, dûrent faire trouver à Newton, la loi de l'attraction.

On voit dans le 6e. Livre l'établiſſement des Académies d'Angleterre & de France. Autrefois l'Académie étoit le lieu où Platon inſtruiſoit ſes diſciples : nous nous aſſemblons encore ſous les auſpices de ce Philoſophe ; & ce nom, tranſmis à nos ſociétés modernes, annonce que la Philoſophie doit être l'eſprit de ces aſſemblées. La première, la plus ancienne Académie fut établie par Charlemagne & par le conſeil d'Alcuin. Ce n'étoit qu'une ſociété d'érudition ; la Philoſophie ne s'y

montroit pas : elle parut d'abord à Paris, dans des ſociétés particulières ; Gaſſendi, Deſcartes, Roberval, les Paſcals père & fils, ſe réuniſſoient chez le Père Merſenne ; on y traitoit des ſciences ; on y propoſoit des queſtions pour hâter leurs progrès. Ces aſſemblées ſe tinrent enſuite chez M. de Montmort & chez M. Thévenot. M. de Fontenelle raconte que des Gentilhommes anglois voyageant en France, après avoir goûté l'utilité de ces aſſemblées, en emportèrent l'eſprit dans leur patrie. On trouve dans l'un des Ouvrages du Chancelier Bacon, le récit d'une aſſemblée tenue en France & qui reſſembloit beaucoup à celle de nos Académies. La tirannie de Cromwel, qui allarmoit les eſprits tranquilles, occaſionna la retraite & les aſſemblées de quelques Sçavans à Oxford. Bientôt elles donnèrent naiſſance à la Société Royale de Londres, dont les Mémoires commencèrent en 1665. L'Académie

des Sciences de Paris fut établie en 1666 : mais l'Académie Françoiſe avoit commencé longtems auparavant. Les Aſtronomes de Paris, étoient alors Roberval, Auzout, Picard; Louis XIV attira Ramer, Huigens & Caſſini. Ce fut alors que l'Aſtronomie prit une nouvelle face, qu'on imagina de nouveaux inſtrumens & qu'on épuiſa tous les genres d'obſervations.

Le bâtiment de l'Obſervaroire eſt un monument plutôt de grandeur que d'utilité. L'Aſtronomie n'a pas beſoin de ce luxe; mais il eſt utile en ce qu'il marque l'attention & l'encouragement des Rois. Il ne faut à l'Aſtronomie qu'une tour ronde, aſſez élevée pour découvrir le contour entier de l'horizon, aſſez ſpacieuſe pour y placer, pour y faire mouvoir ſans gêne, les inſtrumens néceſſaires On couvre une pareille tour d'un toît conique & mobile; il ſuffit d'y pratiquer une ouverture *longitudinale*; le toît tournant, con-

duit cette ouverture du côté où l'on veut obſerver. Ici M. Bailly décrit un Obſervatoire dans toutes ſes parties, ainſi que les devoirs & les fatigues d'un Obſervateur; & il en profite pour déplorer la perte d'un des plus célèbres & des plus infatigables qu'il y ait eu, M. de la Caille ſon maître & ſon ami, mort à l'âge de 48 ans par l'excès de ſon zèle pour les obſervations. Cette partie de l'Ouvrage de M. B., préſente un tableau ſimple & élémentaire de la marche de l'Aſtronomie, le meilleur traité d'une ſcience eſt celui qui la fait naître de l'hiſtoire même des progrès de l'eſprit humain.

Le 8e. Livre eſt conſacré tout entier à Jean Dominique Caſſini. Ses premiers travaux eurent pour objet les comètes; mais ſes idées purement aſtronomiques ne le conduiſirent point juſqu'à trouver la nature de leurs mouvemens. La méridienne de Bologne lui donna le moyen de conſtruire de nouvelles tables du ſo-

leil. La théorie des ſatellites de Jupiter l'occupa longtems & d'une manière infiniment utile pour l'Aſtronomie. Les taches de Jupiter & de Mars lui firent connoître la rotation de ces planètes. L'applatiſſement de Jupiter qu'il obſerva fut une premiere indication de l'applatiſſenent de la terre. Bientôt Picard en entreprit la meſure & y parvint avec la plus grande exactitude. On propoſa de prolonger la méridienne de Paris, dans toute l'étendue de la France. Richer alla en Amérique, pour déterminer les réfractions, l'obliquité de l'écliptique, la parallaxe du ſoleil & la longueur du pendule, donna une indication poſitive de l'applatiſſement de la terre. L'inégalité des diamètres de la lune fit connoître celle de ſes diſtances à la terre. Caſſini détermina les mouvemens des ſatellites de Saturne. Il apperçut la lumière zodiacale qui forme comme une atmoſphère autour du ſoleil. Roëmer trouva la propagation ſuc-

ceſſive de la lumière. Enfin, toutes les parties de l'Aſtronomie furent perfectionnées par ces premiers Académiciens. On n'a point ceſſé depuis ce tems-là de s'en occuper avec le même zèle. Les regiſtres de l'obſervatoire de Paris renferment un dépôt précieux d'obſervations, continuées ſans interruption depuis 1666, juſqu'aujourdhui. On n'en trouve qu'un petit nombre dans les Mémoires de l'Académie. M. le Monnier a publié dans un volume les obſervations faites depuis 1666, juſqu'en 1685. M. Caſſini le fils, qui mérite de porter ce nom, a entrepris un travail auſſi utile qu'il eſt immenſe; c'eſt de publier la totalité de ces obſervations, d'en calculer le plus grand nombre, & d'en diſcuter les réſultats.

Dans le même tems Flamſteed entreprenoit en Angleterre un Cours d'obſervations ſous la protection & avec les encouragemens de Charles Second. Halley alla à l'Iſle S. Hélène

pour observer les étoiles australes en 1677; mais à peine en détermina-t-il 350; & M. l'Abbé de la Caille, en 1761, en a observé près de 10000, secondé par la beauté du ciel au Cap de Bonne-Espérance. Le Docteur Hook montra des vues de physique & d'astronomie qui annonçoient un homme de génie; mais ce qui lui fait le plus d'honneur, ce sont ses idées sur la cause des mouvemens célestes & sur cette espèce de force attractive que Newton développa.

Enfin, dans le douzième Livre il est question de Newton, c'est-à-dire, d'un nouvel ordre de découvertes, d'une nouvelle astronomie, c'est la science des causes ou l'astronomie physique. M. Bailly trace l'histoire & la route de ses découvertes; c'est-à-dire du calcul infinitésimal & de l'attraction universelle : il n'oublie pas les preuves de l'attraction, & il rapporte à ce sujet une expérience *récente* faite par un habile Chimiste,

M. de Morveau, Avocat-Général au Parlement de Dijon. Si l'on met en équilibre une balance portant à l'un de ſes bras un morceau de glace, taillé en rond, de deux pouces & demi de diamètre, ſuſpendu dans une poſition horizontale; ſi l'on fait enſuite deſcendre cette glace juſqu'à ce qu'elle touche la ſurface du mercure placé au-deſſous dans un vaſe, il faudra ajouter dans le baſſin qui fait équilibre neuf gros dix-huit grains, pour que la glace ſe détache du mercure, & pour vaincre l'adhéſion qui réſulte du contact. Ce n'eſt point la preſſion de l'air ſur la glace qui produit l'adhéſion; l'effet eſt le même ſous une machine pneumatique d'où on a chaſſé l'air & où l'on a fait le vide le plus parfait. Cette expérience eſt une des plus curieuſes que l'on ait faites depuis long-tems; elle prouve, non-ſeulement le pouvoir attractif de la matière en général, mais encore elle en donne la meſure, en montrant que *dans le* contact le mer-

cure agit avec une force équivalente à neuf gros dix-huit grains; le contact que nous pouvons former ainſi n'eſt qu'une grande proximité; mais lorſque ce contact eſt auſſi parfait que la nature peut l'exécuter dans la compoſition des corps, lorſque la diſtance eſt peut-être encore un million de fois plus petite, on doit juger quelle adhéſion cette force-là doit produire.

Toutes les conſéquences de l'attraction que Newton apperçut, & qu'il épuiſa même pour ainſi dire, ſont détaillées par M. Bailly: la préceſſion des équinoxes, le flux & le reflux de la mer, le mouvement des comètes, &c. & à cet égard l'hiſtoire de M. Bailly, eſt un Traité élémentaire très-ſatisfaiſant, très-bien écrit, & qui fera plaiſir aux amateurs pour qui ce genre d'étude ſeroit fatiguant dans tout autre livre. L'éloge des Anglois ſe trouve néceſſairement lié à celui de Newton. Cette nation a *également le* diſcernement du mé-

rite & la conſtance de l'admiration. Chez elle le génie a un rang & devient l'objet d'un hommage durable. Newton, peut-être le génie le plus rare de toutes les nations & de tous les ſiècles, excite un enthouſiaſme général. Sa philoſophie étoit celle de l'Angleterre ; tous les grands hommes étoient ſes diſciples. Le peuple des Sçavans, plus libre encore chez un peuple libre, l'avoit choiſi pour chef ou pour dictateur, & la nation lui rendoit une eſpèce de culte. Ce grand homme montra encore ſa ſupériorité en conſervant ſa modeſtie ; elle ne l'abandonna jamais. Sa raiſon ne fut point troublée par le concert de tant de ſuffrages illuſtres ; il poſſéda toujours ſon ame ; il fut toujours auſſi grand par elle que par ſes talens : après avoir long-tems joui de ce que les hommes ont de plus cher, la vertu & la gloire, il s'endormit à 84 ans dans la paix qu'il avoit cherchée, & dans cet âge avancé qui ſemble être la ré-

compenſe de la vertu & la ſuite du calme de la vie.

Nous paſſerons ſur les 13e. & 14e. Livres, dans leſquels M. Bailly explique les progrès qu'a faits l'Aſtronomie depuis Newton juſqu'à 1730 relativement aux comêtes, à la figure de la terre, à la perfection des inſtrumens, des méthodes d'obſervations & de calcul; on y trouve ſurtout l'aberration des étoiles; cette grande découverte termine glorieuſement l'intervalle que l'Auteur s'étoit propoſé de parcourir. Halley, Bradley, Jacques Caſſini & M. Deliſle reſtoient à cette époque pour inſtruire les nouveaux Aſtronomes, pour lier à cette génération ſignalée & reſpectable par tant de ſuccès la génération actuelle qui s'avançoit pour augmenter de ſes idées & de ſes travaux la maſſe des connoiſſances, & pour élever encore cet édifice auguſte de l'Aſtronomie fondé par le tems & rendu inébranlable par le génie.

L'Ouvrage de M. B. eſt terminé par un Diſcours de 50 pages ſur la nature des corps lumineux & des corps obſcurs de l'univers. Il conjecture que certaines étoiles ont un volume infiniment plus conſidérable que le ſoleil. Il penſe que notre ſoleil peut appartenir à quelque ſyſtême d'étoiles, & que ces différens ſyſtêmes d'étoiles doivent être aſſemblés & ſe balancer mutuellement par une cauſe générale. Il regarde les atmoſphères comme un ſymptôme de chaleur, comme la fumée qu'elle produit; il regarde les taches du ſoleil comme les éminences d'une maſſe ſolide couverte ou abandonnée par un fluide; le ſoleil & les étoiles ſont donc des corps en combuſtion; ce ſont de grands incendies ſéparés par des diſtances énormes, mais qui s'éteindront dans la ſuite des tems, comme l'on voit des étoiles ſe former & des étoiles diſparoître. M. B. en tire l'explication des étoiles changeantes. Une étoile

eſt un feu allumé ; c'eſt le fluide du feu attaché à une maſſe de matière ſolide & s'occupant à la dévorer. On conçoit que cet incendie peut commencer & finir ; des étoiles nouvelles peuvent donc paroître & continuer à ſubſiſter ; des étoiles connues peuvent ſe perdre pour jamais. Mais ſi ces alternatives de naiſſance & de mort ſont périodiques comme dans les étoiles du cygne & de la baleine, ce n'eſt pas que l'incendie finiſſe & recommence ; il ne ſuppoſe pas que des comètes tombent dans les ſoleils pour renouveller leurs feux qui languiſſent enſuite en attendant une nouvelle comète ; l'univers n'en auroit pas aſſez pour fournir à cette dépenſe répétée tous les 333 jours dans une de ces étoiles ; mais l'étendue, la grandeur d'un incendie eſt proportionné à la quantité de la matière du feu ; ſi cette matière eſt fort abondante, elle enveloppera, baignera tout : on ne verra qu'elle, & ſeulement comme elle eſt agitée, la

masse solide qu'elle brûle aura quelquefois ses éminences découvertes, qui se montreront à nous sous l'apparence de taches. Mais lorsque la matière du feu aura long-tems travaillé cette masse, en aura pénétré le centre, divisé une partie en poussière impalpable, cette poussière s'unira aux molécules fluides du feu, des composés se formeront, & la quantité de feu libre diminuera. Le feu ne pouvant plus embrasser la masse entière se restraindra dans des limites plus étroites; le soleil ne sera incendié qu'en partie; il aura une portion lumineuse & une portion obscure. Le tems, qui ramène ces variations & ces apparences semblables, sera le tems de sa rotation.

Les différentes couleurs des étoiles lui paroissent une indication des différens états de ces incendies. L'étoile de Cassiopée, si bien observée en 1572 par Tycho, offrit des couleurs remarquables; celle du pied

du ſagittaire conſidérée par Keplet en 1604, avoit une lumière blanche melée de rouge. Mais celle de 1572 fut un ſpectacle continuel de changement ; elle fut d'abord d'un blanc éclatant, enſuite d'un jaune rougeatre ; elle finit par un blanc plombé. On ne peut nier que ces variations de couleurs ne ſoient un indice certain de révolutions réelles arrivées ſur le globe de cette étoile. Notre ſoleil, qui eſt dans une combuſtion complette, n'offre point d'exemples de ces changemens. Il paroît donc que ces variations doivent indiquer une diminution de la quantité & de l'activité du feu.

M. Bailly compare entr'elles les planètes. Il parle des habitans qui lui paroiſſent devoir y être, des bandes de Jupiter qui paroiſſent être des mers très-variables, de l'applatiſſement qui prouve que les planètes ont été liquides, des faits qui prouvent la chaleur interne de la terre & ſon état actuel de refroidiſſement,

& il en fait voir le rapport avec les corps lumineux qui ſont encore dans un plein incendie. Ce diſcours eſt une eſpèce de traité de Phyſique céleſte auſſi intéreſſant par le ſujet que par les idées ingénieuſes de l'Auteur & par l'intérêt que ſon ſtyle y répand. Ces différentes ſortes de mérite ſe trouvent en général dans toutes les parties de l'Ouvrage de M. Bailly & le rendent très-propre à étendre dans le public le goût de cette belle ſcience.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

TOBERNI Bergman, Chimiæ Profeſſoris & Equitis aurati Regii Ordinis de Waſa, Acad. Imp. N. C. Regiarumque, Academiarum & Societatum, Upſal, Stock. Utriuſque Londinenſis Bevol. Gothob & Lund, Sodalis, Pariſinæ correſpondentis Opuſcula Phyſica & Chemica, pleraque antea ſeorſim edita, jam ab auctore collecta, reviſa & aucta. Vol. I. Cum Tabulis

Æneis, Holmiæ, Upſalia & Aboæ. In Officinis Libra à Magni Swederi. Reg. Acad. Bibliop. 1779. vol. *in*-8°. de 406 pag.

TOUS ceux qui veulent faire une étude ſérieuſe de la Chymie doivent être très ſatisfaits de ce que M. Bergman, l'un de nos plus laborieux & de nos plus illuſtres Chymiſtes, s'eſt déterminé à réunir & à publier dans une langue familière à tous les Sçavans les nombreuſes Diſſertations qu'il a faites en différens tems ſur pluſieurs ſujets des plus importans. Cela étoit d'autant plus néceſſaire que ces Diſſertations étant éparſes, ſous différens formats & en différentes langues, il étoit difficile d'en avoir le recueil complet, & que pluſieurs d'entre elles étoient comme perdues pour ceux qui n'entendent pas les langues & particulièrement la langue ſuédoiſe, dans laquelle elles avoient été dabord publiées. Un avantage très-grand qu'on

qu'on trouvera dans cette édition, c'eſt que l'Auteur la faiſant lui-même, revoit en même-tems tous ſes Mémoires avant de les faire réimprimer, & y fait les changemens & additions, que la rapidité des progrès actuels de la Chymie, rend indiſpenſables ſouvent dans un fort court intervalle de tems.

Le premier volume de cette intéreſſante collection, le ſeul qui paroiſſe actuellement, mais qui ſera bientôt ſuivi de pluſieurs autres, renferme onze Mémoires ou Diſſertations.

Le premier Mémoire eſt ſur le fluide élaſtique aëriforme ou gas, qui a été connu d'abord ſous le nom *d'air-fixe*, qu'on s'accorde aſſez maintenant à nommer *gas acide crayeux*, & que M. Bergman nomme *acide aërien*. Ce Mémoire a été lu à l'Académie des Sciences d'Upſal, en 1774 & imprimé l'année ſuivante dans les Mémoires de cette Académie. Comme l'Auteur y rend

compte des découvertes qu'il a faites ſur pluſieurs des propriétés de ce gas, & notamment ſur ſa nature d'acide, & que pluſieurs Chymiſtes ont travaillé à-peu-près dans le même tems ſur le même objet, il rappelle pour ſe conſerver ſes dates, la correſpondance qu'il a eu à ce ſujet dès 1770 avec M. Prieſtley, & la mention que ce dernier en a faite dans les Tranſactions philoſophiques pour l'année 1772. Ce Mémoire fort étendu eſt une eſpèce de traité complet du gas dont il s'agit. L'Auteur entre dans le détail de toutes ſes propriétés; il parle de toutes ſes combinaiſons, non-ſeulement de celles qui étoient connues & qu'il a vérifiées, telles que ſes combinaiſons avec l'eau, avec tous les alkalis, avec la chaux, la magnéſie blanche; mais de celles qu'il en a faites lui-même, avec toutes les matières métalliques, & dans leſquelles il y a beaucoup de faits & de découvertes qui ſont entièrement à lui.

Ce Mémoire eſt ſuivi d'une autre Diſſertation fort étendue ſur l'analyſe des eaux en général, & de pluſieurs autres contenant l'examen chymique des eaux d'Upſal, potables ou minérales, celui de l'eau de la mer priſe a une grande profondeur vers les iſles canaries, & de deux grands Mémoires ſur les moyens d'imiter artificiellement toutes les eaux minérales, tant froides que chaudes. Ces ſix Diſſertations ſur les eaux de toute eſpèce, occupent enſemble 182 pages & leur réunion forme le traité le plus complet &, ſans contredit, le meilleur que nous ayons encore ſur cet objet important.

Après toutes ces Diſſertations ſur les eaux, on trouve dans le recueil de M. Bergman, ſon Mémoire ſur l'acide du ſucre. C'eſt un objet entièrement neuf. Ce ſçavant Chymiſte ayant ſoumis le ſucre à différentes analyſes, a trouvé qu'en traitant ce ſel eſſentiel avec une très-grande quantité d'acide nitreux, il en obte-

noit un acide concret criſtalliſé aſſez reſſemblant au ſel d'oſeille pour le coup-d'œil, & qui, excepté les propriétés générales des acides, n'en a d'ailleurs aucune de particulière qui lui ſoit commune avec l'acide nitreux.

Cette curieuſe Diſſertation, contient le procédé par lequel on obtient cet acide, & dans lequel, pour l'obſerver ici en paſſant, on peut retirer en même-tems une grande quantité de *gas nitreux ;* l'on y trouve enſuite le détail de toutes les combinaiſons que l'Auteur a faites de ſon acide du ſucre, avec les alkalis, avec la chaux, la terre peſante du ſpath, la magnéſie blanche, l'argille, tous les métaux & demi-métaux. On y trouve auſſi les affinités ou *attractions électives*, comme il les nomme, de cet acide avec les différentes ſubſtances, & enfin un dernier paragraphe, où M. Bergman examine ſi l'acide du ſucre doit ſon origine à l'acide nitreux,

ſans lequel il eſt impoſſible de l'extraire; il conclud pour la négative, & ſes principaux motifs ſont que cet acide n'a aucune des propriétés de l'acide nitreux & même en a de tout oppoſées, celle par exemple de former avec la terre à chaux un ſel neutre terreux, indiſſoluble dans l'eau, tandis que l'acide nitreux ne forme avec la même terre qu'un ſel très-déliquefcent. La vraiſemblance eſt aſſurément pour le ſentiment de M. Bergman; on pourroit néanmoins lui objecter encore, qu'il n'eſt pas démontré que cet acide regardé comme provenant du ſucre, n'eſt point dû à une altération, à une eſpèce de tranſmutation occaſionnée à l'acide nitreux, dans ſa réaction ſur les parties conſtituantes du ſucre. La production de la grande quantité de *gas nitreux* qui ſe dégage dans cette opération, ſemble même favoriſer cette objection. Mais quand même les choſes ſe paſſeroient de cette manière,

cette tranſmutation de l'acide nitreux n'en ſeroit pas moins une découverte auſſi curieuſe & auſſi importante que celle d'un acide réellement extrait du ſucre ; ainſi le procédé de M. Bergman n'en mérite pas moins dans tous les ſens la plus grande attention de la part des Chymiſtes.

La Diſſertation ſur la fabrication de l'alun qu'on trouve après celle ſur l'acide du ſucre répond parfaitement au mérite des Mémoires précédens & à la juſte réputation de l'Auteur. On peut dire que la matière eſt épuiſée & qu'il ne reſte plus rien à découvrir ſur la nature de l'alun, ſur ſa production, ſa purification, en un mot ſur les objets que M. Bergman a traités dans cet excellent Mémoire. Quelque curieux & inſtructif qu'il ſoit, nous ne nous y arrêterons pas, & nous paſſerons au ſuivant dont l'objet eſt d'une bien plus grande importance ; il traite de la préparation du tartre émétique.

Tout le monde ſait que l'émétique eſt un des plus grands remèdes que la Chymie ait procuré à la Médecine, & l'on connoît les ſuccès avec leſquels les bons Médecins employent ce précieux médicament dans une infinité de cas des plus fréquens dans la pratique de la Medecine. Il a été bien conſtaté auſſi que de toutes les préparations émétiques de l'antimoine, les meilleures ſont celles dans leſquelles la terre demi-métallique de ce minéral eſt réduite dans l'état ſalin par ſa combinaiſon avec l'acide tartareux; mais comme il y a un aſſez grand nombre de moyens de faire ces ſels antimoniaux ou *tartres ſtybiés*, on ne s'eſt point accordé juſqu'à préſent, ſur celui qui devoit être préféré, & chaque diſpenſaire a ſon procédé particulier pour la préparation de l'émétique. Il ſont tous bons, dans un certain ſens, c'eſt-à-dire en ce qu'il en réſulte toujours un ſel antimonial qui procure les évacuations & les

autres effets que les Médecins en attendent ; mais il y a une très-grande diverſité dans les dégrés de force & d'énergie de ces différens émétiques, & c'eſt-là un inconvénient réel & qui mérite la plus ſerieuſe attention. C'eſt ce qui a engagé M. Bergman à entreprendre le travail qui fait le ſujet de ſa Diſſertation ſur le tartre émétique. Il y paſſe en revue tous les procédés par leſquels on a fait, ou par leſquels on peut faire des tartres émétiques, & apprécie ſavamment la valeur de chacun, non d'après de ſimples raiſonnemens, mais en conſéquence des combinaiſons & des expériences qu'il en a faites lui-même avec la plus grande exactitude.

Il réſulte du travail important de cet excellent Chymiſte qu'aucune des préparations terreuſes & émétiques de l'antimoine n'eſt propre à ſervir de baſe à un tartre ſtybié d'une vertu conſtante & uniforme, excepté celle qui eſt connue ſous le nom de

poudre d'algaroth, & ce qui eſt aſſez ſingulier, la ſeule qui n'y ait point été employée juſqu'à préſent, & en cela il ſe trouve entièrement d'accord avec ce qui avoit été propoſé à ce ſujet dans la première édition du Dictionnaire de Chymie, dont il cite l'Auteur, & avec ce qu'en ont dit auſſi pluſieurs ſçavans Médecins Chymiſtes, & notamment M. de Laſſone, que M. Bergman cite auſſi avec les éloges que mérite ſi bien cet illuſtre Médecin.

Les expériences bien variées que le ſçavant Chymiſte ſuédois a faites ſur cette matière lui ont fait connoître que non-ſeulement la crême de tartre, mais encore le ſel végétal, quoique l'acide tartareux ſoit parfaitement neutraliſé dans ce ſel par l'alkali fixe végétal, eſt en état de diſſoudre les terres émétiques d'antimoine & la poudre d'algaroth comme les autres. En conſéquence il donne à choiſir aux Médecins deux procédés pour obtenir un émétique

ſûr & conſtant dans ſes effets, l'un par la crême de tartre, l'autre par le ſel végétal, & dont la baſe eſt toujours la poudre d'algaroth. C'eſt dans l'Ouvrage même qu'il faut voir les détails de ces deux procédés, où l'on remarque toutes les attentions ſuggérées par la Chymie la plus éclairée.

Le Mémoire qui termine le volume dont nous rendons compte, eſt ſur la magnéſie blanche, terre ſingulière qui ſert de baſe au vrai ſel d'Epſom ou de Sedlitz & à pluſieurs autres, & qui n'eſt ni une argille comme dans l'alun, ni une terre calcaire comme dans les gypſes & ſélénites. Après une courte hiſtoire & la deſcription de la préparation de cette terre, M. Bergman, fait connoître les compoſés ou les ſels neutres qu'il en a formé, non-ſeulement avec tous les acides minéraux, ou végétaux uſités dans la Chymie, mais encore avec le gas acide crayeux, l'acide ſpathique, l'arſenic, le ſel ſédatif,

l'acide des fourmis & celui du phosphore. Ce premier volume des opuscules de M. Bergman doit faire desirer avec bien de l'impatience, ceux qui completteront ce curieux & important Ouvrage.

[*Extrait de M. Maquer.*]

Seconde Lettre (1) *sur l'origine astronomique de l'idolâtrie & de la Fable.* Par M. *Dupuis*, Professeur de Rhétorique au Collége de Lizieux à Paris.

LORSQUE j'ai entrepris de montrer l'origine physico-astronomique de toutes les mythologies & de tous les monumens symboliques des religions payennes, je n'ai pas tardé à reconnoître que la théorie des génies, imaginée d'après les astres, devoit être la base de mes explications; j'y ai trouvé la solution

(1) Voyez la première Lettre dans le second Volume de Juin.

ſimple & naturelle des énigmes ſacrées que les Anciens nous ont laiſſées dans leurs fables, dans les ſtatues compoſées ou ſimples de leurs divinités, & dans leurs coſmogonies allégoriques; mais comme c'eſt une théorie nouvelle, elle a beſoin d'être développée & étayée de preuves qui en démontrent la vérité. Or, deux choſes ſurtout concourent à établir le principe général d'une hypothèſe; les autorités qui l'appuient, les réſultats qu'elle fournit. Je ferai uſage de cette double manière d'établir mon hypothèſe, en réuniſſant dans cette Lettre les autorités qui nous conduiſent au ſyſtême aſtronomique, & les ſolutions auxquelles le ſyſtême nous conduit.

On a vu dans la première Lettre, que les Prêtres Egyptiens les plus inſtruits réduiſoient toute leur Théologie & toutes leurs fables à une théorie phyſique & aſtronomique ſur les opérations de la nature dans *leur* climat. Cheremon, dont j'ai

s facrés de la religion égyp-
ie. Syneſius, Evêque de Cyrenne,
voit été initié aux anciens myſ-
, Philoſophe inſtruit, qui nous
nné la vie allégorique des deux
:s égyptiens, Oſiris & Typhon,
dit que pour bien entendre
: la théologie aſtrologique des
s & des Egyptien, il faut faire
: de certaines périodes aſtrono-
ies, & ſuppoſer une action du
ſur la terre. *Univerſi natura*,
nous dit-il, *totum quoddam*
editur ſuis partibus abſolutum,
que concurſu earumdem ſtabili-
agent igitur, patienturque ....
enim quædam ſunt hujus uni-
partes mutuoque commercio

indèque eorum, quæ contingunt, semina ad hæc infima delabuntur. Quibus si quis, quod in astronomiâ demonstratur istud addiderit, siderum, globorum que cœlestium quosdam in eamdem partem redeuntes circuitus, quorum alii simplices, alii compositi sunt, hic & Ægyptiorum & Græcorum placitis consentaneè disputabit.

Cette idée de l'action du ciel sur la terre, dont l'un envoye les semences & l'autre les féconde, vint naturellement aux hommes en voyant que la terre a besoin pour produire d'être arrosée des eaux du ciel, & échauffée des rayons du soleil. Le Cultivateur attendit des cieux un secours sans lequel ses travaux eussent été infructueux; le besoin de l'eau & du feu, de la pluye & du beau tems contribua à le rendre religieux, & il crut pouvoir par des prières attirer sur ses champs l'influence des corps célestes & surtout de celui qui paroissoit être l'ame de la nature. Plutarque nous dit, *adversus siccitatem*

irrigatione utimur, adversus æstum mediocri refrigeratione... & quæ in nobis sita non sunt, a diis petimus ut dent rores molles & aprications cum vento moderato. Le même Auteur dit ailleurs en parlant de l'origine des religions: *Homines ceperunt deum agnoscere cum viderunt stellas tantam concinnitatem efficere, & dies noctesque æstate & hyeme suos servare statos ortus & obitus, & indè terram fructus & animantia proferre. Itaque pro patre cælum, pro matre terram acceperunt. Patrem illum, quod aquam instar seminis effunderet, matrem hanc, quod conciperet & pareret. Cumque viderent stellas perpetuò moveri & in causâ esse nobis cur solem & lunam contemplaremur, deorum iis nomen fecerunt.* Telle fut à-peu-près l'origine du culte rendu au ciel & aux astres, & la source du Paganisme. L'Astrologie ne vint qu'après & ne fut que l'extension d'un principe plus simple. Car les hommes eurent une astronomie rurale avant que d'avoir

des livres aſtrologiques : & l'influence des cieux ſur les productions ſublunaires fut imaginée long-tems avant qu'on voulût y aſſujettir auſſi les actions libres des hommes. Il me paroît que c'eſt ſur cette ſuppoſition que poſent les fondemens de toutes les théologies payennes. Jamblique, dit en parlant du monde, *eſt unum animal in quo partes quamvis loco diſtantes, tamen propter naturam unam ad ſe invicem feruntur.* C'eſt de cette chaîne qui lie le ciel à la terre que dépendent tous les myſtères de la nature ; *quicunque*, diſent les Arabes, *novit vinculum ſeu catenam illam magnam ſuperiorem mundum inferiori connectentem, ſcit omnia naturæ myſteria ;* & les Rabbins, *ſi quis penetraverit quomodò numen ſupremum amore agitatum ſe mundo viſibili communicaverit, intelliget quid Homerus per concubitum Saturni & Rheæ intellexerit, &c.* Qui étoit chargé d'entretenir cette harmonie dans toutes les parties de l'univers,

& de procurer à la terre les ſecours qu'elle attendoit du ciel? C'étoit l'office des génies. —*Plerique eorum*, dit Proclus, *verſantur circà materiam, vireſque à celeſti materiâ deſuper in materiem deſcendentes continent atque contexunt*; & Plutarque, *tùm terra, tùm qui omnis temperiei facultatem terræ largitur ſol, dii majorum noſtrorum inſtituto cenſentur. Deindè huic temperiei genios tanquam præſides & cuſtodes addimus.* C'eſt auſſi la doctrine de Platon dans le Timée, —*Poſtquam univerſum conſtituiſſet, animas diſtribuit æquali cum ſtellis numero, & cuique ſuam dedit, & tamquam in vehicula impoſuit, naturamque univerſi monſtravit, &c.* Mais les génies eux-mêmes qu'étoient-ils? Les aſtres, qui par leur lever ou leur coucher annonçoient la marche du principe de la végétation, fixoient le retour des ſaiſons, & ramenoient à-peu-près tous les ans les mêmes phénomènes météorologiques, & qui furent à la

fin regardés comme cauſe active des phénomènes, dont ils n'étoient que les ſignes concomitans ou même avant-coureurs. *Juxtà ſcientiam Ægyptiorum*, nous dit Avenar, *ſigna ſunt duodecim, & illa dominantur omnibus rebus illis ſuppoſitis ab herbis uſque ad animalia & reptilia terræ & ſingulis figuris præeſt angelus, dominans omnibus quæ ſunt ſub illò.* Nous avons vu, par le paſſage de Platon, que les génies étoient dans les étoiles & y voyageoient. Les Cabaliſtes alloient plus loin, & diſoient, *nulla herba eſt inferius quæ non habeat planetam ſuperiùs dicentem, creſce.*

Le ſoleil étoit donc comme le roi, & les aſtres étoient ſes miniſtres. *Æſculape in Triſmegiſto*, parlant des génies, s'exprime ainſi : *ſol eſt omnis generis conſervator, & educator. Sub hoc applicatur dæmonum chorus, quin etiam chori ; per-multi namque ſunt iſti ac varii ſub aſtrorum cuſpide ordinati, cuilibet horum numero*

æquales. Sunt autem nonnulli ex bono & malo temperati. Hi omnes terrestrium rerum facultatem adepti sunt. On voit par ces différens passages le rapport des génies au soleil, au zodiaque, & aux astres, & l'action que le soleil en parcourant ce cercle étoit censé exercer avec eux sur toute la nature : cette action du soleil est indiquée dans Aristote lorsqu'il nous dit : *Generationis, & corruptionis & omnis mutationis & incrementi causam esse accessum & recessum solis in illo obliquo quem zodiacum astronomi appellant. Accedente namque sole generationem fieri, & recedente corruptionem, & in tempore æquali videmus.* Ces idées adoptées dans la suite par l'astrologie, prenoient leur source dans l'ancienne théologie presque toute astronomique elle-même. *Credidit tota gens Zabeorum mundi antiquitatem, quoniam cælum est Deus.. Credebant cœlos & stellas esse deos.* Le Rabbin Mor Isaac après nous avoir exposé les idées des an-

ciens sur les génies, nous dit, *existimaverunt astra esse creatores & factores, & imposuerunt singulis sideribus Dei nomen, variisque cæremoniis colebant & constituebant sub eorum nomine idola varia, eorum figuras variis modis repræsentantes. Fuerunt autem hi ritus proprii Ægyptiis, qui postea ad alios transmigrantes totum paulatim mundum infecerunt.* Ainsi, non-seulement les Egyptiens adorèrent les astres, mais établirent des fêtes en honneur de ces génies, leur élevèrent des statues, ou des figures, que Tacite appelle, *Effigies compositas*, & qui représentoient souvent des animaux ou des monstres bizarres. Ces statues, nous dit-on ici, étoient relatives aux astres; & suivant Porphyre, elles contenoient une théologie mystérieuse. — *Manifestum est Ægyptios Hieromantes omnia sacrorum arcana significare ex variis in unum constitutis rebus, veluti ad hominis formam, capita accipitris, aut ibidis,*

aut similibus assumptis. Quels étoient ces mystères ? Il est évident que ce sont ceux de la nature, puisqu'ils n'adoroient qu'elle. Aussi Jamblique nous dit-il, *imitantes Ægyptii ipsam universi naturam fabricamque deorum, ipsi quoque mysticarum, reconditarumque notionum imagines quasdam in symbolis conficiendis ostendunt.* Les initiés juroient par le soleil, la lune & le zodiaque, & par tous les astres de ne pas trahir le secret des initiations : c'est-à-dire par les divinités mêmes dont on leur révéloit les mistères, *Selden. p. 35 prolegom.* Quelle conclusion ai-je prétendu tirer des autorités que je viens de rassembler ? c'est qu'il n'y a qu'un système physico-astronomique, qui puisse expliquer la théologie, les monumens, & les fables d'une religion établie sur la physique & sur l'astronomie, & que tout autre système ne conduira jamais à la vérité, puisqu'il supposeroit d'autres dieux ou d'autres objets à ces fables & à ces

ſtatues ſimboliques, que les Dieux. Les avantures des Dieux étoiles, doivent néceſſairement ſe réduire à des phénomènes, ou purement aſtronomiques, ou combinés avec les autres opérations de la nature. Auſſi avons-nous vu que les plus ſçavans Egyptiens prétendoient, que les aſpects céleſtes étoient la baſe de toutes leurs fables ſacrées. Lucien lui-même, *de aſtrologiâ*, convient qu'il y a pluſieurs fables qui ne peuvent s'expliquer que par l'aſtrologie. Enfin Plutarque nous dit expreſſément qu'on ne peut expliquer les fables que par les génies. *Et verò quas deorum raptiones, quos errores in fabulis referunt atque agitant, tùm occultationes eorum, exilia, obita miniſteria non diis iſta evenerunt ſed geniis.* Les ſtatues & les images des génies étoiles, doivent être également la repréſentation des conſtellations, ou compoſées d'attributs tirés des conſtellations. Auſſi le même Syneſius, dont nous avons déja cité l'autorité, nous

lit-il, que c'étoit avec des ſphères que les Prêtres égyptiens formoient les ſtatues compoſées de leurs génies: ce paſſage eſt précieux, je vais en extraire une partie d'après la traduction latine. *Apud Ægyptios prophetæ vilium & profanarum rerum artificibus minimè permittunt formare ſimulacra deorum, ne ſcilicet in opere tranſgrederentur. Ipſi verò deſcendunt in ſacra antra, ubi ſecretò rem peragunt. Habent enim comaſteria, quæ arcæ ſunt, quaſdam, ut aiunt, occulentes* SPHÆRAS, *quas ſi vulgus conſpiceret, moleſte ferret. Nam quod intellectu facillimum eſt, deſpicit, & prodigioſis ei opus eſt mendaciis. Neque aliter fieri poteſt, cùm ſit vulgus.* (*Syneſius in Calvitii*) L'Evêque de Cyrenne, qui nous atteſte ce fait, avoit vécu avec les Prêtres égyptiens; & lorſqu'il nous parle de ces génies, il nous dit ſouvent, *nefas eſt plura dicere*; mais ceux qui ſont initiés, m'entendent. Si c'étoit ſur des ſphères que les Prêtres égyptiens compo

ſoient les ſtatues ſimboliques de leurs Dieux; c'eſt avec des ſphères qu'il faut les décompoſer. Si les fables ſacrées, comme le dit Cheremon, étoient faites ſur le mouvement du ſoleil & de la lune, ſur les douze ſignes du Zodiaque, ſur les aſpects des conſtellations entr'elles, & ſur leurs rapports avec le ſoleil, la lune, la terre & le nil, il faut donc prendre un globe, le monter à la latitude de l'Egypte, fixer le point équinoctial à l'endroit du Zodiaque où il dût être à-peu près dans le tems où les fables paroiſſent avoir été faites; & obſerver à l'horizon, quels aſtres par leur lever ou leur coucher, annoncent le ſoir ou le matin, l'entrée du ſoleil dans chaque ſigne; & ſurtout ceux qui fixent les équinoxes & les ſolſtices; combiner leurs aſpects avec le mouvement du ſoleil & de la lune, ſurtout à l'équinoxe de printems & au ſolſtice d'été. C'eſt par des obſervations de cette nature, faites ſur un globe, & comparées avec

avec les hiſtoires des différentes divinités, avec les attributs qu'on leur donnoit, & les noms allégoriques, qu'elles ont portés, & celui des conſtellations, qu'on parviendra à lire dans l'écriture ſacrée, dont les conſtellations fourniront l'alphabet.

La religion du ſoleil, le culte des aſtres & de la nature ont été la religion de preſque tous les peuples & en particulier celle des Egyptiens. C'eſt ce qu'il ne ſeroit pas difficile de prouver par une foule d'autorités, & c'eſt ce que je retrouve aujourd'hui dans les rapports que toutes les coſmogonies ont avec la ſphère. Les Grecs dès la plus haute antiquité n'adoroient que le ſoleil, la lune & les étoiles, nous dit Platon, & nous ne voyons point d'époque où ils aient changé cette religion. Au contraire, Hérodote nous aſſure que preſque tous les Dieux de la Grèce venoient d'Egypte, où, ſuivant Cheremon, on n'adoroit que les aſtres. Le même Hérodote nous dit que

cette religion étoit auſſi celle des Perſes, c'eſt-à-dire d'un peuple conquérant qui avoit ſubjugué une partie de l'Afrique & preſque toute l'Aſie; que c'étoit celle des Africains; que c'étoit auſſi celle des Scythes qui occupoient une vaſte étendue de pays au nord de l'Aſie. Euſebe aſſure que c'étoit celle des Phéniciens qui avoient porté leur religion aux extrémités de l'univers à la faveur d'un commerce, qui embraſſoit tout le monde connu. *Phœnices quidem & Ægyptios omnium Principes ſoli, lunæ ac ſtellis divinitatem tribuiſſe, vulgatum eſt, uſque ſolis rerum omnium ortûs & interitus cauſam aſſignaſſe; deindè verò quæ paſſim ubique jactantur,* Θεογονίας καὶ Θεογονίας, *in mundum invexiſſe.* Il ajoute, qu'avant eux on n'avoit point porté l'eſprit au-delà des phénomènes céleſtes; excepté un petit nombre d'hommes fameux chez les Hébreux, qui s'étoient élevés juſqu'au créateur. Effectivement, l'Auteur du

Livre de la ſageſſe (c. 13) condamnant le culte ſuperſtitieux des aſtres, nous dit : *vani ſunt omnes homines in quibus non ſubeſt ſcientia dei, & de his, quæ videntur bona, non potuerunt intelligere eum, qui eſt, neque operibus attendentes, agnoverunt quis eſſet artifex. Sed aut ignem aut ſpiritum aut citatum aerem, aut gyrum ſtellarum, aut nimiam aquam, aut ſolem & lunam rectores orbis terrarum deos putaverunt; quorum ſi ſpecie delectati, deos putaverunt; ſciant quanto his dominator eorum ſpecioſior eſt.* Voilà donc le culte de la nature reconnu dans l'écriture pour être la religion des nations payennes, & à ce titre proſcrit par l'Eſprit ſaint. Ce n'eſt pas ſeulement un paſſage iſolé, qui nous prouve que telle eſt la doctrine de nos livres ſacrés. Saint Etienne dans ſon diſcours conſervé dans les actes des Apôtres (Lib. 7. c. 41) confirme ce rapport de l'idolâtrie avec les aſtres. Les Juifs ſe rappellant ce qu'ils avoient vû en Egypte

demandent à Aaron de leur faire des Dieux. Ils élèvent le veau d'or; & Dieu irrité *tradidit eos servire militiæ cœli.* Qu'on ſuive la chaîne de ces idées : ils font un veau d'or, lui rendent un culte, & Dieu irrité les livre à l'adoration de la milice céleſte : il y avoit donc une liaiſon entre cette ſtatue ſimbolique du veau d'or & l'armée des cieux : la même qu'il y avoit entre l'Apis égyptien & le taureau céleſte, dont l'apis n'étoit que le ſimbole, ſuivant le témoignage de Lucien. Enfin Moyſe dans le c. 4 du *Deuteronome*, Moyſe inſpiré de Dieu, Moyſe inſtruit dans la ſcience des Egyptiens, après avoir défendu au peuple de ſe faire aucune ſtatue de divinités, qui repréſentaſſent, ſoit des hommes ſoit des animaux, ajoute, *ne forte elevatis oculis ad cœlum videas ſolem & lunam, & ſtellas, omnem militiam cœli, & errore deceptus adores ea.* La défenſe d'avoir des ſtatues qui repréſentaſſent des hommes, des quadrupèdes,

des reptiles & des poiſſons, liée à la défenſe du culte des aſtres étoit une ſuite naturelle de la liaiſon que les animaux ſimboliques en Egypte & en Syrie avoient avec les aſtres eux-mêmes. La défenſe de Moyſe au peuple devénoit néceſſaire, parce que les Juifs vivoient au milieu de nations, dont la religion toute aſtronomique répréſentoit la divinité ſous la forme des animaux peints dans les conſtellations.

Ces témoignages répandus dans l'Ecriture, ſont du plus grand poids, non-ſeulement à cauſe du caractère ſacré qu'ils portent; mais encore parce qu'ils ſont conſignés dans des livres qui remontent à la plus haute antiquité, & qui ont été écrits chez un peuple voiſin de la Phénicie & de l'Egypte où la religion aſtronomique régnoit avec le plus grand éclat. Il réſulte encore de ces mêmes paſſages, que la religion des Juifs qui proſcrit ainſi le culte des aſtres, ne peut pas être confondue avec celle

des autres peuples. Ce caractère distinctif qui sépare cette religion révélée de toutes les religions instituées par les hommes, a tellement frappé les payens eux-mêmes, qu'ils ont été forcés de lui rendre hommage. Tacite comparant la religion des Egyptiens avec celle des Juifs s'exprime ainsi (Tacit. Hist: L. 5 c. 5) *Ægyptii pleraque animalia, effigiesque compositas venerantur. Judæi mente solâ, unumque numen intelligunt* (Hist. v. 5) : il paroît donc, qu'excepté ce peuple unique, il n'en est point dont la religion n'eut pour objet le soleil, & les astres & dont les théogonies ne roulent sur les constellations & sur les phénomènes de la nature.

Nous retrouvons cette théorie astrologique dans le Zend-Avesta, dans l'Edda des peuples du nord, & surtout dans le Voluspa, qui n'est réellement qu'un Poëme sur la sphère & sur la nature; nous la retrouvons *dans* la théogonie de Sancho-

niat, & d'Héſiode, deux monumens Phyſico-Aſtronomiques de la religion des Phéniciens & des Grecs, chez leſquels les Dieux naiſſent de l'action du ciel ſur la terre, & ſont enfans du ciel étoilé. Orion eſt déſigné dans Sanchoniat ſous le nom d'*Hypſouranios*, & le Sagittaire d'Ouſoo; le Bootes s'appelle Atlas; la Vierge Béthule; le Poiſſon Dagon, & Perſée Crone, &c.

D'après ces principes établis, ou ſuppoſés, nous chercherons à expliquer par la ſphère, toutes ces anciennes théogonies, ou du moins à mettre ſous les yeux des Sçavans les rapports que nous croyons appercevoir dans l'hiſtoire de ces divinités & de ces génies avec les phénomènes céleſtes. Les Egyptiens avoient diviſé le ciel, ſuivant Jamblique, *In duas partes, vel quatuor, vel duodecim, vel tringinta ſex. Principatus quoque his præficiebant, aut pauciores, aut plures. Rurſum Deum unum his anteponunt.* Et ce Dieu, ſui-

vant Hermes Triſmégiſte, *rerum Princeps* eſt Jupiter. Nous ſuppoſerons cette diviſion dans nos explications ; mais comment reconnoîtrons-nous les génies ? par le même moyen qui les a fait connoître aux inventeurs. Sextus-Empiricus va nous l'apprendre. Lorſqu'il fut queſtion de partager le Zodiaque, pour fixer les limites des diviſions, on obſerva le lever ou le coucher de quelque belle étoile, ou dans le Zodiaque, ou hors du Zodiaque : *Ex hâc relatione duodecimæ partis ſignabant ultimum finem ab aliquâ inſigni ſtellâ, quæ eodem tempore ſpectabatur, aut ab aliquâ ex iis quæ oriebantur magis boreales, magis auſtrales.* Il paroît que telle fut l'origine des génies. Les anciens ne pouvant aiſément reconnoître quand le ſoleil étoit arrivé dans un ſigne, à cauſe des flots de lumière qui éclipſent tous les aſtres voiſins du lieu qu'occupe le flambeau du jour, obſervoient à l'horizon, les étoiles qui ſe levoient ou ſe cou-

choient peu de tems après les premiers degrés du signe, & leur lever ou leur coucher coïncidant avec le crépuscule, leur faisoit connoître que le soleil devoit déjà être dans le signe qui repondoit à l'étoile. Mais il y avoit plusieurs étoiles qui paroissoient à la fois; il devoit donc y avoir non-seulement des génies simples, tels qu'un homme, un chien, un aigle, figures qui désignent encore nos constellations; mais des genies composés des attributs de différens animaux. Le coucher de l'épervier ou de l'aigle, accompagné du lever de l'hydre qui l'un & l'autre annonçoient le solstice, lorsqu'il arrivoit vers le milieu du lion, donna naissance au lion à tête d'épervier, & au serpent à tête d'épervier, simbole de l'année & du monde. Eusèbe, qui nous parle de ce génie, nous dit que les Egyptiens peignoient le monde sous l'emblême d'un cercle de couleur d'azur, environné de flammes, au *milieu* duquel étoit

étendu un ſerpent à tête d'épervier; que ce ſerpent étoit divin, & que dès qu'il ouvroit les yeux, il rempliſſoit l'univers de la plus éclatante lumière. Ceci convient bien au génie du ſolſtice d'été. C'eſt ce même ſerpent que nous voyons placé au ſigne du lion comme génie, ſur le planiſphère égyptien imprimé dans *l'Œdipe de Kirker T. II. Par.* 2. planiſphère abſolument relatif aux génies, compoſé ſur le principe que nous établiſſons & qu'on décompoſe par le même principe. On voit, par exemple, que l'entrée du ſoleil aux décans du capricorne, étoit annoncée par le coucher du poiſſon auſtral, le lever du grand chien, & par celui de Procyon. Dans le planiſphère des génies, on y voit un capricorne à queue de poiſſon conduit par un génie à tête de chien, au deſſus duquel eſt un petit chien, avec cette inſcription, *regnum ſothiacum*, parce que Seth ou Sirius en eſt le *génie*. La liaiſon de Sirius ou du

génie avec le capricorne étoit si étroite & si sacrée, qu'au rapport de Plutarque on obligeoit en Egypte les chèvres à se tourner vers Sirius & à l'adorer à son lever au solstice d'été, *esseque id firmissimum documentum, τῆς περιοδου, maxime astronomicis tabulis consentiens.* (*Plut. de Solert. Animal.*) Le passage du soleil, dans le verseau, étoit annoncé par l'étoile Canopus, par la coupe, la tête de la la Vierge & le Céphée. On a formé un emblême composé de ces quatre constellations, sur la coupe on a mis une tête de femme, & on a placé ce simbole dans la case du verseau, & au-dessus un homme qui porte un sceptre comme Céphée, avec cette inscription, *Regnum canopicum.* Son passage dans le sagittaire étoit également marqué par le lever du vautour céleste, de l'homme Ophiuchus, & par le coucher de la Chèvre, qui disparoît au lever d'Ophiuchus. On y a placé un génie à figure humaine, qui coupe la tête à une chèvre, & au-des-

ſus duquel eſt un vautour, *expanſis alis*. On pourra par le même principe décompoſer preſque tous les autres génies de ce planiſphère, & s'aſſurer ainſi de la marche qu'ont ſuivie les Egyptiens dans la compoſition de leurs figures ſimboliques. Il eſt aſſez naturel que les ſtatues des dieux, & des génies, ſtatues deſtinées à repréſenter les myſtères de la nature aient eu une forme plus compoſée chez une nation ſçavante, qui avoit une aſtronomie & des arts, que chez des peuples ſauvages ou peu inſtruits. Auſſi Jamblique nous dit-il, en parlant des Egyptiens, *ſolem ſecundum animalia cœleſtia figurari, formaſque viciſſim commutare.* Au contraire, à Lacédémone, où on adoroit anciennement les Dioſcures ou les Gémeaux, la ſtatue de ces génies étoit auſſi ſimple que les mœurs de leurs adorateurs : elle repréſentoit le caractère abrégé dont on ſe ſert en Aſtronomie pour déſigner ce ſigne, & conſiſtoit en deux *forts bâtons* unis vers chaque extré-

mité par deux autres, mis transversalement sous cette forme ☥, qui est précisément celle du caractère abrégé du signe astronomique. Des peuples absolument sauvages adorèrent le soleil & la lune, sans statues, se prosternèrent devant les astres, ou n'eurent d'autre image que celle du soleil. Le fond de toutes ces religions étoit le même ; les sciences seules y ont introduit cette variété qui souvent a rendu la religion du soleil méconnoissable.

Telles sont les autorités qui établissent la nécessité d'avoir recours à un système physique & astronomique tout ensemble, pour expliquer les monumens, la théologie & les fables du Paganisme ; voyons actuellement les résultats ou les explications qui en sont la suite ; seconde espèce de preuve qui doit établir mon hypothèse.

Les bornes étroites dans lesquelles je suis obligé de me renfermer dans une Lettre, *ne me permettant pas*

de donner un grand nombre d'exemples ni une grande étendue aux explications, je ne donnerai ici que des morceaux détachés & des fables isolées, dont la solution ne dépende point d'autres fables qui aient besoin elles-mêmes d'être développées. Comme mes explications astronomiques tombent également sur la théologie, les monumens & les fables, je donnerai une esquisse abrégée de mon travail sur ces trois branches du système Physico-Astronomique. Et pour commencer par la cosmogonie ou la théologie de la nature chez ces peuples anciens, je mettrai sous les yeux des Sçavans un passage d'Athenagoras, qui contient la théologie la plus bizarre, à laquelle néanmoins l'astronomie seule donne un sens raisonnable.

Fuit aqua secundum Orpheum principium omnium. Ex aquâ subsidente formatus est limus, & ex utroque animal ortum est Draco, cui adnatum erat caput leonis, corpus

ò medium continebat faciem dei, :m Herculem & Tempus vocant. Ab rcule ortum eſt ovum immenſæ gnitudinis, quod dum completur incubatur à genitore ſuo per attri- nem vim paſſum in duas partes ilit : & ſuperior quidem in cœli mam perfecta eſt : inferior verò de- ſa terram conſtituit. (Athenag. 180.)

Cette théologie myſtérieuſe eſt : énigme phyſico-aſtronomique, i tient à l'hiſtoire-naturelle de gypte. L'eau, ſuivant Thales & vant Orphée, eſt le principe de it. Cette phyſique ſimple fut ima- iée d'après l'influence la plus éten- e qu'a cet agent de la nature ſur productions de la terre : elle étoit ticulièrement admiſe en Egypte, l'on regardoit le nil comme un eu bienfaiſant qui rouloit dans ſes ix le germe de la fécondité des mpagnes Tous les ans, aux envi- is du ſolſtice, le nil ſort de ſon , *couvre pendant* trois mois les

terres de l'Egypte, & dans le quatrième mois laisse par sa retraite le limon précieux qui engraisse les champs : *ex aquâ subsidente formatus est limus.* Cet intervalle de tems étoit alors fixé, d'un coté, par le lever héliaque de la tête du lion, & de l'autre, par le lever du serpentaire & de son serpent. On composa donc un simbole allégorique du tems ; la tête de cet hiéroglyphe représenta le lion céleste, signe sous lequel commençoit le débordement ; & le reste du corps un serpent, au milieu duquel étoit une figure humaine, image absolument semblable à la constellation du serpentaire, qui par son lever fixoit le terme de cette durée : *ex utroque animal ortum est Draco, cui adnatum caput leonis, corpus vero medium continebat faciem Dei quem Herculem & Tempus vocant.* Il suffit de jetter un coup-d'œil sur la constellation du serpentaire, qui porte encore le nom d'*Hercule* dans certains livres d'Astro-

pour être frappé de l'allégo-
réſulte encore de ce paſſage
rcule n'étoit autre choſe que
ie du tems, *Herculem & Tem-*
ocant, c'eſt-à-dire l'aſtre qui
n lever ou ſon coucher en ſi-
plus importante époque; c'é-
génie créateur qui avoit for-
nivers repréſenté ici ſous l'em-
d'un grand œuf. *Ovum illud*
tm interpretantur, nous dit
, en parlant de ce génie à fi-
umaine qui étoit regardé com-
créateur de la nature, tel que
ile céleſte, conſtellation qui
;oit le printemps par ſon lever
que ou du ſoir.
not de création dans la théo-
des anciens peuples Payens
ioroient le véritable ſens de ce
l'hiſtoire ſacrée de la création.
oit le renouvellement annuel
nature à l'équinoxe de prin-
c'eſt ici la clef la plus impor-
le toute la mythologie & la

baſe fondamentale de l'explication Phyſico-Aſtronomique des fables. Nous la retrouvons dans toutes les coſmogonies; mais elle eſt énoncée de la manière la plus claire, ſpécialement dans la coſmogonie des Perſes, ou dans le Zend-Aveſta, que nous devons au zèle & à l'érudition du célèbre M. Anquetil. « Le Dieu » ſuprême créa d'abord l'homme & » le taureau dans un lieu élevé, & ils » y reſtèrent pendant trois mille ans » ſans mal, & ces trois mille ans » comprennent l'agneau, le taureau » & les gémeaux. Enſuite ils reſtè- » rent encore trois mille ans ſur la » terre ſans éprouver ni peine ni con- » tradiction, & ces trois mille ans » répondent au cancer, au lion & » à l'épi. Après cela, au ſeptième » mille, repondant à la balance, le » mal parut: l'homme ſe nommoit » Caiomorh. Les aſtres commencè- » rent à fournir leur carrière au com- » mencement du mois Farvardin, ce

i eſt le neurouz; & par la révo-
ion du ciel, le jour fut diſtingué
la nuit» (*T. II. p.* 353.)
:s noms des conſtellations qui
ent dans cette coſmogonie ne
ıettent pas de douter qu'elle
ıt toute aſtronomique. La créa-
y eſt fixée à l'équinoxe de prin-
ıs; l'introduction du mal à ce-
'automne; & tout cet intervalle
'âge d'or & du bonheur. C'eſt
:mment une deſcription de l'é-
le la nature dans nos climats
ıerés. La terre ouvre ſon ſein au
:emps, *vere novo tument terræ*,
ſe couvre de verdure, de fleurs,
s arbres de feuillages. Tout pro-
: l'homme ſemble être dans ce
ıent le favori des cieux. Au ſep-
e mois la nature entre dans ſon
s après que l'homme a fait les
ières recoltes; l'hiver arrive, le
| commence à ſe faire ſentir; le
ſe couvre de nuages; les vents
:chaînent ſur la terre; toute la
:e ſe dépouille de ſes ornemens,

s'engourdit, & rentre dans le cahos & dans la nuit. Ce contraſte de l'état brillant de la nature dans tout le tems où le ſoleil parcourt les ſix ſignes ſupérieurs avec l'état de mort où elle ſemble être réduite pendant les ſix autres mois, a dû frapper ſingulièrement les premiers hommes, & leur faire établir une diſtinction marquée entre les génies ou les aſtres qui leur annonçoient le printemps & l'été; & ceux qui ramenoient les hyvers. C'eſt ce que nous avons vu dans Ariſtote, *accedente namque ſole generationem fieri & recedente corruptionem, & in tempore æquali videmus;* & dans Hermes Triſmegiſte, *multi ſunt dæmones & varii ſub aſtrorum cuſpide ordinati, ſunt nonnulli ex bono & malo temperati.* Cette phyſique n'eſt point celle de l'Egypte, ni de l'Ethiopie ni même des provinces méridionales de la Perſe. Il faut ſe rapprocher du nord pour trouver ſon berceau; mais je ne crois pas qu'il faille aller beaucoup au-delà

5 degrés de latitude, ni sortir
s zones temperées. Au reste, de
ue pays qu'elle soit venue, elle
base de toute la théologie des
ns, même des peuples les plus
lionaux, quoique l'application
nomique qu'on en a faite, sup-
souvent une latitude telle que
de l'Égypte, de la Phénicie ou
Perse, au moins pour les fa-
qui semblent avoir été faits
ces climats. Car la plupart des
s, quoique faites suivant le gé-
yptien, ne me paroissent point
ennes.

taureau dont il est ici question,
fut créé avec l'homme dans
élevé, c'est le taureau céleste;
ie, la constellation appellée au-
ui le cocher, placée au-dessus
au, & qui paroît au zénith de
les. Il étoit alors signe équi-
& le cocher, le génie de
re ou la constellation qui,
par son lever héliaque, an-
le printemps sous le nom

de Phaëton, Jupiter Ægiochus, & de Thor, &c. C'eſt ce taureau qui fournit à Bacchus & à Vénus, au génie ſolaire & au génie lunaire du printemps, au ſoleil, à la lune, & à la terre, conſidérée à l'équinoxe, les cornes qu'on donnoit à leurs ſtatues ſimboliques.

C'eſt lui que les Perſes invoquent dans leurs prières, comme étant le taureau ſacré qui fait croître l'herbe verte, & de qui découlent les ſemences de la fécondité dont la lune eſt dépoſitaire, enfin c'eſt lui que nous retrouverons dans le triomphe de Mithras. La mort de ce même taureau eſt accompagnée de la chûte de l'homme dans la coſmogonie des Perſes; parce que comme le cocher ſe lève héliaquement lorſque le ſoleil eſt au taureau, de même il ſe couche avec le taureau, ou au moins ſon coucher ſuit de peu de momens celui du taureau en automne, lorſque le ſoleil parcourt le ſcorpion, au lever héliaque du ſerpent, ſous la

uquel ils disent qu'avoit paru
r. Dans la théologie du nord,
r *Thor*, le dieu ou le génie
char est conduit par deux
va sur les bords de la mer,
tête de boeuf à sa ligne &
serpent ; c'est Thor qui
a foudre & triomphe des
enfin il a tous les caractères
iochus des Grecs.
que le Zend-Avesta fixe la créa-
us le taureau, néanmoins il
le premier mille répond à
i ou au bélier ; naturellement
it répondre au taureau. La
de cette contradiction appa-
ient de ce qu'il est question
r héliaque de sept signes, le-
n'a lieu que lorsque le soleil
s le signe qui suit celui qui se
liaquement. Ainsi pendant le
ue le soleil parcourt le taureau
, les étoiles du bélier se lèvent
iement, & le mois du tau-
où le premier mille étoit mar-
n le lever du bélier. Aussi les

Perſes diſent-ils qu'il y a équinoxe de printemps quand l'agneau reparoît; mais pour que l'agneau reparoiſſe, il faut que le ſoleil ſoit au taureau. Il en eſt de même des autres ſignes jusqu'au ſeptième qui eſt le ſcorpion. L'entrée du ſoleil à ce ſigne eſt manifeſtée par le lever héliaque de la balance; voilà pourquoi c'eſt au ſeptième mille répondant à la balance, que le mal paroît. Les Grecs & les Romains diſoient également que lorſque le mal avoit paru, Aſtrée, Thémis, ou la femme qui dans les anciennes ſphères tenoit la balance, étoit montée au ciel. Chez les Scandinaves ou dans le Voluſpa, (ch. 15.) aucun mal parmi les peuples n'eſt connu avant le tems où Gullweig, la *balance d'or*, fondit dans la maiſon d'Odin, ou de Mercure, génie ſolaire du printemps. Celui-ci a donné ſon nom au mercredi chez les Anglois, comme Thor au jeudi, & Tyaſſe ou Mars au mardi. Cette manière de fixer le tems par des levers héliaques,

ies, eſt de la plus haute anti-
.Dans la fable ſolaire ſur Ja-
:e génie ne venoit à bout de
trir le bélier céleſte, ou la
d'or, qu'après avoir triom-
un taureau qui vomiſſoit des
c'eſt-à-dire, que pour que les
du bélier céleſte ſe dégageaſ-
es rayons ſolaires, le jour de
ioxe, il falloit que le ſoleil
i-même au taureau. La divi-
e 3000 en 3000, annonce
que cette théorie eſt relative
ſons. C'eſt au commencement
iſième quart de la diſtribution
ize mille que naît le mal, c'eſt-
, qu'après que le ſoleil a par-
les ſix ſignes ſupérieurs, il en-
ſeptième, qui eſt le premier
x ſignes inférieurs, & que là
ience le règne du mal. Le nom
uze exprime ici une diviſion
onque du tems, ou du Zo-
e.

diviſion du tems par âges du
& du mal eſt ſurtout relative à

la terre, & à la marche progreſſive du principe de la végétation. Elle eſt fondée ſur l'alternative de l'action de la nature, & de ſon repos, ſur l'inégalité ſenſible des jours d'été & d'hyver, & doit être regardée comme la première diſtribution des ſaiſons, en étés & en hyvers, ou en années de ſix mois, qui ſubſiſte encore chez certains peuples. Les ſix ſignes ſupérieurs comprenoient le règne du bonheur & de la lumière; les ſix ſignes inférieurs étoient le règne du mal & des ténèbres. Le génie qui préſidoit à l'ouverture de l'année des ſix ſignes ſupérieurs, ou à l'équinoxe de printemps, étoit le bon génie. Ses ſtatues portoient les attributs de la lumière & de la génération; & on l'honoroit comme étant le Dieu créateur & le principe de tout bien. Le génie de l'équinoxe d'automne, ou d'aſtre qui annonçoit l'entrée du ſoleil au ſcorpion, étoit le mauvais génie. Et comme le ſerpent céleſte fit longtems cette fonction,

on peignit le mauvais génie ſous la forme d'un ſerpent ou d'un monſtre hériſſé de ſerpens; tel étoit Typhon, dont l'empire étoit placé dans le ſigne du ſcorpion, ſigne des géans ou des vents, qui ramènent les pluyes de l'hyver, comme celui d'Oſiris, bon génie, étoit placé dans le taureau qui porte encore en aſtronomie le nom d'Oſiris. Chacun de ces génies avoit ſous ſes ordres ſix miniſtres *ſex præfectos*, dit Plutarque; l'un étoit le Dieu de la lumiére, l'autre le Dieu des ténèbres. L'un étoit aimé, l'autre abhorré; l'un étoit l'été, l'autre l'hyver. Hérodote, (Euterpe, ch. 121.), parlant d'un temple bâti par Ramſinit, le Perſée de nos ſphères, le Saturne père d'Oſiris chez les Egyptiens, nous dit qu'on y avoit placé la ſtatue de deux génies, que l'un s'appelloit l'été, & l'autre l'hyver. L'un regardoit le nord, l'autre le midi; qu'on honoroit le premier du culte le plus religieux, & que l'autre étoit traité d'une maniére

toute contraire. C'eſt l'Oromaze des Perſes & leur Arimane, comme il paroît par ce paſſage de Plutarque. *Oromazen aiunt è luce natum puriſſimâ, Arimanium è Caligine: eos bellum inter ſe gerere. Sex deos feciſſe Oromazen; Arimanium totidem numero his adverſa efficientes, deinde Oromazen ſe ſe triplicaſſe & à ſole tanto intervallo removiſſe, quantò ſol à terrâ abeſt; & cælum ſtellis decoraſſe, unamque ante alias tanquam cuſtodem & ſpeculatorem conſtituiſſe Sirium. Alios porrò 24 deos condidiſſe, & in ovo poſuiſſe. At totidem numero factos ab Arimanio ovum illud perforaſſe. Hinc mala bonis eſſe permixta.*

Sans entrer dans l'explication détaillée de ce paſſage, il ſuffit d'y remarquer le monde déſigné ici ſous le ſimbole du grand œuf, la diviſion de cet œuf en deux empires, ſoudiviſés enſuite en ſix préfectures ou gouvernemens, dont ſix ſont du domaine de la lumière, & ſix des

ténèbres ; la création des génies préfets, & leur chef Sirius, ou le grand chien dont le coucher héliaque annonçoit le printemps, comme le prouve ce vers de Virgile qui nous rappelle un équinoxe ancien :

Candidus auratis aperit cùm cornibus annum
Taurus & adverſo cedens canis occidit aſtro.

à moins qu'on n'expliquât ce paſſage de Plutarque par le lever héliaque du même Sirius, qui fixa longtems le ſolſtice, ou le plus haut point de la courſe du ſoleil. Les 48 autres génies pourroient avoir rapport à d'autres conſtellations. Kirker prétend que les anciens Egyptiens avoient établi 48 aſtériſmes ou conſtellations, 24 dans la partie boréale, 24 dans la partie auſtrale, les uns, amis d'Oſiris, les autres amis de Typhon. (*Œdipus T. III. p. 274.*) Si cela eſt, ce ſont ces mêmes génies qui ſont ici déſignés dans la fable de l'œuf d'Oromaze & d'Arimane, qui étoient en

Perſe ce qu'Oſiris & Typhon étoient en Egypte. Cette diviſion de la ſphère en deux parties, eſt la baſe des explications Phyſico-Aſtronomiques; c'eſt celle dont parle Jamblique : *cælum dividentes in duas partes*, &c. On verra dans la ſuite de cette lettre qu'elle eſt la clef de tous leurs monumens religieux, comme elle eſt un des fondemens de leur coſmogonie.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES.

Prix de l'Académie de Bruxelles.

1°. L'ACADÉMIE propoſe, pour 1780, *l'Origine des Seigneurs, Comtes & Ducs de Limbourg, leur ſucceſſion & leur généalogie ; les dates du commencement & de la fin de chacun ;*

la réfutation des erreurs qui peuvent se trouver dans ce qu'ont dit sur ce sujet Aubert le Mire, Bertholet, l'Editeur de Wernerus Teschenmacher en 1721, pages 430. Elle demande enfin *ce qu'étoient les Comtes d'Ardenne, leurs possessions, leur commencement & leur fin.*

2°. Pour Question de Physique : *d'indiquer les espèces de poissons qui font l'objet ordinaire de la pêche, tant sur la côte que dans les rivières de Flandre, de faire connoître les abus qui règnent dans cette pêche, avec les moyens de les corriger.*

Chaque prix sera une médaille d'or du poids de vingt-cinq ducats.

Les Mémoires doivent être écrits en Latin, en François ou en Flamand, d'un caractère très-lisible. Ils seront adressés & remis, franc de port, à M. Des Roches, Secrétaire perpétuel, avant le 16 Juin 1780. Ces Mémoires pourront être tout au plus d'une heure de lecture. L'Académie exige la plus grande exacti-

tude dans les citations : pour cet effet, les Auteurs auront soin de marquer les pages des éditions dont ils se seront servis. Cet avertissement doit servir de règle pour l'avenir. Les Auteurs qui se feront connoître, de quelque façon que ce soit, seront absolument exclus du concors.

FRANCE.

DE ROUEN.

Œuvres de Maître Henry Basnage, Ecuyer, Seigneur du Franquesnei, Avocat au Parlement; contenant ses Commentaires sur la Coutume de Normandie & son Traité des Hypotèques. Quatrième Edition, augmentée de notes relatives à la Jurisprudence du Palais. 2 vol. *in-fol.* de 7 à 800 pages chacun. A Rouen, de l'Imprimerie privilégiée 1778.

Nous rendrons compte incessamment de cette nouvelle Edition d'un

les Ouvrages les plus estimés. L'Editeur l'a dédié à Monseigneur le Garde des Sceaux & a mis à la tête de l'Ouvrage une Préface historique des plus sçavantes & dont l'analyse que nous comptons en donner fera connoître le mérite.

DE PARIS.

Moyens d'extirper l'Usure, ou Projet d'Etablissement d'une Caisse de Prêt Public, sur tous les biens de l'homme; contenant les Lettres-Patentes de création du Mont de Piété en 1777. Dédié à Henri IV, par Me. Prevôt de S. Lucien, Avocat au Parlement. *in*-12 de 400 pages. Prix, 3 liv. broché, & franc de port par-tout le Royaume. A Paris, chez Lesclapart, Libraire, quai de Gêvres & chez l'Auteur, rue Saint-Appolline 1778, avec Approbation & Privilége du Roi.

Essai sur la Jurisprudence univer-

ſelle, où l'on examine quel eſt le premier principe de la juſtice & le fondement de l'obligation morale. Vol. *in*-12 de 458 pages, Prix, 3 liv. broché. A Paris, chez la veuve Deſaint, Libraire, rue S. Jacques. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Traité des Retraits, contenant les queſtions qui ſe préſentent ordinairement ſur le Retrait lignager, ſur le Retrait féodal & cenſuel, ſur le Retrait conventionnel & faculté de Rachat; avec les règles & les formalités qui doivent être obſervées pour exercer les Retraits; conformément aux coutumes & uſages du Royaume, tant des pays Coutumiers que des pays du Droit Ecrit, & à la Juriſprudence des Cours ſouveraines. A Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, la ſeconde porte cochère à droite en entrant par le Pont-neuf au fond de la cour. Vol. *in*-8°. de 430 pages, 1779.

Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix, 5 liv. 10 sols relié.

Traité des Testamens, Codiciles, donations à cause de mort & autres dispositions de dernière volonté, suivant les principes & les décisions du Droit Romain, les Coutumes & Maximes du Royaume, tant des pays du Droit Ecrit que Coutumiers & la Jurisprudence des Arrêts; par M^e. *Jean-Batiste Furgole*, Avocat au Parlement de Toulouse. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée sur le manuscrit de l'Auteur. A Paris, chez Cellot, Libraire-Imprimeur, rue Dauphine, la seconde porte cochère à droite en entrant par le Pont-neuf. 1779, avec Approbation & Privilége du Roi. 3 volumes *in*-4°. de 7 à 800 pages chacun. Prix, 36 liv. relié.

De la Passion du Jeu, depuis les tems anciens jusqu'à nos jours; par M. *du Saulx*, ancien Commissaire

de la Gendarmerie, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & de celle de Nancy.

Non ut desinat, sed ne vincat.

Dédié à MONSIEUR. A Paris, de l'imprimerie de MONSIEUR, 1779. 1 vol. *in*-8°. en 2 parties de 600 pages. Se trouve à Paris, chez N. L. Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Analyse des Eaux alkalino-martiales de Trye-le-Chateau; avec l'exposition de leurs propriétés; par M. *Fourcy*, ancien Apothicaire, Major des Camps & Armées du Roi, sous les yeux de M. Raulin, Médecin ordinaire du Roi, Censeur royal, Inspecteur-général des Eaux minérales du Royaume, de la Société Royale de Londres, des Académies des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Berlin, de Bordeaux, &c. &c. Publiée

par M. Pelvilain, propriétaire de ces Eaux minérales. A Amsterdam & se trouve à Paris chez Valade, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques 1779. 35 pag *in*-12.

Ces Eaux situées dans le Vexin françois, à une demi-lieue de Gisors, sont très-commodes pour les malades. Il y a deux sources, l'une plus ferrugineuse & l'autre plus saline; elles sont toniques, apéritives, propres à neutraliser les acides des premières voies, à dissiper les affections mélancoliques & vaporeuses. On se propose de publier chaque année des observations sur les effets qu'elles auront produits.

Moyens proposés pour le Bonheur des Peuples qui vivent sous le Gouvernement Monarchique. 1778, 29 pages *in*-4°.

Les réflexions de M. le Comte de Thélis, que l'on peut avoir chez lui, rue des vielles Thuilleries, ont été tirées à mi-marge pour laisser une

place aux observations des bons patriotes ; il y traite de la manière d'établir l'impôt territorial avec le moins de frais possible, de supprimer les emprunts, de consulter la nation, & de mettre le plus d'économie qu'il est possible dans la perception.

Réflexions d'un Militaire, 50 pag. in-4°.

Cet Ouvrage du même Auteur tiré de même mi-marge, traite des Loix militaires, des Punitions, de la Subordination, des Exercices, des Recrues, des Détails économiques. Le seul desir d'être utile à sa Patrie, dit M. le Comte de Thélis, me fait mettre au jour des Réflexions sur diverses parties de l'état que j'ai embrassé. Les principes que j'établis, me paroissent conformes à l'intérêt général & à l'expérience ; je ne cherche que le vrai, non pas uniquement pour l'honneur de le dire, mais parce que le vrai profite aux hommes ; je

ſoumets mon projet à la cenſure des militaires éclairés, l'unique moyen de la perfectionner, & parce que je connois le danger d'adopter légèrement des nouveautés, je ne préſenterai celles-ci au Miniſtre que lorſqu'elles auront mérité une confiance capable de fixer ſon attention.

Nouveau Manége Méchanique; par M. *Ch. Rabiqueau*, Avocat en Parlement, Ingénieur-Opticien du Roi, & ſon Privilégié pour toutes les Expériences & Démonſtrations phyſiques & méchaniques. A Paris, chez l'Auteur, Parvis Notre-Dame, ou aux Thuileries, 1778. 23 pag. *in*-8°. avec figures.

On trouve dans cette brochure la figure d'une eſpèce de traîneau à fauteuil qui fourniroit à un infirme des caſcades cahotantes pendant toute la courſe; une machine à deux leviers pour porter au malade des contacts, des coups ou des commotions ſans crainte, d'autant plus qu'ils peuvent

ſe prendre avec des couſſinets, ou petits balons d'ajuſtage, & cela à tel degré d'action & de percuſſion que l'on croira propre à l'état du malade & au progrés de la guériſon; enfin, on y trouve une roue de grue ou un homme peut être attaché par des corroyes ou cordons où il ſeroit tourné de bas en haut, ce qui produiroit une nouvelle atmoſphère de rotation par une extenſion dans ſes membres qui ſe feroit par les petits rouleaux extérieurs de la roue.

On trouve auſſi dans cette brochure des conſidérations ſur la nature du feu, & ſur l'électricité médicale à laquelle l'Auteur ne croit point, comme il l'avoit déjà annoncé en 1753 dans ſon traité du ſpectacle du feu & en 1772, dans une autre brochure imprimée chez Cailleau rue S. Severin. On voit auſſi chez M. Rabiqueau aux Thuilleries, des lampes optiques & des fanaux de mer.

Mémoire ſur la culture de Garance.

Par *M. Althen.* A Paris, chez Saugrain & Lamy, Libraires, quai des Auguſtins, Brochure *in*-4° de 18 pages. Ce Mémoire a été imprimé, en 1772, à Amiens, chez la veuve Godart. C'eſt la même Edition que l'on remet aujourdhui en vente, ainſi que la pièce ſuivante.

Extrait des Edits, Déclarations & Arrêts du Conſeil, concernant les monnoyes de France à commencer en l'année 1641, avec les empreintes de toutes les eſpèces d'or & d'argent & les augmentations ou diminutions ordonnées ſur icelles depuis 1689 juſqu'en 1731. Cette Pièce également remiſe en vente chez les mêmes Libraires, a été imprimée à Amiens en 1731, chez la Veuve Jean-Batiſte Margan. Avec Privilége du Roi.

Obſervations ſur la Muſique & principalement ſur la Métaphyſique de l'Art.

Naturâ ducimur ad modos.
Quintil. Inſt. Orat.

Par M. de *Chabanon*. A Paris, chez Piſſot, père & fils Libr. quai des Auguſt. 1779 *in* 8°. p. 215 ſans la préface qui en a 20.

Hiſtoire univerſelle depuis le commencement du monde juſqu'à préſent, compoſée en anglois par une Société de Gens de Lettres, nouvellement traduite en franç. par une Société de Gens de Lettres, enrichie de figures & de cartes. Tomes IV & V, contenant l'Hiſtoire des Juifs. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1779. Avec approbation & privilége du Roi. 2 vol. *in*-8°. Le premier de 582 pag. & le ſecond de 482.

Traité ſur la Muſique & ſur les moyens d'en perfectionner l'impreſſion; par M. *le Pileur d'Apligny*.

Si prioribus adjicere nefas fuiſſet, non eſſet Pictura. QUINTIL.

A Paris, chez Demonville, & chez l'Auteur rue S Victor vis-à-vis la rue de Verſailles, 1779. 174 pag. *in*-8°.

M. le Pileur d'Apligny, déjà connu par un Ouvrage ſur la Peinture, nous donne aujourd'hui ſes réflexions ſur la Muſique, objet fort analogue au premier. Il les dédie à M. Gluck, comme au reſtaurateur ou plutôt au créateur de cet art. Il penſe qu'il n'y a pas encore même en Italie de Muſique proprement dite, telle qu'elle exiſtoit chez les anciens qui y trouvoient un charme ſi puiſſant; mais qu'il ne tient qu'à nous d'en avoir une. Il examine les moyens qui pourroient y conduire; les vers métriques, les accens, les mouvemens, l'imitation de la nature, les ſituations, les connoiſſances du Muſicien, le ſtyle, le goût, le caractère de chaque partie d'une compoſition muſicale, &c. Il remonte à l'iſtoire de la Muſique; il compare la langue Françoiſe avec l'Italienne; pour juſtifier la nôtre, il recherche tout ce qui eſt cauſe du

peu de progrès de la Musique, & sur chaque objet il propose des réflexions utiles pour le bien de cet art.

Observation d'Histoire naturelle

On écrit de Coëz en bas Poitou, qu'on vient de découvrir une fontaine dont l'eau a la propriété de guérir radicalement du Scorbut ; un Marin des côtes voisines, attaqué de cette maladie, avoit fait tous les remèdes indiqués & possibles, & cela en vain. Un Médecin des environs, qui avoit sans doute quelque connoissance de la fontaine qui est à deux cens pas de Coëz, lui conseilla de se transporter sur le lieu & d'y prendre de ces eaux comme on est dans l'usage de prendre d'autres eaux minérales. Depuis que ce particulier à suivi cet avis, il s'est fait un changement total en lui, & sa santé se fortifie de jour en jour. Il est à desirer que quelque Médecin se charge d'en faire l'analyse. Cette observa-

tion nous a été fournie par les Affiches du Poitou, dont nous avons déjà eu quelquefois occaſion de parler avec éloge, & que M. Jouilleau des Loges continue de rendre très-intéreſſantes, non ſeulement pour ſa province, mais encore pour le progrès des connoiſſances en général : elles paroiſſent à Poitiers tous les jeudis.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois d'Octobre 1779.

ŒUVRES complettes de M. de Belloy. 1923

Discours politiques, historiques & critiques sur quelques Gouvernemens de l'Europe; par M. le Comte d'Albon. 1936

Notices historiques & critiques de deux Manuscrits de la Bibliothèque de M. le Duc de la Valliere, &c. par M. l'Abbé Rive. 1951

Examen impartial de plusieurs Observations sur la Littérature. 1967

*Lettre de M. de S. Auban, à M. de ***.* 1993

Essai sur la Pyrométrie & l'Aréo-

metrie, & sur les Mesures physiques en général; par J. A. de Luc. 2006
Histoire de l'Astronomie moderne; par M. Bailly. 2016
Torberni Bergman, Chimiæ Professoris & Equitis aurati Regii Ordinis de Wasa, &c. 2039
Seconde Lettre sur l'origine astronomique de l'Idolâtrie & de la Fable; par M. Dupuis. 2051
Nouvelles Littéraires. 2094

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

NOVEMBRE.

A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

NOVEMBRE. M. DCC. LXXIX.

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ, *&c. Sancti Patris noſtri Gregorii Theologi vulgo Nazianzeni Archiepiſcopi Conſtantinop. Opera omnia quæ extant vel ejus nomine circumferuntur, ad Mſſ. codices Gallicanos, Vaticanos, Germanicos, Anglicos, necnon, ad Antiquiores editiones caſtigata, multis auctа, &c. &c. Opera & ſtudio Monachorum Ordinis Sancti Benedicti e Congregatione S. Mauri. Tomus I. Pa-*

siis sumptibus Viduæ Desaint, 1778. *Cum Approb. & Privil. Regis. fol.* 967 pages, sans les préliminaires qui en ont 201.

APRÉS l'Edition des Œuvres de S. Basile le Grand, mise au jour par de sçavans & laborieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, le public s'attendoit de voir bientôt paroître une Edition pareille des Œuvres de S. Grégoire de Nazianze, contemporain, en quelque sorte compatriote de S. Basile son ami, & aussi célèbre que lui par ses écrits, sa doctrine, & par la sainteté de sa vie. C'est aussi de quoi s'est occupée sérieusement cette illustre & sçavante Congrégation, & si elle a différé si long-tems malgré elle de répondre aux vœux empressés du public, différens évènemens, & la mort de ceux qui étoient chargés de ce travail, en ont été la cause. *Nihil necesse est causas percurrere quæ tamdiu Grégorium retardarunt. Varii*

tus, morſque ipſa impedimento

C'eſt ainſi que s'expriment les veaux Editeurs de S. Grégoire de . dans la Préface générale qu'ils placée à la tête de ce premier me, & que nous allons par-ir.

Dom Louvard, homme plein de & d'activité, avoit, pour cet t, fait d'amples recueils: il avoit tiré lui-même de différens ma-rits, ou fait tirer par ſes amis infinité de variantes; mais ſa ut tellement agitée, *tot jactatus eſtatibus*, qu'il fut forcé d'a-lonner ſon projet. Ses papiers rent entre les mains de Dom lent Maran, qui avoit beaucoup ribué à l'édition des Lettres de aſile, & qui eſt connu par plu-s Ouvrages. Ces Ouvrages mê-retardèrent ſon travail ſur S. goire de N., & la mort l'inter-it tout-à-fait. C'eſt alors que ouveaux Editeurs furent chargés reprendre; & avant de rendre

compte de l'état où ils le trouvèrent ; ils donnent une liſte des éditions qui ont été publiées des Ouvrages de S. Grég. de Naz., ou d'une partie de ces Ouvrages, ſoit uniquement en grec, ſoit en latin ſeulement ou en françois, ſoit à la-fois en grec & en latin. Ils entrent dans un grand détail ſur l'édition grecque-latine, qui parut d'abord à Paris, en 1609, enſuite en 1630, & qui après fut réimprimée à Cologne, ou plutôt à Leipſick. Le magnifique éloge qu'en a fait Frédéric Morel, leur paroît aſſez mal fondé, ſur tout l'opinion qu'il a répandue dans le public, que l'Abbé de Billi avoit collationné le texte avec les manuſcrits du Roi & d'autres, & qu'ainſi le texte grec y étoit bien plus exact que dans l'édition de Bâle chez Hervage en 1550. Les nouveaux Editeurs ont eu entre les mains l'exemplaire de cette dernière édition qui avoit appartenu à l'Abbé de Billi. On y voit une multitude de corrections, de leçons, de

notes marginales & interlinéaires, mais en ſi mauvais ordre, avec tant de confuſion, & d'une ſi mauvaiſe écriture, que l'Auteur lui-même, s'il revenoit en vie, ne pourroit guères les déchiffrer, ni reconnoître quel avoit été ſon deſſein. Il ſemble que l'Abbé de Billi s'occupa de la correction du texte grec, bien moins pour le publier, que pour revoir & perfectionner la verſion latine qui ayant paru à Paris en 1569, reparut enſuite en 1583, & enfin corrigée & augmentée par Genebrard.

Dom Jacques du Friſche, le premier qui ait travaillé pour donner une nouvelle édition complette des Œuvres de Sainte Athanaſe, ne put pas pouſſer loin ſon travail. Après ſa mort Dom François Louvard qui le remplaça, eut communication d'un autre exemplaire de l'édition d'Hervage, avec les remarques & corrections manuſcrites d'un ſçavant Anglois attaché à la doctrine de Calvin. Il fit auſſi tranſcrire les

obſervations que l'Abbé de Saint Cyran de Barcos, & le ſçavant Tillemont avoient chacun miſes aux marges d'un exemplaire de l'édition de Paris. Un autre exemplaire de la même édition 1630 lui fournit les leçons que le P. Combefis avoit tirées des manuſcrits du Roi, & des Bibliothèques Colbert & Mazarin; le P. le Quien qui avoit lui-même projetté une édition de S. Grégoire, lui remit les notes critiques que le P. Combefis ſon confrère, avoit faites ſur la traduction latine de l'Abbé de Billi: les manuſcrits que fournirent à Dom Louvard différentes Bibliothèques furent ſi nombreux, qu'il eut plus de peine à en faire le choix que la recherche, & qu'il en tira une multitude immenſe de variantes. Outre une préface & la vie de l'Auteur, il ſe propoſoit de joindre à ſon édition les commentaires d'Elie, Evêque de Crète, au huitième ſiècle, ſur dix-neuf diſcours de *S. Grégoire*, ceux de Nicetas, ſur 16

autres oraiſons, les Scholies de Baſile, Evêque de Céſarée, vers le milieu du dixième ſiècle, & de joindre aux Ouvrages de S. Grégoire, ceux de ſept autres Ecrivains dont à peine les noms ſont connus.

Dom Prudent Maran, qui lui ſuccéda, laiſſa un manuſcrit contenant un choix de variantes, & une traduction en proſe latine de pluſieurs Poëmes que l'Abbé de Billi avoit traduits en vers. Il reſtoit encore bien des choſes à faire aux nouveaux Editeurs, quand ils furent chargés de continuer ce travail. Il s'attachèrent à comparer les variantes avec le texte grec imprimé, à corriger les endroits corrompus, à éclaircir le texte par des remarques, & à examiner la traduction latine de l'Abbé de Billi, à laquelle Dom Louvard avoit voulu en ſubſtituer une de ſa façon, quoiqu'enſuite il ait changé de ſentiment après avoir traduit deux oraiſons. La verſion de Billi eſt donc celle *qu'on a cru* devoir auſſi joindre

au texte ; mais quand elle s'écartoit du ſens, ou ne le rendoit pas aſſez exactement, on n'a point héſité de la corriger, en avertiſſant de cette correction dans une note. Ceci ne doit s'entendre que des diſcours & des épitres de S. Grégoire ; car pour les Poëmes, on en a fait une traduction en proſe, en mettant au bas de la page, celle de l'Abbé de Billi.

Suit une notice des manuſcrits collationés pour cette édition, ſurtout de celui du Roi, n°. 510, ſur velin, en deux colonnes, en lettres onciales, avec les accens de la première main, & des lettres d'or ou des figures au commencement des diviſions. On voit ici l'indication d'une quarantaine de manuſcrits dont les Editeurs ont fait uſage, ſans parler de pluſieurs autres que cette liſte ne comprend pas, & qui ſont cités dans les notes.

Les oraiſons ſont diſtribuées ſelon l'ordre chronologique, & précédées *chacune d'un* avertiſſement qui en

expoſe le ſujet, & en détermine le tems. On en a diminué le nombre; car on en a détaché quatre qu'on a reléguées dans la claſſe des pièces ſuppoſées : on a auſſi replacé dans celle des épitres deux lettres à Clédonius, & une à Nectaire, c'eſt la place qui leur convenoit.

Les Editeurs terminent cette partie de leur préface par des témoignages de reconnoiſſance envers les Sçavans qui les ont aidés dans leur pénible carrière. Ils placent au premier rang un de nous, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, à qui ils prétendent avoir trop d'obligations pour pouvoir lui rendre des actions de graces dignes des ſervices qu'ils en ont reçus. Feu M. Capperonnier & M. Béjot, leur ont ouvert généreuſement tous les tréſors confiés à leur vigilance. Le Feu Cardinal Paſſionei, ayant fort à cœur une entrepriſe au ſuccès de laquelle il écrivoit que le Pape Benoît XIV prenoit un vif intérêt,

avoit fait recueillir pour eux beaucoup de variantes dans les manuſcrits de la bibliothèque Vaticane & de la ſienne. D. Patert en a fourni de même un grand nombre tirées de la bibliothèque de S. Germain des Prés & d'autres dépôts littéraires. Dom Brion, leur confrère, leur en a auſſi préſenté pluſieurs qu'il avoit recueillies lui-même. Enfin, deux autres confrères, Dom Daniel Labbat, & Dom Denys d'Olive, ont auſſi partagé leurs travaux, le premier en dreſſant de très-amples tables, le ſecond en ſe chargeant du ſoin de corriger les épreuves.

La ſeconde partie de la Préface eſt diviſée en cinq articles, dont le premier eſt l'apologie de S. Grégoire de Naz. contre les accuſations formées par Tollius, qui en 1690 publia quelques pièces de vers de ce Père, & par Dupin, dans le ſecond volume de ſa bibliothèque eccléſiaſtique. Ils reprochent ſur-tout à Gré-
goire, un caractère mordant & ſaty-

rique qu'il signala en décochant des traits piquans contre plusieurs Evêques de son tems, principalement contre Maxime, quoiqu'auparavant il lui eût donné beaucoup de louanges. Après avoir montré les sages règles que S. Grégoire s'étoit prescrites en ce genre, & dont il ne s'écarta point en se prêtant aux mouvemens d'un saint zèle, on observe que ces Evêques étoient du nombre de ces courtisans, qui tantôt Ariens, tantôt Orthodoxes, régloient leur foi sur le tems & les conjonctures; que d'ailleurs Maxime d'abord mal connu par S. Grégoire, & le seul qu'il nomme, étoit, comme on en convient, un homme décrié pour ses crimes & ses excès.

On prouve dans le second chapitre, contre Béverégius & Muratori, que Grégoire de Nazianze ne fut jamais engagé dans les liens du mariage, même avant la prêtrise & l'épiscopat. Ce Père entre dans un si grand *détail sur* les évènemens de

ſa vie, qu'il n'auroit pas oublié cette particularité ſi elle eût été réelle. Il aſſure au contraire qu'avant & dès le moment de ſa naiſſance, ſes parens le conſacrèrent à Dieu, & que dans la ſuite il ratifia lui-même leur vœu, pour ſe conſacrer à la chaſteté, & à la vie monaſtique.

Muratori ſe fonde ſur une épigramme, où *Theoſébie* eſt nommée *Greg. magni verè conjux* (σύζυγος): & comme S. Grégoire ne ſe ſeroit pas donné lui-même le nom de *Grand*, il conclud que la pièce n'eſt pas de ce Père, dont Théoſébie étoit réellement la femme. Les ſçavans Editeurs, en comparant cette épitaphe avec d'autres écrits du S. Docteur, montrent que ce Grégoire qui porte le nom de *Grand*, eſt S. Grégoire de Nyſſe, dont *Théoſébie* étoit la ſœur. Dans une lettre à celui-ci, l'Evêque de Conſtantinople l'appelle *Theoſebiam meam; meam enim voco, quæ ut Dei legibus conſentaneum erat vixit; quandoqui-*

m ſpiritalis cognatio corpoream ntecellit. N'eſt-ce pas dire que Théoſébie appartenoit à l'Evêque de Nyſſe par les liens de la parenté *corporelle*, & à celui de Conſtantinople par les liens d'une parenté *ſpirituelle?* Pourquoi donc a-t-elle le om de *Conjux?* C'eſt qu'étant *diaconeſſe*, elle aidoit ſon frère dans les fonctions ſacerdotales; auſſi le mot grec σύζυγος ne déſigne pas toujours une perſonne mariée : il s'applique ſouvent à des perſonnes qui ſe prêtent des ſecours mutuels dans une entrepriſe commune, ou dont l'une d'elles eſt chargée.

Le troiſième article eſt deſtiné à prouver que S. Grégoire de Nazianze embraſſa la vie monaſtique, ayant voué ſes jours à Dieu, & s'étant dépouillé de tous ſes biens. En vain le P. Thomaſſin objecte que, de ſon aveu, il poſſédoit un jardin & une fontaine, poſſeſſion qui ne répugne même pas à la vie d'un hermite. Mais ce n'eſt *pas à ce genre* de vie que s'é-

toit attaché S. Grégoire, c'eſt à la vie cénobitique, comme on l'établit ici par pluſieurs paſſages. S'il fit un teſtament, c'eſt qu'alors il étoit permis aux moines d'en faire & même d'hériter. Il avoit cedé tous ſes biens à l'égliſe de Nazianze, & il chargea ſon héritier de les conſerver à cette égliſe; auſſi s'excuſa-t-il de ne rien laiſſer à une perſonne qui lui étoit chère, parce qu'il avoit renoncé à tout, ſelon le déſir de ſes parens. On voit ici le détail de la vie que mena S. Grégoire dans la ſolitude, ſur-tout avec S. Baſile, premier Inſtituteur des Cénobites en Orient. La tendreſſe filiale le força de quitter cette ſolitude; mais il continua le même genre de vie dans la maiſon paternelle.

De quelle égliſe fut Evêque S. Grégoire? C'eſt une queſtion diſcutée dans le quatrième article. Rufin aſſure qu'il remplaça ſon père dans l'égliſe de Nazianze; S. Jérôme dit *qu'il fut d'abord* Evêque de Saſime,

nſuite de Nazianze, *primum Saſimorum, deinde Nazianzenus epiſcopus.* Cependant on prouve très-bien ici qu'à la vérité, S. Baſile ſacra S. Grégoire Evêque de Saſime, ſiége de ſa création ; mais que le nouveau promu n'y monta jamais, & que la nomination ne fut confirmée ni par le peuple ni par le ſynode de la province. Les règles qu'avoit preſcrites le Concile de Sardique, pour la création d'un Evêché, n'avoient pas été obſervées ; & Anthime, Primat de la province, Evêque de Tyane, Métropole de la ſeconde Cappadoce, ne manqua pas de s'oppoſer à un établiſſement que les habitans de Saſime ne demandoient point. Auſſi S. Grégoire ne fit-il jamais aucune fonction épiſcopale dans cette petite ville.

Il n'en fut pas de même à Nazianze, où il exerça les fonctions de l'épiſcopat, ſans en être Evêque. Son père l'étoit, & ce fut pour le ſoulager qu'il ſortit de la ſolitude

où il s'étoit retiré après ſa promotion peu canonique au ſiége de Saſime. Il eſt fort ſingulier qu'on lui ait donné le titre d'Evêque de Nazianze, malgré la déclaration formelle qu'il a répétée plus d'une fois, que ce titre ne lui appartenoit point, & les précautions qu'il avoit priſes pour qu'on ne haſardât pas de le lui donner. C'eſt à celui d'Evêque de Conſtantinople qu'il avoit réellement droit, parce qu'il fut légitimement nommé au ſiége de cette ville. Il eſt vrai que pour cela il fallut vaincre ſa répugnance, & que fatigué des tracaſſeries qu'on lui ſuſcitoit, il abdiqua peu de tems après pour retourner en Cappadoce ſa patrie. Il trouva l'égliſe de Nazianze dans un état d'anarchie qui lui arracha des larmes ; les prières du peuple & du clergé le déterminèrent à en prendre l'adminiſtration, ainſi qu'il l'avoit eue du vivant de ſon père. Il s'en chargea juſqu'à la nomination d'un Evêque, moment

it impatiemment pour
é de reprendre le genre
plaiſoit le plus.
nier chapitre, on traite
maternelle de S. Gré-
le répand du jour ſur
oits des écrits du Saint
'on montre qu'Amphi-
d'Amphilochius, Evê-
n, étoit oncle paternel
re.
ne partie de la Préface
Éditeurs expoſe les ſen-
Grégoire de Nazianze
points de doctrine, la
eu, les trois perſonnes
arnation, l'origine &
de l'ame, le péché ori-
remens, (à l'Extrême-
, dont on ne dit rien)
des Saints, la grace,
ure des livres payens,
& le célibat des prê-
es eccléſiaſtiques, les
noines, les règles des
cipline de l'égliſe dans

ces tems-là. On obſerve ſur ce dernier point qu'alors l'égliſe étoit un aſyle ſacré pour ceux qui s'y refugioient, & qu'il n'étoit pas permis d'en arracher; que chaque chrétien, l'Empereur lui-même, préparoit de ſes mains la matière de l'Euchariſtie, & que ces pains étoient offerts ſur la Sainte Table; que les chrétiens, hommes & femmes, chantoient aſſis les pſeaumes dans l'égliſe, qu'on attribuoit beaucoup de vertu au ſigne de la croix; qu'outre les grandes fêtes, Pâques, la Pentecôte, Noël, l'Epiphanie, on célébroit à Conſtantinople les fêtes des Apôtres, & de pluſieurs Martyrs, au rang deſquels on plaçoit les Macabées: qu'il y avoit des hôpitaux pour les malades & les pauvres; & qu'à cet égard l'Empereur Julien voulut imiter les chrétiens, afin de ne pas laiſſer à eux ſeuls l'honneur d'un établiſſement ſi glorieux & ſi utile.

Cette Préface inſtructive, & pleine *de recherches* ſçavantes, eſt ſuivie de

vie de S. Grégoire, redigée principalement sur ses écrits, pour la première fois, *ex ipsius potissimum scriptis nunc primum adornata;* ce sont les termes du titre qu'elle porte, & nous ne concevons pas bien sur quel fondement. Car n'est-ce pas sur-tout dans les Ouvrages de S. Grégoire qu'ont puisé ce qu'ont écrit sur la vie du saint Docteur Hermant, Tillemont, Baillet, Dom Ceillier, & d'autres, soit en latin, soit en françois? L'époque de la naissance de S. Grégoire est un problême qui a exercé la critique de plusieurs Sçavans, parce qu'il s'agit de savoir s'il naquit avant ou après que son père, âgé d'environ cinquante ans, fut vers l'an 328 ou 329, placé sur le siége de Nazianze qu'il occupa pendant quarante-cinq ans. Le père paroît lui-même avoir décidé la question par des termes où il semble dire à son fils, *tu as moins d'années que je n'en ai passé dans le ministère sacré:* aussi donne-t-on la

torture au texte pour en tirer un autre ſens. Ce qui détermine à prendre ce parti un peu violent, c'eſt qu'au quatrième ſiècle, ſoit dans l'égliſe d'Occident, ſoit dans l'égliſe d'Orient, l'uſage étoit que les perſonnes mariées, dès qu'elles parvenoient au Sacerdoce, ceſſoient d'avoir commerce avec leurs femmes. C'eſt ce qu'atteſte S. Jérôme dans ſes écrits contre Jovinien, contre Vigilance, & ailleurs, *ſi uxores habuerunt, mariti eſſe deſierunt; poſt Sacerdotium in æternum pudici.* Auroit-il parlé de cette manière ſi S. Grégoire fût né durant l'épiſcopat de ſon père, ce que S. Jérôme n'eût pu ignorer. Telle eſt la principale raiſon qui détermine les Editeurs à croire que S. Grégoire vit le jour avant que ſon père fût Evêque.

On croiroit peut-être pouvoir concilier les eſprits, en diſant que la mère de S. Grégoire étoit enceinte, lorſque ſon mari parvint à l'épiſcopat; mais on ſe tromperoit. Le S.

Docteur avoit une sœur nommée Gorgonie, & un frère nommé Césaire qui moururent avant lui. Etoit-il l'aîné de sa sœur ? C'est un point controversé ; mais tous sont forcés de convenir que Césaire étoit son cadet. Il faudroit donc prouver que celui ci étoit né avant l'épiscopat de son père ; & c'est une question qu'on ne se propose seulement pas. Néanmoins tant qu'elle restera indécise, on pourra croire, avec Tillemont, qu'alors la discipline ecclésiastique sur la continence des Evêques, n'étoit pas encore en vigueur dans toutes les églises.

Dans cette vie de S. Grégoire tous les faits sont présentés avec beaucoup d'ordre & de clarté, & discutés avec une sage & sçavante critique. Elle est terminée par un parallèle judicieux du caractère de S. Basile & de celui de S. Grégoire, comme Ecrivains. En général plus de force & de nerf dans le premier ; plus de sel & de graces dans le se-

cond. Celui-la cherche à convaincre & à ſubjuguer l'eſprit; celui-ci s'éforce de plaire & de perſuader, ſe permettant quelquefois des traits de raillerie que l'autre s'interdiſoit abſolument. Mais on connoîtroit mal S. Grégoire, ſi on ne le jugeoit que d'après ſes lettres. C'eſt d'après ſes oraiſons qu'il faut l'apprécier; c'eſt au contraire dans ſes lettres que S. Baſile s'eſt montré tout entier: rien, ſelon les Editeurs, n'approche des beautés piquantes qui s'y font remarquer, *quæ tam ſuaves illecebras habent, eas ut omnes vincant quas græca retro omnis antiquitas ad nos uſque tranſmiſit.*

Ce volume comprend quarante-cinq Diſcours ſuivis d'une *Appendix* qui contient quatre pièces fauſſement attribuées à S. Grégoire: 1°. des Obſervations ſur Ezéchiel: 2°. une Métaphraſe de l'Eccléſiaſte: 3°. & 4°. deux Traités *de fide Orthodoxa*, qui n'ont été compoſés qu'en latin, comme le montrent les Editeurs dans l'averiſſement

l'avertiſſement préliminaire. Ils penſent même que le premier a été compoſé par Phébade, Evêque d'Agen, pour ſervir d'apologie à un autre traité que le même Ecrivain avoit fait contre les Auteurs de la ſeconde formule de Sirmium, & qu'on trouve dans la bibliothèque des Pères. Ils ajoutent que le ſecond traité fort court, doit être regardé comme le ſommaire & l'abrégé des dogmes que Phébade avoit établis dans les écrits précédens.

Une ample table des matières eſt ſuivie d'une autre qui indique les paſſages de l'Ecriture cités par S. Grégoire.

Cette Edition, bien ſoignée, belle, élégante, magnifique même, ne peut que faire honneur à notre typographie : le mérite en eſt relevé par une eſtampe gravée, où la délicateſſe du burin le diſpute à la richeſſe du deſſin. Elle repréſente le moment où Théodoſe mettant S. Grégoire en poſſeſſion de l'égliſe de

Conſtantinople, le ſoleil couvert auparavant de ſombres nuages, ſe montre tout-à-coup avec le plus grand éclat.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

Sophoclis Electra, & Euripidis Andromache, ex optimis exemplaribus emendatæ. Argentorati ex Officina Johan. Henrici Heitz, &c. 1779. in 8°. p. 169.

M. Brunck, Commiſſaire des Guerres à Strasbourg, Aſſocié-Libre de l'Académie des Belles-Lettres, connu par pluſieurs Ouvrages, ſurtout par ſes *Analecta veterum Poetarum Græcorum*, en 3 vol. *in*-4°, prépare une nouvelle édition des Poëtes grecs dramatiques, revue & corrigée ſur les meilleurs manuſcrits : travail déjà fort avancé, dont le fruit ne ſe fera pas attendre long-tems, puiſque le Sophocle, par lequel il doit commencer, ne tardera pas de paroître. Ce

Sçavant a détaché de ſa Collection les deux Pièces qu'on vient de publier en grec à Strasbourg, l'*Electre* de Sophocle, & l'*Andromaque* d'Euripide, pour rendre ſervice aux diſciples de M. Schweighaeuſer, Profeſſeur de langue grecque & des langues orientales dans l'Univerſité de cette ville, parce que, vû leur multitude, ils ne trouvoient pas aſſez d'exemplaires pour pouvoir ſuivre les leçons de leur maître. C'eſt ce qu'apprend le Profeſſeur lui-même dans une lettre qu'il adreſſe à ſes écoliers à la tête de cette édition nette & très-élégante, quoique le caractère paroiſſe à quelques perſonnes un peut trop petit.

La première de ces Pièces, dont on ne donne que le texte ſans verſion, n'a point de notes; de ſorte que ſi on eſt curieux de ſavoir les raiſons qui ont déterminé l'Editeur à s'écarter en quelques endroits des éditions connues, il faudra prendre un *peu de patience*, & attendre que

le Sophocle entier paroiſſe, parce qu'alors il rendra compte des nouvelles leçons introduites dans le texte. La curioſité ſera ſatisfaite, du moins en partie, à l'égard de l'*Andromaque*, parce que cette Pièce eſt accompagnée de quelques notes critiques qui donneront une idée de ce qu'on doit attendre des travaux du nouvel Editeur, après ceux de Muſgrave qui a publié les Tragédies d'Euripde à Oxford; *ut æquis & peritis harum rerum æſtimatoribus planius pateret, quantum ſit, quod futuri Fabularum Euripidearum editoris & diligentiæ & ingenio præſtandum reliquerit Muſgravii V. Cl. qui noviſſimam Oxonienſem procuravit editionem, ſagax ceteroquin induſtria.*

A la tête de ces notes ſe trouve une liſte des livres conſultés par M. Brunck pour l'édition de ces deux Tragédies grecques. La bibliothèque du Roi lui a fourni deux manuſcrits, l'un écrit depuis plus de

700 ans, n°. 2712; l'autre, n°. 2794. Il a eu ſa poſſeſſion un bon manuſcrit, dont l'âge n'eſt point ici déſigné. Les éditions dont il s'eſt ſervi ſont au nombre de ſix : 1°. celle de Sophocle donnée par Alde en 1502 : 2°. celle du même Poëte, publiée à Florence avec les Scholiaſtes grecs en 1522 : 3°. ces mêmes Scholiaſtes publiés à Rome en 1518 : 4°. l'édition de quatre Tragédies d'Euripide donnée à Florence, en lettres capitales, par les ſoins, à ce qu'on croit ordinairement, de Laſcaris : 5°. l'édition d'Euripide qu'Alde publia en 1503 : 6°. enfin, la nouvelle édition d'Oxford.

M. Brunck fait beaucoup de cas de celle-ci, & rend juſtice au travail de M. Muſgrave, quoique cet habile Critique ſe ſoit quelquefois laiſſé tromper par ſon copiſte, & qu'il n'ait pas eu aſſez de loiſir pour tirer tout le parti qu'il auroit pu de ſon ſavoir & de ſes talens. *Clariſſimo Muſgravio abunde ſuppetebant om-*

nia : multiplex doctrina, ſagax ingenium, limatiſſimum judicium ; præter otium, nihil defuit ; quo quidem caruiſſe virum in arte omnium utiliſſima excellentem, ſi minus mirum, ſane dolendum eſt.

Les manuſcrits conſultés fourniſſent ſouvent d'excellentes leçons. Telle eſt par exemple celle du vers 253, εἰ μὲν θανοῦμαι, où les éditions portent μὴ au lieu de μὲν. Andromaque s'étoit réfugiée dans le temple de Thétys. Sortirez-vous de cet endroit, lui dit Hermione ? La mort ſeule m'en arrachera, reprend la première ; tant que je vivrai, je n'en ſortirai pas. C'eſt le ſens que préſentent les manuſcrits du Roi ; la perſonne que Muſgrave avoit chargé d'en faire la collation, n'avoit pas la vue bonne, dit M. Brunck, *male oculatus erat*. Mais ni Muſgrave, ni le nouvel Editeur ne s'en rapportent pas toujours à l'autorité de ces manuſcrits, quoique conformes aux *imprimés*. On en voit un exemple,

e pluſieurs autres, au vers 336,

Muſgrave a très-heureuſement orrigé le texte, au jugement de M. Brunck, quoique les manuſcrits ne diffèrent point ici des imprimés, *a vulgata editionum lectione nihil differunt membranæ.* On demandera peut-être, pourquoi donc en pareil cas ne pas ſe contenter d'indiquer la correction dans une note, ſans oſer l'inſérer dans le texte même? Ce texte peut être corrompu, il eſt vrai; la correction préſente un bon ſens; mais qui peut alors garantir que la nouvelle leçon ſoit la véritable? Eſt-il donc impoſſible d'en imaginer une autre également bonne? Et qui ſait ſi dans la ſuite quelque manuſcrit n'en fournira pas une qui mérite la préférence. On s'eſt plaint tant de fois que ſouvent la hardieſſe des critiques a défiguré les textes anciens. Pourquoi donner matière à de nouvelles plaintes? Nous avouons que ces raiſons nous ont toujours frappés; & ſi nous applaudiſſons

ſincèrement aux efforts que font les Critiques pour éclaircir les Auteurs anciens, nous voyons avec peine qu'ils mettent ſous nos yeux un texte corrigé, réformé, fabriqué d'après leurs conjectures, quelques plauſibles qu'elles puiſſent être. Nous aimons mieux le voir avec ſes défauts, qu'avec une parure qui peut lui être étrangère, & qu'il n'avoit peut être pas dans ſon origine. Aſſurément nous jugeons très-heureuſe la correction de τῆδ', que portent les éditions & les manuſcrits au vers 630, en τηλ' ; mais qu'on l'inſère dans le texte, en affirmant avec confiance que c'eſt ainſi que le Poëte avoit écrit, & qu'il faut ne pas voir en plein midi, pour oſer en douter, *in ſole caligat qui non videt a Poeta ſcriptum fuiſſe, &c.* Nous avouons que ce ton ne nous effraye point, & que ſi des manuſcrits donnoient la leçon τῆσδ' au lieu de τῆδ', nous la trouverions auſſi bonne que celle *qu'on veut* nous forcer de recevoir,

comme la ſeule émanée de l'Auteur même.

Les opinions diverſes des Critiques doivent même engager à reſpecter le texte, & à le laiſſer tel qu'il eſt, à moins qu'on ne ſoit autoriſé par de bons manuſcrits à le refondre. Les éditions portent δωμάτων au vers 874 [1]; Muſgrave veut qu'on liſe ἐμμάτων; loin de trouver cette leçon meilleure que l'autre, M. Brunck dit qu'il ne l'entend même pas, *ne quidem intelligo*; mais il entendroit bien celle qui donneroit βωμάτων, & il ſe repent de ne l'avoir pas encadrée dans le texte. Quelque vicié que ſoit ce texte, il n'a que faire de ces différentes fourrures arbitraires, ou bien il faut s'attendre de voir autant de textes divers qu'il y aura d'Editeurs.

Muſgrave avoit ſoupçonné qu'au vers 1010 & ſuiv. la *ſtrophe* & l'*an-*

[1] C'eſt le *vers* 880 dans l'Edition de *Barnés*.

tiſtrophe avoient changé de place ; c'eſt de quoi le nouvel Editeur ne doute point. Le ſens du morceau entier eſt pour lui une preuve évidente de ce déplacement ; & il eſt bien convaincu qu'une lecture attentive ne permettra pas de penſer autrement. Il fait donc dans le texte ce revirement de parties ; après quoi, il s'applaudit d'y voir un merveilleux accord, tandis qu'auparavant tout y étoit bouleverſé, *jam apte cohærent omnia, in quibus ante nec pes nec caput.*

Muſgrave avoit déjà fait au vers 395 un pareil déplacement que le ſçavant Editeur approuve, parce que le raiſonnement ſe trouve mieux ſuivi. Il ne l'eſt peut-être que trop dans la conjoncture où étoit Andromaque. Ménélas la menace de maſſacrer à ſes yeux un fils qu'elle avoit eu de Néoptoleme, ſi elle ne ſort du temple où elle s'eſt réfugiée ; mais il *lui promet* d'accorder la vie à ce fils, *ſi elle conſent* de ſacrifier la ſienne.

Dans cette alternative cruelle, on ne doit guères s'attendre qu'Andromaque tienne un diſcours bien ſuivi & bien lié dans toutes ſes parties.

Nous ne prétendons point conclure de cette réflexion que le texte ne ſoit pas altéré dans les éditions ordinaires, mais nous répétons que c'eſt dans des notes détachées, & non dans le corps de la Pièce que doivent ſe montrer les corrections imaginées par les Critiques, lorſqu'ils n'ont pas pour guides & pour garans des manuſcrits plus ſûrs que ceux dont ſe ſont ſervis les premiers Editeurs.

Voilà le ſeul grief qui nous fait de la peine dans cette nouvelle édition; car du reſte nous y voyons des notes qui annoncent une connoiſſance fort étendue des Auteurs grecs & de leur langue, beaucoup d'eſprit, de ſagacité & de goût. Quelquefois l'Auteur s'élève lui-même contre la hardieſſe des Critiques qui *tourmentent le texte*, faute de l'entendre.

C'eſt ainſi qu'au vers 405, il ſoutient la légitimité de la leçon ἐξημάζω, dont le ſens propre eſt *exſicco*, & voiſin de *abſtergo*; & comme Théocrite a dit en grec *abſtergere veſtigia*, pour *veſtigia premere*, *veſtigiis inſiſtere*, de même Euripide a dit, ſelon lui, *præſentia mala exſiccare*, pour *tractare*, *conſiderare*, *commemorare*, métaphore hardie qui eſt adoucie par ce qui ſuit. Un Critique ſage, ſoit qu'il adopte, ſoit qu'il rejette cette interprétation, la verra toujours de meilleur œil qu'une leçon intruſe dans le texte par l'autorité ſeule d'un interprête. En général, l'Auteur nous paroît atteindre le but qu'il s'eſt propoſé, l'inſtruction de la jeuneſſe & des commençans, *tironibus erudiendis deſtinatus hic libellus.*

[*Extrait de M. Dupuy.*]

HISTOIRE universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; enrichie de figures & de cartes. Tome troisième; contenant l'histoire d'Egypte, des Peuples de Canaan, des Philistins, des anciens Syriens, des Phéniciens & des Juifs, jusqu'à la captivité de Babylone. A Paris, chez Moutard, Imprimeur de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-4°. de 582 pages.

CE troisième volume renferme la suite de l'histoire des peuples de Canaan, dont on a donné le commencement dans le volume précédent. *Nous* connoissons peu la re-

ligion des Cananéens ; elle fut ſimple & pure juſqu'au tems d'Abraham ; & Melchiſedec, alors Prêtre du vrai Dieu, jouiſſoit chez ce peuple de la plus profonde vénération ; mais bientôt les Cananéens tombèrent dans une idolâtrie abominable, qui fut cauſe que Moyſe défendit aux Iſraélites de ſe marier avec eux, & leur ordonna de les détruire. Les Cananéens formoient différens petits états qui avoient chacun leur Prince. Les évènemens de leur hiſtoir ſont tellement épars qu'on eſt forcé de ſe borner à des traits iſolés, & nous connoîtrions encore bien moins ces peuples ſi l'Ecriture Sainte n'avoit occaſion d'en parler ſouvent. On ſçait qu'il furent vaincus par les Iſraélites ſous Joſué, & l'on prétend que pluſieurs abandonnèrent alors leur patrie pour aller s'établir en Afrique ; ceux qui reſtèrent furent encore aſſez redoutables pour réſiſter à leurs ennemis dans pluſieurs cantons, & particulièrement à Jéru-

ſalem qu'ils occupèrent juſqu'au règne de David; une grande partie devint eſclave ſous le règne de Salomon. Mais il y a lieu de penſer que parmi toutes ces tribus, celle qui portoit proprement le nom de Cananéens reſta libre & indépendante le long des côtes de la mer, & devint célèbre ſous le nom de Phéniciens; les autres, à ce que l'on croit, furent confondus avec les Juifs, quoiqu'en général on n'ait rien de certain à cet égard.

L'hiſtoire des Philiſtins, faute de monumens, n'eſt ni plus claire ni plus ſuivie. On ne peut propoſer que des conjectures ſur l'origine de ces peuples. On croit qu'ils ſont ſortis de l'Egypte pour aller s'établir dans le pays qui fut appellé de leur nom *Paleſtine*, de même que les Cananéens; ils adorèrent d'abord le vrai Dieu, puis tombèrent dans l'idolâtrie. Chacune de leurs villes avoit ſa divinité. Du tems d'Abraham,

Abinælus étoit leur Roi. On eſt encore obligé d'avoir recours à l'Ecriture ſans laquelle nous n'aurions preſque point de connoiſſance de ce peuple qui fut entièrement détruit, après différentes révolutions, par Sennacherib.

L'hiſtoire des anciens Syriens occupe davantage les Auteurs anglois dans la deſcription du pays par laquelle ils commencent; ils n'ont pas négligé de rapporter les anciens monumens qui ſubſiſtent encore ſurtout à Baalbek & à Palmyre. Ils ont fait graver une vue de ces deux villes & de leurs ruines ainſi que de celle du temple de Baalbek. Ces planches ſont accompagnées d'une deſcription; mais on n'avoit pas encore les beaux Ouvrages qui ont été publiés depuis ſur ces deux villes.

Les loix des anciens Syriens nous ſont inconnues, on eſt mieux inſtruit de leur religion. On ſçait qu'ils *adoroient* pluſieurs divinités, qu'ils

avoient des temples célèbres & des oracles, & qu'ils ſacrifioient des victimes humaines.

La langue de ces peuples avoit beaucoup de rapport avec celles de tous leurs voiſins; ces langues n'étoient que des dialectes d'une langue commune. On prétend que les caractères actuellement uſités remontent à 300 ans avant J. C. Chez ces peuples Orientaux, Hébreux, Arabes, Syriens & Chaldéens, on a été longtemps dans l'uſage d'écrire ſans voyelles, & on ne traçoit que les conſonnes. Les voyelles ſe ſuppléoient en liſant, par la connoiſſance que l'on avoit de la langue; & ce ne fut que dans des tems bien poſtérieurs qu'on inventa des figures pour tenir lieu des voyelles, encore n'oſa-t-on les inſérer dans les livres ſacrés. Cette invention des voyelles ſyriennes eſt fixée au 8e. ſiècle de l'Ere chrétienne & on adopta les figures des voyelles grecques, mais on obſerva de ne point mettre ces

voyelles de ſuite avec les conſonnes; c'eſt-à-dire, qu'on les écrivit hors de la ligne au deſſus des conſonnes, ce qui ſe pratique également en hébreu & en arabe; quoiqu'aſſez ſouvent on ſoit dans l'uſage de n'en marquer aucune: actuellement la connoiſſance exacte de la grammaire & un certain uſage guident dans la lecture de ces livres écrits ſans voyelles. La régularité de ces langues orientales permet cet uſage qui ne pourroit avoir lieu dans nos langues dont les mots ont trop de voyelles.

On ne peut remonter, pour les Rois des anciens Syriens, que juſqu'au règne de David. Il y avoit des Rois de Zobah, de Damas & de Hamath, ſur le règne deſquels nous ſommes peu inſtruits; on a placé enſuite l'hiſtoire des Phéniciens; les Auteurs obſervent que l'étymologie du nom de ces peuples n'eſt pas bien connue. Les Juifs avoient coutume d'appeller leur pays le pays de Ca*naan.* *Nous* ne ſuivrons pas nos Sça-

nglois dans la longue deſcrip-
u'ils font de ce pays ; il nous
le dire qu'ils n'ont rien négligé
qui concerne ſes villes, ſon
& ſes curioſités, tant celles
ature que celles de l'art. Les
es plus célèbres ſont, comme
çait, Tyr & Sidon. Les Phé-
adoroient, comme les autres
ens, pluſieurs divinités ; les
s anglois penſent qu'il eſt aſ-
bable que la Phénicie a été
de quelques-unes des plus
ſes ſuperſtitions de l'Egypte ;
rent dans des détails intéreſ-
r le culte de pluſieurs divini-
niciennes, c'eſt-à-dire, qu'ils
ſemblé tout ce que nous pou-
ſavoir. Quoique les Phéni-
yent été très-connus des an-
il ne nous reſte pas aſſez de

trer dans aucun détail. On prétend que l'arithmétique & l'aſtronomie naquirent chez eux ; ce ſont eux qui portèrent ces ſciences dans la Grèce avec les lettres alphabétiques. Ils cultivèrent la philoſophie, & furent également verſés dans les arts ; le verre de Sidon, la pourpre de Tyr, les habits de fin lin qu'ils filoient, la part qu'ils eurent à la conſtruction du temple de Jéruſalem, ſont des preuves de leur habileté ; mais c'eſt le commerce qui les diſtingue le plus de tous les autres peuples anciens. Ils étoient les plus hardis navigateurs, les plus habiles marins & ils on fait les plus grandes découvertes de l'antiquité. Ils avoient des établiſſemens dans les iſles Britanniques, en Eſpagne & ſur la mer noire ; ils commerçoient avec l'Arabie, la Perſe & même avec les Indes. Ils étoient uniquement occupés des moyens d'augmenter leur commerce, & ils n'affectoient d'autre empire que celui de la mer. Carthage, leur colo-

nie, en imitant leur conduite, fut dans la ſuite en état de le leur diſputer.

Ce que les Grecs nous rapportent ſur l'origine des Phéniciens eſt ſi rempli de fables qu'on ne peut y ajouter foi; les Auteurs anglois en ont fait un article à part, parce que leur deſſin a toujours été de raſſembler tout ce que l'on peut trouver dans les Anciens ſur l'hiſtoire des différens peuples; mais pour diſtinguer le vrai d'avec le faux, ils ont recueilli, dans l'article ſuivant, les faits les plus avérés ſur les Rois de la Phénicie. De tous ces Rois, ceux de Sidon, de Tyr & d'Arad ſemblent avoir été les plus puiſſans; cependant ce qui concerne leur ſucceſſion & la durée de leurs règnes eſt interrompu par de ſi grands intervalles, qu'il n'eſt pas poſſible d'en rendre un compte ſatisfaiſant; tel eſt l'état de l'hiſtoire de tous les anciens peuples; auſſi ſommes-nous bien éloignés de la connoître; l'hiſtoire la plus étendue en ce genre ne peut

nous préſenter qu'un petit nombre de faits découſus & détachés. Mais perſonne juſqu'à préſent n'a raſſemblé avec autant de ſoin & d'exactitude, tous ces fragmens & tous ces débris de l'antiquité que les Auteurs de cette hiſtoire univerſelle. Quoique les Rois de Sidon, remontent juſqu'au fils ainé de Canaan, leur ſucceſſion eſt inconnue juſqu'au tems de Darius Ochus, Roi de Perſe. Depuis cette époque juſqu'au tems d'Alexandre qui ſoumet tout le pays, on indique les Princes qui y ont règné. Ceux de Tyr, également très-anciens, ne ſont connus que du tems de David; la ſuite en eſt moins interrompue juſqu'au règne d'Alexandre qui prit cette ville.

L'hiſtoire des Juifs eſt un morceau curieux, intéreſſant, & fait avec la plus grande exactitude. Les Auteurs anglois ſe ſont beaucoup étendus ſur ce ſujet, parce que nous avons des monumens plus ſûrs & plus ſuivis *pour les* Juifs que pour toutes les au-

tres nations de l'Aſie Dans ce troiſième volume on trouve tout ce qui concerne cette hiſtoire depuis Abraham juſqu'à Moyſe, c'eſt-à-dire, depuis l'origine de la nation, juſqu'à la ſortie d'Egypte. C'eſt par cette hiſtoire que nous avons eu quelques connoiſſances de celle des autres nations voiſines de la Judée. C'eſt elle qui nous donne une grande idée de l'Egypte dans les tems les plus reculés; mais malheureuſement elle ſe contente de n'indiquer le plus ſouvent les Rois d'Egypte avec leſquels la nation juive a eu des liaiſons que par le ſimple titre de Pharaon; ce qui eſt cauſe que nous ne pouvons ſavoir ſous quel Prince Abraham paſſa en Egypte, & ce n'eſt que par conjecture qu'Uſſoris le nomme Apophis. Nous ne ſommes pas plus inſtruits du nom de celui ſous lequel Joſeph acquit tant de gloire dans ce pays. Nous croyons pouvoir paſſer ſous ſilence dans cet extrait toute cette ancienne hiſtoire,

parce qu'elle eſt ſuffiſamment connue, & nous nous bornerons à dire que les Auteurs anglois ont inſeré de tems en tems des réflexions relatives aux différentes époques de l'état des hommes. Par exemple, ils terminent ce qui concerne Abraham, Iſaac & Jacob, par un tableau des mœurs de ce tems. La principale richeſſe conſiſtoit alors dans la contrée que ces Patriarches habitoient dans une prodigieuſe quantité de bétail, en brebis, vaches, chameaux & ânes; il ne paroît pas qu'ils connuſſent alors les chevaux; ils avoient un grand nombre de ſerviteurs & d'eſclaves pour avoir ſoin de ce bétail; quant à l'or, à l'argent, aux bijoux & aux autres choſes de prix, Abraham paroît n'en avoir poſſedé qu'après ſon retour d'Egypte où le Pharaon l'en avoit comblé. A cette vie paſtorale, ils joignoient l'agriculture quand la fécondité du pays y engageoit. Les femmes même n'étoient pas exemptes du ſoin des

troupeaux

troupeaux ; leur naiſſance, leur jeuneſſe & leur beauté ne les diſpenſoient point d'aller puiſer de l'eau pour les abreuver. « Quelque ridicule, diſent les Auteurs, que cette » innocente ſimplicité paroiſſe à la » corruption de notre ſiècle, Homere nous apprend combien de » tems elle fut imitée par les Grecs » dont les mœurs polies ont toujours » été admirées. »

Le lait des troupeaux & les fruits de la terre étoient les alimens ordinaires d'Abraham & de ſes enfans ; un chevreau, un veau gras, un plat de gibier compoſoient leurs feſtins. Il ſemble qu'Homere ait peint les héros de ſon Odyſſée d'après les Patriarches, tant la vie patriarchale étoit reſpectable même de ſon tems ; auſſi étoient-ils forts & robuſtes. Avec un ſimple bâton ils faiſoient des voyages conſidérables ; cette vie laborieuſe ne contribuoit pas ſeulement à les rendre ſains & vigoureux, elle aidoit auſſi à prolonger leurs

jours & à éloigner les maladies. Tous ceux dont Moyſe, dans cette époque, a marqué l'âge ont vécu plus de 150 ans, excepté Joſeph, dont les jours furent apparemment abregés, diſent les Auteurs, parce qu'il n'eſt guère poſſible de vivre frugalement à la Cour des Rois.

La famille de Jacob, qui s'étoit retirée en Egypte, y augmenta ſi prodigieuſement tant en nombre qu'en force pendant les 215 ans qu'elle y demeura, que les Egyptiens allarmés la regardèrent comme un peuple dangereux qui pouvoit devenir formidable; les ſoixante-dix perſonnes qui ſuivirent Jacob en Egypte avoient ſous Moyſe ſix cens mille deſcendans mâles depuis 20 ans & au-deſſus, tous en état de porter les armes. Ceux qui n'avoient pas 20 ans, les vieillards depuis ſoixante ans juſqu'à cent & plus, les femmes qu'on peut ſuppoſer en plus grand nombre que les hommes, devoient *former une* population immenſe,

mais qui n'eſt pas incroyable; c'eſt ce qui détermina les Egyptiens à opprimer les Iſraélites. Du tems de Moyſe, Joſeph étoit mort, & il regnoit un nouveau Roi; ſuivant Uſſerius, il y en avoit eu ſept entre Joſeph & Moyſe. On connoît toute la ſuite de cette hiſtoire; on ſçait que Moyſe alla paſſer pluſieurs années chez Jethro, dans le pays de Madian, & l'on a ſuppoſé que dans cet intervalle il compoſa le livre de Job; quoique pluſieurs Sçavans ayent cru que ce livre a été fait en ſyriaque ou en arabe, par Job lui-même, ou par un de ſes amis; le ſentiment général eſt qu'il a été écrit en hébreu avec un ſi grand mêlange d'expreſſions ſyriaques & arabes qu'il n'y a preſque plus moyen de l'entendre. L'élevation du ſtyle, la ſublimité des penſées, l'énergie de l'expreſſion, la grandeur des images, la vérité des caractères, ont fait conjecturer que c'étoit un Poëme, quoiqu'on ne puiſſe pas bien diſtinguer

la meſure & la cadence des vers. Ceux qui ont lu ce livre avec attention, avoueront ſans peine, diſent les Auteurs, que l'antiquité n'a jamais produit d'Ouvrage plus touchant, plus noble, plus ſçavant, quel qu'en ait été l'Auteur.

Quelques Hiſtoriens ont hazardé de donner le nom du Pharaon, ſous lequel Moyſe entreprit de tirer de la captivité les Iſraélites. Appion l'appelle Amoſis ou Amaſis. Euſebe lui donne le nom de Crencris; mais Uſſerius, d'après Manethon, croit que c'étoit Amenophis, fils de Rameſſes Miamun & père de Sethoſis, auſſi nommé Rameſſes. Il penſe que cet Amenophis eſt le même Monarque que les Grecs nomment Belus, le père de Danaus & d'Egyptus; quoique quelques Mythologiſtes l'ayent confondu avec Belus l'Aſſirien, père de Ninus. Les Auteurs anglois, dont la critique eſt ſage & reſervée & qui ne veulent point ſe livrer à de vaines *conjectures* penſent que l'hiſtoire

nous éclaire si foiblement sur ce article qu'il seroit téméraire de rien affirmer.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

VOYAGE dans les Mers de l'Inde, fait par ordre du Roi, à l'occasion du Passage de Vénus sur le Disque du Soleil, le 6 Juin 1761, & le 3 du même mois 1769. Par M. *le Gentil*, de l'Acad. Royale des Sciences. Imprimé par ordre de Sa Majesté. Tome premier. *in*-4°. de 707 pages, avec 13 planches gravées en taille-douce. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1779; & se trouve chez Debure l'aîné, quai des Théatins.

IL y a peu de voyages qui ayent le double mérite d'être écrits par un Sçavant, & d'être le fruit d'un long séjour dans les pays éloignés. Le Passage de Vénus sur le Soleil, qui devoit arriver en 1761, ayant conduit M. *le Gentil* aux Indes orienta-

les, & les circonſtances l'ayant empêché d'arriver à tems, il attendit celui de 1769, que le mauvais tems lui a cependant dérobé; c'eſt ainſi que M. de l'Iſle étoit allé au fond de la Sibérie pour un Paſſage de Mercure qu'il ne put obſerver à cauſe des nuages. Mais un Sçavant éclairé, qui porte partout avec lui l'activité, la curioſité, le zèle & les lumières, ſait compenſer des obſervations perdues par une foule d'obſervations bien faites; cet Ouvrage de M. le Gentil en eſt une preuve. M. le Gentil a porté ſes vues ſur tout ce qui pouvoit être utile à la perfection de la phyſique, de la marine, de la géographie & de l'hiſtoire. Ses recherches ſur l'aſtronomie des Brames, ſont celles d'un Aſtronome habile & d'un Hiſtorien profond & éclairé, exempt des préjugés ridicules qui faſcinent, pour ainſi dire, les yeux de tant de voyageurs, & qui ſait arracher le voile dont l'orgueil & l'ignorance *ſemblent s'envelopper.*

Ce premier volume renferme deux parties & un ſuplément. Dans la première partie, M. le Gentil décrit les coutumes, les mœurs & la religion des Indiens de la côte de Coromandel en faiſant des remarques intéreſſantes ſur la guerre & le commerce de cette partie du monde. Il donne enſuite les principes de l'aſtronomie des Brames, avec un Mémoire ſur la conformité & les rapports de cette aſtronomie avec celle des anciens Chaldéens, & il y fait voir comment on peut entendre les quatre cens trente-deux mille ans de règnes que les Auteurs chaldéens donnent aux dix Rois, qui ſelon eux, précedèrent l'époque du déluge. Le long ſéjour que j'ai fait à Pondichery, dit M. le G.; m'a fourni l'occaſion de prendre ſur l'Inde pluſieurs connoiſſances que j'ai cru propres à piquer la curioſité des Européens; je puis au moins certifier la vérité des faits que je rapporte, malgré les *difficultés* qu'un voyageur

éprouve dans l'Indoſtan pour ſe procurer les éclairciſſemens qu'il deſire. Les Brames, qui ſont les dépoſitaires de toutes les connoiſſances, ne ſe prêtent que de la plus mauvaiſe grace & même ſouvent avec le plus grand mépris à répondre à nos queſtions; il n'eſt pas même juſqu'aux gens qui ſervent de domeſtiques, qu'en tendant la main pour recevoir leur ſalaire, ne nous faſſent ſentir qu'ils n'ont pour nous nulle eſpèce de conſidération.

La difficulté que nous éprouvons aujourdhui de communiquer avec les Brames, rend nos connoiſſances fort ſuperficielles ſur tout ce qui fait partie de leurs dogmes & de leurs ſciences. Ils reſſemblent beaucoup à ces Prêtres égyptiens, dont parle Strabon, & ce ne peut être que par une extrême conſtance, de l'humilité, des prières, que l'on parvient à tirer d'eux quelques connoiſſances qu'ils voilent encore de tous les miſtères de l'allégorie. Ils ont la plus grande

répugnance à former des élèves en fait de sciences ou de doctrine; ils ne permettent même dans aucun cas à qui que ce soit d'embrasser leur religion, qui est exclusivement attachée à la naissance. A la vérité, cette espèce d'indolence produit un effet bien précieux pour le repos de la société, en laissant à chaque individu le choix de l'opinion qui a le plus de rapport à ses lumières; ils ne se chargent, ni de convaincre, ni de persécuter des hommes qui n'adoptent point les maximes qu'ils professent; & si un Indien veut embrasser un autre religion que celle de ses pères, ils se contentent alors de le regarder comme n'étant plus membre de sa Caste ou Tribu dans laquelle il étoit né.

Les peuples qui habitent la côte de Coromandel, & la côte de Malabar sont distingués comme tous les peuples de l'Indostan en différentes *Castes*, c'est-à-dire, familles ou tribus. La côte de Coromandel est

habitée par des *Tamoults* que nous confondons preſque toujours, ſous le nom de *Malabar*, avec les habitans de l'autre côte. Ces Tamoults ſont originaires du Tanjaour & du Maduré, d'où ils ſe repandirent jadis le long de la côte du Carnate, & dans l'intérieur des terres. Ils ſe rendirent inſenſiblement maîtres de tout le pays, en civiliſant les peuples qui l'habitoient, & les forçant en quelque ſorte, par la voie de la perſuaſion à quitter les bois où ils vivoient comme des bêtes. Mais l'état de mépris où les deſcendans de ce peuple ſont reſtés au yeux des Tamoults, eſt bien propre à leur faire regretter ſans ceſſe les cavernes & les forêts qui ſervoient de retraites à leurs pères. Quoiqu'ils faſſent aujourdhui partie de la nation, ils n'en compoſent que la claſſe la plus vile & la plus malheureuſe; ſans ceſſe employés dans les travaux les plus pénibles & les plus mépriſés, ils n'ont pas même l'eſpoir d'en ſortir

jamais, car chez ces peuples les Castes ſont immiſcibles. M. le Gentil fait ici pluſieurs remarques ſur la confuſion qui ſe trouve dans les dénominations que nous donnons aux habitans de la côte de Malabar & de Coromandel; confuſion qui eſt générale dans preſque toutes nos relations & même dans nos cartes géographiques les plus eſtimées. Cela le conduit néceſſairement à relever les erreurs dans leſquelles ſont tombés pluſieurs Auteurs modernes, ſoit en partant des cérémonies religieuſes ou des dogmes des Brames; il examine ce que l'on doit croire des conquêtes d'Alexandre exagerées par *Quinte-Curce*, & du peu de confiance que l'on doit accorder à la relation qu'il nous a tranſmiſe comme l'avoit déjà remarqué Guy-Patin dans ſes lettres, & Holwell, dans ſon hiſtoire de la religion des Gentils. Les Indiens conſervent encore, dit-il, une traduction des conquêtes d'Alexandre; mais ils donnent au

guerrier une épithète bien différente de celle de grand, dont nous l'honorons, car ils l'appellent un jeune évanté, un voleur de tout le monde. On voit encore dans l'Indoſtan, une ville bâtie dans le tems de ſon invaſion & qui porte le nom de *Scander-Abad*, compoſé d'Alexandre & de ville. M. le G ne balance point à croire que les conquêtes de *Gengis-Kan*, de *Tamerlan* & de *Aureng-Zeb*, ſont infiniment au-deſſus de celles du héros grec, & il appuie ſon opinion à cet égard du témoignage de l'Auteur de l'Eſprit des Loix. *Gengis-Kan*, ſemblable à un torrent impétueux, inonde & couvre de ſes armes les campagnes de l'Aſie avec une rapidité qui étonne, & trace à ſes ſucceſſeurs la route de l'Inde; mais bientôt la molleſſe aſiatique, les charmes du ſérail les énervent & terminent de ſi vaſtes projets. Tamerlan pénètre dans l'Indoſtan; il y fonde cet empire, jadis ſi fameux, connu ſous le nom de Grand-

Mogol : le luxe asiatique, la vie molle & délicieuse de cette charmante contrée, rend ses descendans aussi peu capables de s'opposer à l'ambition de nouveaux vainqueurs, que ces peuples l'avoient été de s'opposer à ses armes, & deux siècles s'étoient à peine écoulés, lorsque Aureng-Zeb, les soumit à son tour. Nous avons vu de nos jours la Cour de Delhi, la plus voluptueuse & la plus effeminée de toutes celles de l'Asie, tomber sous la puissauce de Thamas-kouli-kam, & cette conquête ne lui coûta que la peine de faire le voyage de l'Indostan. Peut-être, dit M. le Gentil, verrons-nous incessamment les Marattes & les Patanes délivrer à leur tour l'Inde de l'oppression des Mogols, s'ils ne sont précedés par une invasion de Tartares, car ce pays semble être destiné à éprouver des viscissitudes continuelles, & inviter les conquérans du nord à s'en tendre les maîtres. Il n'est point étonnant qu'une contrée qui

éprouve de tems en tems des révolutions si considérables, ne soit point aussi peuplée que la beauté du climat, & la fécondité du sol semble-roient l'annoncer; des causes morales y arrêtent sans doute le cours de la population; car tous les voyageurs s'accordent à nous peindre, avec enthousiasme, la douce & ravissante ardeur dont on se sent embrâsé en abordant sur ces côtes. L'air même qu'on y respire porte dans les sens la plus douce volupté, & l'amour y soumet tout au pouvoir de ses loix. C'est à cette impression du climat que se rapporte un fait dont notre Auteur a été témoin; & il s'agit des moineaux francs : après avoir fait construire un observatoire au milieu des ruines du palais de M. Dupleix, à Pondichery, dit M. le Gentil, je me présentai avec mes instrumens pour en prendre possession; mais je fus obligé de disputer le terrein à une grande quantité d'oiseaux de toutes espèces qui s'étoient retirés

dans ce bâtiment; il me fut assez facile de me débarasser de la plus grande partie de ces animaux, à l'exception des moineaux, qui ne cessoient de rentrer dans le logement astronomique, malgré toutes les persécutions que leur suscitoit l'astronome; enfin lassé après plusieurs jours de leur constance & de leur opiniâtreté à rentrer par la porte ou par la fenêtre, je pris le parti d'entrer en accommodement. Je fis donc chercher des pots de terre, propres à recevoir leurs nids que l'on posa dans le haut du logement; ils s'en emparèrent aussitôt, & dès-lors ils ne dérangèrent plus les instrumens, & toutes les hostilités cessèrent. Ce fut même dans la suite un sujet d'amusement pour M. le Gentil, qui prenoit un soin particulier de leur faciliter tous les moyens de se reproduire, en faisant des observations sur leur fécondité. *Orus* dit que dans une heure on a vu de ces oiseaux s'approcher jusqu'à sept fois;

M. de Buffon assure qu'il y a peu d'oiseaux si ardens & si puissans en amour; mais un fait certain, est que M. le Gentil les a vus souvent se joindre neuf fois de suite en moins de trois minutes, toujours avec le même empressement, les mêmes mouvemens de trépidation & les mêmes expressions de plaisir. Enfin, si l'on ajoute à toutes les causes du climat, causes puissantes & presque toujours invincibles, que la croyance même des Indiens tient singulièrement a l'idée de la réproduction de leur espèce; on ne sera plus étonné de la molesse d'un peuple que tout invite à l'amour, ni de toutes les recherches voluptueuses que l'on employe dans les Indes.

L'éducation d'un tel peuple doit nécessairement se ressentir de la molesse des Instituteurs; aussi la jeunesse indienne croit avoir surmonté les dégoûts de l'école, dès que les hommes sont parvenus à savoir lire, *écrire*, & sur-tout calculer. On voit

en ſe promenant dans les rues, leurs écoles publiques, ſous des eſpèces d'avant-toît qui tiennent aux maiſons; là les jeunes garçons ſe rangent en files, accroupis comme nos tailleurs, tenant d'une main un petit livre fait de feuilles de *Latanier*, attachées enſemble par les extrémités ayant à peu-près 9 à 10 pouces de longueur: de l'autre main ils tiennent un petit ſtylet dont ils ſe ſervent pour écrire, ce ſtylet forme, ſur la feuille de latanier, un extrait léger en déchirant la première pellicule. Les Brames chargés de ces ſortes d'inſtructions ſont à côté armés d'un rotin, pour impoſer ſilence & pour corriger leurs élèves. L'éducation des filles eſt encore infiniment plus bornée que celle des garçons: on ne leur apprend que les choſes qui concernent la religion, & cette inſtruction ſe fait dans l'intérieur des maiſons. Ainſi tout ſemble concourir à laiſſer ce peuple dans l'ignorance où il eſt plongé;

les Indiens ont pour maxime, l'on doit négliger toutes les ſcie qui ne ſont pas néceſſaires à la ils diſent que les connoiſſances dent, à la vérité, les hommes éclairés, mais preſque toujours plus malheureux & plus vains. l dolence, ſi naturelle dans les clir chauds; le repos qu'ils regar comme un des grands biens de la leur ôte toute eſpèce d'énergie, l'on ne trouve d'activité parmi que pour augmenter ou faire ſe la douceur de ce repos par des p ſirs qui l'interrompent. Auſſi, ſer il difficile de rencontrer ſur la t un pays qui offrît plus d'objet ſenſualité.

Les Européens qui ne tienr point à la couleur du ſexe; mais lement à la régularité des trait des tailles élégantes & ſvelres, d les contours moëlleux retracent t ces les graces d'une nature que n'a déformée, trouvent les fem *indiennes* beaucoup plus belles

celles que nous admirons; elles ont généralement l'œil noir, vif & rempli de feu & d'esprit, & l'Auteur n'est point étonné des éloges pompeux & de l'entousiasme avec lequel tous nos voyageurs en parlent.

Ajoutons à ce portrait des femmes indiennes, qu'elles passent dans le pays pour être de la plus grande fidélité, & qu'il est rare de voir celles des Castes distinguées manquer à la foi conjugale. L'empire de la religion, les superstitions, les usages auxquels ces peuples tiennent si fortement; l'attention où sont les pères d'unir leurs enfans dès l'âge le plus tendre, c'est-à-dire, à 3 ou 4 ans; l'affection mutuelle qu'on leur inspire comme un des devoirs les plus sacrés de la religion, les fortifient si bien dans cette idée de vertu, que les maris n'ont rien à craindre des ardeurs du climat.

Chaque Caste indienne se trouve distinguée par les honneurs qu'on lui rend dans les fêtes publiques &

par des marques extérieures, relatives à la dignité de ſon origine & auxquelles on ne peut faire des changemens. M. le Gentil rapporte un fait bien ſingulier au ſujet de l'habillement qui eſt fixé pour telle ou telle Caſte. Leur habillement, dit-il, n'a ſouffert aucune variété depuis Alexandre juſqu'à nos jours, & cette maniere extérieure de diſtinguer chaque famille étoit déjà invariable fort antérieurement à cette époque. Lorſqu'il arrive à une Caſte de vouloir innover quelque choſe, toutes les autres ſe réuniſſent pour l'accabler, & les hoſtilités ne ceſſent pas que celle-ci ne ſoit rentrée dans les bornes preſcrites. Notre Auteur raconte à ce ſujet une révolte dont il fut témoin & qui ne s'appaiſa qu'au moment où l'indien qui en étoit l'objet eut renoncé à toutes ſes prétentions de s'élever au-deſſus de ceux de la Caſte dont il tiroit ſon origine; quoique la compagnie & le conſeil *ſupérieur* de France ſe fuſſent dé-

larés ſes protecteurs & qu'il témoignaſſent le vouloir protéger de leurs armes, on ſe vit forcé à l'abandonner.

Les ſeules femmes qui puiſſent porter des habillemens particuliers & qui ne ſont point fixés par l'uſage, ſont des courtiſannes ou danſeuſes que l'on nomme *Bayaderes :* celles-ci ſont, en quelque ſorte, deſtinées à être l'ornement des fêtes & des aſſemblées publiques. Ce ſont preſque toujours de belles femmes qui portent au dernier point l'art de la danſe & des attitudes voluptueuſes qui en augmentent le charme. A toutes les cérémonies religieuſes, elles paroiſſent dans la plus grande pompe; elles acompagnent la divinité que l'on révère, & ſont un objet d'admiration pour les Indiens ou les Mogols qui les ſuivent. Ils n'attachent point, comme nous, une idée de mépris à la conduite de ces femmes, & cela ſans doute parce que elles ſont employées au culte

des dieux. Leur habillement, dont M. le Gentil nous donne une exacte deſcription, eſt un des plus voluptueux que l'on puiſſe imaginer; elles ajoutent à cette élégance une richeſſe incroyable de pierreries & de bijoux précieux qu'elles ſavent arranger avec art; elles portent au col des colliers fort riches; elles ont des braſſelets, & à la cheville du pied des chaînes d'or ou d'argent, ſouvent enrichies de pierres précieuſes; quelques-unes portent même des pierreries, des perles ou des anneaux d'or aux narines & celles-là ſeules nous paroiſſent ridicules au premier abord. Il eſt certain, dit M. le Gentil, que ces filles, dans leur habillement ont quelque choſe de majeſtueux & de noble que l'on ne trouve point dans nos danſeuſes d'Europe; & leurs attitudes, quoique plus voluptueuſes & plus ſéduiſantes ſont cependant beaucoup plus décentes. Ajoutez à cela que leur coquetterie & l'art dont elles ſavent uſer pour

ſéduire eſt voilé par un ton de modeſtie & de candeur qui réunit toutes les forces de l'enchantement pour faire des conquêtes.

Qui croiroit que dans un climat où l'on attache tant de plaiſir aux danſes des Bayaderes, les hommes ſoient d'un flegme & d'une gravité qui ne varie jamais? les Mogols & les Indiens ſont plus choqués de voir nos femmes danſer dans nos fêtes, que nous ne paroiſſons l'être de tout ce que nous remarquons dans leurs uſages; car il ſemble leur être impoſſible de ſéparer l'idée de femme publique de celui de femme qui ſe permet de danſer.

M. le Gentil examine enſuite ce que l'on doit croire de la ſupériorité que l'on accorde aux joueurs de goblets indiens, ſur les nôtres. Il décrit comment on fait une partie de leurs tours d'adreſſe & ſurtout par quel moyen ils parviennent à faire danſer le *ſerpent Capele*, dont la morſure eſt ſi dangereuſe, & à ſe

faire lécher, en quelque ſorte, par ce reptile, ſans avoir recours, comme on l'a dit pluſieurs fois, à la vertu de quelque ſimple pour leur faire perdre leur venin.

L'uſage établi dans l'Inde & ſurtout à la côte de Coromandel, de *maſſer* eſt une choſe aſſez ſingulière & qui peut donner une idée des mœurs indiennes comparées aux nôtres. Cette opération qui eſt peut-être une des plus voluptueuſes que l'amour du plaiſir ait pu faire inventer, leur fait éprouver des momens d'ivreſſe & de langueur, tels qu'ils s'évanouiſſent ſouvent dans ces ſituations entre les bras de leurs *maſſeurs*. On aſſure que l'uſage de maſſer eſt néceſſaire dans l'Inde, & qu'il rétablit la circulation des fluides, qu'une trop grande chaleur tend à rallentir au point d'ôter preſque la liberté du mouvement. On ſe couche ſur un ſopha ou ſur un canapé, ayant une certaine quantité de petits oreillers que l'on place *ſous* la tête, les coudes, les poignets

&

& ſous les genoux. L'on ne conſerve dans cette attitude qu'une légère draperie; les perſonnes chargées de maſſer pétriſſent les membres les uns après les autres à-peu-près comme l'on paitrit de la pâte; tirent les extrémités des membres aſſez pour faire craquer toutes les jointures des poignets, des genoux, &c. & tout cela ſans que l'on éprouve la moindre ſenſation de douleur; car ces perſonnes ſont d'une dextérité incroyable pour toutes ces opérations. Il y a même à la côte de Coromandel des perſonnes dont le métier eſt d'être *maſſeur*. On croit que les Romains avoient anciennement connu cet uſage de ſe faire maſſer, comme ſemble l'annoncer ce paſſage de Martial :

Percurrit agili corpus arte tractatrix,
Manumque doctam ſpargit omnibus membris.

Sénèque, en s'élevant contre le luxe

des Romains, ſemble auſſi leur reprocher cet uſage oriental.

Après avoir parlé des délices qui ſemblent être le ſeul objet après lequel ſoupire un peuple ſi voluptueux, M. le Gentil nous retrace par combien d'oppreſſions les Mogols leur font ſentir l'eſclavage dans lequel cette vie ſi douce en apparence les a plongés : oppreſſion, dit-il, qu'ils n'ont pas le courage de repouſſer, malgré le nombre prodigieux d'Indiens qui pourroit s'oppoſer aux Mogols s'ils oſoient prendre les armes; car on aſſure qu'il y auroit plus de cinquante Indiens contre un Mogol.

Outre la tirannie du gouvernement, les diſſentions continuelles qui régnent entre les Princes Mogols, ſurtout depuis que les Européens y prennent part, contribuent encore à rendre l'oppreſſion plus grande & plus deſtructive. La paix n'y eſt jamais qu'apparente, & le fléau de la guerre eſt encore plus déſaſtreux dans l'Inde que dans nos cli-

mats ſeptentrionaux, & toutes les Puiſſances d'Europe, qui ſucceſſivement ſe ſont attachées aux Princes Mogols, ſoit pour les ſoutenir dans leurs conquêtes, ſoit pour envahir de nouveaux comptoirs, n'ont jamais réuſſi qu'à enrichir quelques particuliers en ruinant leur commerce ou leur compagnie. Je ſais, dit-il, que les Princes ou Nabab, ſont dans l'uſage d'implorer l'aſſiſtance des Européens contre leurs ennemis, lorſqu'ils ſe ſentent les plus foibles, & qu'ils nous font alors mille promeſſes; mais comme la fourberie tient lieu de tout dans ce pays, c'eſt être dupe que d'y compter un ſeul inſtant. M. le Gentil cite pour exemple la dernière guerre des Anglois dans l'Inde; guerre qui leur coûtoit près d'un million & demi par mois pour entretenir trois mille hommes au plus de troupes d'Europe, quinze mille Cipayes, un petit corps de cavalerie de trois cens hommes au plus & un train d'artil-

lerie. Or, je ne sais, continue-t-il, s'il est de la politique des Puissances européennes de détacher chaque année de leurs trésors dix-huit à vingt millions, pour les enfouir à trois mille lieues en protégeant un Prince qui nous mépriſe & qui profitera toujours de la première circonstance favorable pour se débarrasser de ses bienfaiteurs par toutes sortes de perfidies. D'après toutes ces observations il conclud que le syſtême de M. Dupleix, qui avoit pour objet d'étendre nos conquêtes & de soumettre des provinces à la France, pouvoit tendre à dévaster le plus beau pays du monde, en absorbant toujours au moins les revenus qu'il auroit pu en tirer, & finissant toujours par ruiner le commerce de la nation.

Je ne vois, dit M. le Gentil, qu'une Puissance capable de faire la conquête de l'Inde & de la conserver; mais elle est encore purement *imaginaire*. Cette Puissance seroit

celle qui s'établiroit à Madagascar & qui feroit de cette isle un royaume policé, comme sont ceux de France ou d'Angleterre; cette Puissance, dis-je, sera, si elle le veut, la maîtresse de l'Inde & de tout l'Indostan. Mais lorsqu'il faudra envoyer de nos ports & tirer de notre continent tout ce qui est nécessaire pour soutenir une Colonie capable de se faire respecter & de s'opposer même, s'il le faut, à toutes les guerres que des voisins ambitieux ou des peuples jaloux peuvent leur susciter, on sera toujours forcé à faire des dépenses énormes qui absorberont peut-être au-delà de ce que l'on pourroit retirer d'un pareil établissement. Les Indiens sont pour nous, à bien des égards, ce que les Parthes étoient jadis à l'égard des Romains. La difficulté, dit M. de Montesquieu en parlant de ceux-ci, consistoit & dans la situation des deux empires & dans la manière de faire la guerre: *prenoit-on le* chemin de l'Arménie,

l'armée étoit à moitié ruinée avant d'arriver. Ainſi l'immenſité des mers qui nous ſépare de ces peuples, les rend pour nous plus invincibles que ne feroit la valeur & le courage s'ils étoient près de nos ports.

Les deſcriptions & les remarques que fait enſuite M. le Gentil ſur la religion des Indiens Talmoults, ne ſont ni moins inſtructives, ni moins intéreſſantes que les deſcriptions & les remarques judicieuſes dont nous venons de parler; nous nous contenterons donc de citer quelques lignes de ce chapitre.

Le ſyſtême de ces peuples ſur la nature de Dieu eſt le même que celui de Platon, c'eſt à-dire, qu'ils croyent à cette ame univerſelle répandue dans toutes les parties de l'univers que Virgile peint dans ces deux vers :

Spiritus intus alit, totamque infuſa per artus,
Mens agitat molem & magno ſe corpore miſcet.

Holwell, qui nous a donné une traduction du *Shaſtah* & du *Vedam*, prétend que les Egytiens, les Grecs & les Romains avoient emprunté leur mythologie, leur coſmogonie & même leurs cérémonies religieuſes & leurs idoles des Brames : d'où il paroît que ce ſyſtême eſt de la plus haute antiquité, & qu'il nous vient vraiſemblablement de l'Aſie. Il y avoit cependant jadis dans cette partie de l'Inde, & principalement à la côte de Coromandel & à Ceylan, un culte dont on ignore aujourd'hui les dogmes. Le Dieu *Baouth* étoit l'objet de ce culte ; mais il eſt tout-à-fait mépriſé aujourd'hui, & il n'y a plus que quelques Indiens des Caſtes les plus viles qui lui rendent encore des hommages. Voici comment les Brames lui firent perdre ſon crédit pour établir leur religion. Ils commencèrent d'abord par tâcher d'engager le Prince à changer de culte & à adopter leurs dogmes par *la voie de la perſuaſion* & par la po-

litique ; mais comme les Miniſtres de *Baouth* oppoſèrent tout leur crédit aux innovations des Brames, ceux-ci employèrent des miracles ; ils demandèrent qu'on leur amenât un homme qui eût la fièvre, & ils guérirent en partie le malade en préſence du Roi. Ils commandèrent, dit-on, à la fièvre d'abandonner une moitié du corps & de ſe retirer dans l'autre moitié ; la fièvre obéit ſur le champ. Alors les Brames propoſèrent aux Miniſtres du Dieu Baouth de guérir cette autre moitié ; mais ceux-ci qui ne ſavoient point faire de miracles, demeurèrent confus & furent obligés de reconnoître la ſupériotité du Dieu des Brames ſur le leur. Le Prince & la plus grande partie du peuple abandonnèrent dès-lors Baouth, pour ſuivre la religion de Brames.

D'après toutes les traditions qui reſtent encore dans l'Inde de ce Dieu *Baouth* & une de ſes ſtatues de granit d'environ 3 pieds de hauteur,

qu'on voit encore assez près de Pondichery dans la plaine de Vizapatam, statue fort ressemblante au *Sommonacodum* des Siamois, M. le Gentil conjecture que les Egyptiens pourroient bien être sortis d'une Colonie de Chinois qui poussa le commerce jusques sur les bords de la mer rouge. Les Chinois venoient commercer à la côte de Coromandel; avoient au tems de Baouth une Colonie à l'endroit où est actuellement Negapatnam, & l'on y voit encore aujourd'hui une tour faite dans le même goût que les tours chinoises, & que l'on dit avoir été bâtie par eux. La statue de Baouth, dont nous venons de parler, ne semble être qu'un modèle du Foé des Chinois. Les Tamoults conviennent qu'ils n'ont point cherché à faire des prosélytes hors de leurs pays, ni porté en Chine les dogmes de leur Dieu; ils assurent que ce sont les Chinois eux-mêmes qui, en commerçant *dans l'Inde*, ont emmené en Chine

avec eux cette divinité qu'ils disent originaire de Ceylan ou de Negapatnam. Ainsi, quoiqu'il parût vraisemblable, en admettant cette tradition, que le Dieu Baouth est indien, il pourroit être aussi un établissement de ces mêmes Chinois établis de tems immémorial à Ceylan ou à la côte de l'Inde.

La doctrine des Brames, & par conséquent celle de la plus grande partie des peuples de l'Inde, consiste à reconnoître d'abord un premier être indépendant dont ils personnifient les attributs, & des Dieux subalternes qui forment parmi eux une quantité de sectes. Selon presque tous les Docteurs, il y avoit au commencement une femme nommée *Paraxacti*, ce qui signifie très-excellente & très-sublime puissance. Cette femme eut trois fils. Le premier, qui vint au monde avec cinq têtes fut nommé par sa mère, *Brama*, *qui* veut dire science; il reçut *d'elle le pouvoir* de créer seul toutes

les choſes viſibles & inviſibles. Le ſecond de ſes fils fut appellé *Vixnoü ;* ſa mère lui accorda le pouvoir de conſerver tout ce qui avoit été créé par ſon frère. Le troiſième enfin, qui, comme le premier, avoit cinq têtes, ſe nomma *Rutren*, & ſa mère lui conféra le pouvoir d'anéantir tout ce que ſes frères avoient créé & conſervé. Ces trois frères, qui ſont les trois Dieux ſupérieurs, eurent pour femme, diſent ces Docteurs, la mère qui les engendra. Ce ſyſtême des trois principes eſt aſſez généralement reçu ; mais la manière de le commenter a donné naiſſance à cinq ſectes principales. Les uns veulent que Paraxacti ſoit ſeule la cauſe de toutes choſes, & qu'elle ſoit adorée en cette qualité comme le ſeul Dieu véritable. D'autres prétendent que ce doit être *Brama ;* le plus grand nombre ſoutient que c'eſt à *Vixnou* que l'on doit rendre cet hommage ; quelques-uns diſent que *ce doit être Rutren :* enfin, il y en

qui disent qu'aucun de ces trois frères en particulier n'est Dieu, mais que l'Être suprême est la réunion de toutes les vertus des Dieux précédens. On trouve dans l'Ouvrage de M. le Gentil des gravures faites avec soin de ces divinités, de leurs pagodes ou des temples consacrés au culte de ces Dieux. Il y a surtout plusieurs cartes géographiques de la route de M. le Gentil, dont les gissemens & les positions sont déterminés par des observations astronomiques faites avec toute la précision que l'on devoit attendre d'un Astronome habile. Si nous ne donnons point ici un extrait des excellentes remarques que l'on trouve dans cet Ouvrage pour les Marins qui veulent naviguer dans ces parages, c'est que nous croyons que celui que nous pourrions faire ici seroit insuffisant, & qu'il est en quelque sorte indispensable pour eux d'avoir entre les mains l'Ouvrage même que nous annonçons. Revenons à la description

des *Pagodes*. Il n'y a point de petite ville, de petit village dans lequel on ne rencontre de ces édifices ; ils sont même très-fréquens dans les campagnes & au milieu des champs. A la vérité, les Pagodes que l'on y trouve sont communément si petites, qu'elles peuvent à peine contenir quatre à cinq personnes. Les Tamoults assurent que leur grandeur & la hauteur de leurs tours dépend du rang de la divinité que l'on y révère. La distribution & la forme de ces Pagodes est presque toujours uniforme ; elles n'ont de variétés que par les ornemens extérieurs dont le travail est quelquefois d'une richesse singulière, comme on peut le voir dans les gravures que donne M. le Gentil de celle de Vilnous. Les quatre faces de celle-ci sont chargées de figures sculptées au trois quarts du relief, fort ressemblantes à celles que nous voyons autour de nos églises gothiques, & presque toutes dans des attitudes *singulières*. La hauteur de la

principale des piramides eſt de 83 pieds, & ſa baſe de 53 pieds du nord au ſud, & 37 ſeulement de l'eſt à l'oueſt.

L'oracle qui indique aux Indiens le lieu où ils doivent poſer ces monumens de leur piété eſt aſſez ſingulier. L'on conduit une vache dans l'endroit à-peu-près où l'on veut conſtruire la Pagode, après quoi on ſe retire & on la laiſſe errer pendant la nuit; & le lendemain matin, les Brames ſe rendent au même lieu, viſitent exactement tous les environs en cherchant avec ſoin l'endroit où la vache a fait ſes excrémens, & cet endroit eſt ſelon eux le point marqué par la divinité; dès-lors on y trace une ligne méridienne qui ſert à orienter la Pagode.

La perſuaſion où ſont les Brames qu'un lieu obſcur eſt capable d'inſpirer une religieuſe horreur, paroît être la cauſe de l'obſcurité de leurs temples, qui n'ont de lumière que celle que peut y répandre une porte

fort baſſe & fort étroite, & une eſpèce de ſoupirail. Quand on entre dans ces Pagodes, l'on croît être dans le plus affreux cachot; l'odorat y eſt frappé d'une vapeur déſagréable, qui eſt occaſionnée par les lampes qui les éclairent, & par des chauves-ſouris qui ſe retirent en grande quantité dans ces ſombres demeures. Au fond de ces Pagodes ſe trouvent des niches dans leſquelles on entrevoit des figures dans des attitudes que la délicateſſe de notre langue ne permet point de décrire.

M. le Gentil traite de la forme piramidale qu'on donne excluſivement à ces édifices; de la conformité qui exiſte entre ces Pagodes & les piramides égyptiennes; de la ſituation exacte qu'elles ont vers les mêmes points de l'horizon, ce qui lui fait conclure que ces piramides ont une origine plus noble que celle de renfermer quelques reſtes de cadavres, comme on le croit communément. Il *diſcute enſuite* le ſentiment des

Auteurs des *Cérémonies religieuſes*, qui affirment que les Bracmanes tiroient leur origine d'une Colonie égyptienne ; il entreprend de prouver qu'ils n'étoient fondés dans cette aſſertion ni ſur des faits certains ni ſur des témoignages concluans, & qu'il eſt tout au moins auſſi probable de croire que les Egyptiens deſcendent au contraire de ceux-ci, comme il ſe propoſe de le prouver dans la ſuite de ſon Ouvrage.

Après avoir parlé des fêtes & des cérémonies en uſage dans l'Inde, l'Auteur nous retrace quelques traits des préjugés de religion & des fables qui les accompagnent : par exemple, de celle qu'ils racontent relativement à leur terreur lorſqu'ils voyent une éclipſe.

Les Brames, chargés d'annoncer ces phénomènes, ne manquent pas de publier tous les ans les réſultats de leurs calculs : le jour indiqué ces peuples ſe rendent ſur les bords des rivières ou de la mer ; & là, ſitôt que

l'éclipſe commence, ils implorent les Dieux par leurs prières & leurs gémiſſemens, afin de hâter les ſouffrances qu'un dépit jaloux fait éprouver à ces aſtres brillans. La fable ridicule qu'ils racontent à ce ſujet, & que rapporte notre Auteur, étant liée à des principes de religion, leur eſt ſans doute enſeignée dès leur enfance comme une choſe ſacrée qu'ils n'oſent ſe permettre d'examiner. Il eſt ſans doute ſingulier que dans une contrée où l'on trouve des connoiſſances aſtronomiques ſi exactes & des Sçavans capables de calculer avec tant de préciſion les révolutions des corps céleſtes, le peuple y conſerve des idées auſſi fauſſes ſur la cauſe des phénomènes qui réſultent de leurs mouvemens. Mais ſi l'on réfléchit un moment ſur le caractère des Indiens, ſur l'intérêt que les Brames, ſeuls dépoſitaires de ces connoiſſances, ont de les tromper ; intérêt d'autant plus grand, que l'autorité qu'ils conſervent *ſur les* autres Caſtes, la ſor-

tune & la religion dont ils ſont le miniſtres, y ſont intéreſſés, on ſentira que ceux-ci font des efforts continuels pour éterniſer l'ignorance & la ſuperſtition de la multitude; & ils ont d'autant plus d'avantage ſur les Philoſophes qui cherchent au contraire à éclairer leur pays, que les chimères les plus ridicules trouvent plus de proſélytes que les vérités les plus ſublimes.

On trouve dans ce Chapitre la deſcription des *Chauderies*, qui ſont de petits bâtimens élevés par la magnificence ou la piété des gens riches, & dans leſquels ils entretiennent à leur frais un Indien ou même un Brame pour donner des rafraîchiſſemens ou des ſecours aux voyageurs; ces lieux de repos ſont ſi multipliés parmi eux, qu'il eſt rare de faire une demi-lieue ſans en rencontrer; ils ſervent même de maiſon de campagne aux Européens qui veulent y paſſer quelques jours. La deſcription des pompes funèbres & le *reſpect* religieux qui s'obſerve dans

ces lugubres cérémonies, forment le dernier article de ce Chapitre.

Le 3e. Chapitre eſt employé à des recherches intéreſſantes ſur différens points de l'Aſtronomie des Indiens de la côte de Coromandel. Il ne falloit rien moins que la ſagacité d'un habile Aſtronome, joint à la conſtance la plus infatigable pour pénétrer des hommes qui ne ſe communiquent preſque jamais, & dont toute la ſcience ſe trouve renfermée dans des vers ou des ſignes allégoriques, inintelligibles à ceux même des autres Caſtes de la nation qui voudroient les apprendre. Ajoutons à toutes ces difficultés celle qui provenoit encore des interprêtes dont il falloit ſe ſervir pour ſe faire entendre, & qui, manquant ou de connoiſſances ou d'habitude pour les termes des ſciences, rendoient mal les idées d'un Sçavant à l'autre; enſorte qu'il ne pouvoit y avoir qu'un homme capable de retrouver en quel-

que manière l'Aſtronomie des Brames, qui pût nous inſtruire de leurs méthodes. Ce que j'avois entendu raconter à Pondichery de l'Aſtronomie des Indiens Tamoults, dit M. le Gentil, avoit piqué ma curioſité ; mais ce qui acheva de l'aiguillonner, fut la facilité avec laquelle je vis calculer devant moi par un de ces Indiens une éclipſe de lune que je lui propoſai au haſard. Ce phénomène, avec tous les élémens préliminaires, ne lui coûta pas trois quarts d'heure de travail, pendant que les Aſtronomes d'Europe ne peuvent faire ce calcul en moins d'une heure. Je lui propoſai de me mettre en état d'en faire autant ; il y conſentit ; mais quoiqu'il m'eût fait eſpérer qu'avec des diſpoſitions je ſerois en état d'en faire autant en peu de tems ; ſoit qu'il y eût de ſa faute, ou que ce fût la mienne, j'eus beſoin de plus d'un mois de travail, à une heure par jour, pour être en état de

calculer une éclipſe de lune, quoique la méthode m'ait paru depuis très-ſimple & très-facile.

Malgré cette facilité que l'on trouve parmi les Brames pour les calculs aſtronomiques, il ſemble que cette ſcience n'a acquis aucun degré de perfection depuis plus de dix-ſept cens ans; il ſemble même qu'ils n'imaginent point que l'on puiſſe la perfectionner davantage par des obſervations & des recherches. Leur aſtronomie ſe réduit à cinq points principaux; ſavoir, l'uſage du gnomon, la longueur de l'année, la préceſſion des équinoxes, la diviſion du zodiaque en vingt-ſept conſtellations & le calcul des éclipſes de ſoleil & de lune. M. le Gentil a déterminé, d'après la longueur du gnomon rapportée par les Brames, les latitudes de pluſieurs points intéreſſans de cette partie de l'Inde, & qui peuvent être d'un grand ſecours pour rectifier nos cartes géographiques. L'année tropique des Brames, réduite à notre manière *de compter*, eſt de 365 j 5 h

née que celle que nous ont tra
Hipparque & Ptolomée qui la
posoient beaucoup plus longue
le Gentil en conclut que les Sç
de cette partie de l'Asie connoiſſ
le mouvement de préceſſion, c
que les Philoſophes grecs ne faiſ
que le ſoupçonner cent vingt-
ans avant J. C M. le Gentil
voir que les âges du monde don
lent les Brames, & dont perſ
avant lui n'avoit trouvé l'app
tion, ne ſont autre choſe que
volution du ciel, ou la périod
mouvement des étoiles en longi
qui eſt de vingt-quatre mille an
ſuppoſant le mouvement de pr

période de ſix cens ans, dont on voit quelques veſtiges dans Joſephe, peut faire conjecturer que les anciens Chaldéens avoient eu connoiſſance du mouvement des étoiles en longitudes; qu'il y a bien de l'apparence que les Brames calculent aujourd'hui ſur des mouvemens céleſtes, établis long-tems avant eux, ſoit par les Chaldéens, ſoit par les anciens Bracmanes dont les Brames eux-mêmes ſemblent deſcendre; qu'il eſt vraiſemblable que la longueur de l'année ſolaire eſt un peu plus courte aujourd'hui qu'elle n'étoit du tems des premiers Chaldéens, & la préceſſion des équinoxes plus lente. On trouve dans ce Chapitre toutes les tables néceſſaires pour réduire les époques indiennes à celles de notre Ere; les diviſions du zodiaque; les noms qui répondent aux conſtellations, & des préceptes de tous les calculs néceſſaires pour former ces tables; la deſcription de vingt-ſept conſtellations

des Brames, & l'explication du calcul des éclipſes de lune & de ſoleil par la méthode des Brames, avec leurs tables des mouvemens de ces aſtres.

A la ſuite de ces calculs eſt un Mémoire ſur la conformité de l'Aſtronomie des Brames de nos jours avec celle des anciens Chaldéens; c'eſt un ſupplément dans lequel l'Auteur développe plus particulièrement toutes ſes recherches ſur les connoiſſances de l'un & l'autre peuple. Ce Mémoire fut lu à la rentrée publique de l'Académie des Sciences en Novembre 1777, & c'eſt par-là que M. le Gentil termine cette première Partie de ſon Ouvrage.

La ſeconde Partie de ce volume renferme un très-grand nombre d'obſervations aſtronomiques & phyſiques, faites ſurtout à Pondichery. M. le Gentil y donne d'abord une deſcription de ſon obſervatoire, des inſtrumens

inſtrumens dont il s'eſt ſervi, & des méthodes employées pour les vérifier. Ce Recueil précieux pour les Aſtronomes, contient non-ſeulement de bonnes obſervations, mais encore les réſultats que l'on devoit en obtenir, ſoit pour la perfection des tables, ſoit pour la détermination des longitudes des différens lieux où elles ont été faites. On y trouve des recherches ſur les réfractions horizontales au bord de la mer, avec des remarques ſur l'obſervation des Hollandois dans la nouvelle Zemble, qu'il croit s'être trompés. M. le Monnier eſt perſuadé cependant qu'ils obſervèrent véritablement une réfraction de plus de quatre degrés. M. le Gentil termine ſes travaux ſur les réfractions par nous donner une table utile & commode, dans laquelle on trouve les réfractions depuis l'horizon juſqu'à 90 degrés de hauteur. Les obſervations du pendule ſimple & de la comète de 1769, terminent le premier Chapitre. On

trouve enſuite un journal raiſonné ſur la température du climat de Pondichery, ſur les variétés des ſaiſons, ſuivi d'une deſcription des environs de cette ville, du ſol & des différentes productions du pays, avec des expériences très-intéreſſantes ſur les eaux des environs.

Le ſupplément qui termine le premier volume, contient la relation de pluſieurs traverſées dans ces mers, avec pluſieurs remarques intéreſſantes ſur la navigation, de Manille à Pondichery par le détroit de Mulacca, ſuivi d'un Mémoire ſur les vents généraux & ſur les vents aliſés, ſur les mouſſons des mers de l'Inde, & ſur les routes que l'on doit tenir pour aller dans l'Inde lorſqu'on a doublé le Cap de Bonne-Eſpérance. Cette partie ſera ſurtout intéreſſante ou plutôt néceſſaire à tous les Navigateurs inſtruits & zélés pour la perfection de leur art.

C'eſt ainſi que M. le Gentil a raſſemblé dans ſon Ouvrage tous les

genres d'agrémens & de mérite, de manière à intéreſſer tous les genres de curioſité de ſes lecteurs.

Ce volume doit faire deſirer le ſecond qui eſt déjà ſous preſſe.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

LETTRE de M. l'Abbé Rive à M. de la Borde ſur la formule NOS DEI GRATIA. *in-4°.*

CETTE Lettre ne contient que huit pages d'impreſſion, & les notes dont elle eſt accompagnée, ont plus d'étendue que le texte. On avoit demandé à l'Auteur des éclairciſſemens ſur la formule, *Nos Dei gratia;* il renvoye d'abord aux Auteurs qui ont traité cette matière; enſuite il préſente les recherches & des obſervations critiques qu'il a faites ſur cette formule. « Il y en » a pluſieurs, dit-il, que vous ne » lirez aucune part, & qui ſont en» tièrement neuves. » En voici le précis. Dans ſon origine cette for-

mule ne fut qu'une marque de piété, qui prit naiſſance dans l'Egliſe. Des Evêques du Concile d'Ephèſe l'employèrent en ſouſcrivant à la condamnation de Neſtorius; & depuis juſqu'au 15e. ſiècle, des Abbés, des Abbeſſes & des Eccléſiaſtiques du ſecond ordre en firent uſage dans le même eſprit. Sur la fin du 13e. ſiècle la Cour de Rome profita de l'abolition des élections, pour y faire joindre, par des Evêques qu'elle gagna ſous main, les mots *& Sanctæ ſedis Apoſtolicæ*. Arnoul, Evêque de Bamberg, en 1287, ſe ſervit de la formule ainſi augmentée; Piganiol de la Force, a donc eu tort de dire que le premier qui l'employa fut Gérard, Archevêque de Nicoſie, en 1298. Il y a eu, juſqu'à la fin du 15e. ſiècle des Evêques, même en Italie, qui, ne ſe prêtant point aux vues de la Cour Romaine, ont retenu l'ancien uſage, & ce n'eſt qu'à cette époque que la formule amplifiée eſt devenue générale.

Celle de *Dei gratia* paſſa de l'Egliſe dans la Chancellerie de nos Rois. Pepin fut le premier qui l'employa dans ſes diplômes, & Charles le Chauve le premier qui les fit graver ſur ſes Sceaux : exemple qui fut ſuivi par les Empereurs d'Occident, par les Ducs, les Marquis, les Comtes, & même par les Seigneurs. Pluſieurs Sçavans ont cru qu'elle avoit toujours été employée comme une marque de ſouveraineté & d'indépendance. Ils ſe ſont trompés. Ce n'étoit dans le commencement qu'une proteſtation religieuſe qu'on faiſoit de tenir de la faveur de l'Être ſuprême toute puiſſance & tout titre. Dans la ſuite, & ſeulement au 15e. ſiècle, il y eut en France des Comtes & des Ducs qui cauſèrent de l'inquiétude à nos Rois par l'abus qu'ils en faiſoient. Charles VII défendit en 1442, à Jean IV, Comte d'Armagnac, de s'en ſervir. C'eſt ce qu'ont reconnu les Auteurs du nouveau Traité diplomatique &.

de l'art de vérifier les dates, & qui eſt atteſté par un Ecrivain du tems appellé Gille le Bouvier, ſurnommé Berry, premier Hérault de Charles VI & Charles VII dans une hiſtoire que pluſieurs Auteurs ont mal à propos attribuée à Alain Chartier. Struve n'a pas fait cette faute; mais il fait deux Auteurs différens de le Bouvier & de Berry. En 1449, Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, fut obligé, par Charles VII, de déclarer expreſſément, qu'il ne prétendoit donner par cette formule aucune atteinte aux droits de la Couronne de France ſur les poſſeſſions qu'il tenoit d'elle. Charles le Téméraire ſon fils s'en ſervit dans le même ſens que ſon prédéceſſeur avant que Louis XI eût enfraint le Traité de Péronne; mais il ne l'employa plus que comme un ſigne de ſon indépendance & de ſa liberté, après que le Monarque françois fut déchu, par ſon infraction, de la ſouveraineté *qu'il* avoit ſur une partie des

Etats du Duc. En 1463, Louis XI envoya ſon Chancelier à François II, Duc de Bretagne, pour lui interdire l'uſage de cette formule.

Tel eſt en ſubſtance le contenu de cette Lettre où l'Auteur juge qu'on trouvera peut-être plus d'ordre & plus d'obſervations que dans un Mémoire de feu M. Bonamy, (Tom. XXVI des Mém. de l'Ac. des Belles-Lettres.)

Les Notes contiennent quelques obſervations critiques, dont nous dirons un mot. Dom Vaiſſette a dit, que Catel, dans ſon Hiſtoire des Comtes de Provence, imprimée en 1723, eſt le premier qui ait fondé la vérité hiſtorique ſur l'autorité des actes. C'eſt une erreur dans laquelle il a engagé M. de Bréquigny, & nous-mêmes. (Nov. 1776 *in*-4°. p. 707.) On cite ici quelques Auteurs, qui, avant 1623, ont juſtifié leur récit par l'autorité des Diplômes; par exemple, Jean Bouchet, dans ſes Annal. d'Aquitaine; Noſtrada-

mus, dans son histoire de Provence ; d'Argentré, dans celle de Bretagne ; Augustin Dupaz, André Ducheſne, &c.

Les Auteurs de la nouvelle Diplomatique ont dit au Tom. IV, pag. 76 & 571, qu'on voit l'introduction de ces mots *& Sanctæ Sedis*, vers la fin du 13e. siècle ; & au Tom. V p. 574, ils remarquent qu'on en voit le commencement dans une Charte de 1224, ou vers le commencement du 13e. siècle. Mais cette Charte porte ces mots, *Divina permiſſione & Apoſtolica autoritate*, qu'ils ont interprêtés *par l'autorité du S. Siége*, quoiqu'ils puiſſent également ſignifier, *par l'autorité des Apôtres*.

L'Auteur montre l'erreur de quelques Ecrivains qui ont confondu la *ſuzeraineté* avec la *ſouveraineté*. Un Prince qui tient d'autrui les Etats qu'il poſſède, n'en a que la *ſuzeraineté* ſur les vaſſaux qui lui ſont ſoumis. *La prééminence* des Rois & au-

très Potentats, ſur ceux qui tiennent d'eux, s'appelle *ſouveraineté*. C'eſt ſans doute par inadvertence que ces mots dont le ſens eſt ſi connu, ont été confondus ou mal employés. La plupart des autres notes ſont des citations relatives au texte de la Lettre.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

KONGL. Vetenskaps Academiens handlingar, &c. c-à-d. *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm. Année 1775.* Troiſième & quatrième Trimeſtre. vol. *in*-8°. [1].

DANS la troiſième Partie de ces Mémoires on trouve ſept articles, dont le premier ſurtout eſt d'une aſſez grande étendue.

[1] Ce nouvel Extrait nous a été fourni comme les précédens par M. l'Abbé Vaſſeur, qui a bien voulu apprendre le ſuédois pour enrichir notre Journal de la Notice de ces ſavans Mémoires.

On ſe ſouvient encore de l'effroi que cauſa dans toute la France en 1773, & même dans les pays étrangers, le Mémoire de M. de la Lande ſur les comètes qui pouvoient approcher de la terre, quoiqu'il ne fût queſtion dans cet Ouvrage que d'une poſſibilité très-éloignée. Il parut à cette occaſion pluſieurs Ouvrages, entr'autres un volume de M. du Séjour & un Mémoire de M. Euler, dans le volume de l'Académie de Pétersbourg, pour 1774. M. Proſperin, habile Aſtronome d'Upſal, s'en occupa à ſon tour; & dans le volume que nous annonçons, on trouve ſa méthode pour calculer rigoureuſement la plus courte diſtance entre les paraboles des 63 comètes alors connues, & l'orbite de la terre; & il en tire une table fort étendue que M. de la Lande a déjà inſérée avec la ſienne, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, *pour* 1775, parce qu'elle contenoit *des calculs* plus rigoureux que ceux

qu'il avoit ébauchés à ce ſujet. On y voit que la comète de 1780 eſt celle qui s'eſt le plus approchée de la terre. M. Proſperin, examine l'effet qu'elle auroit pu produire ſur les marées, & il trouve que cet effet eſt inſenſible, ce qui eſt très-naturel auſſi-tôt qu'il ſe trouve quelques degrés de différence entre la circonférence de l'orbite terreſtre & le nœud de la comète ſur l'écliptique. M. Proſperin convient qu'il eſt poſſible que cette diſtance s'évanouiſſe par l'action des planètes & des comètes ; mais, ajoute-t-il, « puiſque les corps à l'action deſ-» quels l'orbite peut être expoſée » nous ſont preſque entièrement in-» connus, je n'ai pas cru qu'il me » fût permis de me livrer à mes con-» jectures. Un pareil dérangement » dans les élémens de la comète, » pourroit tout auſſi-bien diminuer » qu'augmenter la moindre diſtance ; » au moins paroît-il que celle de » 1682, connue ſous le nom de

» Halley, qui eſt la ſeule qui ait été
» obſervée pluſieurs fois avec exac-
» titude, donne lieu de le croire;
» car on a obſervé que ſa diſtance à
» l'orbite de la terre n'a jamais été
» auſſi grande qu'en 1759, tems de
» ſa dernière apparition, & que
» cette diſtance a auſſi augmenté
» dans les trois dernières. Si l'on ſe
» plaît à chercher dans les comètes
» de quoi s'effrayer ſoi-même, ainſi
» que les autres, le plus court ſe-
» roit, à mon avis, d'en imaginer
» une nouvelle qui pût réaliſer de
» pareils ſujets de frayeur, & cela
» dans le tems que l'on voudra dé-
» terminer. Mais il ne ſe trouve dans
» la nature aucuns fondemens à de
» ſemblables chimères; les comètes
» n'ayant évidemment juſqu'ici nui
» à la terre en aucune façon, & cel-
» les qui nous ſont connues ne pou-
» vant jamais le faire, nous devons
» être tranquilles ſur l'avenir à cet
» *égard.* »

On voit que ces réflexions de M.

perin, n'excluent pas la poſſi-
é d'un danger éloigné, non plus
les démonſtrations de M. du
ur; mais elles font voir que
auroit grand tort de s'effrayer
pareil danger, comme M. de
ande l'avoit déjà prouvé. Son
n'étoit, dans ſon Mémoire de
, que de faire voir, ce qu'on
ſngnoré juſqu'alors, que plu-
comètes avoient leurs nœuds
près de l'orbite terreſtre pour
oir y coïncider dans quelques
s, & perſonne ne pourroit af-
r le contraire.

. *Utilité du foie de ſoufre dans étallurgie*, par M. Engeſtrom.
ne tire point de la qualité diſ-
nte du foie de ſoufre, dit M.
out l'avantage que l'on pour-
& que l'on devroit en retirer.
n faiſoit autrefois plus d'uſage
l'on n'en fait aujourdhui, où
paroît s'en occuper moins ou
e craindre en quelque ſorte de
loyer, à cauſe de ſa force diſ-

ſolvante. Cette force a ſes bornes, le foie de ſoufre ne pouvant que ſe ſaturer du métal avec lequel on le met aux priſes. Les lavures d'orfévrerie pourroient être traitées par ſon moyen, avec près de deux tiers de diminution des frais ordinaires de fonte. Le fiel de verre eſt le ſeul flux qu'on y emploie; mais outre d'autres ſels, ce flux contient une grande quantité de foie de ſoufre, non pas cependant toujours la même, mais tantôt plus, tantôt moins. Deux parties de ce flux contre une de lavures font toujours une bonne fonte. Une partie du foie aide la ſcorification, & paſſe dans les ſcories; l'autre s'unit à une partie de l'argent, (autant qu'elle en a la force) & forme avec lui un foie métallique. Les ſcories de la purification de l'or par l'antimoine, peuvent ſe traiter à-peu-près de la même manrère: il ſuffit d'y ajouter de l'alkali, *parce* qu'elles contiennent déjà du *ſoufre*. On pourroit travailler la plû-

part des mines d'après les mé
principes, tant en grand qu'en p
Un des avantages qu'il y a à fair
ſéparation des mêlanges métalliq
par le foie de ſoufre, c'eſt qu'oi
alors les métaux ſous leur for
métallique, & qu'autrement on
peut pour l'ordinaire éviter de l
avoir ſous celle de chaux ou de ſe
rie. Deux mêlanges particuliers d
métaux ont principalement été l'ob
jet des recherches de M. E. : l'u
compoſé de fer, cuivre, plomb,
argent & or; & l'autre de fer, cui-
vre & cobalt. Il a retrouvé les af-
finités de ces métaux avec le foie de
ſoufre dans l'ordre où ils ſont ici
nommés dans chacun des deux mê-
langes : ordre qui s'écarte de celui
des tables de M. Gellert; dont M. de
Machy, qui d'ailleurs le cenſure aſſez
ſévèrement, a cependant copié la
colonne entière pour le foie de ſou-
fre, dit M. E. L'affinage de l'argent
allié de cuivre peut ſe faire aiſément
par le même moyen. Quelques eſ-

ſais, qu'il a faits pour le départ de l'or d'avec l'argent par le foie de ſoufre, lui ont fort bien réuſſi; mais d'autres occupations l'ont empêché de les continuer; il entre enſuite dans quelque détail ſur la décompoſition & l'eſſai des mêlanges inconnus de métaux par le foie de ſoufre. Quant à la proportion des parties qui doivent le compoſer, il ſeroit peut-être difficile de la déterminer. Au reſte M. E. ſe propoſe de continuer ſes expériences ſur ce ſujet, aſſuré que l'art en ſçaura tirer les plus grands avantages par un travail ſoutenu; & il ne les préſente que comme des indications pour ceux qui voudroient en tenter de ſemblables.

3°. *Sur la population de la ville de Stockholm*, par M. Runeberg. L'état des ſubſiſtances eſt ſi étroitement lié à celui de la population, que l'on peut juger avec certitude *des variations* de l'un par celles de *l'autre*. On croiroit d'abord que,

quoique la difficulté des ſubſiſtances faſſe diminuer le nombre des mariages, elle ne devroit cependant pas diminuer l'accroiſſement de population que doivent produire les mariages déjà contractés. L'expérience de tous les pays atteſte néammoins le contraire : celle de la ville de Stockholm en particulier peut en fournir pluſieurs exemples. Si l'on avoit tenu autrefois des tables des naiſſances & des mortalités, leur comparaiſon avec l'hiſtoire des pays qu'elles concerneroient pourroient donner lieu à bien d'utiles obſervations. Celles qui ont été faites dans ces derniers tems pour la ville de Stockholm, offrent d'abord à M. R. une différence notable entre les naiſſances dans cette ville, & celles du reſte du royaume, par rapport aux diverſes ſaiſons de l'année. Les mois de Janvier, Février & Décembre y ſont ordinairement les plus ſtériles, & ceux de Juillet, Août, Septembre & Octobre, les

plus féconds; au lieu que, dans le reſte du royaume, les mois de Janvier, Février, Mars & Septembre donnent plus de naiſſances; & ceux de Mai, Juin, Juillet & Août en donnent moins, ſelon M. Wargentin. M. R. recherche enſuite les cauſes de cette différence. Il compare les naiſſances & les morts de dix années à compter de 1764. Il remarque dans cet intervalle de tems le mois de Mai a été celui qui a été le plus ſouvent marqué par une plus grande mortalité; & que dans ces dix années, les naiſſances ont été aux morts, comme 1 à 1,319. Pendant ce même tems le nombre des naiſſances des enfans illégitimes a été à celui des légitimes, comme 1 à 6,599. Le nombre moyen des naiſſances annuelles a été de 2455; lequel, comparé avec le nombre moyen, 70042, des habitans de Stockolm, donne 1000 naiſſances ſur 28,23 habitans; *proportion* de naiſſances bien moin-

dre que celle des campagnes & des petites villes du royaume. Le nombre des naiſſances d'enfans illégitimes a été au nombre des célibataires au-deſſus de 15 ans, comme 1 à 79. Le nombre moyen des morts a été 3245 ; ſon rapport à celui des habitans eſt donc comme 1 à 21, 611 : le nombre des morts ſurpaſſe par conſéquent celui des naiſſances de 786. Viennent enſuite des obſervations ſur la mortalité par rapport à l'âge & au ſexe : M. R. remarque qu'elle eſt plus conſidérable à Stockholm que dans les autres villes des pays étrangers : il en recherche les raiſons. Sur 49138 habitans, il y en meurt 1000 à l'âge de 10 ans & au-deſſus de cet âge ; il en meurt le même nombre ſur 38590. Le reſte du Mémoire contient des détails ſur les mortalités cauſées par les maladies & les autres accidens de la vie.

4°. *Des figures du Givre, ou de la gelée blanche avec de courtes* Ob-

ſervations ſur ce ſujet, par M. Bjerkander. Ces Deſſins & ces Obſervations ſont le fruit de l'application que M. B. a donnée à cette production du froid, pendant pluſieurs hivers, & particulièrement en 1771, 1772 & 1774. Ces particules, qui ſe deſſinent plus aiſément qu'elles ne ſe décrivent, paroiſſent devoir leur origine aux brouillards & aux vapeurs de l'atmoſphère, ainſi qu'à la matière de la tranſpiration des plantes, que le froid condenſe & cryſtalliſe. La différence des figures eſt principalement due à celle des degrés de froid qui les produiſent. M. B. avoit cru que la diverſité des matières tranſpirantes dans les plantes devoit en occaſionner dans les figures du givre qui les couvroit. Mais il a trouvé qu'on ne peut pas établir comme une règle générale, que chaque plante ait ſes figures particulières de givre. Ses Obſervations ſur le givre des plantes ont été faites *quand*, après une nuit froide, la

terre en étoit quelquefois toute blanche, en automne avant la chûte des neiges, & au printems après leur diſparition. Ce n'eſt point envain, dit-il, que les arbres en ſont couverts dans les froids climats du nord : comme la neige défend contre la rigueur du froid les mêmes plantes à la ſurface de la terre ; n'eſt-il pas croyable auſſi que les arbres en ſont défendus en quelque ſorte par le givre ? Du moins ils en ſont couverts lorſque le froid ſurvient.

5°. *Obſervations ſur la grotte du chien dans le royaume de Naples*, par M. Murray. Cette grotte a été examinée ſous différens points de vue. Ses effets ſont connus depuis longtems, mais leurs cauſes ne l'ont pas été également. On les a attribués tantôt à des vapeurs arſénicales, tantôt à un air vicié, tantôt à des exhalaiſons vitrioliques & ſulphureuſes qui ont perdu leur élaſticité : & les Sçavans du pays conſervent encore aujourdhui cette fauſſe notion, com-

me leurs Journaux en font foi. Mais ceux qui en ont mieux jugé, les attribuent à la préſence de l'air fixe. Quoique M. M. croye que cette vérité n'ait pas beſoin d'être confirmée par de nouvelles expériences, cependant il y a apparence que les Sçavans, qui ont traité ce ſujet, n'ont déterminé la nature de cette grotte que par analogie à celle d'autres ſujets du même genre; il penſe que ſes expériences devront d'autant moins être regardées comme ſuperflues, qu'elles pourront ſervir à un plus grand éclairciſſement de la génération des vapeurs de la grotte, & à détruire toutes les objections qu'on pourroit y oppoſer. Ses recherches forment une ſuite de quatorze expériences, dont la conſéquence immédiate lui paroît être que ces vapeurs ne ſont autre choſe qu'un air fixe ou mêlé d'acide. L'acide eſt diſſous dans cet air, qui en eſt ſaturé au point que la chair fraîche ſe conſerve très-longtems dans

la grotte, & qu'elle y prend même une couleur plus vive ; mais il n'a point assez de force pour agir sur le syrop violat, comme M. l'Abbé Nollet & M. de la Lande l'avoient déjà éprouvé. D'autres circonstances attestent encore la présence de cet air saturé d'acide, ainsi que sa pesanteur plus grande que celle de l'air commun. Quoique les environs de la grotte abondent en soufre, M. M. s'est cependant assuré, par les expériences ordinaires, que ses vapeurs ne sont point sulphureuses. Il décrit ensuite les symptômes dont est accompagnée la mort des animaux exposés à l'action de ces vapeurs ou mofettes. Il fait aussi mention de deux autres mofettes qu'il a examinées, l'une à Pompeïa, dans le temple d'Isis ; & l'autre à Herculanum, derrière le théâtre. Il finit par proposer quelques idées sur la génération de l'air fixe & sur son action de la grotte.

6°. *Pneumora, nouveau genre*

d'insectes, découvert & décrit, par. M. Tunberg. Parmi le nombre d'insectes assez petits, que fournit à l'histoire naturelle, le Cap de Bonne-Espérance ou la partie méridionale de l'Afrique, si riche d'ailleurs en singularités naturelles, il s'en trouve trois espèces qui forment un nouveau genre, dont M. T. donne ici la description. Les payſans hollandois les appellent *windvliegen*, mouches à-vent, à cause qu'elles ont le corps vide & seulement rempli d'air, c'est par cette raison que M. T. les a appellés pneumora. La première espèce est la *pneumora immaculata, elytris immaculatis :* la seconde, la *pneumora maculata, elytris viridibus, maculis quadratis albis rectis* ; & la troisième, la *pneumora sex-guttata, elytris viridibus, maculis sex-argenteis*. Les mouches de ce genre ont cela principalement de singulier que, leurs pattes exceptées, leur corps n'est qu'une pellicule aussi déliée que du papier fin, & entière-

ment

nent vide. Elles ont le ventre gonflé comme une veſſie de poiſſon, tranſparent, avec un ſeul inteſtin fort grêle & opaque : ce qui les rend fort difficiles à pouvoir être placées & conſervées dans une collection ; parce que leur pellicule eſt ſi fragile, qu'elle ſe met en pièces fort aiſément, quand on la perce. Dès le coucher du ſoleil, & pendant toute la nuit, quand elle eſt belle, ces inſectes font entendre un bruit ſingulier par les ſons tremblans, qu'ils forment en ſe raclant le ventre avec leurs pattes, & que l'on entend ſouvent d'aſſez loin, ſelon que leur nombre eſt plus ou moins grand. Comme beaucoup d'autres inſectes, ces mouches recherchent la lumière : ce qui a fait naître à M. T. l'idée de les prendre à la lumière. Leur rang eſt dans la claſſe des hémiptères, après la *blatta*. Leur forme les rapproche beaucoup de ce genre, & particuliérement de l'eſpèce des *gryllí*, appellée *bullæ*. Ce n'eſt que

par des recherches plus approfondies que l'on pourra décider s'il faut les regarder comme un genre distingué de celui des *grylli*.

7°. *Avis sur des vers, du genre des mouches, nuisibles aux abeilles*, par M. Bjerkander. Ces vers sont blancs, épais d'une ligne, long de cinq, avec des points noirs sur la queue qui est comme écourtée; la tête noire & pointue. Leur corps est divisé en dix anneaux, & sans pieds. Ils se changent en chrysalides brunes, qui donnent le *musca carnaria*. On les distingue aisément des chrysalides de la *phalæna mellonella* & de celles de la *phalæna celenna*, en ce qu'elles ne sont point enveloppées de bourre, comme celles ci; mais elles se nichent dans les alvéoles, à découvert & dans l'humidité. Il faut au printems nétoyer avec soin les niches; parce que ces mouches cherchent à déposer leurs œufs dans les ordures qui s'y trouvent.

Dans le quatrième trimestre on

trouve dix Mémoires. 1°. *Expériences ſur l'Arſenic & ſon acide*, par M. Scheele. Dans des expériences, que M. S. a faites ſur la magnéſie noire ou manganèſe, ayant trouvé que non ſeulement l'arſenic contient du phlogiſtique, mais qu'il pourroit même en être réellement ſéparé : il s'eſt propoſé d'examiner quel étoit le reſte de ſon contenu, & il a trouvé que c'eſt un acide. Avant d'expoſer la ſuite des expériences, qui font le ſujet de ce Mémoire, il propoſe une double méthode de décompoſition de l'arſénic blanc; l'une par l'intermède des acides marins & nitreux purs, & l'autre par celui du même acide marin & de la manganèſe; il rend raiſon de leurs procédés. Le produit, que donnent l'une & l'autre, eſt un acide qui a entièrement les mêmes propriétés, & qu'il a éprouvé être un poiſon auſſi mortel que l'arſénic même. C'eſt avec cet acide qu'il a fait ſes expériences ſur diverſes ſubſtances inflammables,

ſur différentes eſpèces de ſels & de terres, ſur tous les métaux & les demi-métaux, & ſur la manganèſe. Entr'autres obſervations il rapporte qu'ayant mêlé fort exactement du ſel neutre arſénical avec ½ de pouſſière de charbon, & diſtillé le mêlange dans une cornue de verre, quand la cornue commença à rougir, il ſe fit une violente ébullition; mais ſans inflammation, & il ſe ſublima un fort beau régule d'arſénic. Le reſidu noir diſſous dans l'eau étoit alkalin, & ne montroit aucune trace d'acide arſénical: d'où l'Auteur croît devoir conclure que le ſel neutre arſénical n'eſt qu'une partie conſtituante de l'arſénic, avec laquelle l'alkali eſt uni: ce qui eſt auſſi cauſe que l'on ne peut précipiter de l'arſénic de ce ſel. Il obſerve encore que ſi en voulant préparer ce ſel neutre dans un creuſet on n'en obtient qu'un alkali nitreux, qui contient un peu d'arſénic, c'eſt que l'on employe un degré de feu

trop fort : & il en donne la raiſon.

2°. *Deſcription de deux nouvelles plantes eſpèces de dianthera*, par M. Retzius. La premier eſpèce, à laquelle il a donné le nom de *dianthera tetrandra*, croît au Bengale. Elle reſſemble beaucoup à la *juſticia purpurea;* mais ce qui l'en diſtinguera d'abord aux yeux des connoiſſeurs, ce ſont quatre filets, qui ont chacun deux anthères, d'où leur dénomination a été tirée. Elle ſe rapporte aux *juſticia* par ſa fleur & ſon fruit. Pour ſes ſynonimes, il faut les chercher dans Rumphius & Hermann. Juſqu'à ce que le tems ait fait voir s'il y en a pluſieurs eſpèces avec 4 filets, on pourroit la déſigner ſous le caractère ſpécifique de *dianthera tetrandra, floribus ſolitariis aſcellaribus, tetrandris.* A cauſe de ſon double calice, il a donné le nom de *dianthera bicalyculata* à la deuxième eſpèce, qui croît au Malabar, dans les endroits abondans en herbes. La tige, qu'en a vue M.

R., n'avoit point de fruit; mais la forme de ſes fleurs & le nombre de ſes anthères en déſignoient aſſez l'eſpèce. On pourroit la caractériſer par *dianthera bicalyculata*, *floribus paniculatis bicalyculatis*, *paniculis dichotomis*. Il en eſt de ſa ſynonimie comme de celle de la première eſpèce. Cette deſcription eſt accompagnée de leurs figures de grandeur naturelle.

3°. *Remarques ſur les Obſervations faites par le Capitaine Ekeberg, ſur l'inclinaiſon magnétique*, par M. Wilcke. Par les ſoins que M. Ekeberg, a apportés dans les obſervations qu'il a faites ſur cette inclinaiſon pendant le cours de trois voyages aux Indes Orientales, il paroît, dit M. W., que l'on a preſque conſtaté deux points également importans : elles font connoître avec quelque certitude la grandeur de cette inclinaiſon & la manière dont elle varie dans cette vaſte étendue : con-
noiſſance, dont les marins & les na-

turaliſtes peuvent tirer avantage. La perfection des inſtrumens néceſſaires pour ces obſervations a été en même-tems portée par l'expérience au point qu'elles peuvent ſe faire avec aſſez d'exactitude & de facilité; c'étoit un obſtacle à l'accroiſſement de nos connoiſſances magnétiques. Après quelques remarques ſur ces bouſſoles d'inclinaiſon, M. W. fait l'éloge de l'exactitude & de l'étendue des obſervations, dont la plûpart tombent ſur des endroits d'où l'on n'en avoit point de certaines; & les autres, en confirmant la juſteſſe des précédentes, ſerviront avec le tems à diriger le jugement qu'il faut porter ſur la variation de l'inclinaiſon auſſi bien que de la déclinaiſon de l'aiguille. Les obſervations de M. E. pourroient faire ſoupçonner quelque variation vers les îles Açores & au-deſſus, du côté de l'Amérique, & plus près de l'équateur, où ſe rencontre la plûpart des inégalités entre les obſervations. Ces variations ſont

ſi lentes & ſi peu conſidérables, que les avantages qui en réſultent pour la navigation, n'en peuvent ſouffrir, ſi on employe des inſtrumens convenables. De tous les modernes, M. E. eſt, ſans contredit, dit M. W., celui qui a recueilli le plus d'obſervations & les plus utiles ſur ce ſujet. Il fait enſuite quelques remarques ſur un nouveau compas d'inclinaiſon dont M. Nairne donne la deſcription dans les Tranſactions philoſophiques de 1772, & ſur celui dont s'eſt ſervi M. Phipps dans le voyage vers le Pôle nord en 1774. Quant à la grandeur de l'inſtrument, il ſeroit à ſouhaiter que ſon objet pût être rempli par un moindre : mais M. W. craint bien que les petites aiguilles, & entr'autres, celles que propoſa M. Lons, & dont M. Lorimer donne la conſtruction dans ſon nouveau compas univerſel, (Tranſ. phil. 1775.) ne puiſſent être ſoupçonnées avec plus de fondement *d'être ſujettes* aux difficultés, que

M. Lorimer fait ſur les aiguilles que M. W. avoit décrites dans les Mém. de Stockholm 1763, *pour trouver la déclinaiſon hors du méridien*, & que l'on ne puiſſe trouver d'ouvriers aſſez habiles pour leur donner un degré de juſteſſe ſatisfaiſant. On peut voir à ce ſujet les deux Ouvrages de M. le Monnier ſur les loix du magnétiſme, que nous avons annoncés.

4°. *Obſervations faites avec le compas d'inclinaiſon, dans un voyage par mer à Canton en Chine, en allant & en revenant*, par M. Ekeberg. C'eſt un extrait du Journal d'Obſervations, dont il eſt parlé dans le Mémoire précédent. Le détail en eſt diviſé par colonnes, dont la première indique la latitude de l'endroit où l'obſervation a été faite: la ſeconde, la longitude par rapport à l'île de Teneriffe: la troiſième & la quatrième, deux différentes inclinaiſons priſes avec deux aiguilles différentes; & la cinquième donne la variation de la déclinaiſon

à chaque obſervation. Elles ont toutes été faites avant midi, excepté trois qui ont été retirées dans l'après-midi, pour plus d'exactitude, l'aiguille ſe trouvant dans une ſituation parfaitement horizontale, & ſans aucune inclinaiſon.

5°. *Deſcription d'un fourneau de torraille, tirant ſa chaleur d'une petite forge, & conſtruit dans les mines de Dannemora en 1773*, par M. Horneman. Ceci eſt une affaire d'économie pour l'épargne du bois dans le ſervice du fourneau des torrailles dans les braſſeries, & de l'entretien du fourneau : ce qui peut être d'un grand avantage dans les pays des mines. Ces torrailles peuvent ſe pratiquer à côté, au-deſſus, ou au-deſſous des forges. M. H. en donne la deſcription avec plans & profils.

6°. *Remarques ſur la maladie des bleds appellée charbon*, par M. Bjerkander. D'après différentes expériences & obſervations, que M. B.

a faites ſur le bled, (*triticum hybernum*) l'avoine, (*avena ſativa*) l'orge, (*hordeum vulgare*) le ſeigle, (*bromus ſecalinus*) & ſur la *ſcorzonera humilis*, dont il détaille quelques-unes; il croît pouvoir conclure, 1°. que le charbon ſe forme après que l'épi eſt ſorti de ſa bourſe, & non auparavant, comme quelques Phyſiciens l'ont cru: 2°. qu'il croît & mûrit plutôt que le bled, & qu'il a une odeur déſagréable, qui ſe diſſipe ordinairement quand il parvient à maturité: 3°. qu'il n'eſt pas probable, comme le penſent des cultivateurs attentifs, que le grain, ayant atteint une parfaite maturité dans l'épi, ſoit changé en charbon par l'ardeur du ſoleil, par une grande humidité, par quelque acide de la terre, par le grand froid des nuits, & par de petits inſectes viſibles ou inviſibles. La réponſe aux queſtions ſuivantes pourroit préparer la voie à des recherches plus approfondies: quel eſt l'obſtacle à la fe-

condation dans le bled ? Le charbon y eſt il produit par de petits vers ? Le charbon n'eſt-il pas de nature fongueuſe ? En ſuppoſant que le charbon eſt une eſpèce de pouſſière fongueuſe, cette pouſſière eſt-elle contagieuſe ? Le nom de charbon convient-il à la pouſſière griſâtre qui ſe trouve dans le bled ? Dans les mémoires de 1771, M. Wasſtrom a donné une recette bien aiſée contre cette maladie du bled. Pour exciter à en réïtérer & en continuer l'eſſai ; l'Académie a cru qu'il ſeroit utile de la publier de nouveau dans un Mémoire de M. B., & la voici : en automne, en hiver, ou au printems, on prend la quantité de bled battu & vanné, que l'on ſe propoſe de ſemer dans l'automne ſuivant. On l'étend ſur le grenier, à la hauteur d'un travers de la main au plus. Quand la ſève commence à monter dans le ſapin, on coupe les extrémités de ſes *branches*, de la longeur de 6 pou*ces, que l'on* fige dans toute la ſur-

face du bled. Le plus dru eſt le mieux. On n'y touche plus de tout l'été, juſqu'au tems des ſemailles, que l'on ſeme ce bled à l'ordinaire. D'après l'expérience de M. Waſſtrom, du bled, une fois préparé de cette manière, peut ſe-conſerver contre l'atteinte du charbon juſqu'à la vingtième génération, pourvu qu'on ne le mêle point avec d'autre bled non-préparé. Un moyen ſi aiſé mérite bien que l'on cherche à s'aſſurer de ſon efficacité. L'expérience eſt le moyen le plus ſûr en cette matière, quelques difficultés que l'on trouve d'ailleurs à expliquer la cauſe & la manière dont l'effet ſe produit.

7°. *Remarques ſur différentes eſpèces de cailloux*, par M. Qwiſt. Ce Mémoire renferme huit articles; le 1er. eſt ſur la néceſſité de ranger par ordre les différentes eſpèces de cailloux: le 2e, ſur les caractères par leſquels elles ſont diſtinguées par les Ecrivains de l'antiquité: le 3e, *regarde la méthode* que M. Q. croit

que l'on pourroit commodément employer : le 4e, ſur la dénomination de *aſteriæ*, que leur donnent les anciens : le 5e concerne leur réflexibilité & leur réfrangibilité, modifiées par la taille & le poli : le 6e. eſt ſur la forme que leur donnoient les anciens, & ſur quelques pierres dont il eſt fait mention dans les Auteurs : le 7e, ſur la claſſe dans laquelle il faudroit ranger quelques pierres ; & la 8e enfin, ſur quelques eſpèces de cailloux dans leſquels on remarque les couleurs de l'iris.

8°. *Remarques ſur les ſtuffes (étuves) dit San Germano, près du lac d'Agnano, au royaume de Naples*, par M. Murray. Ces *ſtuffes*, aſſez connues des Naturaliſtes, & que M de la Lande a décrites dans ſon Ouvrage d'Italie, ſont un bâtiment diviſé en pluſieurs chambres, plus ou moins chaudes, bâties avec de la lave. Il y a tout autour des *bancs*, formés de la même matière adoſſés contre les murailles,

de 3 pieds de haut ſur $\frac{1}{2}$ pied de large. M. M. a trouvé la ſurface de ces bancs couverts d'une efflorescence blanche comme la neige, ſemblable pour la forme à une lanuginoſité brillante, ou au ſel ſédatif précipité du borax, ou bien encore à la terre foliée du tartre faite par inſpiſſation. Il en reconnut auſſitôt la nature, à ſa ſolubilité & ſa ſaveur très-aſtringente; il trouva que c'étoit de l'alun, dont il explique la génération, qui s'en fait dans cet endroit, par le changement de la lave en argille qu'opère le ſoufre, & l'union de l'acide ſulfureux ſurabondant qui ſe fait quand ce changement eſt conſommé. Il dit auſſi quelques mots de *le grotte di Filippo* près de Sienne, qu'il a examinées. Il croît que M Baldaſſari ſe trompe quand il dit qu'il y a trouvé un acide vitriolique concret, parce que l'humidité qui règne dans les trous, où il dit avoir trouvé cet acide concret, *ne permet pas* qu'on lui donne ce

nom, non plus qu'à des efflorescences de ſtalactite, dont l'intérieur de ces trous eſt couvert, puiſqu'elles ne ſe diſſolvent point dans l'eau, & que le lavage les dépouille promptement de leur acide. Quelque choſe d'aſſez ſingulier, qu'il a trouvé ſur le Véſuve, c'étoit un même morceau de ſel, aſſez gros, & qui s'étoit attaché à la lave changée en argille, compoſé d'alun, de ſel ammoniac & de ſel de glauber mêlés enſemble : une autre fois il a trouvé un aſſemblage de ſels, arrangés de manière que le vitriol de Mars en occupoit le bas ; ſuivoit un alun terreux ; par-deſſus, du ſel ammoniac mêlé avec du ſel de glauber ; & au-deſſus de tout des fleurs de ſoufre en abondance. Il croit que, pour expliquer comment le ſel ammoniac & l'acide marin ſe trouvent en cet endroit, ſi l'on ne veut point admettre la tranſmutation des acides, il faut convenir que le *Véſuve* a quelque communication *avec la* mer.

9°. *Expériences faites sur le baume qui se trouve dans les bourgeons du peuplier balsamifere*, par M. Hagstrœm. Catesby, Duhamel & Gmelin parlent de ce baume ; il ne se trouve point dans les boutons à fleurs, mais seulement dans les vrais bourgeons. C'est une matière résineuse que M. H. a trouvée au commencement du printems, aussi-bien qu'à la fin de Juillet & au mois d'Août, quand il se formoit de nouveaux bourgeons. La meilleure méthode qu'il ait trouvée pour extraire ce baume, est de l'exprimer par le moyen d'une presse de fer chaud. Quatre onces de bourgeons lui en ont donné deux drachmes. Il faut avoir l'attention de ne pas trop chauffer la presse, parce qu'une partie des bourgeons se réduiroit en charbons, & gâteroit le baume. On peut aussi en tirer des bourgeons sur l'arbre, dans le tems où il en distille naturellement. Ce baume est de couleur jaune comme la gomme gutta, mais

clair, luisant, de la consistance du beurre, visqueux; il a l'odeur de la rhubarbe, ainsi que la saveur, mais il a quelque chose de brûlant. Il s'obscurcit au bout de quelque-tems à l'air fixe, perd insensiblement de son odeur, mais il conserve la même saveur. Entre les divers usages auxquels on peut l'employer, M. H. dit que non-seulement il peut servir aux vernis des dorures, mais qu'il donne même un brillant au fond de craie qui en est verniſſé. Les Russes, en distillant l'infusion dans l'eau de-vie de ces bourgeons cueillis au printems, en tirent une liqueur de bon goût, diurétique & anti-scorbutique.

10°. Extrait d'une Lettre de M. le Professeur Adolph Murray, au Secrétaire de l'Académie, écrite de Vienne le 23 Décembre 1775, qui contient un résultat d'expériences sur la platine, faites par M. Ingenhous à Vienne, auxquelles M. M. a assisté. Il est prouvé par ces expériences *qu'une grande* partie de la platine est

par l'aimant avec facilité ;
une autre partie l'eſt ſi peu,
on ne s'en apperçoit pas, à
d'en mettre quelques paille-
quelque choſe qui puiſſe flotter
nt ſur la ſurface d'une eau
lle : on leur trouve même
leux vrais pôles, ſur leſquels
urment à l'approche d'un autre
. Ces paillettes ſont de trois
les unes ſont jaunes & d'une
liſſe ; les autres ſont blan-
& les troiſièmes ſont d'un gris
, & ont la ſurface comme ri-
a les raſſemblant chacune ſé-
nt, on trouve, par des opé-
chimiques & métallurgiques,
lles de la première & de la
ne eſpèce forment un or par-
ui ſe fond au chalumeau ſans
n. Cet or a la propriété fin-
de conſerver ſon magnétiſme
ôles réguliers, quelque nom-
coupellations qu'il ait ſubi.
illettes blanches ne ſe fondent
au *chalumeau*, mais bien au

feu électrique : en quoi il eſt remarquable que leur magnétiſme devient d'autant plus fort, qu'elles éprouvent plus ſouvent le choc électrique ; de manière qu'elles ſont mues à la fin, comme la limaille de fer, par la force magnétique la plus foible, & qu'elles s'accrochent mutuellement ; mais le feu les dépouille de nouveau de tout leur magnétiſme.

M. l'Abbé Vaſſeur nous engage à publier ſes réflexions ſur la note de M. Maquer, inſérée dans notre Journal de Mai, relativement à la magnéſie. Il a paru à M. Maquer qu'il y avoit une équivoque dans l'uſage du mot de *magnéſie* employé dans l'extrait des Mémoires de Stockholm, Journal de Janvier, & qu'on devoit ſe ſervir du mot de *manganèſe* dans un endroit, tandis que la magnéſie dont il eſt queſtion dans un autre article, ne pouvoit être que la terre qui ſert de baſe au ſel d'epſom. *Cette confuſion de noms*, dit-il, *pourroit embarraſſer ceux des lecteurs qui ne*

ıt pas bien au fait de la Chimie & l'Hiſtoire-Naturelle. Mais, dit M. bbé Vaſſeur, quel ſera donc mbarras de ces lecteurs, quand ils ront que le produit d'expériences ›étées juſqu'à onze fois ſur un mê- : morceau de cette magnéſie, a : conſtamment ſéléniteux, & que ateur des expériences eſt perſuadé 'elle ſe changeroit totalement en re calcaire, après le nombre ſuf- ant d'opérations ? Quel ſera leur barras quand ils verront que cette ile circonſtance détruit formelle- nt la conjecture de M. Maquer ? oilà une magnéſie de ſel d'epſom ; nt la décompoſition donne une énite, une terre calcaire. Si donc dénomination de magnéſie étoit uivoque, ſon application à celle ſel d'epſom étoit du moins for- llement proſcrite par le texte de xtrait. Il ne reſtoit plus qu'à l'ap- iquer à la magnéſie, que M. Ma- er appelle *calcaire*, ou à celle qu'il ut que l'*on* appelle ſimplement

manganèſe. Dans l'extrait même; l'Auteur du Mémoire dit qu'il n'a *pu réuſſir à compoſer de la magnéſie artificielle.* Eſt-il bien difficile de compoſer artificiellement de la magnéſie calcaire? Quel embarras pouvoit-il donc y avoir pour l'application du terme de *magnéſie* ſans addition, que porte le titre de l'extrait, pour peu que l'on ſache ce que c'eſt que magnéſie? Ainſi il croit pouvoir ajouter poſitivement que c'eſt de la *manganèſe* ou *magnéſie noire* que traite le Mémoire dont il s'agit.

ESSAI d'une Méthode générale propre à étendre les connoiſſances des Voyageurs, ou Recueil d'Obſervations relatives à l'Hiſtoire, à la répartition des Impôts, au Commerce, aux Sciences, aux Arts & à la Culture des terres ; le tout appuyé ſur des faits exacts, & enrichis d'expériences utiles. Par M. *Munier*, Inſpecteur des Ponts & Chauſſées, & Aſſocié-Libre de la Société Royale d'Agriculture de Limoges : *inventa perficere non inglorium.* A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins. 2 vol. *in*-8°. Le premier de 500 pag. & le ſecond de 560.

UN Ingénieur habile, en faiſant conſtruire & réparer des chemins, a imaginé que l'ordre des grandes routes d'un Royaume pouvoit très-bien devenir celui d'une

description détaillée ; & il en a fait l'essai sur l'Angoumois, province que les fonctions de son état l'ont mis à portée d'étudier & de connoître. Comme il étoit naturellement observateur, rien n'a échappé à sa sagacité, les montagnes, les rivières, les mines, les impôts, les anecdotes historiques ; on y trouve tout. Les productions du territoire, les usages de l'agriculture ont surtout fixé l'attention de M. Munier par l'importance de ces objets ; la culture seule des vignes dans l'Angoumois occupe 200 pages ; d'où il est aisé de juger que l'utilité de cet Ouvrage n'est pas bornée à la seule province qui en a été l'occasion. L'Auteur desire que son exemple puisse fructifier dans les autres provinces du Royaume. Il n'y en a aucune où il n'y ait des hommes éclairés & remplis de zèle que le moindre encouragement mettroit dans le cas de se faire connoître, & qui ne cesseroient de travailler pour être utiles,

utiles. Il eſt évident que ſi l'on commençoit en même-tems ce travail dans toutes les provinces du Royaume, il n'en faudroit guère plus pour faire l'Ouvrage entier, qu'il n'en a fallu à M. Munier pour compoſer cet Eſſai. On pourroit trouver beaucoup de répétitions dans les Mémoires qui contiendroient les détails relatifs à chaque généralité; mais ce travail étant fait, il ſeroit aiſé de le rédiger, en ſupprimant les répétitions inutiles & ne conſervant dans la deſcription de chaque province que ce qui lui appartiendroit proprement & n'auroit pas été détaillé ailleurs.

L'Ouvrage que M. Munier donne aujourd'hui a été annoncé dans le courant du mois de Juin 1777, à l'occaſion d'un voyage que M[illegible] ſeigneur le Comte d'Artois fit [illegible] à Bordeaux. Le premier volu[illegible] tient ce que l'hiſtoire de la [illegible] d'Angoumois & celle de l[illegible] préſentent de plus impo[illegible]

teur conſidère enſuite cette province en grande maſſe ſeulement, les différentes branches de ſon adminiſtration, ſon cadaſtre & ſon commerce. De ſemblables matières préſentent naturellement une collection immenſe d'objets propres à faire naître les réflexions les plus importantes. Ce volume eſt terminé par un traité ſur la culture des grains; il préſente auſſi les différentes méthodes que l'on employe pour l'entretien des bœufs, l'amélioration des prairies & l'aménagement des bois. Le ſecond volume contient la culture de la vigne, la manière de faire les vins & celle de les convertir en eau-de-vie; l'Auteur décrit enſuite les productions naturelles & artificielles qui ſont ſeulement locales, telles que celle du ſafran, l'épeautre, du ſarraſin ou blé noir, des truſes & des oronges, à meſure qu'il parcourt les cantons où elles ſont les plus abondantes. En obſervant avec les voyageurs ce que le voiſinage des grands

chemins a d'intéreſſant ; il entre dans le détail des établiſſemens les plus importans, tels que les moulins à papier & les forges à canons. Celle de Ruelle eſt importante, & elle eſt décrite ici dans un très-grand détail, même la manipulation & les dépenſes. Le produit total du fondage y eſt évalué . . . 197871 l.
Les dépenſes 165306
Ainſi le bénéfice eſt . 32565

Ce bénéfice, quoique conſidérable en apparence, ne l'eſt peut-être point trop, dit l'Auteur, pour aſſurer au fourniſſeur un produit honnête, le dédommager de la perte des canons qui ne ſoutiennent pas l'épreuve, des frais de voyages, tranſports d'argent & accidens imprévus. Pour voir & pour décrire une province dans un ſi grand détail, il faut avoir bien de l'émulation, de la curioſité & du goût.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

DESCRIPTIO quorundam manuſcriptorum Bibliothecæ Univerſitatis Tubingenſis, cum notitia variarum lectionum, Auctore Jeremia Davide Reuſſ, ſubbibliothecario. Tubingæ apud Heerbrandt, 1778, in-8°. (en allemand).

DES Sçavans ont décrit avec ſoin deux manuſcrits des Ouvrages qui nous reſtent de Polybe, l'un d'Ausbourg, l'autre de Vienne; M. Reuſſ penſe que celui qui appartient à l'Univerſité de Tubinge peut aller de pair avec les deux premiers. Celui-ci eſt de 248 pages, petit *in-folio*, chacune de 28 à 29 lignes d'un papier fort & uni; le caractère en eſt beau & petit, avec beaucoup d'abréviations, mais toutes d'uſage; les diviſions & les ſoudiviſions très-nettes.

Il ne commence pas, comme les manuſcrits d'Ausbourg & de Vienne, au premier Livre de l'hiſtoire de Po-

lybe, mais au ſeptième. Le titre & la fin de chaque Livre ſont en caractères rouges. La fin du onzième & le douzième manquent, à l'exception de quelques lignes. Les feuillets qui devoient remplir cette lacune, ſont perdus depuis long-tems, du moins avant la reliure du volume, car on n'en apperçoit aucune trace.

Mais ce manuſcrit contient, 1°. un dix-huitième Livre, qui n'eſt qu'un morceau tiré du dix-ſeptième Livre, édition de Caſaubon, page 762 : 2°. un dix-neuvième Livre, qui n'eſt auſſi qu'un morceau tiré du dixième Livre, pag. 594 de la même édition : 3°. un dernier morceau *ſur la Médie*, qui eſt une continuation du précédent, & ſe trouve aux pages 598, 599, édit. de Caſ.

C'eſt de ce manuſcrit que M. Reuſſ préſente les variantes, en comparant le texte manuſcrit, ſoit avec l'édition grecque-latine de Caſaubon, chez Wechel, Francfort, 1609, laquelle fut contrefaite la même an-

née à Paris, soit avec celle d'Hervage à Bâle en 1549, soit enfin avec la bonne édition que le Docteur Ernesti a donnée à Leipsick.

M. Reuss a ajouté la notice d'un manuscrit plus ancien que celui de Polybe; c'est un fragment du premier chapitre de l'Evangile de Saint Jean, qui contient environ 10 versets du 38e au 50e. Feu M. Bengel connoissoit ce manuscrit, & c'est sans doute de lui que Wetstein tenoit les variantes qu'il a rapportées, en paroissant douter que ce manuscrit se trouvât à Tubinge, puisqu'il dit qu'au lieu de *Tubingense*, il falloit lire *Turicense* (de Zurich).

Ce fragment est écrit sur un fort parchemin seulement d'un feuillet *in*-4°. rempli des deux côtés. Ce parchemin a été relié mal-à-propos à la tête d'un manuscrit des Ouvrages de S. Grégoire de Nazianze, comme cette feuille perdue qu'on met communément avant le corps d'un Ouvrage relié. Une main in-

connue a mal-adroitement arraché trois feuillets de la même grandeur, dont il reſte encore quelques lettres. Chaque page, ainſi que le manuſcrit alexandrin, eſt en deux colonnes, qui ont chacune vingt lignes, dont on ne voit clairement que 18, parce que l'une des deux qui manquent, a été totalement enlevée, & la ſeconde coupée par la moitié, le Relieur ayant voulu apparemment réduire ce feuillet au format de l'autre manuſcrit. Les accens & les eſprits y ſont marqués en noir, & on y voit peu d'abréviations: les lettres ſont onciales, ſans intervalle d'un mot à l'autre; mais lorſque le ſens finit, on trouve une petite croix en rouge. Feu M. Bengel avoit tiré de ces deux pages deux variantes, ayant ſans doute négligé, comme peu importantes, trois autres que préſente M. Reuſſ.

A la fin de cet Ouvrage on voit deux copies figurées, dont l'une pré-

l'entre la première page du manuscrit de Polybe, & l'autre la moitié du fragment de l'Evangile de S. Jean.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

LETTRE à M. l'Abbé d'Expilly, Auteur du Dictionnaire des Gaules.

MONSIEUR,

COMME je ne vous connois que par vos Ouvrages, je me sers de la voie du Journal des Sçavans pour vous demander un éclaircissement sur un passage de votre *Dictionnaire des Gaules*. A l'ouverture de ce livre utile, la curiosité m'a naturellement porté vers les articles qui concernent la Saintonge, ma patrie : on s'intéresse toujours un peu au sol qui nous a vu naître; ce sentiment est plus ou moins fort chez les hommes, mais il ne leur est jamais étranger. En *parcourant* ces divers articles avec

l'avidité inquiète d'un Patriote, je me suis arrêté à celui de Pons, petite ville à quatre lieues de Saintes, partagée en trois parties par la rivière de *Seugne* que vous appellez *Seigne* ou *Sevigne*. Vous n'avez pas jugé à propos de suivre les rêveries de Maichin, qui fait descendre les habitans de *Pons* d'un certain *Ælius Pontius*, neveu ou plutôt petit-fils de Pompée, sur la foi de quelques médailles inconnues, & qui ne se trouvent décrites nulle part : mais vous avez avancé que la rivière de *Seugne* ou *Seigne*, (comme il vous plaira de l'appeller) se nommoit anciennement *Santona*, & que c'est peut-être de là que les peuples de Saintes tirent leur nom & leur origine ; vous me feriez le plus grand plaisir, Monsieur, de me citer la page de l'Auteur ancien dans lequel vous avez pris ce passage. (Je dis l'Auteur ancien) parce que je ne crois pas qu'on puisse établir un fait de cette nature sur le témoignage

d'un moderne ; je vous avoue que je travaille depuis huit ans sur les Antiquités Romaines de la Saintonge, je suis même à la veille de publier un volume *in*-4°. à ce sujet : ce qui m'étonne singulierement, c'est que dans le nombre immense d'Historiens, de Géographes, & même de Poëtes grecs ou latins, que j'ai lus ou parcourus, je n'aie pas rencontré le passage en question ; d'autant plus que dans la lecture des Auteurs anciens, mon attention s'est toujours portée sur les mots *Mediolanum Santonum*, *Canentellus*, *Uliarus*, *Tamnum*, *Novioregum*, *Aunedonacum*.... & autres lieux de Saintonge connus & habités par les Romains : j'ai trouvé des passages essentiels, curieux & intéressans ; celui qui assigne le nom de *Santona* à la rivière de *Seugne*, m'a seul échappé ; peut-être est-ce un défaut d'attention, ou même l'écart d'une imagination préoccupée.

Puilque j'ai tant fait que d'entrer

en lice avec vous, vous ne trouv
pas mauvais, M., que je vous
mon ſentiment ſur l'article *Sain*
en conſervant toutefois les éga
dûs à votre mérite littéraire; il
roît d'abord que vous avez ſuivi
point en point les idées de M. M
hudel ſur l'arc de Saintes, ou cell
du P. Montfaucon ſon copiſte; M
Mahudel, avec des connoiſſance
peu communes & la plus profond
érudition, s'eſt également trompé
dans la deſcription & le deſſin qu'il
a publiés de ce monument, dont le
célèbre Architecte Blondel faiſoit
beaucoup de cas. Cet Académicien
avoit travaillé d'après des Mémoires
peu fidèles; écueil dangereux contre
lequel la confiance préſomptueuſe
des Sçavans ſe briſe comme un verre.
Vous auriez pu conſulter à ce ſujet
le *Recueil d'Antiquités* de M. de la
Sauvagere qui a prouvé par de ſo-
lides raiſons, que cet arc avoit été
élevé en l'honneur de Germanicus;
M. de la Sauvagere a traité cette

partie des Antiquités de Saintonge *ex professo*, & je puis dire en Maître de l'art : quoique dans mon Ouvrage mon sentiment soit toujours diamétralement opposé au sien, je ne m'en crois pas moins obligé de rendre à ses connoissances, & plus encore à l'honnêteté de ses procédés, le juste tribut d'éloges que je lui dois; je me suis permis cette digression, M., pour vous prouver qu'il n'entre aucun dessein de critique dans la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Je suis jeune ; mais les gens de mon âge, quand il ont le goût des sciences, sont plus portés à l'admiration qu'à l'envie. Au reste, M., je crois vous devoir des remercimens, pour la manière obligeante dont vous parlez de mes compatriotes que vous regardez comme spirituels, amateurs des Lettres & adonnés au commerce. Je l'avoue, quoiqu'à la honte de ma patrie, l'amour *des sciences* n'y est pas en faveur, le *commerce* y languit & s'éteint ; je

reconnois bien à ces traits l'indulgence philosophique des vrais Sçavans, qui louent les hommes comme on louoit autrefois les Egyptiens, pour les engager à mériter les éloges anticipés qu'on leur donnoit; l'ascendant irrésistible de la vérité, me force à cet aveu, qui cependant n'entre pour rien dans la demande que je vous fais.

J'ai l'honneur d'être,

Votre, &c.

François-Marie
BOUGUIGNON.

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Juin 1779, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

SI nous avons éprouvé en Avril (comme je l'ai remarqué) la température du mois de Juin, je puis ajouter aujourd'hui que la tem-

pérature du mois de Juin a été pareille à celle que l'on éprouve ordinairement en Avril; le tems a toujours été froid & pluvieux; c'eſt ce qui a prolongé beaucoup la fleur de la vigne; une partie a coulé, ſurtout dans les vieilles vignes; mais la prodigieuſe quantité de grappes dont elle eſt chargée, dédommagera bien de cet accident qui n'eſt pas général. Les blés ſont rouillés en partie; mais le tuyau n'étant point attaqué de cette maladie, elle n'eſt point dangereuſe. Les orges épioient le premier. On ſervoit les ceriſes hâtives le 3, & les *gobets* le 28. Le 4, les féves de marais étoient aſſez communes. Le 7, les avoines montroient leurs grappes. Le 10, on n'entendoit plus le roſſignol. Le 15, on fauchoit les foins qui ne ſont point fournis du pied à cauſe de la ſéchereſſe du printems. Les groſeilles à grappes meuriſſoient. Les châtaigners entroient en fleur. Le 27, la poire dite *de blanquette* commençoit à mûrir.

Les abeilles ont fait des merveilles; j'ai compté douze gâteaux dans une ruche vitrée dont plusieurs avoient 12 & 15 pouces de longueur; elles ont fait tout cet ouvrage depuis le 22 du mois précédent.

Température correspondante aux différens points lunaires. Le premier, (*lunistice australe*) pluie d'orage, tonnerre, l'air froid. Le 2, (*apogée*) *idem.* Le 3, (4e. *jour après la P. L.*) *idem.* Le 7, (*D. Q.*) l'air chaud, tems couvert & à l'orage, pluie le lendemain. Le 9, (*équin. ascen.*) tems variable, pluie d'orage, froid. Le 10, (4e. *jour avant la N. L.*) *idem*, tonnerre, pluie le lendemain. Le 14, (*N. L. & éclipse de soleil.*) froid & pluie. Le 15, (*lunistice bor. & périgée*) froid, la pluie cesse. Le 18, (4e. *jour après la N. L.*) l'air plus doux. Le 20, (*P. Q.*) le froid reprend. Le 21, (*équin. descend. & solstice*) *idem.* Le 24, (4e. *jour avant la P. L.*) tems orageux, pluie, tonnerre. Le 28, (*P. L.*) tems beau

& chaud, changement marqué. Le 29, (*lunistice bor. & apogée*) *idem*. Le 30, (*soleil apogée*) *idem*, très-beau.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1779. En 1703, *vent dominant*, ouest. *Quantité de pluie*, 1 po. 11 lig. En 1722, 1 po. 5 lig. En 1741, 1 po. 4 lig. Dans cette dernière année, à Paris, vent nord, sécheresse jusqu'au 18; ce jour, pluie abondante, tems froid & sec, hâle considérable, les blés épioient à raz de terre; peu de variation dans le baromètre. En 1779, *vent dominant*, nord. Le sud-ouest fut violent le 9.

Plus grande chaleur, 22, 4^{d} le 29 à 1$\frac{1}{2}$ ^{h} *soir*, le vent nord-est & le ciel couvert. *Moindre chaleur*, 6, 4^{d} le 21 à 4$\frac{1}{4}$ ^{h} *matin*, le vent nord & le ciel serein. *Différence*, 16, 0^{d}. *Chaleur moyenne du mois*, 12, 8^{d}.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 1, 10 lig. le 21 à 9$\frac{1}{2}$ ^{h} *soir*,

..ent nord & le ciel en partie ſerein.

Moindre élévation, 27 po. 7, 0 lig. le 11 à $1\frac{1}{2}^{h}$ *ſoir*, le vent oueſt & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 6, 10 lig. *Elévat. moyenne*, au *matin*, 27 po. 10, 4 lignes; à *midi*, 27 po. 10, 3 lig.; au *ſoir*, 27 po. 10, 5 lig. Du *jour*, 27 po. 10, 4 lig. *Marche du baromètre.* Le premier, à $4\frac{1}{2}$ *matin*, 27 po. 11, 10 lignes. Du premier au 11, *baiſſé* de 4, 10 lig. Du 12 au 21, *monté* de 6, 10 lig Du 22 au 25, *baiſſé* de 4, 4 lig. Du 25 au 30, *monté* de 4, 1 lig. Le 30, à $9\frac{1}{2}$ *ſoir*, 28 po. 1, 7 lig. Le mercure a très-peu varié. Ses plus grandes variations ont eu lieu en *montant*, les 20, 29 & 30; & en *deſcendant*, le 11. Il eſt tombé de la *pluie* les 1, 2, 3, 8, 9, 11, 12, 14, 19, 22, 23, 24, 25, 26 & 27, & de la *grêle* le 24.

La pluie a fourni 19, 3 lig. d'eau. L'*évaporation* a été de 5, 8 lignes.

Plus grande déclinaiſon de l'ai-

guille aimantée, 19° 40′ *Moindre déclinaiſon*, 19° 20′. *Différence*, 10′ *Déclinaiſon moyenne*, le *mat.* 19° 44′ 6″ ; à *midi*, 19° 46′ 33″ ; au *ſoir*, 19° 44′ 46. Du *jour*, 19° 45′ 8″. Elle n'a pas beaucoup varié pendant ce mois.

Plus grande ſéchereſſe, 66, 1[d] le 4 à 8 ½ [h] *ſoir*, le vent nord & le ciel ſerein. *Plus grande humidité*, 13, 2[d] le 25 à 4 ½ [h] *matin*, le vent nord & le ciel couvert. *Différence*, 52, 9[d]. *Etat moyen*, 36, 5[d].

Le *tonnerre* a grondé de *près* les 24 & 26, & de *loin*, le 1, 8, 10, 25 & 28. Les carillons électriques ſe ſont fait entendre pendant des pluies d'orages les 1, 2, 3, 8, 9, 10, 24, 25 & 26.

Le 20 à 11 [h] *ſoir*, j'ai obſervé une *aurore boréale* tranquille, mais très-brillante & nuancée de tems en tems d'une teinte de rouge. Le 21, *matin*, j'ai vu un *parhélie* ou *halo*.

Maladies. La rougeole & la fièvre

Scarlatine ont encore régné ſur les enfans & même ſur les grandes perſonnes, dont une eſt morte.

Réſultats des trois mois de printems. Vents dominans, nord & ſud-oueſt. *Plus grande chaleur*, 24, 0 d. *Moindre chaleur*, 2, 0 d. *Chaleur moyenne*, 11, 7 d. *Plus grande élévation du mercure*, 28 po. 3, 10 lig. *Moindre élévation*, 27 po. 6, 5 lig. *Elévation moyenne*, au *mat.* 27 po. 11, 2 lig.; à *midi*, 27 po. 11, 2 l.; au *ſoir*, 27 po. 11, 4 lig. Du *jour*, 27 po. 11, 3 lig.

Plus grande déclinaiſon de l'aiguille aimantée, 19° 20'. *Déclinaiſon moyenne*, au *matin*, 19° 37' 55"; à *midi*, 19° 45' 3"; au *ſoir*, 19° 39' 34". Du *jour*, 19° 40' 51". *Plus grande ſéchereſſe*, 79, 0 d. *Plus grande humidité*, 2, 8 d. *Etat moyen*, 38, 6 d. *Quantité de pluie*, 4 po. 8, 9 lig. *Evaporation*, 14 po. 6, 0 lig. *Différence*, 9 po. 9, 3 l. *Nombre des jours. Beaux*, 34. *Couverts*, 27. De *nuages*, 30. De vent,

22. De *pluie*, 46. De *Grêle*, 3. De *tonnerre*, 12. De *brouillards*, 11. D'*aurore boréale*, 5. De *parhélie*, 2. De *paraſélène*, 2. *Productions de la terre.* En bon état. *Température.* Chaude & ſéche d'abord, enſuite froide & humide. *Maladies.* Rougeole & fiévre ſcarlatine preſque épidémique ſur les enfans. Peu en ſont morts.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

SOPHOCLIS Œdipus Tyrannus & Euripidis Oreſtes, ex optimis exemplaribus emendati, argentorati: ex Officina Henrici Heitz. 1776. petit *in*-8°. pag. 222.

Nous avons rendu compte de *l'Electre de Sophocle*, & de l'*Andro-*

maque d'Euripide, que M. Schweighœuſer, Profeſſeur de la langue grecque & des langues orientales dans l'Univerſité de Strasbourg, a fait imprimer en grec pour ſes Ecoliers, & que M. Brunck a bien voulu en leur faveur détacher de l'édition qu'il prépare, non-ſeulement de Sophocle, mais de tous les Auteurs Dramatiques grecs. Voici deux autres Pièces publiées dans la même vue, l'*Œdipe* Roi de Sophocle, & l'*Oreſte* d'Euripide. Celle-ci eſt la ſeule ſur laquelle M. Brunck ait ici publié des notes. Nous avions remarqué qu'on pourroit trouver bien menu le caractère grec; le ſçavant & laborieux Académicien penſe de même; auſſi fait-il fondre un caractère bien plus grand pour le texte de Sophocle, dont il compte commencer l'impreſſion dans le courant de l'hyver prochain. Le petit caractère ſervira pour les Scholies & pour le *Triclinius*. Le texte du Poëte ſera accompagné de la verſion latine ſoi-

gneuſement corrigée. Les remarques ſur l'*Oreſte* étoient preſque imprimées, lorſque M. Brunck a reçu deux manuſcrits d'Ausbourg, qui lui ont donné lieu de faire quelques additions à ſes notes. Pour juſtifier l'heureuſe hardieſſe des Critiques, qui inſèrent quelquefois leurs conjectures dans le texte, ſans y être autoriſés par de bons manuſcrits, il dit qu'il eſt des Pièces dont on n'a que peu de manuſcrits, & que ceux qui exiſtent n'ont pas été tous collationnés; deſorte que ſi on les conſultoit, on y trouveroit ſouvent la leçon nouvellement admiſe dans le texte. Il en donne pour exemple une leçon qu'il avoit adoptée au 21°. vers de l'*Electre* de Sophocle, malgré tous les manuſcrits qu'il avoit vus, & qu'enſuite il a découverte dans le manuſcrit du Roi, N°. 2884. Cela montre qu'une témérité peut être heureuſe, ſans prouver qu'on ait eu droit de la prendre.

DE ROUEN.

Sermons du Père Pierre-Claude Frey de Neuville, l'aîné. Dédiés au Roi. A Rouen, chez Laurent Dumesnil, Imprimeur-Libraire, rue de l'Ecureuil. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. l'un de 332 pages, & les Préliminaires 10; l'autre de 351.

Les Sermons du Père Charles Frey de Neuville jouissoient d'une grande célébrité long-tems avant l'impression; ils n'ont rien perdu à paroître au grand jour; le Public les a fort accueillis, & il s'en est fait plusieurs éditions en peu de tems. Cet Orateur a une manière à lui & ne ressemble à personne. Ses deux Oraisons funèbres, l'une du Cardinal de Fleury, l'autre du Maréchal de Belle-Isle, n'ont pas moins réussi que ses Sermons, surtout la première, dans laquelle il y a des traits de la plus grande force; on

y remarque ſurtout un portrait de la Cour, dont tous les traits ſont ſentis, qui eſt d'un Courtiſan profond autant que d'un Orateur éloquent, & qui finit par ce trait ſupérieur encore à tous les autres : « *où les heureux n'ont point d'amis, puiſqu'il n'en reſte point aux malheureux.* »

Le P. de Neuville avoit un frère aîné, Jéſuite comme lui, moins célèbre que lui par le talent de la Chaire, quoiqu'il l'eût exercé auſſi avec ſuccès ; ſes confrères le jugèrent plus propre à d'autres emplois ; & après l'avoir mis ſucceſſivement à la tête des principales Maiſons de leur Ordre, ils le firent deux fois Provincial de la Province de France. Après la diſſolution de la Société, il s'étoit retiré à Rennes, où il eſt mort au mois d'Août 1773, dans la quatre-vingt-unième année, au même âge que ſon frère qui avoit un an de moins que lui, & qui eſt mort le 13 Juillet 1774, environ un an après lui.

Soit

Soit humilité chrétienne, soit modestie d'Auteur, qui ne croit point avoir rempli l'idée qu'il s'est faite de son art, le P. de Neuville l'aîné avoit condamné ses Sermons à l'oubli, & avoit résisté à un Prélat qui vouloit se charger de les faire imprimer; M. Frey de Neuville, son neveu, Avocat du Roi au Présidial de Rennes, a pensé différemment; & nous pensons comme lui que les Sermons de son oncle méritoient de voir le jour, & qu'ils ne paroîtront point indignes de ce nom de Neuville que Charles a illustré. Les Sermons de Pierre-Claude ne sont qu'au nombre de seize, huit dans chaque volume; ils sont dédiés au Roi, aussi-bien que ceux de son frère; on les trouve non-seulement à Rouen, chez L. Dumesnil, mais encore à Paris, chez Durand Neveu, Libraire, rue Galande.

DE PARIS.

Newtonianiſme de M. de Voltaire, ou Entretiens d'un Etudiant avec un Docteur Newtonien ; par M. S.... P.

.... *Sed magis amica veritas.*

A Amſterdam ; & ſe trouve à Paris, chez Benoît Morin, &c. 1779. Broc. *in*-12 de 116 pag.

C'eſt ſurtout à l'*attraction*, telle qu'elle a été enſeignée par M. de Voltaire dans ſes *Elémens* de la Philoſophie de Newton, que l'Auteur de ces ſix Entretiens en veut ; ainſi il n'aura pas de grands démêlés avec la plupart des défenſeurs de l'*attraction*. Aucun d'eux n'imaginera, comme M. de V., que l'*eau monte toujours d'autant plus dans les tuyaux capillaires qu'ils ſont plus longs*, & que l'attraction *ſeule du haut du verre* eſt la cauſe de ce phénomène. L'ex-

périence leur apprend que l'eau s'élève également dans deux tuyaux capillaires d'inégale hauteur, pourvu qu'ils ſoient de même diamètre, toutes choſes étant egales d'ailleurs. Ils riront donc, avec M. S. P. de cette preuve de l'attraction. L'Auteur trouve bien d'autres ſujets de s'égayer aux dépens du Docteur élémentaire; par exemple, quand celui-ci aſſure que les corps au point de contact s'attirent en raiſon inverſe du cube des diſtances, & *plus encore*; quand il raiſonne ſur une attraction *ſuperficielle* toute différente d'une attraction *centrale*; quand il vance que ce ne ſont pas les parties lides des corps qui réfléchiſſent la nière, puiſqu'elle ne les touche ais; que plus un paſſage, un e eſt étroit, plus aiſément y paſſe umière, & que plus il eſt large, les rayons lumineux ont de peine paſſer, de manière que ſi un n de lumière rencontre un eſpace

vuide, alors il ne passe pas, mais est obligé de revenir sur ses pas; que la force *attractive* devient souvent *répulsive*; phénomène dont il est dommage que Newton n'ait pas cherché la raison, &c. &c.

L'Auteur écrit d'une manière propre à intéresser son lecteur; & il lui promet de donner la suite de ces Entretiens *lorsque les Comédiens*, dit-il, *auront fait une seconde apothéose de mon héros.*

Le Philosophe Catéchiste, ou *Entretiens sur la Religion entre le Comte de... & le Chevalier de...* A Paris, chez Humblot, Volland, Berton, Lesclapart fils, Libraires, &c. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12 pag. 450. Ouvrage dédié à S. A. S. Monseigneur le Prince Clément de Saxe, Archevêque & Electeur de Treves, Evêque & Prince d'Ausbourg, &c.

Cette production n'est pas la pro-

mière que M. l'Abbé Pey, Chanoine de l'Egliſe de Paris, ait conſacrée à la défenſe de la Religion. On y peut remarquer comme deux Parties; la première, deſtinée à expoſer les dogmes de la prétendue *Philoſophie* moderne ſur l'exiſtence de Dieu, ſur la création du monde, ſur la nature de l'homme & des animaux, ſur le vrai bonheur & les vertus ſociales, ſur l'ordre politique & ſur une multitude d'autres objets importans; la ſeconde préſente une brieve mais ſolide réfutation de cette doctrine, & met en oppoſition celle de la Religion Chrétienne, dont elle rappelle les preuves ſommaires. C'eſt un Dialogue entre un Comte & un Chevalier. Le premier eſt le Docteur qui expoſe les principes de la nouvelle Philoſophie, citant toujours ſes autorités ſans rien avancer de ſon chef; le ſecond eſt le Diſciple qui écoute, & qui ne laiſſe pas, à meſure qu'on lui développe les

nouvelles idées, d'en faire sentir le faux & l'absurde, par de courtes réflexions. Enfin, après avoir compris la nature & l'étendue des dogmes qu'on vouloit lui faire adopter, il les combat avec force, & en démontre les conséquences funestes. L'Ouvrage est écrit d'une manière intéressante ; la méthode avec laquelle les objets sont présentés y jette une lumière qui s'accroît toujours par degrés ; toujours les premières idées préparent aux suivantes, & leur assemblage forme un tout bien assorti dans toutes ses parties. Tout y respire l'amour de l'ordre, de la vérité & de la vertu. Tout y est animé, non-seulement par l'intérêt de la religion, mais encore par celui des mœurs, de la société, des souverains & des sujets.

Traité de la conservation des Enfans, ou moyens de les fortifier, de *les* préserver & de les guérir de leurs

différentes maladies ; où l'on développe tous les meilleurs systêmes sur la génération, les différens états & dangers du fœtus & de la grossesse, & la maniere de les prévenir & d'en connoître les vrais symptômes. Seconde Edition. 1779. Par M. *Raulin*, Docteur en Médecine, &c. A Paris, chez Saugrain & Lamy, Libraires, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. Deux Parties en trois tomes, d'environ 350 pag. chacun.

Dans le premier tome, il s'agit des objets énoncés ci-dessus.

Le second contient des détails particuliers sur le terme de la grossesse, & sur les soins de l'accouchement.

Enfin on trouve dans le troisième les détails de la naissance des enfans, de leur foiblesse, des soins qu'ils exigent, de leur nourriture en général, du lait des mères, des nourrices, du maillot, des corps & de toute leur éducation physique depuis

l'accouchement jusqu'au sevrage.

M. Raulin a consulté, pour composer ce Livre, les nombreux Ouvrages qui ont été publiés sur ces différens objets ; & en y joignant quelques observations & réflexions qui lui sont propres, il en a fait un Ouvrage fort utile, en ce qu'il dispense d'en lire un grand nombre d'autres.

Les Libraires en ont fait tirer quelques exemplaires en grand papier, format *in* 8°. qu'ils vendent 9 liv. les trois volumes brochés.

Les mêmes Libraires viennent d'acquérir :

1°. Les Mémoires sur la Culture de la Garance. *in*-4°. avec figures, 1 liv. 4 s.

2°. L'Extrait de tous les Edits, Déclarations & Arrêts, concernant les Monnoies de France avec les empreintes de toutes les espèces d'or & d'argent. *in*-4°. 2 liv. 8 s. broché.

3°. Le Directeur des ames dans les voies du Salut, Ouvrage attribué

à l'illustre Fénelon. 1 vol. *in*-12. 1 liv. 10 s. relié.

Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi; par M. l'Abbé *Bérault-Bercastel*, Chanoine de l'Eglise de Noyon. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes V & VI. *in*-12 de 5 à 600 pages. Prix, rel. 6 livres.

Eloge de Monseigneur le Dauphin, Père de Louis XVI.

.... *Nimium vobis Romana propago*
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent!
Quantos ille virûm, magnam Mavortis ad urbem,
Campus aget gemitus!.....

VIRG.

in-8°. 58 pages. Prix, broc. 1 liv.

Mélanges tirés d'une grande Bi-

bliothèque, lettre A; contenant un Catalogue raisonné de tous les livres nécessaires pour faire un Cours complet d'Histoire en langue françoise. Lettre B; Manuel des Châteaux, ou Lettres contenant des Conseils pour former une Bibliothèque Romanesque, pour diriger une Comédie de Société, & pour diversifier les Plaisirs d'un Sallon. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 349 pages, & les Préliminaires 16. Prix, 3 liv. chaque volume.

Les trois Ouvrages ci-dessus se trouvent à Paris, chez Mourard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Les 15 dernières feuilles du 8e. volume de l'Encyclopédie Poëtique depuis le N°. 1554 jusqu'au N°. 1675. Livraison paire. On trouve dans cette livraison un fort beau

Portrait de Madame Deshoulières, & quantité de morceaux curieux.

Moyen pour détruire les Taupes dans les prairies & dans les jardins, troisième Edition, avec la façon de se procurer à peu de frais pendant tout l'hyver un aliment sain & délicat. A Paris, chez Gueffier, 1779, 20 pages avec figures.

On trouve dans cette Brochure la description & la figure d'une petite machine fort simple que tout le monde peut faire, composée d'une planche avec deux arcades & deux ficelles qui prennent la taupe quand elle pousse une cheville; l'Auteur assure que l'expérience prouve la bonté du moyen.

Il propose aussi de mettre des grenouilles au mois d'Octobre dans des bassins pour les conserver pendant l'hyver, elle s'y entassent l'une sur l'autre comme des harengs dans une tonne sans bouger de tout l'hyver, si-

non peut-être dans des jours extrêmement doux, & l'on en a quand on veut. Il donne même la façon de les préparer; ce qui eſt eſſentiel, car les mettre tremper dans l'eau ſuffit pour les rendre très-coriaces & très-mauvaiſes.

Mémoire ſur les Rivières & Canaux relativement au Canal du Charollois, par le Comte de *Thélis*. A Paris, chez Clouzier, rue S. Jacques, & chez l'Auteur rue du Cherche-Midi.

On a beaucoup écrit ſur le Canal projetté entre la Saone & la Loire par l'étang de Longpendu; on s'occupe actuellement même & une Compagnie ſollicite des lettres patentes pour l'entreprendre; mais une navigation économique ſur les deux rivières contigues, la Déheuze & la Bourbince, coûteroit beaucoup moins & ſeroit preſque auſſi utile; c'eſt ce que M. le Comte de Thélis établit par plu-

ſieurs faits tirés du grand Ouvrage de M. de la Lande ſur les Canaux de navigation que nous avons annoncé dans notre Journal d'Août 1778.

La Boucle de cheveux enlevée, Poëme héroï-comique de Pope & plus que libre ; par M. *Mercier*. A Amſterdam ou à Paris, 1778. *in*-8°. 92 pages.

Jezennemours, ou hiſtoire d'une jeune Luthérienne ; par M. *Mercier*. Deux volumes brochés. Prix, 2 liv. 8 ſ. A Londres ; & ſe trouve à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée. 1779. Premier vol. 276 pages, Second volume, 260, *in*-12.

De la Littérature & des Littérateurs, ſuivis d'un nouvel Examen de la Tragédie françoiſe. A Yverdon. 1778. *in*-8°. 158 pag.

Moliere, Drame en cinq actes en proſe, imité de Goldoni; par M. *Mercier*. A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. 1776. *in*-8°. 220. pag. & les Préliminaires, 16. Prix, 3 liv.

La Brouëte du Vinaigrier, Drame en trois actes; par M. *Mercier*. A Londres; & ſe trouve à Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. 1775. *in*-8°. Prix, 1 liv. 10 ſ. 103 pag. & les Préliminaires 8.

Epître d'Héloïſe à Abailard. Imitée de Pope. Par M. *Mercier*. A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez la Veuve Ducheſne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût. 1774. *in*-8°. 21 pages., & les Préliminaires 6.

Il y a dans tous ces divers Ouvrages de M. Mercier, ou des idées à lui, mérite toujours rare; ou du pa-

thétique, mérite plus rare encore & le premier de tous.

Shakeſpeare, traduit de l'anglois, par M. *le Tourneur*. Dédié au Roi.

Homo ſum! humani nihil à me alienum puto. TER.

A Paris, chez l'Auteur, rue de Tournon, hôtel de Valois; Mérigot jeune, Libraire, quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée, maiſon neuve; & Valade, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes V & VI.

Les deux nouveaux volumes de cette Traduction qui nous manquoit, & dont M. le Tourneur enrichit notre Littérature, contiennent, ſavoir, le 5e. le *Roi Lear* & *Hamlet*; le 6e. *Antoine & Cléopatre*, & *Timon d'Athènes*, que nous nommons Timon le Miſantrope.

Nous rendrons un compte plus détaillé de ces deux volumes le plutôt qu'il nous ſera poſſible. On annonce que les tomes VII & VIII ſont ſous-preſſe, & paroîtront au commencement de l'année prochaine. Le prix eſt de 8 liv. les deux volumes pour les Souſcripteurs, & de 10 liv. pour ceux qui n'ont pas ſouſcrit.

. . . . . .

Mémoire ſecrets, tirés des archives des Souverains de l'Europe; contenant le Règne de Louis XIII. Ouvrage traduit de l'italien. A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez Baſtien, Libraire, rue du Petit-Lyon. 1779. *in*-11. Parties 35 & 36.

M. Requier ſuit ſon entrepriſe avec l'aſſiduité la plus ſatisfaiſante; les volumes ne ſe font point attendre; c'eſt un Ecrivain auſſi laborieux qu'eſtimable; on lui devra la connoiſſance d'un Ouvrage curieux & piquant, plein de détails & d'anec-

dotés. Ces deux volumes contiennent une partie de l'année 1619 & 1620.

Amuſemens littéraires, ou Mêlanges de Pièces fugitives, en vers & en proſe; par M. *François-Marie Bourguignon*, de Saintes.

Non injuſſa cano.

VIRG.

A Londres; & ſe trouve à Paris, chez les Marchands de Nouveautés; nommément chez Leiclapart, Libraire, quai de Gêvres. Petit *in*-8°. 71 pages.

Dictionnaire hiſtorique de la ville de Paris & de ſes Environs; dans lequel on trouve la deſcription des Monumens & Curioſités de cette Capitale; l'établiſſement des Maiſons Religieuſes, celui des Communautés d'Artiſtes & d'Artiſans;

le nombre des Rues & leur détail hiſtorique ; tous les Colléges & les Bourſes qui leur ſont affectées, &c. &c. &c. avec le plan nouveau de la ville, & celui des environs à quinze lieues au moins à la ronde. Dans ces derniers on donne l'hiſtorique des Châteaux, la nature du ſol, les Patrons & Collateurs des Cures & Bénéfices, &c. Dédié à M. le Maréchal Duc de Briſſac. Par MM. *Hurtaut*, Maîtres-ès-arts & de Penſion de l'Univerſité, ancien Profeſſeur de l'Ecole Royale Militaire, & *Magny*, ancien Premier Commis des Fermes du Roi. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins. 1779. Avec Approbation & Privilège du Roi. 4 vol. *in*8°. d'environ 800 pages chacun. Prix, relié, 24 l. broché, 20 liv.

Cet Ouvrage nous paroît fait d'une manière ſolide & très-inſtructive ; il contient des notions exactes

même approfondies ſur une mul-
ude d'objets, d'un genre ſi diffé-
nt, qu'il en réſulte la plus grande
riété. On diſtinguera ce Diction-
ire de tant d'autres que la frivolité
s Auteurs & des Lecteurs a fait
ire. Ici l'agrément eſt joint à l'inſ-
ction. Ce ſera un Livre utile & &
ême néceſſaire, qu'il faudra ſou-
nt conſulter & dont on ne pourra
paſſer. Sur la page qui fait face
titre, on lit cette Epigraphe très-
ſte :

Hæc tantùm inter caput extulit urbes
uantùm lenta ſolent viburna cupreſſi.

VIRG. Eglog. I.

ır les autres Cités cette ville l'emporte,
ıtant que du cyprès les ſuperbes rameaux,
ſlèvent au-deſſus des foibles arbriſſeaux.

Nous ne ſavons pourquoi dans le
:emier vers latin, on a ſupprimé le
ıot *alias*, & dans le ſecond le mot

inter; ce ſont vraiſemblablement des fautes d'impreſſion, mais elles ſe retrouvent dans les quatre volumes.

Obſervations ſur treize des principales Langues de l'Europe. Première Partie. *in* 8°. de 124 pages. Prix, 1 liv. 10 ſ. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire quai des Auguſtins; Lejay, Libraire, rue S. Jacques; chez l'Auteur, rue S. Honoré, vis-à-vis le Cloître S. Honoré, chez M. Bertelin, Marchand; & à Verſailles, chez Doré, Libraire, ſur l'Eſcalier de marbre.

Le premier volume ſera compoſé de trois Parties, dont chacune contiendra ſept à huit feuilles.

Ceux qui s'engageront par écrit aux adreſſes ci deſſus à prendre les douze premières Parties, ne payeront que 24 ſols pour chaque Partie.

TABLE

ES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Novembre 1779.

TOY EN AFIOIS, *&c. Sancti Pa-*
is noſtri Gregorii Theologi vulgo
azianzeni Archiepiſcopi Conſtant.
op. &c. 2115

Sophoclis Electra, & Euripidis
ndromache, ex optimis exempla-
bus emendatæ. 2138

Hiſtoire univerſelle, depuis le com-
ncement du monde juſqu'à préſent,
ompoſée en anglois par une Société
e Gens de Lettres. 2149

Voyage dans les Mers de l'Inde;

par M. le Gentil. 2165
Lettre de M. l'Abbé Rive à M. de la Borde. 2211
Kongl. Vetenskaps Academiens handlingar, &c. 2217
Essai d'une Méthode générale propre à étendre les connoissances des Voyageurs ; par M. Munier. 2255
Descriptio quorundam manuscriptorum Bibliotheca Universitatis Tubingensis, cum notitia variarum lectionum, 2260
Lettre à M. l'Abbé d'Expilly. 2264
Extrait des Observations Météorologiques, 2269
Nouvelles Littéraires. 2276

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

DÉCEMBRE. *Prem. Vol.*

A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12. *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

DÉCEMBRE. M. DCC. LXXIX.

HISTOIRE générale de Provence. Tome ſecond. Dédiée à MONSIEUR, Frère du Roi.

Adulationi fœdum crimen ſervitutis, malignitati falſa ſpecies libertatis ineſt.

TACIT. Hiſt. L. I.

A Paris, chez Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 1778. Avec Approbation & Privilége

du Roi. Gros *in*-4°. de 630 pag. les Préliminaires 16, & les Preuves 100.

NOUS avons rendu un compte détaillé du premier volume de cet Ouvrage dans notre Journal du mois de Mars 1778. Nous ne pourrions que répéter ici les éloges que nous donnâmes alors & à l'entrepriſe, & au plan, & à l'exécution; nous devons peut-être cependant ajouter encore à ces éloges, car l'Ouvrage va toujours en ſe perfectionnant; ce ſera un beau monument d'érudition dans ce ſiècle, & cette érudition eſt choiſie & ornée.

L'hiſtoire commence dans ce volume au 4e ſiècle de l'Ere chrétienne. L'Empereur Maximien-Hercule, collégue de Dioclétien & beau-père de Conſtantin, étoit alors en Provence; ce fut, ſelon le P. Papon, dans le palais de la ville d'Arles qu'il conſpira contre Conſtantin, & qu'il mourut victime de ſa perfidie.

Le premier Août de l'année 316, vit naître dans la même ville le fils aîné de Conſtantin & de Fauſta, nommé Conſtantin comme ſon père. Conſtantin dit le Grand ; ſoit que ce titre lui ſoit dû ou non, aimoit beaucoup la ville d'Arles ; il y fit des aggrandiſſemens & des embelliſſemens, en reconnoiſſance deſquels Arles prit le nom de *Conſtantine*, qui ne lui eſt pas reſté. Elle tenoit le premier rang dans les Gaules après la ville de Trèves ; & lorſque Trèves eut été priſe par les Francs, Arles devint la métropole des Gaules. Elle fut ſouvent attaquée par les Vandales & les Viſigoths, & finit par ſe ſoumettre à ces derniers avec preſque toute la Provence, ſous le règne de leur Roi Euric, vers la fin du 5e ſiècle. Les Francs & les Bourguignons la leur diſputèrent. Clovis & Gondebaud ſe liguèrent, & la ville d'Arles fut aſſiégée par le dernier ; Théodoric, Roi des Oſtrogoths, vint au ſecours de cette

place, battit les Francs & les Bourguignons. Alaric, Roi des Visigoths, avoit été tué par Clovis à la bataille de Vouglé ; Amalaric, son fils unique, encore dans l'enfance, étoit sous la tutelle de Théodoric, son ayeul maternel. La Provence passa sous la domination des Ostrogoths. Les Rois Francs, fils de Clovis, détruisirent le royaume de Bourgogne ; tous les états qui le composoient, firent partie de la France, la Haute-Provence, c'est-à-dire la portion de cette province, qui est sur la rive droite de la Durance, fut conquise par les Francs ; & Vitigés, Roi des Ostrogoths, c'est-à-dire Roi d'Italie, l'un des successeurs de Théodoric, céda aux mêmes Francs la Basse-Provence. Cette province fut ensuite tantôt partagée entre les Rois Francs & souvent déchirée par eux, tantôt possédée toute entière par l'un d'eux.

En 572 & 573 les Lombards *firent* une irruption dans la partie de *la Provence* qui appartenoit au Roi

Gontran. Ce Prince envoya contr'eux le Patrice Mummol, qui les battit & les chaſſa.

En 574 les Saxons, qui s'étoient ligués avec les Lombards, s'étant brouillés avec eux, repaſſèrent par la Provence pour retourner dans leur pays, & exercèrent dans ce paſſage beaucoup de violences.

La Provence, diviſée en province Marſeilloiſe & en province d'Arles, abandonnée au Gouvernement des Ducs & des Patrices, & ſouvent vexée par eux, menacée d'ailleurs par les Sarraſins qui s'étoient rendus maîtres de l'Eſpagne, ſe mit volontairement ſous la domination d'Eudes, Duc d'Aquitaine, vers le commencement du 8e ſiècle. Elle n'y reſta pas long-tems; envahie par les Sarraſins, elle fut délivrée & ſubjuguée par Charles Martel, qui la tranſmit à ſa famille. Les Princes Carlovingiens la défendirent long-tems contre les Sarraſins, puis contre *les Normands*; mais la foibleſſe

de ces Princes amena le tems où il devint néceſſaire à cette province d'avoir des Rois particuliers.

Bozon, beau-frère de Charles-le-Chauve, uſurpa cette couronne ſur les foibles ſucceſſeurs de Charles. Ce fut le 15 Octobre de l'an 879; il eut à combattre Louis & Carloman, & Charles-le-Gros; tantôt vainqueur, tantôt vaincu, mais jamais abbattu, on le vit toujours rentrer en maître dans ſes Etats. Il mourut à Vienne en 887. Son fils Louis lui ſuccéda. Celui-ci s'égara dans de vaſtes projets; il voulut faire valoir ſur l'Italie les prétentions qu'il avoit du chef d'Hermengarde ſa mère, fille de l'Empereur Louis II; il entreprit la guerre contre Bérenger, Roi d'Italie, & d'abord tout lui ſuccéda; il chaſſa Bérenger de la Lombardie, & marcha vers Rome, où il reçut la couronne Impériale en 901, 101 ans après Charlemagne, mais la fortune changea; trahi par ſes Alliés, il tomba entre les mains de Béren-

ger, qui lui fit crever les yeux & le renvoya en Provence. « L'hiſtoire, dit le P. Papon, ne parle plus de » lui après ſon retour d'Italie, parce » qu'elle ſemble n'aimer que les ac- » tions d'éclat .... Par un préjugé » qui ne ſe conçoit pas, on dédaigne » trop d'inſtruire la poſtérité de la » vie privée des Rois, comme ſi le » tableau de leurs actions domeſti- » ques & de leur gouvernement, n'a- » voit pas autant de droit de nous » intéreſſer que celui de leurs con- » quêtes. »

Louis n'avoit que vingt-quatre ans lorſqu'il fut privé de la vue. Tout ce qu'on ſait de lui, c'eſt qu'il vécut encore vingt-ſept ans au moins. Il laiſſa un fils nommé Charles Conſtantin ; mais Hugues, fils de Thibaut, Comte d'Arles, qu'il avoit mis à la tête des affaires, s'empara de la couronne, quoiqu'il ne prît que le titre de Duc de Provence. Il ne borna point là ſon ambition, il *prétendit à la* couronne de Lombar-

die & l'obtint ; il fut ſacré à Milan au mois de Juillet 926 ; & l'accueil qu'on lui fit en Italie fut ſi favorable, qu'il donna lieu à ce proverbe anciennement uſité en Provence : *être reçu comme le Roi Huguet.* Il voulut enſuite ſoumettre Rome ; il y entra ; il y épouſa, au mépris des loix de l'Egliſe, Marozie, ſa belle-ſœur, mère du Pape Jean XI. Mais bientôt Rome ſe ſouleva contre lui ; enfermé dans le château S. Ange, il ne put ſe ſauver qu'en ſe faiſant deſcendre pendant la nuit du haut des remparts, au moyen d'une corde. Il fut obligé auſſi de céder le Royaume d'Arles, c'eſt-à-dire la Provence, à Rodolphe II, Roi de Bourgogne. « Mais, dit le Père Papon, il n'a-» voit lui-même aucun droit ſur le » Royaume d'Arles, qui auroit ap-» partenu à Charles Conſtantin, fils » de Louis l'Aveugle, ſi ſon grand-» père Bozon ne l'avoit pas lui mê-» me uſurpé. L'on peut juger par-là » de la légitimité des droits que les

» Empereurs d'Allemagne, ſucceſ-
» ſeurs de Rodolphe II, prétendoient
» avoir ſur la Provence en vertu de
» cette ceſſion. »

Hugues ſe réſerva la ſouveraineté de la Provence; & ayant dans la ſuite été obligé d'abandonner ſes Etats d'Italie, il ſe réfugia dans cette province & y mourut le 24 Avril 947. Lothaire ſon fils, à qui on avoit conſervé le trône de Lombardie, mourut en 950.

Lorſque Hugues avoit paſſé en Italie, on l'avoit forcé en France de nommer un Bozon pour gouverner la Provence à titre de Comte Bénéficiaire d'Arles; après la ceſſion faite par le même Hugues, de la Provence, aux Rois de Bourgogne, Bozon continua d'être ſous ces Rois Comte Bénéficiaire d'Arles; il eut pour ſucceſſeur un Bozon II, fils de Rotbold, & c'eſt à celui-ci que commence la première race des Comtes de Provence. Bozon II eut pour ſucceſſeur Guillaume I ſon fils; & ces

lui-ci, Rotbold ſon frère, père de Guillaume II. Rotbold eſt le premier des Comtes qui ſe ſoit intitulé : *Comte par la grace de Dieu.* Les troubles qui s'élevèrent au ſujet de la ſucceſſion au Royaume de la Bourgogne Transjurane, furent favorables aux Comtes de Provence : en effet, à la mort de Rodolphe III, Roi de Bourgogne, arrivée le 6 Septembre 1032, les « Comtes de » Provence, dit le P. Papon, furent » abſolument propriétaires, &. ne » reconnurent la ſouveraineté de » quelques Empereurs, que par le » ſerment & l'hommage. »

Quelques fautes typographiques nous paroiſſent jetter de la confuſion & de l'incertitude ſur la poſtérité du Comte de Provence, Guillaume III, fils de Rotbold. Nous exhortons l'Auteur à revoir ce qui la concerne, pages 182, 188 & 189.

Voici ce qu'on y lit. Page 182 : « la Comteſſe Gerberge & ſa belle-» mère Adélaïde qui gouvernoient

» alors (en 1027) la Provence au » nom de Geoffroy & de Guillaume-» Bertrand, fils & *ſucceſſeur* de Guil-» laume II, mort en 1018. »

Succeſſeur eſt écrit ainſi au ſingulier; nous croyons qu'il doit être écrit au pluriel, & nous préſumons que Geoffroy & Guillaume-Bertrand, tous deux fils de Guillaume II, régnoient conjointement en Provence.

Page 188. Partage de la Provence en 1054: « nous ſavons ſeule-» ment que Geoffroy I, après la » mort de ſon frère, partagea ſes » Etats avec ſes deux neveux, Guil-» laume-Bertrand II & Geoffroy II, » auxquels il céda la partie qui eſt » entre la Durance, l'Iſère & les Al-» pes, & qui prit le nom *de Comte* » de Forcalquier. »

De Comte eſt écrit ainſi; il nous paroît évident qu'il faut lire *de Comté*, & juſques-là il n'y a pas encore de grande difficulté. Mais

voici ce que nous avons peine à comprendre.

Page 189. (année 1067.) « La » Baſſe-Provence ne jouiſſoit pas » d'une plus grande tranquillité que » le Comté de Forcalquier. Tout y » étoit dans le plus grand déſordre.... » Il faut convenir que *Bertrand II*, » qui avoit ſuccédé à ſon frère *Geof-* » *froy I*, l'an 1063, étoit un Prince » d'une capacité fort médiocre. »

Nous ſuppoſons aiſément que Bertrand II eſt Guillaume-Bertrand II, & qu'au lieu de *Geoffroy I* ſon frère, il faut lire *Geoffroy II*. Mais quand ces deux fautes ſont corrigées, nous n'en ſommes pas plus avancés pour comprendre, comment Bertrand II, pour avoir ſuccédé à Geoffroy II ſon frére, avec lequel il partageoit uniquement le Comté de Forcalquier, ſe trouve régner ſur la Baſſe-Provence, qui étoit le partage de Geoffroy I leur oncle; il falloit donc nous avoir dit auparavant, que

Geoffroy I étoit mort, & que ſes deux neveux avoient fait un nouveau partage par lequel Geoffroy II avoit eu la Baſſe-Provence.

A la page 207 on trouve encore que *Geoffroy II* céda, en 1054, à ſes neveux, le Comté de Forcalquier. Il eſt clair qu'en cet endroit il faut lire *Geoffroy I.*

Quoi qu'il en ſoit, Guillaume-Bertrand II ſoumit en 1081 ſes Etats au S. Siége, & mourut vers l'an 1093. Etiennette ſa mère gouverna juſqu'en 1100. La première race des Comtes de Provence s'éteignit par la mort de ce Guillaume-Bertrand II, qu'on nomme tantôt ainſi, & tantôt ſeulement Bertrand II; ce qui répand encore un peu d'incertitude. Il laiſſa une fille unique nommée Adélaïde, & une ſœur nommée Gerburge. Adélaïde épouſa Ermengaud, Comte d'Urgel, qui eut le Comté de Forcalquier; Gerbuge épouſa Gilbert, Vicomte de Milhaud & de Gévaudan, qui eut la Baſſe-Provence.

llaume de S. Gilles, Comte
oulouſe, réclama auſſi du chef
me ſon aveule maternelle, fille
comte Rotbold & ſœur de Guil-
ne II, des droits que ſon fils
honſe-Jourdain fit valoir.
Gilbert, Vicomte de Millaud,
avoit laiſſé de ſon mariage avec
erbuge que deux filles, Douce &
tiennette; Douce, l'aînée, épouſa
Raymond Bérenger, Comte de Bar-
celone. Les Comtes de Toulouſe &
de Barcelone partagent la Provence.
On appella Comté de Provence la
partie qui reſta aux Comtes de Bar-
celone; & ce fut cette Maiſon de
Barcelone qui forma la ſeconde race
des Comtes de Provence. Raymond
Bérenger, Comte de Barcelone &
de Provence, eut pour ſucceſſeur
ſon ſecond fils Bérenger Raymond;
l'aîné, nommé Raymond Bérenger,
comme ſon père, ayant épouſé l'hé-
ritière d'Aragon. Bérenger Raymond
eut pour ſucceſſeur Raymond Bérer
ger II du nom; mais celui-ci éta

…épouſé l'héritière d'Ara-
…on, s'empara de la Provence. Il en
donna l'inveſtiture ſucceſſivement à
deux de ſes frères, Raymond Be-
renger & Sanche. Le Comté de For-
calquier fut depuis réuni à celui de
Provence par le mariage d'Alphonſe
II ſon fils avec Garſende de Sabran,
héritière de Forcalquier. Raymond
Bérenger III, fils d'Alphonſe II, lui
ſuccéda dans la Provence. Ce Ray-
mond Bérenger eut quatre filles ma-
riées à autant de Rois; ſavoir, Mar-
guerite à S. Louis, Roi de France;
Léonore à Henri III, Roi d'Angle-
terre; Sancie à Richard d'Angle-
terre, Comte de Cornouaille, Roi
des Romains; Béatrix enfin, à Char-
les Comte d'Anjou, premier Roi
de Naples de la première Maiſon
d'Anjou; ce fut Béatrix qui eut le
Comté de Provence, qu'elle porta
dans la Maiſon d'Anjou.

Autre généalogie des Comtes de

Provence diffère en quelques points de celle que Dupuy a miſe à la tête de ſon *Traité des Droits du Roi ſur le Comté de Provence*. Dupuy paroît avoir ſuivi Noſtradamus. Le P. Papon, venu après eux & uniquement occupé de l'hiſtoire de Provence; en a ſans doute plus approfondi les détails.

Au reſte nous n'avons rapporté que le matériel des faits concernant la ſucceſſion des Comtes de Provence. Dans l'Ouvrage, ces mêmes faits ſont développés, diſcutés, éclaircis, accompagnés de réflexions, coupés de diſtance en diſtance par le récit des faits relatifs à l'hiſtoire Eccléſiaſtique, par des recherches ſur les antiquités, par l'expoſition des origines en tout genre, de l'état du commerce & des ſciences, des progrès de l'eſprit humain; par des notes qui, à propos d'un fait connu, citent des anecdotes piquantes, & à propos d'un fait ancien en éclairciſſent de modernes.

C'eſt ainſi qu'en expoſant l'origine de l'ordre monaſtique en Provence au commencement du cinquième ſiècle, & en parlant de S. Honorat, du fameux monaſtère de Lérins & de l'île Sainte-Marguerite qui appartenoit auſſi aux mêmes moines, l'Auteur rapporte des particularités curieuſes ſur l'homme au maſque de fer dont il avoit déjà parlé dans le premier volume, p. 425. « J'ai eu, » dit-il, la curioſité d'entrer dans » ſa priſon le 2 Février de cette an- » née 1778. Elle n'eſt éclairée que » par une fenêtre du côté du nord, » percée dans un mur qui a près de » quatre pieds d'épaiſſeur, & où l'on » a mis trois grilles de fer placées à » une diſtance égale. Cette fenêtre » donne ſur la mer. J'ai trouvé dans » la citadelle un officier de la com- » pagnie franche, âgé de 79 ans : il » m'a dit que ſon père, qui ſervoit » dans la même compagnie, lui » avoit pluſieurs fois raconté qu'un » *Frater* de cette compagnie, apper-

» çut un jour, ſous la fenêtre du pri-
» ſonnier, quelque choſe de blanc,
» qui flottoit ſur l'eau. Il l'alla pren-
» dre, & l'apporta à M. de Saint-
» Marc. C'étoit une chemiſe très-
» fine, pliée avec aſſez de négli-
» gence, & ſur laquelle le priſon-
» nier avoit écrit d'un bout à l'autre.
» M. de Saint-Marc, après l'avoir
» dépliée, & avoir lu quelques li-
» gnes, demanda au *Frater* d'un air
» fort embarraſſé, s'il n'avoit pas
» eu la curioſité de lire ce qu'il y
» avoit. Le *Frater* lui proteſta plu-
» ſieurs fois qu'il n'avoit rien lu;
» mais deux jours après il fut trouvé
» mort dans ſon lit. C'eſt un fait que
» l'officier a entendu raçonter tant
» de fois à ſon père & à un Aumô-
» nier du fort, qu'il le regarde com-
» me inconteſtable. Le ſuivant me
» paroît également certain d'après
» tous les témoignages que j'ai re-
» cueillis ſur les lieux.

» On cherchoit une perſonne du
» ſexe pour ſervir le priſonnier. Une

» femme du village de Maugins vint
» s'offrir, dans la perſuaſion que ce
» ſeroit un moyen de faire la fortune
» de ſes enfans; mais quand on lui
» dit qu'il falloit renoncer à les voir,
» & même à conſerver aucune liai-
» ſon avec le reſte des hommes, elle
» refuſa de s'enfermer avec un pri-
» ſonnier dont la connoiſſance coû-
» toit ſi cher. Je dois dire encore
» qu'on avoit mis aux deux extré-
» mités du fort, du côté de la mer,
» deux ſentinelles, qui avoient ordre
» de tirer ſur les bateaux qui s'ap-
» procheroient à une certaine diſ-
» tance. »

» La perſonne qui ſervoit le pri-
» ſonnier mourut à l'île Sainte-Mar-
» guerite. Le père de l'Officier dont
» je viens de parler, qui étoit pour
» certaines choſes l'homme de con-
» fiance de M. de Saint-Marc, a
» ſouvent dit à ſon fils qu'il avoit
» été prendre le mort à l'heure de
» minuit dans la priſon, & qu'il l'a-
» voit porté ſur ſes épaules dans la

» lieu de la ſépulture. Il croyoit que » c'étoit le priſonnier lui-même qui » étoit mort; c'étoit, comme je viens » de le dire, la perſonne qui le ſer- » voit, & ce fut alors qu'on cher- » cha une femme pour la rempla- » cer. »

Ces détails ſont d'autant plus précieux, que c'étoit principalement ſur le ſéjour du priſonnier dans l'île de Sainte-Marguerite qu'on manquoit d'anecdotes & de particularités.

En rapportant à la fin du 12e ſiècle la tragique hiſtoire de Cabeſtaing & de la dame de Rouſſillon, le P. Papon conclud contre l'opinion de M. de Belloy, que cette hiſtoire eſt l'original de celle du Châtelain de Coucy & de Gabrielle de Vergy. Nous n'entrerons point dans l'examen des raiſons alléguées de part & d'autre. Ceux qui ſeront curieux d'approfondir cette queſtion, peuvent voir dans le 4e volume des *Œuvres* complettes de M. de Bel-

loy, nouvellement recueillies, pages 299 & suivantes, le Mémoire historique sur le Châtelain de Coucy & la dame de Fayel, & en rapprocher la note du P. Papon, dans ce second volume de l'histoire de Provence, pages 266 & suivantes.

Deux notes du P. Papon, sur l'usage de la soie & des riches pelleteries; l'une, pages 7 & 8; l'autre, pages 354 & 355, & une multitude d'autres, ajoutent un grand prix à cet Ouvrage.

La liste des hommes illustres de la Provence, depuis le commencement du 4e siècle jusqu'à la fin du 6e, comprend, dans le 4e, Constantin le Jeune, fils du grand Constantin & de Fausta, à qui un peu de goût pour les Lettres & d'amour pour la vertu a mérité cette distinction; Cassien, qu'on peut regarder comme le second Instituteur de l'ordre monastique dans les Gaules; Anonyme (soit que ce fût son nom ou une simple désignation d'un per-

ſonnage inconnu) Auteur de quelques Ouvrages attribués à S. Proſper; S. Ruſtique, Evêque de Narbonne dans le 5e ſiècle; S. Proſper & S. Hilaire, ſon ami & ſon compagnon; Dardane, Préfet du Prétoire des Gaules, célébré dans les Lettres de S. Jérôme & de S. Auguſtin; Claudius-Marius Victor ou Victorin; Vincent Salvien, qui n'étoit point de Provence, mais qui y paſſa toute ſa vie, & qui eſt connu ſous le titre de Prêtre de Marſeille; S. Valerien, Leporius, le Rhéteur Corvin, le Poëte Livius; le Juriſconſulte Tetrade, Euſèbe & Sylvius, Edèſe, Muſée, S. Maxime, Gemade, Petrone, Lucide ou Lucidius; S. Ennode ou Ennodius, vivant dans le 6e ſiècle, ainſi que Parthénius, S. Cyprien, Auteur en partie de la Vie de S. Céſaire; Meſſien, S. Aurélien, Sainte-Céſarie, Dyname.

A la ſuite de cette liſte, on trouve une hiſtoire très-ſçavante & très-agréable

agréable des Troubadours, qu'on ſe fera ſans doute un plaiſir de comparer avec celle qu'a écrite M. l'Abbé Millot ſur les Mémoires de M. de Sainte Palaye; preſſés par les bornes d'un extrait, nous ne pouvons que la recommander à la curioſité des Lecteurs, ainſi qu'une Diſſertation très-bien faite ſur l'origine & les progrès de la langue provençale, où on obſerve l'influence qu'elle a eu ſur les langues italienne, françoiſe, eſpagnole; une autre Diſſertation hiſtorique & critique ſur l'origine des Comtes de Provence, de Forcalquier, de Venaiſſin & des Vicomtes de Marſeille; ces deux Diſſertations ou Mémoires, ainſi que l'hiſtoire des Troubadours, ſont du P. Papon; mais un Mémoire qui les ſuit & où l'on traite des monnoies qui ont eu cours en Provence depuis la fin du 10e ſiècle juſqu'au milieu du 13e, eſt de M. le Préſident de Saint-Vincent; le P. Papon a ſeulement ajouté à la table donnée

par ce ſçavant Magſtrat, une colonne, où les monnoies ſont réduites à leur valeur actuelle.

Une table des matières, très-néceſſaire dans un Ouvrage qui raſſemble un ſi grand nombre d'objets, eſt ſuivie des preuves; elles conſiſtent en des Chartes, qui, à la réſerve de deux, n'avoient point encore été publiées.

Le P. Papon, dans ſa Préface, paye un tribut de reconnoiſſance aux poſſeſſeurs des divers dépôts qui lui ont été ouverts & dont il a profité; il n'y aura ſans doute perſonne qui ne s'empreſſe à lui fournir des ſecours pour un Ouvrage ſi utile & fait avec tant de ſoin.

Nous continuerons de rendre compte des volumes ſuivans à meſure qu'ils paroîtront.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

DE LA RELIGION, par un Homme du Monde; où l'on examine les différens ſyſtêmes des Sages de notre ſiècle, & l'on démontre la liaiſon des principes du Chriſtianiſme, avec les maximes fondamentales de la tranquillité des Etats.

Nous ne devons pas nier des vérités démontrées, parce qu'il en réſulte des difficultés inſolubles à la raiſon humaine.

DESCARTES.

A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 vol. *in*-8°. Prix, broché, 18 liv.

LA Religion attaquée aujourd'hui, & toujours vainement, par tant d'ennemis, dont tous les argumens ne peuvent avoir de priſe que ſur quelques abus introduits par

le tems & qui ne ſont point la religion même, eſt comme ce chêne antique, décrit par Virgile, qui n'abandonne à tous les efforts des vents ſoulevés contre lui que quelques rameaux foibles & inutiles, tandis que ſon tronc reſte inébranlable, que ſa tête s'élève dans les cieux, & que ſes racines profondes ſemblent vouloir pénétrer juſqu'au Tartare.

Ac veluti annoſam valido cùm robore quercum
Alpini Boreæ, nunc hinc, nunc flatibus illinc
Eruere inter ſe certant, it ſtridor, & altè
Conſternunt terram concuſſo ſtipite frondes;
Ipſa hæret ſcopulis, & quantùm vertice ad auras
Ætherias, tantùm rādice in Tartara tendit.

On a comparé auſſi la foule des défenſeurs de la religion à des roſeaux qui entoureroient un chêne pour le défendre, en tout cas ce ſe-

roit contre d'autres roſeaux qui prétendroient l'attaquer; il eſt naturel de vouloir défendre ce qu'on reſpecte & ce qu'on aime; & après tout, toute défenſe de la religion ſe réduit à dire : *examinez-la, connoiſſez-la, & vous perdrez l'envie de la combattre.* Cependant trop de prétendus défenſeurs de la religion par un zèle qui n'étoit point ſelon la ſcience, & qui violoit la première loi de l'Evangile, la charité, ont révolté au lieu de perſuader, & ont nui autant qu'il étoit en eux à une cauſe qu'ils n'étoient pas dignes de ſoutenir. On a pu leur dire *non defenſoribus iſtis, tempus eget.* Mais voici dans le livre que nous annonçons, une manière peut-être aſſez rare & aſſez nouvelle de défendre cette même cauſe. Point de déclamations, point d'injures; rien qui reſſemble à ce qu'on a trop légèrement appellé chez beaucoup d'Auteurs *ſaint zèle, ſaint emportement, ſainte colère*, & qu'on auroit dû *appeller humeur, paſſion* & or-

gueil. « On ne trouvera dans mon » livre, dit l'Auteur, ni critique » amère des ſentimens contraires aux » miens, ni ces reproches de mau- » vaiſe foi, de preſtiges & d'illu- » ſions des paſſions criminelles, trop » multipliés contre les incrédules. Je » ne chercherai point dans le cœur » de ceux qui penſent différemment » de moi, la ſource des erreurs de » leur eſprit. » L'Auteur tient parole dans tout ſon Ouvrage.

Il avoue qu'il avoit commencé par tout croire, qu'il avoit enſuite été fort ébranlé par les raiſonnemens des incrédules, & diſpoſé à n'admettre que la religion naturelle, qu'enfin l'examen l'avoit ramené à la foi. Cet aveu rappelle celui que fait Rouſſeau dans ſon Epitre à Racine le fils, au ſujet du Poëme de la religion.

Tel aujourd'hui dégagé de ſa chaîne
N'écoute plus que ſa voix ſouveraine,
Et de lui ſeul faiſant ſon entretien,

Voit tout en lui, hors de lui ne voit rien,
Qui comme vous commençant ſa carrière,
Ferma long-tems les yeux à la lumière,
Et qui peut être envers ce Dieu jaloux
Fut autrefois plus coupable que vous.

L'Auteur au lieu de tonner contre ſes adverſaires, s'entretient avec eux d'une manière pleine de candeur, de douceur & d'urbanité; il leur accorde tout ce qu'il peut leur accorder; il les conduit de vérité en vérité; après avoir diſſipé toutes leurs erreurs, tantôt en les oppoſant les uns aux autres, tantôt en les oppoſant eux-mêmes à eux-mêmes. L'objet général de ſon Ouvrage eſt de prouver la révélation. Voici quelle eſt la marche & la diviſion de ce même Ouvrage; il remplit quatre volumes & quatre parties; mais les parties ne ſuivent pas exactement les volumes. Le premier volume eſt diviſé en deux parties. La première contient l'examen des ſources & des bornes de nos connoiſſances, les

preuves de notre liberté, & la réfutation du ſyſtême du Fataliſme. Le ſecond traite de Dieu & de quelques-uns de ſes attributs, du mal phyſique & du mal-moral. La troiſième commence avec le ſecond volume & continue dans une partie du troiſième ; elle traite des attributs contradictoires que l'on croit remarquer en Dieu ; de la nature de notre ame & de ſa durée. La quatrième partie commence dans le troiſième volume & remplit le quatrième & dernier. On y demande d'abord s'il eſt raiſonnable de penſer que Dieu ſe ſoit communiqué aux hommes par la révélation ? On diſcute enſuite ſommairement les preuves que la religion chrétienne nous offre de ſa divinité ; on examine le dogme qu'elle nous enſeigne, le culte & la morale qu'elle nous préſente comme inſpirés. Cet Ouvrage mérite d'être lu & médité ; il ſera lu du moins malgré la frivolité du ſiècle, parce qu'il ſe prête en quelque ſorte à cette fri-

volité par l'agrément avec lequel il eſt écrit, par la variété que l'examen de tant de ſyſtêmes différens, & les citations d'une multitude de morceaux intéreſſans, tirés, ſoit des Auteurs qu'on réfute, ſoit de ceux qu'on leur oppoſe, répandent ſur cette lecture.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

HISTOIRE univerſelle depuis le commencement du monde juſqu'à préſent, compoſée en anglois par une Société de Gens de Lettres, nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres, enrichie de figures & de cartes. Tomes IV & V, ſuite de l'Hiſtoire des Juifs. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1779. Avec approbation & privilége du Roi. 2 vol. *in*-8°. Le pre-

mier de 582 pages, & le second de 482.

Le quatrième volume de cet Ouvrage commence à l'époque à laquelle les Israélites partirent de l'Egypte pour se rendre vers la mer rouge, & renferme leur histoire sous Josué, la description, la conquête & le partage du pays de Canaan & un détail exact & très-circonstancié de la religion, du gouvernement, des loix, des coutumes, des sciences, des arts & du commerce des Juifs. Il est terminé par une longue suite de notes qui occupent 225 pages. Elles sont, comme nous l'avons déjà dit, autant de dissertations plus ou moins longues qui étoient répandues dans le corps du texte, & interrompoient la suite de l'histoire : c'est pour cette raison que les nouveaux Traducteurs les ont supprimées pour les rejetter à la fin de chaque volume. Comme ils n'ont pu renfermer dans

un ſeul volume tous les ſujets que nous venons d'annoncer, ils en donnent la ſuite dans le volume cinquième. Enſorte que l'hiſtoire des Juifs occupera environ trois volumes.

Les Juifs, en quittant l'Egypte, partirent de Rameſſés & ſe rendirent à Succoth, de-là à Etham, du côté de l'Arabie déſerte, qui eſt appellée pour cette raiſon le déſert. Enſuite ils tournèrent du côté de Phihahirot, entre la mer rouge, Migdol & Baal Zephon, là ils prirent le chemin de la mer qu'ils paſſèrent comme il eſt dit dans l'Ecriture. On trouve dans la note 5 ce que les Auteurs anglois penſent de ce paſſage. Ils examinent s'il eſt miraculeux ou non, ſi la mer fut réellement partagée par un pouvoir ſurnaturel, ou ſi Moyſe & ſon armée ne firent qu'en cotoyer une partie qu'ils traverſèrent dans quelque endroit guéable, pendant que la mer étoit baſſe, & en choiſiſſant le moment favorable,

tandis que Pharaon périt en voulant les imiter & les suivre. Ils observent que l'exacte situation des lieux d'où les Israélites partirent, en entrant dans la mer aussi-bien que de ceux où ils arrivèrent, nous est tellement inconnue qu'il est presque impossible de décrire leur route avec certitude. Eusèbe croit que Baal Zephon est Clysma; mais on ne sçait où il faut placer cette ville; ainsi les Auteurs se bornent à établir la réalité du miracle arrivé dans ce passage, qui a exercé la critique d'un grand nombre de Sçavans qui ont voulu découvrir en quel endroit de la mer, les Juifs ont traversé. Nous ajouterons ici que M. Niebuhr, voyageur danois, qui a parcouru ces lieux, & qui se propose d'examiner l'endroit où ils ont passé [1], croit qu'Etham est le lieu que les Arabes appellent à-présent Adjeroud, ou qu'il n'en étoit pas éloigné. Il est situé au bout du

[1] *Voyez* la description de l'Arabie.

déſert. M. Niebuhr a trouvé dans ces environs une montagne nommée Etti, dont le nom lui paroît avoir quelque rapport avec celui d'Etham. De-là il les fait tourner vers Kolzum ou Suès. A-préſent Kolzum, la même que Clyſma, eſt une place ruinée dans les environs de Suès; & c'eſt en cet endroit qu'il fixe le lieu du paſſage; pluſieurs Sçavans ont propoſé la même opinion avant M. Niebuhr.

Quelques Ecrivains ſe ſont attachés à nous donner une idée aſſez médiocre de la fertilité du pays que les Juifs alloient occuper; les Auteurs anglois penſent bien différemment. L'Egypte, diſent ils, qui étoit inconteſtablement une des plus belles contrées du monde, le cédoit, & le cède encore, à la Paleſtine dans deux productions qui, après l'eau, ſont les plus utiles au genre-humain, le vin & l'huile. Cette terre où les Juifs alloient s'établir, avoit de plus l'avantage d'être arroſée par

des pluyes. Elle n'a jamais manqué d'eau, puiſqu'elle nouriſſoit un très-grand nombre d'hommes & de beſtiaux. Le lac Aſphaltide produiſoit un ſel, dont Galien vante beaucoup la ſalubrité; le froment & les autres grains y croiſſent en abondance; elle étoit remplie de bœufs, de moutons, de chevreaux & de toutes ſortes d'oiſeaux. Le Jourdain & la mer de Tibériade, fourniſſoient beaucoup de poiſſon. Outre le miel des abeilles, il en découloit des arbres & on en recueilloit une grande quantité. C'étoit, à ce que l'on croit, le miel ſauvage dont Diodore fait mention en parlant des Nabathéens, dans le pays deſquels, dit-il, on trouve des arbres qui ont un miel ſauvage, dont ils font une boiſſon, après l'avoir mêlé avec de l'eau. Pline parle d'un miel qu'il appelle *Elaiomeli*, qui découle de l'olivier, dans les parties maritimes de la Syrie. C'eſt une ſubſtance graſſe *plus épaiſſe* que le miel, & d'un goût

très-agréable. Ce paſſage ſert à rendre raiſon de la forte odeur de miel que Mandrell ſentit dans les parties maritimes de la Paleſtine.

Entre les arbres de ce pays, le palmier, & parmi les arbuſtes, le beaume méritent d'être conſidérés; le fruit du palmier de cette contrée paſſoit pour être le ſeul de cette eſpèce qu'on pût conſerver. Cet arbre croiſſoit dans des endroits ſabloneux. Le fameux beaume de Jérico étoit regardé comme une production particulière à ce pays; il croiſſoit dans une vallée entourée de montagnes & il étoit très eſtimé chez les Grecs & les Romains. Les nombreux troupeaux de moutons fourniſſoient des laines en abondance. On y trouvoit auſſi beaucoup de coton. Tout ce que l'on peut dire en général, c'eſt qu'un pays capable de nourrir un nombre ſi conſidérable d'habitans, doit avoir été bien plus beau & bien plus fertile que ne le depeignent à préſent quelques voyageurs.

Le terrein de la Paleſtine étoit différent, ſelon que les endroits étoient plus ou moins élevés, fermés ou ouverts, arroſés d'eaux ſalées ou douces, mais toujours tel qu'il fourniſſoit en abondance le néceſſaire & même le ſuperflu. Il étoit ſi léger qu'on le labouroit ſans la moindre peine; il ne rendoit jamais davantage que quand on ne faiſoit en labourant qu'effleurer ſa ſuperficie. On ne peut juger de l'ancien état de ce pays par l'état actuel. La Paleſtine a été déſolée par toutes ſortes de calamités; ſes habitans ont été diſperſés; elle a été ravagée de la manière la plus cruelle pendant de longues guerres, & elle eſt à-préſent expoſée aux incurſions perpétuelles des Arabes qui ne vivent que de rapines.

Les Auteurs anglois font connoître également les curioſités naturelles, les monumens & tout ce qui peut piquer la curioſité. Parmi ces monumens on diſtingue les fameuſes grottes appellées les *ſépulcres des Rois*:

on ne peut dire de quels Rois, mais il eſt évident, par les cercueils qu'on y trouve, qu'elles ont ſervi de tombeaux. C'eſt un ouvrage, taillé dans le roc, d'un travail prodigieux & d'une dépenſe exceſſive. Au midi de l'entrée, qui peut avoir quarante pas en quarré, eſt un portique qui a neuf pas de longueur & quatre de largeur. Au devant de ce portique eſt une eſpèce d'architrave, autrefois ornée de fruits & de fleurs que le tems a détruits ou effacées; & c'eſt à la gauche de ce portique qu'on deſcend vers le ſépulcre. D'abord on entre dans une grande chambre de ſept ou huit verges en quarré, taillée dans une ſeule pièce de marbre. Cette chambre communique avec cinq ou ſix autres, dont les deux dernières ſont plus profondes que le reſte, a un eſcalier de cinq ou ſix degrés par lequel on y deſcend. Dans chacune de ces chambres, à l'exception de la première, ſont des cercueils de pierres, placés dans des

niches & autrefois embellis de quelques ornemens de ſculpture ; mais à-préſent briſés en pièces pour la plupart. Ce qui ſurprend le plus, c'eſt l'art avec lequel ſont conſtruites les portes de ces appartemens, toutes taillées dans le même roc & tournant ſur des gonds auſſi taillés dans le roc. On a d'abord de la peine à comprendre cette ſingularité, mais elle a été très-bien expliquée, quelqu'extraordinaire qu'elle paroiſſe en elle-même.

Après avoir donné une deſcription très-étendue de la Paleſtine, les Auteurs anglois paſſent aux loix. Dans l'expoſition qu'ils en font, ils n'ont pas cru devoir les diſtinguer en loix morales, politiques & cérémonielles, parce que Moyſe n'a pas fait une pareille diſtinction & que quelques-unes de ſes loix ſont tout à-la-fois cérémonielles, politiques ou morales. Ils ne les ont pas non plus rapportées dans l'ordre dans lequel elles *ſont rédigées*, parce qu'aux loix ti-

rées du Pentateuque, les Juifs en ont ajouté d'autres en faveur desquelles ils ne peuvent alléguer qu'une tradition orale; en rapportant toutes ces loix, ils ajoutent à chacune les cérémonies, les coutumes & les uſages qui y ont rapport: voici l'ordre qu'ils ont tenu. Ils commencent par les loix contre l'idolâtrie & qui ont pour objet de maintenir dans toute ſa pureté, le culte du vrai Dieu. A l'occaſion de la loi qui défend de ſe proſterner devant une idole; ils obſervent qu'un homme, ſuivant les Juifs, ne devoit pas ſe baiſſer devant une idole, quand ce ſeroit pour s'ôter une épine du pied ou pour ramaſſer quelque choſe; il falloit s'aſſeoir à terre & tourner le dos à l'idole. Ils parlent enſuite des loix poſitives concernant le culte du vrai Dieu, des loix poſitives & négatives concernant le Sabbat, la Pâque & les autres jours ſolemnels; de celles qui concernent les trois *grandes fêtes*, la Pâque, celle des

Semaines & celle des Tabernacles; de celles des Trompettes & de celle des nouvelles Lunes. On ignore le ſujet de l'inſtitution de celle des Trompettes; les Juifs croyent que c'eſt en mémoire de la création du monde qu'ils placent au mois Tiſri dans lequel ils célèbrent cette fête; quelques Rabins penſent que c'eſt en mémoire de la délivrance d'Iſaac.

De-là ils paſſent aux loix concernant l'année Sabbatique, celle du Jubilé, le jour des expiations & les expiations elles-mêmes; à celles qui ont rapport à quelques ſacrifices & oblations dont il n'eſt pas fait mention dans les articles précedens; à celles qui concernent les vœux. Les Sçavans anglois remarquent qu'il y avoit des vœux qui ne pouvoient être faits que par toute la nation, par les Rois ou par les Juges. Pluſieurs de ces vœux étoient relatifs aux nations idolâtres que les Iſraélites alloient ſubjuguer, & dont les *crimes* parvenus à leur comble

avoient déjà engagé Dieu à prononcer contre elles une ſentence de deſtruction. A l'occaſion des vœux ils parlent des Nazaréens dont il eſt ſouvent fait mention dans l'ancien Teſtament. C'étoient des perſonnes qui ſe vouoient elles-mêmes ou qui étoient vouées par leurs parens à l'obſervation des loix du Nazaréat. Cette obſervation étoit quelquefois limitée à un eſpace de tems aſſez court, comme un mois ou une ſemaine, & quelquefois ne finiſſoit qu'avec la vie. Un Nazaréen devoit s'abſtenir de vin & de toute liqueur enyvrante & ſe laiſſer croître les cheveux ſans jamais les couper; il lui étoit défendu d'entrer dans une maiſon où il y auroit un mort; il y avoit des femmes qui embraſſoient cet état.

On entre dans un grand détail ſur les loix concernant les Prêtres, les Lévites & les Nethinims & ſur tout ce qui peut être relatif à leur ſujet; les *Nethinims* ou Nethinéens qui

étoient employés au ſervice de Dieu ne deſcendoient pas des enfans d'Iſrael, mais des Gabaonites que Joſué condamna à remplir les emplois les moins diſtingués & les plus pénibles du Tabernacle ; leur nom ſignifie *Donnés*. On ſe ſervit auſſi de Cananéens pour les mêmes fonctions. On parle encore des objets conſacrés au ſervice divin, tels que le Tabernacle, l'Arche, les deux Autels, le Chandelier, la Table des Pains de propoſition, le Parvis, &c. On termine ce volume par les loix de la ſeconde table & par les uſages & coutumes qui y ont rapport. Elles nous préſentent une foule d'ordonnances faites pour contenir l'autorité royale dans de juſtes bornes. Elles défendent qu'un Roi d'Iſrael accumule trop de richeſſes, qu'il augmente d'une manière démeſurée le nombre de ſes femmes & celui de ſes chevaux. Ce Prince étoit obligé de copier de ſa propre main le livre de la loi, de le méditer & de

le prendre pour règle de ſa conduite, de ne confier les emplois qu'à des hommes ſages. L'étendue de ſa puiſſance ne laiſſoit qu'aux ſeuls Prophêtes le droit de lui faire des repréſentations. La prérogative dont ces Princes jouirent pendant un certain tems, d'être ſacrés par un Prophête & établis par lui Souverains du peuple ou Sacrificateurs royaux, leur donnoit une autorité preſque abſolue tant en matière civile qu'à la tête des armées & dans les affaires de religion.

Le cinquième volume renferme la ſuite de la légiſlation des Juifs. On ſçait que depuis le tems de Joſué juſqu'à celui de Saül ils furent gouvernés par des hommes extraordinaires que Dieu plaçoit de tems en tems à leur tête; on les appella *Juges*, en hébreu *Schophetim*, d'où l'on a fait le nom de *Suffetes*. Eux ſeuls jugeoient le peuple d'Iſrael, & chaque année ils ſe tranſportoient dans certains cantons pour prononcer

cer ſur les différends qui avoient pu s'élever. Mais dans chaque ville il y avoit encore un certain nombre d'hommes ſages & vertueux qui jugeoient en première inſtance, mais l'hiſtoire ne fournit point aſſez de lumières pour entrer dans un aſſez grand détail ſur ce ſujet. On expoſe enſuite les loix des Juifs concernant la punition des criminels & toutes les autres loix qui tendent à maintenir la tranquilité & le bon ordre. On parle auſſi de leurs arts, de leurs ſciences, de leur commerce, &c.

Les arts dans leſquels les Iſraélites ſe diſtinguoient le plus, étoient la Guerre, l'Agriculture, la Poëſie & la Muſique. Si l'on fait attention à l'ordre régulier des campemens, des combats & des retraites exécutées par les Hébreux en ſortant de l'Egypte, on ſera forcé de convenir que leur chef ne le cédoit en habileté à aucun Général de ſon tems, & que ſes ſoldats entendoient la profeſſion des armes auſſi-bien que les peuples qui

s'y

s'y étoient acquis alors le plus de célébrité. Ce fut Saül qui commença à avoir quelques troupes réglées; David les augmenta prodigieuſement, puiſqu'il entretenoit une armée de plus de deux cens mille hommes, outre des étrangers qu'il avoit à ſa ſolde.

L'Agriculture faiſoit preſque toute l'occupation privée des Iſraélites, chaque particulier étant obligé de vivre de ſon propre travail ſans luxe & ſans ambition. Chacun cultivoit la portion de terre que le ſort avoit aſſignée à ſes ancêtres. C'étoit ſon patrimoine qu'il ne pouvoit changer ni aliéner ſans faire tort à ſes enfans & ſe deshonorer. Les Rois faiſoient valoir leurs propres terres; ils avoient de nombreux troupeaux de bœufs, de chameaux, de brebis & d'ânes, des greniers à bled, des magaſins de vins & d'huiles.

Si nous conſidérons, diſent les Auteurs, le peu d'étendue de la Judée & le nombre des habitans qu'elle

contenoit, nous aurons peine à concevoir comment ce pays, qui devoit ſe repoſer tous les ſept ans, quoique cultivé avec tout le ſoin & toute l'induſtrie dont les Juifs étoient capables, pouvoit fournir à la ſubſiſtance de tant de monde : cependant il eſt certain qu'ils en retiroient au-delà du néceſſaire, puiſqu'ils tranſportoient à Tyr du froment, du miel & de l'huile. Ils avoient outre cela une grande quantité de riz, d'orge & d'autres grains, & différentes ſortes d'alimens en légumes, en racines & en fruits, des dattes, des figues, des pommes de grenade, beaucoup de vignes, dont on faiſoit du vin ou dont on faiſoit ſécher les grappes. Cet expoſé nous annonce un pays riche & fertile. Le riz dont on parle ici eſt-il énoncé clairement dans le texte ? Etoit-il naturel dans cette contrée de l'Orient, ou y a-t'il été apporté d'ailleurs comme le ſucre qui y fut porté des Indes ?

Après tous les avantages dont on

vient de parler, il n'eſt pas étonnant que le commerce & les manufactures furent ſi peu en uſage parmi les Juifs avant les tems de David & de Salomon. Ils n'en ſentirent la néceſſité que quand ils éprouvèrent les beſoins du luxe qui leur fut communiqué par les Rois. Le luxe fut porté à un ſi haut point, que le Prophête Iſaïe emploie un chapitre preſque entier à faire l'énumération des [illegible]ifiques ajuſtemens dont ſe paroient les femmes de ſon tems. Quoiqu'il ſoit difficile de bien entendre ce chapitre, on voit que les femmes juives plaçoient la plus grande partie de leurs parures à la tête, aux bras & aux pieds, & qu'elles portoient à la jambe une eſpèce d'ornement qui rendoit un ſon agréable lorſqu'elles marchoient. Ezéchiel dit qu'elles étoient vêtues de ſoie & de fin lin; qu'elles portoient des pendans d'oreilles, une couronne ſur la tête, une bague ſur le front, un voile fait d'une étoffe tranſpa-

rente. Le mot que l'on traduit ici par *ſoie* pourroit ſouffrir quelque difficulté.

On peut juger par la deſcription du temple que Salomon fit conſtruire, qu'il introduiſit dans ſes Etats un grand nombre d'ouvriers & d'artiſtes de toute eſpèce qui ſe multiplièrent encore dans la ſuite. La pompe & la grandeur qu'offroient ces différens édifices inſpirèrent à ſes ſujets le goût de l'Architecture & des Arts, mais ils ne négligèrent jamais l'Agriculture.

La Poéſie eſt peut être le ſeul art dans lequel les Hébreux, au moins depuis Moyſe, ont ſurpaſſé toutes les autres nations. On trouve dans ces Poëmes les plus ſublimes idées ſur la Divinité, la hardieſſe des figures, la ſublimité des expreſſions, la beauté des images & la profondeur du ſentiment. Mais il eſt impoſſible de déterminer quelle étoit la meſure, la cadence & les règles de cette Poéſie; on a propoſé ſur

ce ſujet beaucoup de conjectures. Les Auteurs anglois penſent que ce qui nous reſte en ce genre nous offre les caractères qui indiquent, d'une manière certaine, une langue propre à la Poéſie, & ils concluent que l'hébreu l'emporte à cet égard ſur le grec & ſur toutes les autres langues connues.

Nous ſommes encore moins inſtruits de la Muſique des Hébreux; ils avoient un grand nombre d'inſtrumens, le luth, la harpe, des flûtes, des tambours; il paroît qu'aucun peuple ne témoigna autant de goût & d'attachement que les Juifs pour la Muſique. Ils avoient des danſes religieuſes qui devoient s'exécuter avec beaucoup de gravité & s'accorder avec la muſique & les paroles; mais nous ignorons abſolument quelles étoient les règles obſervées dans ces danſes.

Les Sçavans anglois entrent dans un grand détail ſur la langue hébraïque qui ſe parloit anciennement dans

la Judée, telle qu'on la trouve dans les Ecrits de Moyſe & de quelques Auteurs ſacrés. Cette langue eſt la plus ancienne de celles que nous connoiſſons. Son génie eſt pur, naturel, & conforme à la ſimplicité primitive des anciens Patriarches; ſes mots ſont concis, énergiques & dérivés d'un petit nombre de racines. Cette langue a dans ſes verbes une étonnante fécondité qui naît principalement des modes extrêmement variés, de ſes conjugaiſons, dont pluſieurs expriment une phraſe entière.

Les Hébreux, comme les autres Orientaux & comme les Grecs dans les premiers tems, écrivent de droite à gauche. Le caractère dont ils ſe ſervent eſt, ſuivant pluſieurs Sçavans, l'ancien aſſyrien introduit ſeulement depuis la captivité de Babylone; auparavant ils ſe ſervoient du ſamaritain, qui nous a été conſervé ſur un petit nombre de médailles & dans le *Pentateuque* ſamaritain. Ces carac-

tères ſamaritains ſont les mêmes que les anciens caractères phéniciens; & nos Sçavans anglois croyent pouvoir conjecturer qu'ils avoient une grande conformité avec ceux des Egyptiens, & que Moyſe, qui étoit très-inſtruit dans les ſciences & les arts profeſſés en Egypte, a employé les lettres égyptiennes pour tracer ſes loix. Quelques-uns ont cru que les Juifs avoient deux ſortes de caractères, l'un ſacré & l'autre vulgaire; que le premier étoit le chaldéen, qui eſt aujourd'hui en uſage, & l'autre le ſamaritain, que nos Sçavans anglois regardent au contraire comme ſacré.

Une queſtion qui a beaucoup agité les Sçavans, & ſur laquelle ils ne ſont point d'accord, a pour objet les points hébreux, c'eſt-à-dire les voyelles. Celles qui exiſtent à préſent ne paroiſſent point anciennes, enſorte que cette écriture auroit ſubſiſté ſans voyelles; & en effet on écrit encore à préſent les langues

orientales ſans y mettre de voyelles. Quelques-uns prétendent que les lettres *aleph*, *he*, *waw*, &c, en ont tenu lieu autrefois, quoiqu'à préſent on ne les regarde que comme des aſpirées, telles que notre *h*; ce qu'il y a de certain, c'eſt que ces lettres ne ſont pas voyelles dans les autres langues orientales.

Moyſe a écrit la loi ſur des tables de pierres; les Juifs ſe ſont ſervi auſſi de tables de bois de ſittim, de rouleaux qui probablement étoient faits de peaux ou de quelque autre matière facile à plier.

Nous ne trouvons dans aucun des livres ſacrés que ces peuples ayent eu des écoles publiques pour l'inſtruction de la jeuneſſe, ſi nous en exceptons les écoles des Prophètes, dont l'objet étoit différent. Quoique ce ſilence ne ſoit pas une preuve, nos Sçavans anglois obſervent que, vu la manière de vivre des Juifs & celle d'élever leurs enfans, les écoles ne pouvoient leur être, pour ainſi dire,

d'aucune utilité. Ils avoient coutume d'occuper les jeunes garçons à des exercices corporels qui les rendoient propres à soutenir les fatigues de la guerre & les travaux de l'agriculture. Les filles, chargées du soin du ménage, n'avoient d'autres connoissances que celles de leur religion & de leurs loix. Les Juifs se bornoient à leurs livres que les Prêtres leur expliquoit le jour du Sabbat; ils avoient du mépris pour tout ce qui venoit des autres nations, & ils n'en étudioient ni les langues ni les livres; ils ne se livroient point à l'étude de leurs sciences ni de leurs arts. Lorsque Salomon voulut envoyer des vaisseaux dans des pays éloignés, il fut obligé de prendre à sa solde des matelots étrangers. Ils paroissent avoir été fort ignorans en astronomie; & les Sçavans anglois pensent que leur Législateur les en avoit détournés, de peur que cette étude ne les conduisît à celle de l'astrologie.

Nous avons parlé des écoles des

Prophêtes; on y enſeignoit le culte de la Divinité & la pratique de la vertu; ceux qui étoient à la tête étoient preſque toujours conſultés par les Rois, par les Prêtres & les Anciens du peuples, ſoit ſur les devoirs de la religion, ſoit ſur les affaires de l'état; on les appelloit les fils des Prophêtes; ils demeuroient ordinairement à la campagne, où ils formoient entre eux une eſpèce de ſociété & avoient pour chefs un ou pluſieurs Prophêtes auxquels ils donnoient le nom de père. Leurs maiſons étoient très-ſimples; ils avoient coutume de les conſtruire eux-mêmes. Leur nourriture étoit toujours un potage fait aux herbes, excepté lorſque le peuple leur envoyoit des mets plus délicats, comme du pain, des gâteaux, du miel ou des fruits ſecs. Ils ne ſe revêtoient que d'habits groſſiers qu'ils ſerroient autour de leur corps avec une ceinture de cuir. Après leur travail ils conſacroient le reſte de leurs tems à l'étude & à la

prière. La liberté extraordinaire avec laquelle ils reprenoient les mauvaises actions des Souverains, les exposoit souvent aux persécutions, & quelquefois même à la mort. Quelques-uns s'interdisoient de voir les femmes, quoique d'autres fussent mariés.

Après avoir ainsi exposé les loix, les coutumes, les mœurs des Juifs, les Auteurs anglois reviennent à la suite de l'histoire, & commencent par examiner la chronologie judaïque jusqu'à la captivité de Babylone. Outre les livre de l'Ecriture, les Juifs ont quelques Ouvrages qui ont rapport à la chronologie, quoiqu'ils ne méritent pas beaucoup d'attention. Le premier est intitulé, *Seder olam rabbah*, ou la grande chronique; il contient une histoire abrégée depuis la création. L'Auteur, au rapport des Juifs, vivoit environ 113 ans av. J. C. Il est constant qu'il n'est pas si ancien qu'on le prétend. Le second est intitulé, *Scheklot* &

Teſchubot, autre abrégé chronologique compoſé vers l'an 976 de J. C. Le troiſième eſt le *Seder olam zutta*, ou la petite chronique depuis la création du monde juſqu'en 552 de J. C. compoſé vers l'an 1123. Le quatrième eſt le *Sepher cabbala*, dans lequel on prétend donner une ſucceſſion non interrompue des Patriarches, des Prophètes, des anciens Sages juſqu'à l'an 1141 de J. C. Le cinquième eſt le *Sepher Juchaſin*, livre de généalogies depuis la création juſqu'en 1500 de J. C. Le ſixième eſt le *Schalſchelet*, qui eſt du même genre. Le ſeptième enfin, eſt le *Tſemach Duvid*, qui traite du même ſujet. Tous ces Ouvrages modernes ſont remplis de rêveries & de fauſſetés.

Ces Obſervations préliminaires ſont ſuivies de l'hiſtoire des Juges, & enfin de celle de Saül, de David & de Salomon juſqu'à la conſtruction du temple.

Les Notes contiennent une infi-

nité d'autres détails non moins intéreſſans. On y rapporte différentes traditions des Rabbins & celles des Mahométans ; on y éclaircit pluſieurs difficultés importantes ; nous ne craignons pas de dire & de répéter que cet Ouvrage eſt le corps le plus complet, le plus étendu & le mieux fait que nous ayons ſur l'ancienne hiſtoire.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

Œuvres de M. Henry Baſnage, Ecuyer, Seigneur du Franquenès, Avocat du Parlement ; contenant ſes Commentaires ſur la Coutume de Normandie, & ſon Traité des Hypothèques. Quatrième édition, augmentée de Notes relatives à la Juriſprudence du Palais. A Rouen, de l'Imprimerie privilégiée. 1778. 2 vol. *in fol.* de 6 à 700 p. chacun.

Il n'eſt perſonne parmi les Juges & les Avocats qui ne connoiſſe le mérite des Œuvres de Baſnage, que

consiſtent en un Commentaire auſſi ſçavant qu'il eſt clair, ſur la Coutume de Normandie, & en un Traité des Hypothèques plein de ſcience & de netteté, & dont on a un beſoin continuel & journalier dans la ſociété.

C'eſt en 1678 que parut la première édition de ſon Commentaire, qui eut un ſuffrage univerſel. Cet Ouvrage joignoit à l'énergie des penſées, à la ſolidité du raiſonnement, toute la beauté de l'expreſſion; il excita dans les provinces étrangères un empreſſement égal à celui de la province de Normandie, & bientôt l'édition fut épuiſée.

Baſnage, courbé ſous le poids des années, ſembla ſe ranimer, & donna en 1694 une ſeconde édition de ſon Commentaire; mais il ne jouit pas longtems des éloges qu'elle lui mérita, car il mourut le 20 Octobre 1695 à l'âge de 80 ans.

Henry Baſnage de Beauval ſon fils, relégué à la Haye, conçut le

projet de payer à la mémoire de ſon père un tribut qu'il jugea digne de la piété filiale ; tandis que d'illuſtres fugitifs ſe croyoient autoriſés par la perſécution, à haïr leur patrie, il conſervoit un cœur françois. Il donna en 1709 une troiſième édition des Œuvres de Baſnage ſon père, à laquelle il joignit le Traité des Hypothèques.

Celle-ci eſt la quatrième, & nous ne croyons pas pouvoir en donner une plus juſte idée qu'en tranſcrivant ici ce que l'Editeur en dit à la tête de cette édition.

« Depuis l'édition des Œuvres de » Baſnage, donnée en 1709, la Ju» riſprudence a fait des progrès ; il » eſt intervenu des réglemens qui ré» pandent un grand jour ſur nos loix, » & des déciſions, qui, ſans avoir » la forme de réglement, ont preſ» que une égale autorité dans la pra» tique. Nous avons cru devoir, » dans une nouvelle édition, pro» fiter de ces heureuſes découvertes,

» M. de la Queſnerie, Avocat au
» Parlement, animé de zèle pour le
» bien public, a bien voulu ſecon-
» der nos vues; il a rédigé ſon tra-
» vail d'après les judicieuſes ré-
» flexions de M. Roger, célèbre
» Avocat Conſultant, & de pluſieurs
» autres Juriſconſultes. Sa marche
» eſt ſimple; il s'applique à faire
» connoître les jugemens ſur les
» queſtions de Droit; il les rapporte
» avec préciſion; & s'il eſt obligé
» d'expoſer des faits, il ſe renferme
» toujours dans les circonſtances eſ-
» ſentielles. Tout y eſt extrait des
» regiſtres de la Cour, ou émané de
» MM. les Rapporteurs: au reſte, il
» évite de ſurcharger les maximes
» qui ſont ſuffiſamment établies dans
» le Commentaire. M. de la Queſ-
» nerie a porté ſon attention plus
» loin; on ne peut pas méconnoître
» qu'il ne ſoit échappé au Commen-
» tateur des erreurs de faits ou de
» *dates*; erreurs bien excuſables dans
un Ouvrage de cette étendue, qui

» renferme 2152 Arrêts ; il a pris » soin de les rectifier autant qu'il a » été possible, & il a traité cette par- » tie avec la plus grande exactitude. » La vérification des Arrêts, faite » sous les yeux de M. Thouars, lui a » été communiquée ; il y a joint ses » propres recherches : de-là résulte » l'ensemble des notes dont est ac- » compagnée cette édition. Il auroit » été possible de les incorporer à » l'Ouvrage ; nous avons cependant » préféré de conserver le texte du » Commentaire tel qu'il se trouve » dans l'édition de 1709.

» Quelque excellente que soit » l'ancienne table des matières, il y » regne certains désordres qui fati- » guent dans la recherche ; on ne » sera plus désormais retardé par cet » obstacle ; sans rien changer sur le » fonds de la table, nous avons placé » dans cette édition les articles de » maniere que chacun puisse corres- » pondre à l'objet qui lui est propre. »

On voit par le privilége du Roi

qui eſt en tête de cet Ouvrage, que c'eſt M. Lallemant, Ecuyer, premier Echevin de la ville de Rouen, qui en eſt l'Editeur, & il y a tout lieu de croire que les obſervations qu'on vient de lire ſur cette édition ſont de lui. Elle eſt dédiée à Monſeigneur le Garde des Sceaux. L'Epître dédicatoire contient douze pag. *in-folio*, mais c'eſt parce que l'Auteur ou plutôt l'Annotateur y a fait, de la manière la plus ſçavante & la plus curieuſe, l'analyſe de nos origines en parcourant les différens périodes de la Monarchie. Il la prend en effet preſque à la naiſſance de Rome, où les Gaules diviſées en pluſieurs corps formoient une nation réunie ſous un chef puiſſant qu'on nommoit *Ambigat*. De-là il parcourt toutes les différentes époques depuis Clovis juſqu'à l'établiſſement des Parlemens; & l'on peut dire que cet abrégé de notre hiſtoire eſt un morceau hiſtorique des plus admirables, & qui ſuppoſe dans ſon

Auteur une connoiſſance profonde de notre hiſtoire, des recherches les plus ſçavantes & le talent rare d'écrire avec autant de nobleſſe que de clarté.

A la ſuite de cette Epître dédicatoire, ou plutôt de ce ſçavant morceau d'hiſtoire, on trouve un Avertiſſement beaucoup plus court, mais qui jette une grande lumière ſur l'hiſtoire de la partie de la Neuſtrie, connue depuis ſous le nom de *Normandie.* L'Auteur prend cette hiſtoire à l'époque de Raoul, chef des Normands, & qui fit la conquête de cette province, & donne une notice très-curieuſe, quoiqu'abrégée, des anciennes Coutumes de Normandie, de la Charte normande de Louis X, de l'ancien Coutumier & de la rédaction du nouveau; & après avoir parlé des différens Auteurs qui ont écrit ſur cette Coutume, il vient à Baſnage qui, dit-il, a pris un juſte tempéramment entre

la circonſpection un peu trop timide de Béraut & la prolixité de Godefroy, qui n'inſtruit pas toujours. Après avoir caractériſé ce ſçavant Commentateur comme il le mérite, par ſes connoiſſances profondes en matière de Droit & de Coutume, & avoir parlé de la première édition de ſon Commentaire en 1678, il le conſidère comme homme & comme citoyen.

Il étoit iſſu d'une famille noble: ſon ayeul, Paſteur de Norwich, après avoir gouverné cette égliſe en Diſpenſateur fidel, termina ſa carrière à Carentan. Son père fut recommandable par ſon déſintéreſſement & ſon intérité; également digne de l'eſtime publique, ſoit qu'il aſſiſte aux Synodes généraux, en qualité d'Adjoint ou de Modérateur; ſoit que Député en Angleterre vers le Roi Jacques, il paſſe, de l'agrément de ce Prince, en Ecoſſe avec le titre d'Envoyé des Egliſes

Protestantes de France, il laissa partout des traces de discernement, de bienfaisance & d'équité.

Basnage hérita des vertus de ses pères. Il brûloit d'un saint amour de la patrie. Les propriétés de la Province sont menacées d'une invasion prochaine ; l'ingénieuse avidité des Traitans a séduit la religion du Prince ; tous les corps s'ébranlent ; la consternation devient universelle ; & la Province a placé sa confiance dans Basnage. Son zèle s'enflamme à la vue du péril. Il a démêlé les artifices des gens d'affaires ; l'empire de l'illusion a un terme ; la Province est maintenue dans ses droits.

Le Chancelier le Tellier renta de le fixer à la Cour ; mais Basnage étoit trop attaché à son pays pour s'occuper de projets de fortune qui auroient pu l'en éloigner. Il sçut, dans cette circonstance délicate, concilier avec les égards dus au Chef de la Magistrature, une résistance noble & généreuse, qui ne lui fit rien

perdre de ſon eſtime. On avoit formé le projet de la réviſion générale des Droits coutumiers de France: s'il avoit été exécuté, Baſnage auroit eu une grande part à l'entrepriſe. Il eut des amis puiſſans : le Premier Préſident de Montholon le combla de careſſes. Sa modeſtie rare le mit à l'abri des traits de l'envie, qui ne pardonne pas à la ſupériorité ; il fut très-favorablement accueilli pendant ſa vie, & la poſtérité continue à porter de lui le même jugement que ſes contemporains. Sa vertu fut récompenſée ; il eut des enfans qui perpétuèrent l'éclat de ſon nom, en étendant la ſphère des Sciences & des Lettres ; un moment de foibleſſe d'un grand Monarque les enleva à la France avec tant d'hommes célèbres qu'elle regrette encore aujourd'hui ; ils illuſtrèrent le climat ſauvage qui les reçut.

Quand au fond de l'Ouvrage, les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de nous y livrer ; les

ières qui y ſont traitées ſont
lleurs trop importantes & trop
pliquées pour pouvoir en don-
une idée qui ſeroit trop ſuper-
lle ; & c'eſt dans l'Ouvrage mê-
qu'il faut étudier les principes &
bien nourrir, pour pouvoir en-
e en faire une juſte application
différentes affaires que l'on peut
ir à défendre ou à juger. Le Com-
ntaire de Baſnage ſur la Coutume
Normandie eſt abſolument le
me qu'il étoit dans les précéden-
éditions ; ainſi à cet égard nous
pprendrions rien de nouveau à
Lecteurs. Ce qui rend donc cette
uvelle édition précieuſe, ce ſont
pièces dont nous venons de ren-
compte, & ſurtout les ſçavan-
notes de M. de la Queſnerie ;
is plus elles ſont précieuſes &
les, plus nous croyons devoir
orter nos Lecteurs à les y voir & à
méditer dans l'Ouvrage même,
i eſt abſolument néceſſaire à tout

homme qui se destine au Barreau ; soit pour défendre, soit pour juger les questions qui divisent si souvent les hommes.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

EXAMEN

EXAMEN Maritimo theórico, &c. c-à-d. *Examen théorique & pratique*, ou *Traité de Méchanique appliqué à la conſtruction & à la manœuvre des vaiſſeaux, & autres embarcations.* Par *D. Georges Juan*, Commandeur d'Aliaga dans l'Ordre de Malthe, Chef d'Eſcadre, Commandant des Gardes de la Marine d'Eſpagne, de la Société Royale de Londres & de l'Académie Royale de Berlin. A Madrid, de l'imprimerie de D. Franciſco Manuel de Mena. 1771. 2 vol. *in*-4°.

Qui deſcendunt mare in navibus : facientes operationem in aquis multis.

Ipſi viderunt opera Domini, & mirabilia ejus in profundo.

Pſeaume 106.

SECOND EXTRAIT.

CET Ouvrage contient un ſi grand nombre d'objets qui paroiſſent nouveaux, ou qui ſont con-

traires à tout ce que les Auteurs avoient établi jusqu'ici, que nous croyons devoir en parler avec quelque détail, d'autant plus que d'ailleurs il est tout-à-fait inconnu en France. Nous avons parlé dans notre premier Extrait [1] de la théorie des impulsions & des résistances de l'eau, des mouvemens de rotation & d'oscillation, & de la forme des navires dont il est parlé au commencement du second volume.

L'Auteur examine dans le deuxième Livre les différens centres du bâtiment, ses forces & ses mouvemens. Le Chapitre premier traite de la flotaison ou de la ligne d'eau du navire, suivant qu'il enfonce plus ou moins, ce qui décide souvent de la bonne qualité du vaisseau; l'Auteur y calcule le poids total & celui de la coque; il donne un exemple de la pratique du calcul; il enseigne le moyen de faire varier la ligne

[1] Journal de Septembre, page 613.

d'eau, d'en calculer les volumes pour les différentes classes, & les relations de ces volumes avec les dimensions linéaires des capacités ; il expose l'erreur que commettent les constructeurs en ne réglant pas l'épaisseur des bois d'après les dimensions requises. Il donne des règles faciles pour déterminer les longueurs des vaisseaux, relativement à l'artillerie & à la variété des poids qu'ils doivent porter, avec cette attention que toute la charge, même les équipages & les vivres, suivent à-peu-près la raison des cubes de leurs dimensions linéaires ; & il donne le rapport que les capacités doivent avoir avec le poids total des vaisseaux, leurs munitions, les autres choses nécessaires qui composent le total de l'armement.

Dans le Chapitre 2 on voit la manière de trouver le centre du volume que le navire occupe dans le fluide, & la règle est éclaircie par un exemple. L'Auteur explique la

ariation qui peut arriver à ce centre en variant la ligne de flotaiſon, & en variant le volume de la carene dans quelques-unes de ſes parties; il fait voir comment on trouve le même centre dans d'autres vaiſſeaux ſemblables, lorſqu'on a déterminé d'avance ſa poſition dans un vaiſſeau, quoiqu'il y ait entr'eux quelques petites différences. Le Chap. 3 enſeigne la manière de trouver la hauteur du métacentre ou du point de concours des différentes impulſions de l'eau au-deſſus du centre de volume; on y trouve un exemple avec une règle très-ſimple pour la même recherche dans des navires ſemblables, ou dont la différence ſoit petite.

L'Auteur donne dans le Chap. 4 le moyen de trouver le centre de gravité de la coque & de la totalité du vaiſſeau, par le moyen de l'arrangement & du poids de ſes parties, avec un exemple de calcul. Il donne auſſi la manière de trouver le même

centre par une expérience facile fait ſur un autre vaiſſeau, ayant égarc enſuite à leur différence, avec une formule dont il déduit la variation en hauteur du centre de gravité, & les inclinaiſons ou les actions du vaiſſeau, lorſqu'on fait varier ſon volume ou ſon poids dans quelques-unes de ſes parties, le tout appliqué à des exemples pris ſur d'autres vaiſſeaux. Il réfute M. Bouguer, qui aſſure, dans ſon *Traité des Navires*, que dans les vaiſſeaux à trois ponts, le métacentre s'élève ſeulement de un ou deux pieds au-deſſus du centre de gravité. Dans le Chapitre 5 on trouve le calcul des réſiſtances horizontales, tant directes ou par la proue, que latérales ou par le côté, avec l'ordre qu'il faut ſuivre dans le calcul pour éviter la confuſion. Il en réſulte deux quantités, qui ſont, l'une dans le rapport des vîteſſes, & l'autre dans le rapport de leurs quarrés : celle-ci dépend de la dénivellation des eaux à la proue & à la

coupe. Les deux autres grandeurs qui ſe trouvent dans les réſiſtances ſont négligeables dans le calcul de l'action du vaiſſeau. Suit la manière de calculer l'altération de ces réſiſtances, dans les cas où le vaiſſeau ſeroit plus ou moins ſubmergé; avec des formules pour déduire les mêmes réſiſtances dans d'autres navires dont les fonds ſeroient ſemblables à ceux du navire dont les réſiſtances ſont connues: on y voit que la quantité qui eſt comme le quarré de la vîteſſe, peut être négligée dans les vaiſſeaux d'une grande capacité; ce qui n'a pas lieu quand la capacité eſt petite.

Le Chapitre 6 enſeigne la manière de calculer les momens du vaiſſeau dans ſes inclinaiſons produites par la force du vent ſur les voiles, tant dans le cas du repos que dans celui du mouvement, parce que ces momens peuvent être différens. On y enſeigne également à calculer la variation que ces momens éprouvent

quand le vaiſſeau enfonce plus ou moins dans le fluide, & à trouver ceux qui correſpondent pour d'autres vaiſſeaux ſemblables dans leurs fonds; on fait voir l'avantage qu'il y a pour la bonne action des voiles, à ce que le centre des réſiſtances horizontales ſoit le plus haut poſſible, & que les côtés de la carêne ſoient verticaux autant qu'il eſt poſſible, puiſque, ſuivant l'Auteur, cette action des voiles ne dépend pas, comme on l'a cru & enſeigné juſqu'ici, de la ſection horizontale du navire faite par la ſurface de l'eau. L'Auteur donne dans le Chapitre 7 les momens qui ont lieu dans la rotation du navire, lors des viremens de bord, ou lorſqu'il vient au lof ou bien qu'il arrive; il fait voir ſa propenſion naturelle à arriver, s'il n'y avoit pas d'autres forces qui l'en empêchaſſent, & explique la variation qui arrive dans ces momens lorſque le vaiſſeau eſt plus ou moins enfoncé dans le fluide, avec le calcul des

mêmes momens pour des vaiſſeaux ſemblables dans leurs fonds.

Dans le Chapitre 8 il donne les momens du vaiſſeau dans le mouvement en longueur appellé tangage, avec la même étendue que ceux qu'on a donnés pour les roulis ; & il traite dans le Chapitre 9 de l'arc ou courbure que prennent les vaiſſeaux ; on y voit la cauſe de cette courbure ; l'Auteur prouve que la force d'un ſeul côté du vaiſſeau, ſeroit capable de prévenir cet effet, ſi ce n'étoit le jeu qu'il y a ordinairement dans la charpente & les ferrures du vaiſſeau ; ce qui fait voir la néceſſité de le prévenir, quoique la principale attention, pour éviter cet accident, conſiſte dans la figure des fonds & dans le ſoin de raſſembler le plus qu'il eſt poſſible les différens poids aux environs de ſon centre de gravité, D. George fait voir combien le navire eſt plus expoſé à arquer lorſqu'il eſt vuide. Il traite enſuite *de l'arc* qui a lieu d'un bord à l'au-

, & qui n'a pas été conſidéré juſ-
'ici, quoiqu'il ſoit conſidérable,
très-préjudiciable principalement
ıs les vaiſſeaux de guerre, lorſ-
e par cet effet leurs batteries s'é-
ent au-deſſus du centre de gra-
é; il fait voir le mauvais ordre
:c lequel elles ſe répartiſſent, &
règles qu'on doit ſuivre pour évi-
les accidens qui réſultent très-
ıvent de ce défaut.

Le Livre III traite des machines
i meuvent & gouvernent le vaiſ-
u, & d'abord des voiles; on y
ıſidère la figure qu'elles prennent,
la direction ſuivant laquelle le
ıt agit; on trouve que la courbe
'elles forment eſt très-différente
la chaînette qu'on a cru juſqu'ici
e celle qu'elles prenoient, & on
nne les abſciſſes & ordonnées
ur la décrire. On détermine la
ce abſolue avec laquelle les voiles
iſſent, & on fait voir qu'elle dé-
ıd non-ſeulement de l'angle de la
ection du vent avec les vergues,

mais encore de la plus ou moins grande courbure qu'elles prennent dans leurs extrémités, qui change ſelon la force du vent & la grandeur & qualité de la voile. L'Auteur donne auſſi la direction & le centre de leur effort qui tombe toujours plus vers la poupe que le centre des voiles ſelon leur courbure & leur largeur; ce qui eſt une des cauſes qui ſollicitent le navire à venir au vent. La théorie appliquée à différens exemples de pratique, ſert à déterminer la plus grande dérive que doivent ſubir les vaiſſeaux par l'augmentation ſeule du vent, abſtraction faite des lames & des coups de mer que les marins ont regardés comme la cauſe de la dérive. On y trouve auſſi des tables de la ſurface de chaque voile, de leur centre de gravité, de leurs momens tant verticaux qu'horizontaux, avec des applications à tous les cas de la pratique.

Le Chapitre 2 traite du gouvernail & de ſes puiſſances relatives aux

différens angles qu'il forme avec la quille, tant au vent que ſous le vent; on y traite auſſi de ſa figure qui contribue conſidérablement à ſes effets, quoique cela n'ait pas été reconnu juſqu'à préſent; on détermine l'angle du plus grand effet; on fait voir le petit avantage que la pratique en peut retirer, & on expoſe les raiſons pour leſquelles on doit préférer ceux que les marins emploient à ceux que la géométrie détermine. Le Chapitre 3 a pour objet les rames; on donne fort en détail le calcul de leur effort, on en conclut la vîteſſe que doit prendre l'embarcation, laquelle eſt vérifiée par l'expérience; ce qui eſt d'un nouveau poids en faveur de la nouvelle théorie des réſiſtances. L'Auteur fait voir combien il importe qu'on rende plus légère la partie extérieure de la rame, & détermine la force & la vîteſſe avec laquelle doit agir le rameur pour que l'embarcation prenne la plus grande vîteſſe poſſible; & ayant

trouvé le rapport qu'il doit y avoir entre les longueurs des parties intérieures & extérieures de la rame, il fait voir que ce rapport n'eſt pas conſtant, quoique dans la même embarcation & avec les mêmes rameurs, parce qu'il dépend de la force qu'ils emploient, du rapport entre le tems écoulé, entre un coup de rame & l'autre, & de celui pendant lequel la rame eſt maintenue dans l'eau; de ſorte que plus ces quantités ſont grandes, plus auſſi la partie extérieure de la rame doit être grande par rapport à l'intérieure: d'après différentes conſidérations on conclud que la meilleure diſpoſition de la rame eſt, à quelque legère différence près, celle qu'emploient les matelots, en prenant cependant quelques précautions, ſelon les différentes embarcations; on finit par un exemple appliqué à une galère, & on fait voir le peu d'effet que produiſent quelques momens.

Dans le Livre IV il s'agit des ac-

& des mouvemens du navire,
d du ſillage ou mouvement
ſſit du vaiſſeau, produit par
lſion du vent ſur les voiles,
rumb de vent qu'il eſt obligé
vre. L'Auteur donne quatre
les qui expriment les quatre
s qu'on diſtingue dans le vaiſ-
ſçavoir, la directe ou par la
, la latérale ou perpendicu-
u côté, l'oblique que prend
ırcation, & enfin celle avec
le il s'élance dans le vent. Il
la valeur de l'angle de la dé-
& fait voir par ces formules
s quatre vîteſſes ſeroient pro-
nnelles à celles du vent, ſans
rbure de la voile qui altère un
ette proportion; les mêmes
les font voir que plus le rap-
ntre la réſiſtance du côté &
e la proue ſera grand, plus la
directe ſera grande & la vîteſſe
e petite; & que pour que le
u gagne au vent, il eſt né-
: que ce rapport excède celui

de la tangente de l'angle que forme le vent avec la quille à la tangente de l'angle que forme la perpendiculaire à la quille, avec la direction de l'action des voiles. Les quatre formules font voir que ces quatre vîteſſes augmentent à meſure qu'on met une plus grande quantité de voiles, & que la vîteſſe directe & l'oblique arrivent enfin à être plus grandes que celle du vent, lorſqu'on navigue vent largue avec tout ſon appareil; on expoſe les cas dans leſquels ceci arrive; & quoiqu'ils n'ayent pas lieu dans les vaiſſeaux, ils ſe vérifient dans les galères & les chebecs; on applique enſuite les formules à divers exemples relatifs à la diſpoſition des appareil employés par les marins, tant ver arrière que vent largue & au pl près; on voit dans tous les c l'exacte conformité de cette théo avec la pratique; ce qui n'a pas l dans l'ancien ſyſtême des réſiſtanc qui donne des vîteſſes bien éloig

celles que les vaiſſeaux prennent.
ugmentation de la vîteſſe directe,
procède du plus graud rapport
ıs lequel peuvent être les réſiſtan-
latérales & longitudinales, ne
end pas à celle qui a lieu lorſ-
on allége ou qu'on fait caler da-
ıtage le vaiſſeau; car, quoique
ctivement on trouve par-là quel-
e différence, elle eſt ſi légère
elle ne mérite pas la moindre at-
ıtion. L'expreſſion totale de la
ime vîteſſe réduite en ſérie, faci-
e la manière de combiner les di-
nſions principales qu'on doit don-
t aux embarcations, pour qu'elles
nnent la plus grande marche poſ-
le. Augmenter la longueur, &
minuer à proportion la profon-
ur, cela produit une agmentation
ns la vîteſſe; mais l'Auteur fait
ir que cela a ſes inconvéniens pour
ſtabilité du vaiſſeau; la même
oſe arrive en augmentant la lon-
eur, & diminuant à proportion
largeur; en donnant une lon-

gueur conſtante & variant ſeulement la largeur & la profondeur, on obtient quelque avantage pour aller vent arrière, ou pour aller d'un vent très-largue en diminuant celle-ci & augmentant celle-la : mais c'eſt le contraire en allant à la bouline ou au plus près ; particularités qu'on obſerve dans la pratique, & que ne produit pas l'ancien ſyſtême des réſiſtances. On termine ce Chapitre en démontrant, par les mêmes formules, qu'avec un petit vent, les petites embarcations doivent mieux aller que les grandes qui leur ſeroient ſemblables ; & qu'au contraire les grandes vont mieux avec un vent violent. Le ſecond Chapitre traite des angles que doivent former les voiles & le gouvernail avec la quille, pour procurer la plus grande marche poſſible. L'Auteur donne d'abord la formule de l'angle que doit former la voile avec la quille, en ſuppoſant conſtant celui du vent avec la même quille ; il en déduit que ce

ngle n'eſt pas conſtant quoique dans
e même vaiſſeau, comme les géo-
mètres l'ont cru généralement juſ-
qu'ici ; parce qu'il dépend, non-ſeu-
ement de la relation entre la réſiſ-
ance du côté & celle de la proue,
nais encore de la quantité de voiles
déployées & de leur courbure : plus
e rapport des réſiſtances ſera grand,
ainſi que la quantité de voiles, plus
cet angle doit être petit, & plus
auſſi la courbure de la voile ſera pe-
ite ; cela eſt confirmé par quelques
exemples. Dans le cas où l'on iroit
à la bouline, dans un vaiſſeau de
60 canons, marchant avec tout ſon
appareil, on trouve cet angle de
18^{d} 47^{m} ; & s'il marchoit ſeulement
avec les deux voiles majeures, il ſe-
roit de 40^{d} 42^{m}, qui eſt à-peu-
près celui qu'emploient les marins
dans tous les cas. L'Auteur recher-
che enſuite quel eſt le vent qui fera
aller un vaiſſeau le plus poſſible, &
l démontre que ce n'eſt pas toujours
e même, ni le vent arrière, quoi-

qu'on l'ait cru généralement juſqu'ici, lorſque les mêmes voiles ſervoient dans les deux cas; tout le monde s'étant perſuadé que le vent largue étoit ſeulement plus avantageux, à cauſe que vent arrière les voiles ſont couvertes les unes par les autres. D. George donne une formule pour cet angle le plus avantageux que doit former le vent, & fait voir qu'il eſt variable, parce qu'il dépend de la raiſon des réſiſtances du côté & de la proue, de la quantité de voile & de leur courbure; enſorte que plus cette raiſon ſera grande, ainſi que la quantité de voilure, plus l'angle du vent qui eſt néceſſaire pour faire aller le vaiſſeau le plus poſſible ſera ouvert, & au contraire plus la courbure de la voile ou la violence du vent ſera petite. Dans un vaiſſeau de 60 canons, on trouve que ne portant pas plus de 8065 pieds quarrés de voilure, c'eſt le vent en poupe qui le fera aller le plus vîte poſſible; auſſi-tôt

:n défrêle davantage, ce ne
ıs ce vent, mais un plus ou-
n portant 17680 pieds, c'eſt
ouvert de 41^{d} 56^{m} qui lui
ı la plus grande vîteſſe. Subſ-
enſuite ces angles avanta-
ns la formule de la vîteſſe,
ive la plus grande vîteſſe,
les plus grandes, ou la plus
qui puiſſe réſulter des cas in-
ıbles que préſente la prati-
ns un vaiſſeau de 60 canons,
ouve de $\frac{74}{100}$ de la vîteſſe du
& dans un chebec de $\frac{163}{100}$; de-
ue la vîteſſe de cette embar-
eſt de $\frac{631}{100}$ plus grande que
ı vent.

la plus grande vîteſſe avec
: un vaiſſeau puiſſe s'élancer
vent, on fait voir que les
qui la doivent produire ſont
ıs de ceux qui produiſent la
ande marche, mais qu'elle
, comme dans les autres cas,
ılement du rapport des réſiſ-
lu côté & de la proue, mais

auſſi de la quantité de voiles & de leur courbure ; enſorte que plus il y a de voiles déployées, & moins le vent a de force, plus les angles que doivent former le vent & les voiles avec la quille doivent être aigus pour gagner au vent le plus poſſible. Ces angles étant trouvés & ſubſtitués dans la formule des vîteſſes avec leſquelles le navire s'élève dans le vent, on trouve la plus grande de ces vîteſſes. Dans le vaiſſeau de 60 canons, des $\frac{164}{1000}$ de celle du vent, dans la méthode qu'emploient les marins, elle eſt ſeulement de $\frac{174}{000}$; enſorte qu'on peut, ſuivant l'Auteur, gagner un tiers de plus au vent qu'on ne l'a fait juſqu'ici.

Le Chapitre 3 a pour objet les inclinaiſons que doivent prendre les embarcations par l'impulſion du vent ſur les voiles. L'Auteur avoit déjà examiné les momens avec leſquels les côtés du vaiſſeau réſiſtent à l'inclinaiſon, & ceux que le vent produit dans les voiles ; l'égalité de ces

ıens lui donne l'incliraiſon qui
en réſulter, & la formule géné-
qui exprime ſa valeur ; quoi-
lle renferme pluſieurs quantités,
pluſieurs cas elles ſe réduiſent
e ſeule, les autres étant ſuſcep-
s d'être négligées. Il applique
ormules à différens exemples de
que, & en conclud les incli-
ons qu'on obſerve journellement
la navigation : au contraire,
l'ancien ſyſtême des réſiſtances
rouve des inclinaiſons fort éloi-
s de l'expérience ; l'Auteur dé-
ppe les conſéquences des fauſſes
oſitions de ce ſyſtême, & même
expériences qui les ont fait
ɔter.

explique enſuite ce qu'on a en-
u par *point velique*, ou centre
pulſion des voiles, & la diſ-
tion qu'on a fixée pour ce point ;
que le navire ne ſouffrît aucune
naiſon, il fait voir l'impoſſibi-
d'un ſemblable projet. Il donne
le calcul & un exemple du cas

que les marins appellent *coëffer* ou *masquer*; on ne redoute pas assez cette circonstance qui expose beaucoup un navire. Ces formules pour l'inclinaison s'étendent ensuite aux cas où l'on auroit fait quelque altération au corps du navire, soit dans son poids soit dans le volume de la partie submergée. On en conclud que le navire portera mieux la voile, si on place le poids additionnel plus bas que la superficie de l'eau; c'est le contraire si on le place plus haut cette qualité de porter plus ou moins la voile étant proportionnelle à la distance de ce poids à la superficie. Pareillement il portera mieux la voile, si le volume ajouté est plus haut que celui qu'on supprime. Si l'on ajoute un poids & un volume le vaisseau portera mieux la voile, si ce volume est plus haut que le poids. Enfin on démontre que les navires entierement semblables les efforts des voiles sont en raison inverse de leurs dimensions lin

& que, dans les inclinaiſons de poupe à proue, bien loin que celles-ci ſoient ſubmergées par l'action ou la force des voiles, elles s'élèvent davantage ſur le fluides, les coques étant conſtruites ſuivant l'uſage ordinaire.

Le gouvernement du navire forme l'objet du Chap. 4 : l'Auteur entend par-là une combinaiſon des forces qui agiſſent continuellement pour le faire tourner ; le gouvernail eſt ſeulement une de ces forces, & dans pluſieurs occaſions il n'eſt pas la plus efficace. Il démontre que l'axe de la force motrice, les voiles ſuppoſées planes & le navire ſans inclinaiſon, ne concourt pas avec l'axe des réſiſtances, & qu'ils ſe réuniſſent ſeulement à cauſe de la courbure que les voiles prennent, & de l'inclinaiſon du vaiſſeau. Comme l'une & l'autre dépendent de la violence plus ou moins grande du vent, de la plus ou moins grande quantité des voiles & de leur hauteur, il s'enſuit que quelques-unes de ces quantités va

nant à varier, l'axe de la force motrice varie & l'équilibre dans le gouvernement ſe perd, & devient par conſéquent très-inconſtant, nonobſtant tout ce qu'on nous a enſeigné juſqu'ici. L'Auteur fait voir tous les cas où le navire doit venir au lof & arriver ſoit que le vent s'altère ou qu'on augmente ou diminue l'amplitude des voiles, ſoit par quelque variation dans la coque & dans ſes dimenſions, particulièrement dans ſes élancemens ou quêtes, qui ſont une des principales cauſes d'où dépend le gouvernement parfait, quoique pluſieurs conſtructeurs ne l'aient pas cru juſqu'à préſent. Enfin il traite de la place des mâts, qui contribue au bon gouvernement, de la variation des voiles, & des efforts du vent; le tout eſt vérifié par des exemples de pratique. Ce Chapitre eſt terminé par la formule générale qui renferme tous les cas.

Le Chapitre 5 traite des roulis & des tangages. On les a conſidérés comme

comme dépendans seulement de l'état & de la disposition du navire, sans avoir égard au volume & à la vîtesse des lames, desquels ils dépendent principalement suivant l'Auteur. Il donne premièrement les valeurs, non-seulement du tems dans lequel un vaisseau achève un roulis en le considérant comme un pendule simple, mais encore de la vîtesse & de l'action que subissent les mâts & & le navire dans cette oscillation. Il fait voir que cette action, qui est l'unique à laquelle on doive avoir égard, n'est pas précisément en raison inverse des tems, puisqu'elle dépend aussi de la grandeur des roulis, & celle-ci, le vaisseau étant considéré comme un pendule, ne dépend n aucune manière du tems; on fait oir qu'elle est si éloignée de dépenre du tems, que la plus grande est écisément quand le navire ne se eut déjà plus, & est sur le point se reposer ou de se redresser. Cette orie absolument nouvelle est ex-

posée dans le plus grand détail; on examine le roulis qu'occasionne la lame, & le tems dans lequel elle doit passer par-dessous le navire; on explique ce qui contribue à sa vîtesse, & le peu d'altération qu'y produisent les voiles. On fait voir que ce tems est grand avec les petites lames; qu'il diminue jusqu'à être un *minimum*, & qu'ensuite il retourne à augmenter dans les plus grandes lames. Dans un vaisseau de 60 canons, la lame qui passe le plus promptement par-dessous est celle qui a environ 3 pieds de hauteur; toutes les autres, soit qu'elles soient plus ou moins hautes, emploient plus de tems. On fait voir la différence qu'il y a entre les lames agitées par un vent constant & qui subsistent après que le vent qui les a produites s'est calmé; & on explique l'erreur dans laquelle il paroît qu'elles ont induit M. Bouguer, en lui faisant croire que les roulis de la frégate *le Triton* duroient toujours

$4\frac{1}{2}$ ſecondes. On démontre les inconvéniens qu'il y auroit à ſéparer beaucoup du centre de gravité, les différens poids qui compoſent la charge du navire, afin d'augmenter le tems du roulis, parce qu'alors on augmente ſa vîteſſe & ſa grandeur; & quoiqu'il en réſulte qu'il ſeroit convenable pour le même objet de diminuer la diſtance du centre de gravité au métacentre, on fait voir le grand inconvénient qu'il y auroit à cela, parce que les lames paſſeroient par-deſſus l'embarcation & la noyeroient: on n'a pas eu égard juſqu'ici à ce cas, qui eſt cependant un des plus importans, & qui mérite la plus grande attention. Avec cela on examine la véritable théorie du roulis; on en déduit le tems véritable dans lequel le navire doit l'exécuter, en combinant entr'eux celui qu'il donneroit comme pendule, & celui qui auroit lieu ſi la houle agiſſoit ſeule; & on trouve qu'il tient un milieu entre les deux.

Par exemple, dans le navire de 60 canons, conſidéré comme pendule, les roulis s'acheveroient dans $2\frac{1}{4}$ ſecondes, & ceux qui auroient lieu par l'action ſeule d'une lame de 9 pieds de hauteur dureroient 3 ſecondes; delà réſulte le véritable tems de ſa durée avec la même lame, de $2\frac{6}{7}$ ſecondes. En ſuppoſant que dans le même navire on ſépare les poids du centre ou de l'axe ſur lequel le navire oſcille, de $\frac{2}{5}$ de plus qu'on ne l'a ſuppoſé, on augmentera ſeulement le tems d'une demi-ſeconde; & en diminuant la diſtance du métacentre au centre de gravité, des $\frac{2}{3}$, on augmentera le même tems d'un tiers de ſeconde ſeulement. On détermine enſuite la grandeur du roulis, & on trouve que dans le ſecond cas, dans lequel on ſépare les poids, le roulis augmentera de $\frac{2}{5}$ parties de plus qu'il n'étoit dans le premier. Dans le troiſième cas où l'on diminue la diſtance du métacentre au centre de

gravité, on augmente la grandeur du roulis de $\frac{1}{5}$ de ce qu'il étoit auparavant : deux quantités qui produiſent plus de préjudice qu'on ne tireroit davantage d'une ſi petite augmentation dans le tems. En effet, ayant trouvé enſuite la formule qui exprime l'action que ſouffrent les mâts dans le roulis ; & en ayant conclu la moindre action qu'ils doivent ſouffrir ; en variant le tems dans lequel le navire peut oſciller conſidéré comme pendule, on trouve ce tems égal à celui que la lame emploie à paſſer par-deſſous le navire, ou à celui dans lequel il acheveroit un roulis par ſa ſeule action. De-là on infère que pour gagner cet avantage, il faudroit varier l'état des choſes pour chaque eſpèce de lame ; ce qui ſeroit impoſſible dans la pratique. Par-là on juge qu'il convient de diſpoſer les choſes pour un cas moyen des lames qui menacent la mâture. On cherche pareillement la moindre action des mâts en faiſant

varier la distance du centre de gravité au métacentre, & on trouve que celle-ci n'a point de limite, & que plus cette distance sera grande, plus la mâture sera exposée. Il paroît que ceci devroit porter à la diminuer; mais outre le préjudice qui en résulteroit pour l'action des voiles, il en résulteroit un grand inconvénient qui est que la mer passeroit par-dessus l'embarcation avec plus de facilité. En effet, cherchant la hauteur à laquelle les eaux arriveroient sur les côtés, on trouve qu'elle seroit d'autant plus grande, que la distance du métacentre au centre de gravité seroit moindre, ou que ces élévations des eaux sont comme les quarrés des tems des roulis; nouveau motif pour qu'on n'augmente pas ceux-ci considérablement. Dans le vaisseau de 60 canons, lesté avec régularité, on trouve que la lame de 36 pieds de haut s'élève sur son côté de $15\frac{1}{2}$ pieds; éloignant les *poids* de l'axe de rotation de $\frac{1}{3}$ de

plus, elle s'élévera de 21 $\frac{1}{3}$ pieds; en diminuant la distance du centre de gravité au métacentre, & la réduisant aux $\frac{2}{3}$, elle s'éléveroit de 19 pieds; en tenant le côté du navire élevé de 16 à 17 pieds, on voit que dans les deux derniers cas les eaux passeroient par-dessus le corps du navire & l'inonderoient entièrement; ce qui est un très-grand inconvénient, qu'on est obligé de prévenir en renonçant un peu à la plus grande sûreté de la mâture; car si celle-ci demande que les roulis durent 4 ou 5 secondes, l'élévation des lames exige qu'on les réduise seulement à 3 secondes. Les frégates éprouvent bien plus ces inondations, & exigent à cause de cela qu'on fasse plus grande à proportion la distance entre le centre de gravité & le métacentre. D. G. fait voir par des exemples combien on a eu peu d'attention à cet égard; il donne des règles pour se conduire sûrement dans ce point essentiel; il spécifie les cas dans les-

quels les roulis peuvent être encore plus extraordinaires & plus à redouter.

Il traite enſuite du tangage; il conſidère d'abord le vaiſſeau comme un pendule, & il trouve le tems dans lequel ce mouvement doit s'exécuter preſque le même que celui du roulis; il ſemble qu'il devroit en réſulter les mêmes conſéquences; mais il faut avoir ici égard à la vîteſſe du ſillage, ce qui n'étoit pas néceſſaire pour les roulis: on trouve que le tems du tangage ſera d'autant moindre que la vîteſſe du navire ſera plus grande. Le vaiſſeau de 60 canons, qui ſert toujours d'exemple, naviguant à la bouline avec une vîteſſe de 10 pieds, & la lame ayant 9 pieds de hauteur, achevera ſon tangage dans un tiers moins de tems qu'il ne le feroit étant conſidéré comme un pendule, lequel ſeroit de $2\frac{3}{4}$ ſecondes. Il examine en même-tems la grandeur du tangage, ſa *plus* grande vîteſſe & l'action que

iſſent les mâts dans ce mouve-
nt. La moindre action qu'ils puiſ-
t ſubir eſt dans le cas où le navire
ıſidéré comme pendule acheveroit
tangage dans le même tems qu'il
feroit par la cauſe ſeule de la la-
; ce qui eſt la même choſe que
ır les roulis : cependant dans ce-
-ci le premier tems eſt moindre
: le ſecond, & dans le tangage
ſecond eſt moindre que le pre-
:r ; ſi donc dans le roulis il eſt
:eſſaire de ſéparer les poids de
:e de rotation pour ſoulager la
ture, dans le tangage il faut les
›rocher, afin d'alléger autant qu'il
poſſible le poids des extrémités.
démontre également que l'ac-
n des mâts dans les tangages eſt
nme le quarré de la longueur du
'ire ; ce qui fait voir la néceſſité
ne pas l'allonger beaucoup, pour
venir ſeulement à le faire mar-
:r un peu plus vîte. La diminution
la diſtance du centre de gravité au
tacentre, produit auſſi l'effet de-

mandé ; mais ici, comme dans les roulis les élévations des eaux à la proue deviendroient plus considérables, & d'autant plus que dans ces actions la vîteſſe du navire contribue beaucoup à produire un plus grand effet. Dans le vaiſſeau de 60 canons, naviguant à la bouline avec 10 pieds de vîteſſe, on trouve qu'une lame de 9 pieds de hauteur s'élève à la proue d'un peu plus de 9 pieds, tandis que s'il ne marchoit pas elle ne s'éléveroit pas même à 6 pieds. Dans le même cas, avec une lame de 36 pieds, l'eau s'éléveroit à 16 $\frac{1}{4}$ pieds, le navire étant ſans mouvement ; & avec une vîteſſe de 15 pieds par ſeconde, elle s'éléveroit juſqu'à 20 pieds $\frac{4}{15}$; ce qui eſt 3 pieds de plus que toute la hauteur du navire. Ceci démontre la néceſſité de prendre des ris avec des vents forcés, comme le pratiquent les marins, & l'impoſſibilité de porter tout l'appareil comme le prétendoit M. Bouguer. Lorſque les lames choquent par la proue,

îteſſe du navire produit tout le
traire, & fait diminuer la hau-
: des eaux; dans le même cas
ne lame de 36 pieds, le navire
ant 15 pieds par ſeconde, les
x s'élèvent ſeulement de 10 p. $\frac{1}{2}$,
lieu de 20 $\frac{6}{17}$ dont elles s'élevoient
deſſus : cinq pieds de plus de vî-
e diminueroient ſeulement les
x d'un demi pied; ce qui prouve
peu de néceſſité qu'il y a en allant
t en poupe de mettre beaucoup
voiles. Dans la ſeule vue de fuir
coups de mer, il ſuffit qu'il y en
aſſez pour faire parcourir un vaiſ-
u 15 pieds par ſeconde, ou un
plus. De la plus grande éléva-
n des eaux, qui doit réſulter à la
ue, on deduit clairement que la
iteur du métacentre au-deſſus du
tre de gravité, qui correſpond à
partie de la proue, doit être plus
nde que celle qui répond à la
tie de la poupe; ou, parce que
hauteurs dépendent des largeurs
extrémités, il s'enſuit la néceſ-

ſité abſolue que la proue ſoit plus ample ou plus volumineuſe que la poupe; ce que les marins ont toujours pratiqué contre le vœu des géomètres, qui recommandoient des proues aiguës pour faire mieux marcher, ſans penſer qu'elles pouvoient produire la ruine des bâtimens, & peut être encore la perte de l'avantage qu'ils cherchoient à obtenir. On finit ce Chapitre important par aſſigner la place où l'on doit mettre la plus grande largeur du navire, & la figure qu'on doit donner aux couples pour obtenir la plus grande perfection relativement aux mouvemens de tangage.

Le cinquième & dernier Livre de cet Ouvrage contient la récapitulation des précédens, ſans aucun calcul analitique, pour en mettre tous les principes à la portée des marins. Dans le Chapitre premier on traite de la force des navires, des dimenſions, des bois & des meſures principales ſur leſquelles on doit les

ruire. On démontre la foibleſſe laquelle les vaiſſeaux ſont conſ-, & la force démeſurée qu'on e aux frégates; quoique à pro-, on les vaiſſeaux ſoient beau-plus ſurchargés d'artillerie. On e des règles pour les conſtruire les vraies proportions, la ma-de régler les groſſeurs, le poids force des bois, quand ils ſe-t même de qualités différentes, hapitre 2 traite de la grandeur ivires; on fait voir qu'on les a oup augmentés depuis quel-ems ſans une grande néceſſité, n diſcute les avantages que ortent les deux eſpèces de pro-, on. On établit des règles pour oportionner à l'artillerie qu'ils nt porter, d'où l'on infère com-l importe, que l'artillerie ſoit : & légère, non-ſeulement qu'elle ſoit plus maniable & que le vaiſſeau ſoit moins chargé, ncore pour ſa plus grande force tée. Le chapitre 3 a pour objet

l'action des voiles; on fait voir l'erreur dans laquelle on tomberoit en augmentant les appareils des grands vaiſſeaux, comme l'ont prétendu quelques marins ſpéculatifs, par la ſeule raiſon qu'ils portent mieux la voile à proportion. On recherche la variation qui doit arriver dans cette qualité en faiſant varier quelques meſures, le poids ou la coque du navire; le tout eſt éclairci par les exemples néceſſaires.

Le Chapitre 4 a pour objet la marche & le rumb de vent que ſuivent les vaiſſeaux; comme les formules dont les démonſtrations ont été déduites ſont très-compliquées, l'Auteur tâche d'expliquer le tout par des conſtructions géométriques qu'il rend très-intelligibles. Le Chapitre 5 s'étend ſur la qualité de bien gouverner, on explique toutes les forces qui y contribuent, & les avantages qui réſultent pour cet effet de la bonne poſition des mâts. Enfin, dans le Chapitre 6 on traite des roulis &

les tangages, avec beaucoup d'exemples; on expoſe les attentions qu'il faut avoir pour les adoucir. L'Auteur aſſure, que ſi on a ſoin de conſulter la pratique ſur le tout, on en verra clairement l'exacte correſpondance avec ſa théorie.

Cet Ouvrage important, dont M. Lévêque, habile Profeſſeur de Nantes, eſpère nous donner la traduction, mérite bien d'être connu, examiné & diſcuté par tous les Mathématiciens & les Navigateurs qui veulent contribuer au progrès du grand art de la Marine, devenu aujourd'hui ſi important pour les nations les plus floriſſantes de l'univers.

VOYAGE PITTORESQUE DE LA GRÈCE, Quatrième Cahier. Prix, 12 livres.

DANS notre Journal de Mars 1779, nous avons aſſez fait connoître quel eſt à tous égards le mérite de ce bel Ouvrage; il nous

reſte à remplir l'engagement que nous avons pris dans ce premier Extrait de rendre compte des différens Cahiers à meſure qu'ils paroîtroient; le dernier qui ait paru eſt le quatrième. Il contient ce qui concerne les iſles de Paros, d'Antiparos, de Skyros & de Lemnos.

A l'article de Paros, le jeune & ſavant Auteur n'oublie ni Archiloque, ſi redoutable dans la ſatyre, ſi fatal à ſa femme & à ſon beau-père, Archiloque, l'inventeur de cette meſure iambique, qu'Horace ſe glorifioit d'avoir le premier tranſportée dans la Poéſie latine, en déteſtant l'abus cruel qu'Archiloque en avoit fait.

Parios ego primus iambos
Oſtendi Latio, numeros animoſque ſecutus
Archilochi, non res & agentia verba Lycamben . . . . .
. . . . . Sed rebus & ordine diſpar,
Nec ſocerum quærit, quem verſibus oblinat atris,
Nec ſponſæ laqueum famoſo carmine nectit.

ni Evenus, célèbre dans un genre moins piquant & plus doux, (la Poéſie Elégiaque) & qui avoit été précédé par un autre Evenus, qui étoit auſſi de Paros & Poëte Elégiaque, mais qui a moins de célébrité que le ſecond; ni Agoracite ou Agoracrite, Elève de Phidias, qui s'eſt diſtingué comme ſon Maître dans la Sculpture; ni Arcéſilas & Nicanor, fameux dans la Peinture Encauſtique; l'Auteur y joint Polygnote; mais ſi nous en croyons Pline, Polygnote étoit de Thaſos, & non pas de Paros. L'Auteur n'oublie pas ſurtout la fameuſe Chronique trouvée dans le ſiècle dernier à Paros, & qui a fourni à la Chronologie de nouvelles lumières. Ce monument qui porte le nom d'Oxford, où il eſt conſervé, & du Comte d'Arondel, qui eut le bonheur d'en faire l'acquiſition à Smyrne, devroit porter le nom du ſçavant Peireſc, Conſeiller au Parlement d'Aix, dont Gaſſendi a écrit la vie; c'eſt à lui

qu'eſt dûe la gloire de cette importante découverte : il faiſoit voyager des gens inſtruits pour enrichir ſa Patrie des monumens échappés aux ravages du tems ; il avoit ordonné des fouilles, d'où l'on tira la Chronique de Paros & pluſieurs Inſcriptions précieuſes. Le Commiſſionnaire de Peireſc alloit faire embarquer cette collection dans le port de Smyrne, lorſque ſes ennemis ou ſes créanciers le firent mettre en priſon. Les marbres paſſèrent en Angleterre à l'inſçu de Peireſc. Quelque-tems après il reçut de Selden ſon ami le Commentaire dont ce Sçavant avoit accompagné les marbres d'Arondel. Peireſc les reconnut ; mais il ne fut plus ſenſible à leur perte, lorſqu'il vit l'uſage qu'on en faiſoit en Angleterre. C'eſt que Peireſc aimoit les Arts pour eux-mêmes, & ne reſſembloit en rien à ces Protecteurs faſtueux & ridicules, qui veulent gouverner la République des Lettres, dont ils n'ont jamais mérité

d'être citoyens ; c'eſt la réflexion que fait M. le Comte de C-G. Il eſt beau d'avoir acquis comme lui le droit de la faire. Quant aux faits qui concernent la découverte des marbres d'Arondel, M. le Comte de C-G. & Tournefort les ont puiſés dans la même ſource, c'eſt-à-dire dans la Vie de Peireſc par Gaſſendi ; mais M. le Comte de C-G. eſt le ſeul qui les développe ; Tournefort n'avoit fait que les indiquer.

On trouve ici au ſujet de Peireſc une note curieuſe, à laquelle une allégorie ſenſible ajoute un nouveau prix. La voici :

« Peireſc après ſa mort reçut les » honneurs de l'Apothéoſe ; mais ce » ne fut pas dans ſa patrie : Rome ſe » chargea d'en venger les torts. Une » Académie à laquelle il étoit aſſo- » cié, convoqua le 21 Décembre » 1637, une aſſemblée extraordi- » naire ; ſon portrait y fut expoſé ; » tout ce qu'il y avoit de plus diſ- » tingué dans cette ville par la naiſ-

» ſance ou par le mérite, s'empreſſa » d'y aſſiſter. Jean-Jacques Bouchard » prononça l'Oraiſon funèbre de Pei- » reſc. Les Poètes les plus eſtimés » récitèrent en ſon honneur des vers » italiens, grecs & latins. Le Diſ- » cours de Bouchard fut bientôt im- » primé, & l'on y joignit le tribut » d'éloges que tous les Sçavans de » l'Europe rendirent aux mânes de » Peireſc dans toutes les langues » connues. Rien alors ne parut exa- » géré ; cet exemple juſtifieroit, s'il » en étoit beſoin, une Nation, qui, » après une perte plus ſenſible, ren- » droit un hommage plus éclatant à » la mémoire d'un grand homme » qui l'auroit illuſtrée. »

La 33e. Planche repréſente une de ces Danſes grecques, dont M. Guys, & Madame Chenier dans une lettre au même M. Guys, ont fait une deſcription ſi ſçavante & ſi agréable. « Le goût de la Danſe, dit M. » le Comte de C-G., a toujours été » le même chez les Grecs ; le mal-

ur & la ſervitude n'ont pu leur
ire perdre l'amour naturel qu'ils
nt pour le plaiſir : un moment de
te leur fait oublier leur miſère.
n peuple auſſi léger & plus ai-
able, ne ſe croit-il pas quelque-
is vengé d'un impôt par une
anſon ? »

M. le Comte de C-G. ſe réſerve
donner, à l'article de Smyrne,
deſſins des diverſes Danſes des
cs ; il annonce d'avance qu'il
uſage des recherches de M.
ys ſur cet objet. On trouve auſſi
deſſins de la Danſe grecque dans
monumens de la Grèce, par M.
oi.

a 34e. Planche eſt une Vue de
trée d'une carrière de Paros.
lgré les éloges que toute l'Anti-
té a donnés au marbre de Paros,
'eſt pas le plus parfait que poſ-
ent ces contrées ; il eſt plus pro-
à l'Architecture qu'à la Scúlp-
e ; il a un éclat & un brillant qui
t ajouter à la beauté d'un édifice ;

mais qui le rend peu ſuſceptible de ſoutenir les détails d'un cizeau délicat. Sa facilité à s'écailler tromperoit l'intention de l'Artiſte. Le marbre du Mont Penthéli, près d'Athènes, moins ſalin & plus compact, étoit préféré par les Statuaires.

Le Mont Capreſſo, au pied duquel ſont les ouvertures des deux carrières de marbre dans leſquelles M. le Comte de C-G. eſt deſcendu, étoit autrefois le fameux *Mons Marpeſus*; de-là ces vers de Virgile dans le 6e. Livre de l'Enéide, lorſqu'Enée rencontre Didon aux enfers & ne peut en obtenir une réponſe :

Nec magis incepto vultum ſermone movetur
Quàm ſi dura ſilex aut ſtet Marpeſia cautes.

La Planche 35e. contient le plan du Port de Nauſſa dans la même iſle de Paros; les Ruſſes avoient choiſi ce Port pour en faire l'entrepôt de leurs forces; il leur offroit pour cet objet tous les avantages

poſſibles par ſa ſituation au milieu des Cyclades, qu'il peut contenir ou protéger; par ſa forme, qui le rend facile à défendre; enfin par le ſecours que fournit l'iſle de Paros pour l'établiſſement des troupes. Le plan de ce Port, que l'Auteur a fait lever avec le plus grand ſoin, montre ce qui ſubſiſtoit encore des Ouvrages des Ruſſes dans le tems de ſon voyage.

Les Planches 36e. 37e. & 38e. concernent la fameuſe Grotte d'Antiparos. La 36e. Planche en préſente l'entrée; la 38e. l'intérieur; la 37e. le plan général & les détails géométriques. L'Auteur avertit que les Voyageurs qui ont vu cette Grotte avant lui, ont fort exagéré les dangers qu'ils avoient courus pour y deſcendre & les merveilles qu'ils y avoient vues; il n'excepte pas de ce reproche le judicieux Tournefort : « je » ſerai, dit-il, forcé de détruire » preſque tout l'intérêt qu'il excite » & une grande partie de l'illuſion

» dont il flatte ſes Lecteurs. » Il faut avouer cependant que les Planches du Voyage Pittoreſque, bien plus belles, plus riches, plus vaſtes, plus détaillées que celles du Voyage de Tournefort, donnent, à la vue, une aſſez grande idée des dangers de cette deſcente & de la beauté du ſpectacle des Stalactites & des Stalagmites, qui dédommage de ces dangers, quand on eſt parvenu dans l'intérieur de la Grotte.

Si Tournefort a exagéré la difficulté d'y deſcendre, il n'a rien dit de la difficulté de deſcendre dans les carrières de marbre de l'iſle de Paros; difficulté que M. le Comte de C-G. repréſente comme aſſez forte. « On a, dit-il, la plus grande » peine à s'y introduire. Pluſieurs des » perſonnes avec qui j'étois, ne pu- » rent y pénétrer, & j'en reſſortis » froiſſé & écorché en pluſieurs en- » droits. »

Retournons à la Grotte d'Antiparos & aux deſcriptions exagérées qui

qui en ont été faites. M. le Comte de C-G. parle de l'Auteur d'un Voyage anglois, « bien différent de tous » ceux que nous devons au génie ob» ſervateur de cette nation. Le ſtyle » exagéré de ce Voyageur, dit-il, » m'en fait révoquer en doute les » moindres circonſtances, excepté » celles de ſes frayeurs, qu'il peint » trop vivement, pour qu'on en » puiſſe douter. »

M. le Comte de C-G. relève une faute bien plaiſante de ce Voyageur. Celui-ci, quoiqu'il prétende avoir vu par lui-même tous les lieux dont il parle, copie partout aveuglément Tournefort; mais depuis 1701 & 1702, époque du voyage de M. de Tournefort, juſqu'en 1752, époque du voyage de l'Auteur anglois, il a dû arriver bien des changemens dont cet Auteur ne paroît pas avoir eu connoiſſance. Par exemple, il dit, parce qu'il l'a lu dans Tournefort, que l'iſle de Tine eſt ſous la puiſſance des Vénitiens; en conſéquence

il assure qu'il a trouvé ceux-ci bien disposés à la défendre contre toutes les forces des Turcs ; il est fâcheux, dit M. le Comte de C-G., pour la République de Venise & pour cet Observateur, que les Turcs se soient emparés de l'isle de Tine dès 1714, & que cette isle leur soit restée depuis ce tems-là.

M. le Comte de C-G., qui n'avance que ce qu'il sçait, avoue qu'il n'a pu avoir que des approximations sur la profondeur perpendiculaire de la Grotte d'Antiparos, parce que, par un accident irréparable dans un voyage de cette nature, ses baromètres furent cassés. L'estimation de cette profondeur a été faite par des personnes très-exercées à mesurer des pentes & à estimer des hauteurs. Cependant, en la fixant à 250 pieds, « j'ai peut-être encore, dit-il, à me » reprocher trop de condescendance » pour l'opinion des Voyageurs qui » l'ont vue avant moi. »

On sçait que c'est dans cette Grotte

l'Antiparos que M. de Tournefort & ſes compagnons crurent, ſelon l'expreſſion de M. de Fontenelle, *avoir pris la Nature ſur le fait*, travaillant à la végétation des pierres; au lieu de ce ſyſtême aujourd'hui abandonné, on trouve chez M. le C. de C-G. un morceau d'une phyſique plus ſaine; c'eſt une explication à-la-fois ſçavante & ſenſible de la formation des Stalactites & des Stalagmites dans cette fameuſe Grotte. Nous ſommes obligés de renvoyer nos Lecteurs à ce morceau, qui perdroit trop à être reſſerré. Nous en diſons autant d'une ſçavante Note ſur l'albâtre des Anciens, qu'on trouve à la page 75.

M. le Comte de C-G. s'accorde avec Tournefort ſur la deſcription de la ſuperbe Stalagmite, qui occupe la ſalle d'Antiparos, & que l'on nomme l'*Autel*, depuis que M. de Nointel, Ambaſſadeur de France à la Porte, y fit célébrer la Meſſe la nuit de Noel 1673, com-

me nous l'apprend l'inſcription gravée ſur la baſe de la Stalagmite :

Hîc ipſe Chriſtus adfuit
Ejus natali die, mediâ nocte celebrato.
1673

« C'eſt M. de Nointel qui a renouvellé la mémoire de cette » Grotte ; les gens du pays même » n'oſoient y deſcendre lorſqu'il arriva à Antiparos ; il les encouragea par ſes largeſſes. » M. de Nointel n'admiroit pas moins que M. de Tournefort la ſingularité merveilleuſe de cette Grotte, ſi l'on en croit l'inſcription ſuivante, gravée dans la Grotte au bas d'un rocher, & qui eſt rapportée par Tournefort :

Hoc antrum ex Naturæ miraculis rariſſimum unà cum comitatu, receſſibus ejuſdem profundioribus & abditioribus penetratis ſuſpiciebat & ſatis ſuſpici non poſſe exiſtimabat Car. Franc. Olier de *Nointel*, *Imp.*

Galliarum legatus die Nat. Chr. quò consecratum fuit. an. 1673.

Suivant une tradition du pays, qu'on peut à préſent regarder comme fauſſe, ce vaſte ſouterrein s'étend ſous les eaux juſqu'aux iſles voiſines, & les habitans prétendent qu'une chèvre égarée dans la Grotte, en ſortit par l'iſle de Nio. M. le Comte de C. G. n'a rien négligé pour découvrir, ſoit par le moyen de ſon guide, ſoit par ſes propres recherches, quelque nouvelle iſſue, & s'eſt preſque aſſuré qu'il n'y en a point.

Suivons-le dans l'iſle de Scyros ou Skyros. C'eſt cette iſle fameuſe par la mort de Théſée & par les amours d'Achille. La Planche 40e. nous en offre la carte, & la 39e eſt une vue du village de S. George de Skyros deſſiné d'après nature par M le Baron de Tott. Cette iſle eſt un rocher, & le village de S. George eſt bâti ſur un pic très élevé; les habitans

ne cultivent que pour le beſoin, & n'ont d'autre commerce que leurs vins & leurs fromages, qu'ils portent à Smyrne & à Salonique. « La » ſuperſtition des habitans de Sky- » ros, dit l'Auteur, eſt encore plus » outrée que celle des autres Grecs » de l'Archipel; & les Moines du » Couvent de S. George ſont bien » éloignés de la laiſſer affoiblir. Ce » Couvent eſt une Colonie de la » République Religieuſe du Mont » Athos, dont il reçoit un Supé- » rieur.... Tous les habitans ne » travaillent que pour ce Moine.... » L'image miraculeuſe de S. George » ne manque pas d'aſſommer ceux » qui mettent quelques reſtrictions » dans leurs offrandes; l'exemple » terrible d'Ananias eſt à Skyros le » texte de tous les ſermons. » M. le Comte de C-G. renvoie à M. de Tournefort pour le détail des prétendus miracles de l'image de S. George; & voici ce qu'on lit à ce ſujet dans Tournefort, ou plutôt

dans l'hiſtoire des Ducs de l'Archipel par le P. Sauger, qui paroît avoir cru tout ce que les Moines grecs lui ont raconté ſur ce point.

« Quand tout le monde eſt aſſemblé dans l'Egliſe, on voit l'image » ſe remuer d'elle même, & toute » peſante qu'elle eſt, ſe tranſporter » en l'air au milieu de l'aſſemblée, » où, s'il ſe trouve quelqu'un qui » ait fait quelque vœu à l'Egliſe » ſans l'accomplir, elle va le démêler » dans la troupe, ſe place ſur ſes » épaules, s'y attache opiniâtrément, » & lui donne de furieux coups par » le dos & par la tête, juſqu'à ce » qu'il ait payé ce qu'il doit. Ce » qu'il y a de plaiſant, c'eſt que l'i- » mage n'a pas ſeulement cette vertu » dans l'enceinte de l'Egliſe, elle » s'étend généralement dans tout le » territoire de Skyros, où elle ira dé- » terrer un homme juſques dans les » lieux les plus cachés; la manière » dont elle fait ſa ronde eſt extraor- » dinaire : un Moine aveugle la

» porte ſur ſes épaules ſans ſavoir où » il va : l'image le conduit par une » impreſſion ſecrete dans tous les lieux » où il faut aller, ſans qu'on lui » voye jamais faire un faux pas ; le » débiteur, qui le voit venir de loin, » a beau vouloir ſe dérober à ſes » pourſuites, en ſe cachant aux en- » droits les plus retirés & les plus » obſcurs de la maiſon, le Moine l'y » va trouver d'un pas ferme, monte, » deſcend, paſſe & repaſſe, entre » par-tout ; auſſi-tôt qu'il a trouvé » ſon homme, l'image lui ſaute ſur » le cou, le bat, le frappe, & s'ap- » peſantit ſi fort ſur lui, que quel- » ques-uns m'ont dit, qu'il leur ſem- » bloit devoir en être accablés. »

Ce trait eſt vraiment curieux, en ce qu'il montre par quels groſſiers artifices peut être trompé un peuple livré à l'ignorance & à la ſuperſtition, & il eſt curieux auſſi de voir le P. Sauger recourir à la magie pour expliquer toutes ces merveilles.

La Grèce offre à chaque pas le

ſouvenir de la Mythologie & des Tems fabuleux. L'iſle de Lemnos rappelle les forges de Vulcain & les tourmens de Philoctète abandonné dans cette iſle alors déſerte. Cette idée des forges de Vulcain, adaptée auſſi dans la ſuite au Mont Etna & aux iſles Lipari, annonce aſſez un volcan, & la plûpart des iſles de l'Archipel ont renfermé ou renferment encore des volcans. M. le Comte de C-G. n'a pas pu examiner par lui même celui de Lemnos; il exprime à cet égard ſes regrets & le deſir que ces iſles ſoient obſervées de nouveau par des Naturaliſtes qui ſoient, dit-il, en état de lire ces anciens caractères & de pénétrer la marche de la Nature.

« La Grèce offre partout les traces » des ravages produits par les feux » ſouterrains qui y brûlent encore; » & les effets opérés par ces feux éter» nels, ſont les premiers titres ſur » leſquels nous pouvons fonder, où

» plutôt ſoupçonner l'hiſtoire de no-
» tre globe. »

On trouve ici une note très-curieuſe, qu'il faut rapporter toute entière.

« Cette vérité, dit l'Auteur, a
» été ſentie vivement par un ſçavant
» Napolitain, qui vient de donner
» un Ouvrage, dans lequel, à l'aide
» du grec, de l'arabe, de l'hébreu,
» du chaldéen, de l'éthiopien, &
» de toutes les langues de l'Inde, il
» cherche à découvrir l'étymologie
» du nom que porte le Mont *Vul-*
» *tur*, dans la Pouille. Dans une
» note de cet Ouvrage utile, l'Au-
» teur en annonce un autre, bien
» plus intéreſſant, bien plus piquant
» encore; *il y prouvera, ſans répli-*
» *que*, que l'Iliade & l'Odyſſée,
» fauſſement attribuées à Homère,
» ne ſont que des Livres ſacrés &
» ſymboliques des Prêtres de la ville
» de Siris, dans la Lucanie. Mais
» quand on cite des Auteurs, com-

me M. Ciro-Saverio-Minervino, » on ne sauroit être trop exact : faisons-le parler lui-même, & tâchons que la traduction ne perde » rien du mérite de l'original.

» *Dans des Dissertations particulières, qui seront jointes à l'Ouvrage que j'ai déjà annoncé, on trouvera réunies toutes les preuves manifestes de ce que j'ai déjà avancé depuis long-tems ;* JE PROUVERAI CLAIREMENT *si toutefois un amour-propre exagéré ne m'emporte au-delà des bornes ; je prouverai, dis-je, que l'Iliade, l'Odyssée, & tout autre Livre attribué à Homère, sont des Livres sacrés & symboliques de nos Prêtres de la ville de Siris.* IL EST CLAIR *que dans l'Iliade, par tous ces Héros & ces Dieux supposés, on a voulu décrire, d'une manière symbolique, les désastres produits dans la Troade, par les feux souterrains, après qu'ils eurent fait sentir leurs effets dans le reste de la Grèce. L'Odyssée*

» *n'eſt également qu'une hiſtoire ſym-*
» *bolique, des ravages occaſionnés*
» *dans quelques-autres endroits,*
» *après la deſtruction de la Troade,*
» *par des feux qui faiſoient gonfler la*
» *terre, & s'ouvroient un chemin nou-*
» *veau en la déchirant. JE DÉMON-*
» *TRERAI AUSSI dans ce même*
» *Ouvrage qu'Homère eſt un être fa-*
» *buleux, qu'Homère eſt le titre des*
» *Livres qu'on lui attribue, & point*
» *du tout le nom d'un perſonnage réel.*
Dell' etimologia dell' Monte Volture, p. 152. not. 30.

Croiroit-on que quelques Lecteurs ont pris à la lettre cette note de M. le Comte de C-G., qu'ils n'ont pas ſenti l'ironie douce qui perce à travers le voile de politeſſe dont elle eſt couverte, qu'ils ont cru qu'il ſe rendoit garant des ſingulières promeſſes de M. Ciro-Saverio Minervino & de l'inexiſtence d'Homère ?

M. Perrault avoit déjà prétendu que, ſelon beaucoup d'excellens Cri-

tiques, il n'y a jamais eu au monde un homme nommé Homère, qui ait composé l'Iliade & l'Odyssée; & que ces deux Poëmes ne sont qu'une collection de plusieurs petits Poëmes de différens Auteurs qu'on a joints ensemble; il avoit cité pour garant Elien.

Boileau lui répond en propres termes, « qu'il n'est point vrai que jamais personne ait avancé, au » moins sur le papier, une pareille » extravagance. » Et qu'Elien dit positivement le contraire; ce qu'il prouve en rapportant le passage d'Elien; & ce qui prouve qu'au moins sur cet article la victoire est restée à Boileau, c'est que les autres Ecrivains célèbres qui ont combattu pour la même cause générale des Modernes contre les Anciens, nommément la Motte & Fontenelle, ont abandonné le paradoxe de M. Perrault sur l'inexistence d'Homère. Au reste, il faut attendre les preuves du sçavant Napolitain, son système est

tout neuf; c'eſt à lui à l'établir; il ne peut pas même faire uſage de l'opinion de M. Perrault, car il reconnoit dans l'Iliade & dans l'Odyſſée, & même dans ces deux Poëmes réunis, un objet & par conſéquent un plan unique, au lieu que M. Perrault regardoit chacun de ces Poëmes comme une rapſodie, où il ne trouvoit ni plan ni enſemble, & qui, par cette raiſon, lui paroiſſoit compoſée d'une multitude de différens Ouvrages faits par différens Auteurs.

Lemnos étoit encore célèbre par ſon Labyrinthe, mais il n'en reſte point de veſtiges; lorſque Pline a dit que le Labyrinthe de Lemnos étoit ſemblable à celui d'Egypte, il a voulu ſans doute faire entendre que ces deux édifices étoient du même genre & peut-être faits ſur le même plan, mais non pas qu'ils fuſſent de la même grandeur; c'eſt la réflexion que fait M. le Comte de C. G. « Comment, dit-il, une iſle

u étendue, peu floriſſante, au-
oit-elle fourni à des dépenſes auſſi
xceſſives ? Nous les concevons à
eine de la part des Souverains
d'un vaſte Empire, qui, par un or-
gueil auſſi cruel qu'abſurde, em-
ployoient la moitié de leurs ſujets
à leur creuſer un tombeau. »

La 41e. Planche repréſente des habitans de l'iſle de Lemnos, & la 42e. offre le plan du Port S. Antoine, dans cette même iſle.

M. le Baron de Tott a remarqué que l'iſle de Lemnos eſt placée ſur toutes les cartes beaucoup trop au ſud ; que ſa pointe méridionale doit répondre du côté de l'eſt, à l'embouchure du canal, & du côté de l'oueſt au Mont Athos.

L'Auteur termine ce 4e. Cahier par un récit qui fait voir combien ce qu'on appelle hazard a quelquefois d'influence ſur les événemens à la guerre.

Dans la dernière guerre des Ruſſes contre les Turcs, après la deſtruc-

tion de la Marine Ottomane à Tchesmé, l'Escadre victorieuse s'approcha du Détroit & vint canonner le premier château d'Europe, alors sans défense, qui ne put répondre que par une seule coulevrine; les Dardanelles n'étoient pas mieux défendues, & un vent du sud portoit les vainqueurs dans la capitale. Ils ignorèrent sans doute la possibilité d'un si grand succès; ils renoncèrent au projet de forcer le Détroit & allèrent assiéger le château de Lemnos, qui n'a pas même l'avantage de défendre le Port Saint Antoine. Hassanbey, depuis Capitan Pacha, sans un seul bâtiment qui pût le protéger, sans une seule pièce de canon, entreprend de délivrer Lemnos; projet, dit l'Auteur, digne de son ignorance & de sa témérité. Il se jette dans un batteau; 3000 volontaires s'entassent à sa suite dans toutes les barques qu'ils peuvent trouver: une seule frégate d'observation suffisoit pour détruire cette escadre singulière;

cette précaution avoit été négligée : Haſſan débarque ſans être apperçu, & marche au camp des aſſiégés qu'il renverſe ou qu'il pourſuit juſqu'à leurs vaiſſeaux dans leſquels ils ſe précipitent ; enfin l'heureux Haſſan, le piſtolet à la main, voit du rivage une eſcadre lever l'ancre, & lui céder la victoire. Il eſt difficile qu'une expédition militaire raſſemble plus de fautes de part & d'autre ; la défaite eſt ſans excuſe & le triomphe ſans gloire.

M. le Comte de C-G., dans tout ce bel Ouvrage, expoſe en Philoſophe ce qu'il a vu en Obſervateur ; nous ne répéterons point ce que nous avons dit de la magnificence de l'exécution, de la perfection des deſſins & des gravures.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

SUITE de la seconde Lettre sur l'origine astronomique de l'Idolâtrie & de la Fable. Par M. *Dupuis*, Professeur de Rhétorique au Collége de Lizieux, à Paris [1].

LA division de la sphère en deux parties, celle des signes supérieurs & des signes inférieurs est la clef de la théologie des anciens & de leur cosmogonie. Pour le prouver, je vais donner l'explication d'un des monumens les plus fameux de la religion des Perses, où la théologie du Zend-Avesta est exprimée en caractères sacrés & par des signes astronomiques : on y voit évidemment la division du règne du bien & du mal, de l'empire de la lumière & de celui des ténèbres, de la génération des êtres & de leur des-

[1] Le commencement de cette seconde Lettre est dans notre Journal d'Octobre ; la première étoit dans le second volume de *Juin*.

truction, du passage du soleil aux signes supérieurs, & de son passage aux signes inférieurs. J'ai choisi ce monument de préférence, parce qu'il fait voir la liaison de toutes les parties du système astronomique & l'accord qu'il y a entre la théologie écrite & celle qui est, pour ainsi dire, peinte sous les simboles de l'écriture sacrée des Perses. Ce monument est celui qu'on trouve dans l'*Antiquité expliquée* du P. Monfaucon, Tom. I. Part. 2. planch. 215. fig. 4. sous le nom de *Mithras*.

On y voit ce génie qui a le genou sur un taureau atterré, tient son muffle de la main gauche, & de la droite lui plonge un poignard dans le cou. Au côté droit de la figure sont deux génies dont l'habit & le bonnet sont semblables à celui de Mithras. Chacun d'eux tient un flambeau, l'un l'élève en haut, l'autre le baisse contre terre, pour l'éteindre. Un chien avance vers le cou du taureau pour lécher le sang qui découle de sa plaie.

Un lion couché auprès d'un ſerpent eſt repréſenté bâillant & ſans action au-deſſous du taureau. Sous le ventre du même taureau eſt un ſcorpion qui tient de ſes deux pinces les teſticules de cet animal; devant la tête du taureau eſt un petit arbre couvert de feuillage, auquel on a attaché une torche allumée au-deſſous de laquelle eſt une tête de bœuf. Derrière Mithras, ou plutôt de l'autre côté, on voit un arbre chargé des fruits de l'automne, ſur lequel eſt appuyé un autre flambeau, dont le bout qui éclaire eſt tourné vers la terre. Auprès de ce flambeau eſt un petit ſcorpion. Plus haut on remarque un corbeau qui ſemble attentif à l'action. On voit encore d'autres ſimboles qui ſont comme le couronnement de ce bas-relief. Ils ſont tous poſés ſur la même ligne droite. Le premier eſt un génie à tête rayonnante comme le ſoleil, monté ſur un char tiré par quatre chevaux, preſque tous dreſſés & regardant de différens côtés. Au-

ès du char eſt un homme entortillé
un ſerpent qui élève ſa tête au-
ſſus de celle de l'homme. Après
i viennent trois autels flamboyans,
entre les autels autant de fioles
iarrées. L'homme nud, qui vient
rès & ſépare ces trois autels des
iatre autres, eſt également entor-
lé du ſerpent, a des aîles & tient
: la gauche une pique. Quatre au-
ls flamboyans ſont placés à la ſuite
ſéparés également par des fioles.
y a ſept autels & ſix fioles. Le
ut eſt terminé, de ce côté, par un
:nie dont la tête eſt dépouillée de
yons, & dont la parure reſſemble
ſez au croiſſant de la lune. Il n'a
us que deux chevaux, dont il tient
s rênes. Les chevaux s'abattent &
: peuvent plus avancer. Voilà quels
nt à-peu près tous les ſimboles de
: monument allégorique, dans le-
ael il ne ſe trouve aucun animal
ui ne ſoit dans les conſtellations,
: qui n'ait un rapport direct aux

équinoxes & au ſolſtice de ces ſiècles-là.

D'un côté, le petit taureau, ou la tête de taureau attachée à un arbre couvert de feuillages, auquel eſt ſuſpendu un flambeau allumé, de l'autre côté, l'arbre chargé de fruits, auquel eſt attaché un flambeau renverſé & éteint, & au pied un ſcorpion, déſignent, d'une manière frappante, les deux points équinoxiaux, & l'état de la nature au commencement de la végétation & à la fin; le retour du ſoleil & de la lumière, & ſon départ; la renaiſſance & la mort de la nature; les limites de l'empire de la lumière & des ténèbres, du régne d'Oromaze & de celui d'Arimane. Ce ſont vraiſemblablement ces deux génies que l'on voit à droite, habillés à-peu-près comme le Mithras, & dont l'un élève un flambeau allumé & l'autre l'éteint. L'un eſt le génie du taureau, ou de l'animal dont le ſang féconde la

rre ; l'autre, celui du ſcorpion, ou u ſigne d'automne, qui ſe trouve lacé à côté d'un arbre chargé de uits, & d'un flambeau renverſé. Il ſt enſuite répété ſous le ventre du aureau équinoxial dont il dévore s teſticules ; ſimbole naturel de la ceſſation de l'action productive de a nature, à l'entrée du ſoleil au corpion céleſte, ou à l'équinoxe d'automne. Les Coptes appellent encore e génie de la deſtruction Typhaiel, & c'étoit dans le ſcorpion u'on plaçoit l'empire de Typhon. Le chien que nous voyons à côté du aureau, eſt Sirius, génie du taueau, celui qu'Oromaze avoit mis la tête de tous les génies, & qui ar ſon coucher héliaque annonçoit 'équinoxe du printems, comme ous le dit Virgile dans les vers que ous avons cités ci-deſſus. C'eſt lui ui fourniſſoit les attributs du Cynocéphale, ou de l'homme à tête de chien, dont ſe ſervoient les Egyptiens, ſuivant Hor-Apollo, pour

peindre l'équinoxe. C'eſt ce chien qui étoit un des quatre animaux ſacrés qui précédoient les proceſſions égyptiennes, & qui, ſuivant S. Clément d'Alexandrie, déſignoit le paſſage du ſoleil d'un hémiſphère à l'autre, & qui gardoit, nous dit ce Sçavant, *tranſitum ſolis ad arctum*, ἐπὶ ἄρκτον παροδον τῦ ἡλίυ πυλωρῦσι. Il y eſt repréſenté recevant le ſang du taureau, qui doit, comme celui d'Uranus, féconder la terre ou donner naiſſance à la déeſſe de la génération. Le lion eſt le ſigne ſolſtitial, ou le terme de la courſe du ſoleil, le point de ſon repos: auſſi le lion y eſt repréſenté couché & bâillant; & à ſes côtés eſt ſon génie, ou l'hydre de Lerne, dont le lever héliaque accompagne celui du lion, ſous lequel elle eſt placée dans la ſphère. Ainſi on voit que les deux ſignes du Zodiaque qui ſe trouvoient alors, l'un à l'équinoxe du printems, l'autre au ſolſtice, ont chacun à côté d'eux leur génie, le chien & l'hydre. Le

corbeau

orbeau qui eſt en haut, eſt le corbeau
leſte, autre génie ou conſtellation,
ui annonçoit par ſon coucher héliа-
ue le ſolſtice, comme l'hydre le ma-
n par ſon lever. L'inſpection ſeule
'une ſphère ſuffit pour juſtifier les po-
tions que nous donnons. Le génie
lacé ſur le taureau peut repréſenter le
ocher, ou peut-être Perſée, qui par
on lever du matin fixoit auſſi autre-
ois l'équinoxe de printems, comme
: chien par ſon coucher. Ils ont mê-
ie pu déterminer cette époque im-
ortante dans le même ſiècle, pour
eu que ce monument ait été fait
u-delà de 40 degrés de latitude.
'atmi les figures ſimboliques du cou-
onnement, on diſtingue le ſoleil
vec ſes quatre chevaux, un pour
haque ſaiſon. Arrivé au ſeptième
igne, il ne lui en reſte plus que
eux, & encore ſont-ils abattus. Les
ept autels ſont les ſept ſignes du
odiaque, répondans aux mois de
a production plutôt que les ſept
lanètes. C'eſt dans le ſeptième que

ſe fait la chute du génie du printems, & que commence le régne de la nuit déſignée par le croiſſant. Quoiqu'il y ait ſept autels, il n'y a que ſix fioles, parce que juſqu'à l'entrée du ſoleil, au ſeptième ſigne, il n'y a que ſix mois. Les autels y ſont partagés de trois en trois comme les ſaiſons, & comme les mi les ou mois dont parle le Zend-Aveſta : c'eſt abſolument la même diſtribution. Après le troiſième autel, ou au bout du troiſième mille, eſt un génie armé d'une pique, repréſentant vraiſemblablement la conſtellation ou le génie qui fixoit cette diviſion. Tel étoit par exemple Caſtor ou Pollux, un des gémeaux qui ſont ſouvent repréſentés armés. Voilà à-peu-près le rapport que nous imaginons entre ces figures ſimboliques, & l'état de la terre & du ciel, dans l'âge où le ſolſtice répondoit environ au dixième degré du lion. Quelques ſiècles avant cette époque on repréſentoit les limites de la courſe du

ſoleil dans les ſignes ſupérieurs, ou, ſi l'on veut, les équinoxes & le ſolſtice d'été, par un monument bizarre ou monſtre à triple tête, entouré d'un ſerpent, & qu'on plaçoit à côté du génie ſolaire, ſoit Hercule, Bacchus & Serapis; à droite étoit la tête d'un chien, à gauche celle d'un loup; l'un génie de l'équinoxe de printems, l'autre génie de l'équinoxe d'automne, l'un Anubis, l'autre Macédon, deux fils d'Oſiris qui l'accompagnent dans ſes voyages; & au milieu la tête du lion, ſigne ſolſtitial. Ce ſimbole monſtrueux eſt entouré du ſerpent, qui étoit l'emblême de la marche oblique du ſoleil dans le Zodiaque, & de ſon mouvement de déclinaiſon en ſpirale, ſuivant S. Clément. C'eſt ce même ſerpent qui entoure le corps d'une ſtatue repréſentant le génie du ſoleil d'hiver, & connue ſous le nom de Serapis. Dans les intervalles des replis du ſerpent, ſont les douze ſignes du Zodiaque, diſtribués de façon que

les ſignes des deux équinoxes & des deux ſolſtices ſont preſque les ſeuls apparens, & placés perpendiculairement au milieu de la figure ſimbolique. Comme le dernier des ſignes, ou le terme de la courſe deſcendante du ſoleil étoit le verſeau, celui-ci occupe le point le plus bas, & l'eau s'épanche ſur la tête du ſerpent, pour fixer, d'une manière claire, l'extrémité de la ſpirale. Le ſerpent y eſt peint renverſé & la tête en bas, afin de diſtinguer le terme de la marche deſcendante du ſoleil, du terme du mouvement aſcendant, ou du ſolſtice d'été. Pour prouver que c'eſt-là le deſſein qu'on a eu en faiſant épancher l'urne du verſeau ſur la tête d'un ſerpent renverſé, j'obſerve que lorſqu'il a été queſtion de déſigner le ſolſtice d'été, on a peint le ſerpent aſcendant, élevant ſa tête au-deſſus de celle du génie, à qui on a donné une tête de lion, dans la gueule duquel le ſerpent met ſa tête. Le génie *lui-même* fut alors placé debout,

ayant un globe ſous ſes pieds. On peut voir ces deux figures dans l'Antiquité expliquée du Père Montfaucon, Tom. I, Part. 2, pl. 215, fig. 1 & 2. La figure ſimbolique du ſolſtice d'hiver y eſt mutilée, mais on la retrouve dans le Tom. II des Supplémens du même Auteur. Ce ſerpent néanmoins pourroit être auſſi la conſtellation de l'hydre ; car ſi le lever de ſa tête annonce l'entrée du ſoleil au lion, ſolſtice d'été, le coucher de cette même tête annonce l'entrée au verſeau ou le ſolſtice d'hiver. Dans le premier cas il eſt aſcendant ou monte ſur l'horizon; dans le ſecond, au contraire, il deſcend ſous l'horizon. Toutes ces figures, comme on voit, donnent les deux ſolſtices au lion & au verſeau, & conſéquemment les équinoxes au taureau & au ſcorpion. Il en eſt de même des fables, & cet accord ſingulier que je retrouve partout, m'a engagé à fixer, ſurtout dans cet âge, le ſiècle de la religion du ſoleil &

à y placer le régne fabuleux. Nous allons avoir une nouvelle preuve de cette vérité, dans l'explication de la fable de Phaëton que nous allons analyſer par le principe phyſico-aſtronomique.

La fable que nous allons décompoſer a été faite ſur le génie le plus fameux peut-être chez les anciens, & qui a été célébré ſous une foule de noms différens. C'eſt la conſtellation du Cocher, qui, placée dans les limites équinoxiales, annonça long-tems par ſon lever héliaque l'équinoxe du printems, le retour de la lumière & de la chaleur, le commencement de la végétation; elle fut adorée comme Jupiter ou génie créateur & dieu de la foudre; nous ne la conſidérons ici que comme un génie fameux par ſes malheurs, & connu ſous le nom de Phaëton ou d'aſtre brillant du jour.

Phaëton étoit fils du Soleil & de Clymene; d'autres diſent de Rhodê, ou même de l'Aurore. Ayant eu une diſpute avec Epaphus, fils d'Io, ce-

lui-ci lui reprocha de n'être pas fils du ſoleil, comme il s'en vantoit. Phaëton s'en plaignit à ſa mère, qui lui conſeilla d'aller trouver ſon père, & de le prier de lui confier la conduite de ſon char. Le père ayant conſenti à cette demande avec peine, lui met en main les rênes de ſes chevaux, & lui donne en partant des avis utiles. Mais le jeune imprudent, après avoir conduit quelque-tems le char du Soleil, ne put contenir ſes courſiers, qui effrayés de la vue du ſcorpion céleſte, approchèrent ſi fort de la terre, qu'elle fut embrâſée. Phaëton périt lui-même au milieu des foudres précipité dans l'Eridan, & ſes ſœurs les Héliades furent métamorphoſées en peupliers.

Pour entendre cette fable, il faut ſe rappeller ce que nous avons dit ſur la phyſique des Anciens, qui regardoient l'équinoxe du printems comme le commencement du régne de la lumière & du feu, & qui célébroient cette époque de la nature com-

me étant la plus importante & celle où le ſoleil venoit embrâſer la terre de ſes feux puiſſans. Nous avons vu cette idée exprimée allégoriquement par le flambeau allumé qui accompagne le taureau équinoxial ; on la retrouve partout. Nous verrons que c'eſt la même idée qu'on a voulu rendre dans la fable de Perſée, qui fait deſcendre la foudre, aux flammes de laquelle il allume le feu ſacré. Mais indépendamment de nos explications, on peut ſe convaincre de la vérité de notre ſuppoſition, en ſe rappellant que c'étoit à l'entrée du printems que le Pontife à Rome alloit prendre le feu nouveau ſur l'autel de Veſta ; que c'étoit à l'équinoxe qu'on allumoit en Syrie des feux où les peuples venoient de toutes parts, ſuivant le témoignage de Lucien ; que les fêtes du Neurouz ou du printems ſont les plus fameuſes de la Perſe ; enfin, que le jour de l'équinoxe en Egypte on célébroit une fête, ſuivant S. Epiphane, en mé-

moire du fameux embrâſement de l'univers que nous allons expliquer: car par cet *incenſus orbis*, dont parlent les Anciens, on a toujours entendu la chute de Phaëton.

Lors donc que l'équinoxe étoit au taureau, l'entrée du ſoleil dans cette conſtellation, ou ſon arrivée au point équinoxial, fut annoncée par le lever de la chèvre & du cocher. C'étoit le paſſage des ténèbres à la lumière, du régne des eaux à celui du feu, & conſéquemment une époque trop intéreſſante dans la religion du ſoleil, pour que le lever du génie ne fût pas obſervé & célébré dans les hymnes ſacrées & les allégories poétiques ſur les conſtellations. L'aſtre bienfaiſant qui annonçoit ce retour, étoit en quelque ſorte le génie créateur de la nature, le dieu de la lumière, l'aſtre brillant; on l'appella Phaëton, c'eſt-à-dire brillant, nom que le cocher céleſte retient encore dans quelques livres d'aſtronomie. Non-ſeulement on célébra le génie con-

ducteur du char du ſoleil dans ſon retour vers nos régions, mais on chanta auſſi le ſigne équinoxial, ou le taureau céleſte, d'où le ſoleil étoit cenſé commencer ſa courſe. C'étoit ce même taureau dans lequel Io avoit été placée après ſa métamorphoſe : auſſi la fable de Phaëton ſuit-elle immédiatement celle d'Io dans Ovide ; & le taureau céleſte conſerve encore le nom d'Io. Ce n'eſt donc pas ſans ſujet que l'hiſtoire d'Io eſt liée avec celle de Phaëton, & qu'Epaphus ſon fils figure dans cette fable. Cet Epaphus en effet, ſuivant Hérodote, étoit le même qu'Apis, & Apis lui-même, ſuivant Lucien, étoit le ſimbole du taureau céleſte. Voilà pourquoi on a ſuppoſé que le génie ſolaire du taureau avoit été déterminé à conduire le char du ſoleil, par une ſuite des railleries piquantes d'Epaphus fils d'Io. La filiation de Phaëton a également un fondement dans l'allégorie. C'étoit l'aſtre du printems. On lui donna pour

mère Rhodê, ou la Roſe. Il paroiſſoit le matin à l'orient, & précédoit le char du ſoleil : on put donc le faire auſſi fils de l'Aurore.

Le plus grand nombre lui donnoit pour mère Clymene, nom allégorique tiré du grec χλυσμενη, inondation ; & l'on fit de Clymene une nymphe des eaux. On voulut ſans doute faire alluſion aux pluies de l'hiver auxquelles ſon lever ſuccédoit, & dont ce lever héliaque annonçoit la fin. Cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, que cette fable dans les métamorphoſes ſuit preſqu'immédiatement le déluge, & que Plutarque, dans la Vie de Pyrrhus, nous aſſure que Phaëton étoit le premier Roi qui eut régné ſur les Moloſſes après le déluge. Or, par déluge on n'entend dans ces fables allégoriques autre choſe que les pluies violentes de l'hiver, qui commencent à l'automne & finiſſent au printems. Nous verrons la même allégorie répétée dans la fable de Perſée,

qui, avant d'allumer le feu sacré, arrête le débordement des fleuves & les fait rentrer dans leur lit. Or Persée, placé à côté du cocher, le remplaça peu de siècles après dans la fonction de génie, & les idées physiques appliquées au cocher dûrent l'être aussi à Persée. On ne doit point s'étonner que l'on ait appellé des pluies violentes & des débordemens du nom de déluge, chez des peuples où l'histoire du déluge révélée dans l'Ecriture Sainte n'étoit pas assez connue. Le même génie poétique qui fit appeller l'été l'embrâsement de la nature & l'incendie de l'univers, put bien faire appeller déluge la saison des eaux; les limites de ces deux régnes étoient aux équinoxes.

L'équinoxe de printems étant donc censé être le commencement de l'embrâsement, le génie ou l'astre qui l'annonçoit étoit le génie qui venoit allumer le feu dans l'univers. Le signe du bélier qui se levoit alors héliaquement, ainsi que la chèvre ou

le cocher, dûrent donc être regardés comme les ſignes avant-coureurs ou même comme cauſes de la chaleur que la terre alloit reſſentir tout l'été. Auſſi voyons-nous que les Anciens peignoient la chaleur de l'univers ſous l'emblême d'un bélier, ſuivant Abnephius: *Indicaturi calorem mundanum, arietem pingunt.* C'eſt ce bélier que nous trouvons répété trois fois, à cauſe des trois décans de chaque ſigne du Zodiaque, & placé ſur trois piles de bois de 10 pièces chacune, nombre égal à celui des degrés de chaque décan, dans un monument imprimé dans le ſecond volume des Supplémens de Montfaucon, après ſa 51e. planche. Deux Prêtres placés devant le bucher y ſont repréſentés le jour de l'équinoxe allumant le feu ſacré aux rayons du ſoleil. On nourriſſoit même des brebis conſacrées au ſoleil à Apollonie, ſuivant le témoignage d'Hérodote. Phaëton ou le cocher fut donc regardé également comme l'aſ-

tre qui ramenoit la chaleur, & le génie qui devoit embrâſer l'univers; & le jour où il ſe levoit héliaquement étoit celui de l'équinoxe, jour où nous avons dit qu'en Egypte on célébroit une ancienne fête en mémoire de l'embrâſement du globe.

Pendant tout le tems que dure le régne du feu, c'eſt-à-dire tout l'été, le cocher ſe trouve le matin ſur l'horizon avec le ſoleil, juſqu'à ce qu'enfin l'aſtre du jour, après s'être approché le plus près du nord, regagne l'équateur, & arrive à l'équinoxe d'automne ou au ſcorpion; c'eſt le terme de la chaleur & de la courſe de Phaëton, qui alors ſe couche le matin & diſparoît ſous l'horizon avant le lever du ſoleil: c'eſt préciſément la route que ſuit Phaëton dans la deſcription qu'Ovide nous fait de ſes écarts. Il s'avance vers le nord, & brûle de ſes feux l'ourſe, le dragon & le bouvier, & enfin revient au ſcorpion, dont la vue effraye ſes chevaux qui

ſe précipitent & s'approchent de la terre, *ſpatio terræ propiore feruntur.* Le jeune Phaëton foudroyé périt & tombe dans l'Eridan. Cet Eridan, dont il eſt ici queſtion, eſt la conſtellation de l'Eridan, dont le coucher précède de peu de minutes celui de Phaëton, ou du cocher, qui eſt placé au-deſſus. Ce fleuve, ou cette conſtellation, porte encore, dans les Auteurs d'Aſtronomie, le nom d'*Amnis Phaëtontius*, comme on le voit dans le *Cœlum Aſtronomico Poëticum* de Cœſius. C'eſt cette apparence aſtronomique, ce coucher du génie du printems, accompagné de celui de l'Eridan qui ſe fait le matin lorſque le ſoleil parcourt les étoiles du ſcorpion, qui a donné naiſſance à la fable du jeune fils du ſoleil, dont on pleuroit la chute en Italie, comme on pleuroit la mort d'Oſiris en Egypte, & de Thamuz ou d'Hercule en Syrie. *Barbari ad Eridanum accolentes*, dit Plutarque, *atris veſtibus amicti Phaetontem lugent.* Plu-

tarque, qui ignoroit la véritable cauſe d'un pareil deuil, trouvoit cette cérémonie ſingulière, & ajoute : *Magis etiam, puto, ridiculum hoc fuerit, ſi horum hominum qui vixerunt, pereunte Phaetonte, nemine id curante, nati quinque aut decem poſt ætatibus cepére ejus gratiâ veſtem mutare & lugere.* Effectivement il ſeroit difficile de rendre raiſon d'un deuil, qui ſe ſeroit perpétué ſi longtems, s'il n'eut eu pour origine la diſparition ou la chûte d'un génie ; tel, par exemple qu'Oſiris en Egypte, dont on pleuroit la mort au coucher du cocher & du taureau, ſuivant le témoignage de Plutarque : *Fiunt hæc menſe ſationis circa vergiliarum ortum.* Le lever du ſoir des pléiades ſe fait dans le même mois que le coucher du matin du cocher, lorſque le ſoleil eſt entré au ſcorpion. Le coucher du cocher eſt ſuivi du lever du cygne qui figure comme ſon ami dans cette conſtellation. Il eſt pleuré de ſes ſœurs. Quelques Au-

teurs font monter le nombre de ſes ſœurs juſqu'à ſept, & les appellent héliades, & la première, Mérope, nom d'une des ſept pléiades qui ſont ici déſignées ſous le nom d'héliades. Mais plus communément on ne lui donne que trois ſœurs, qui portent chacune un nom fort convenable à une étoile; l'une eſt Lampetuſe, l'autre Lampetie, & la troiſième Phaëtuſe; peut-être trois étoiles les plus remarquables de la conſtellation des hyades. En effet, Euripides n'en comptoit que trois, & cela dans une Tragédie qu'il avoit intitulée *Phaëton*. Les hyades avoient donc quelque rapport avec l'hiſtoire de Phaëton. Au moins on les fait, comme les hyades, nymphes des eaux; & l'on trouve un monument dans l'Antiquité expliquée de Montfaucon, Tom. I. planch. 65, où les ſœurs de Phaëton ſont repréſentées verſant de l'eau d'une urne, au moment de leur métamorphoſe: d'ailleurs le peuplier eſt un arbre aquati-

que, ſimbole aſſez naturel des pluies qui ſuivent le coucher de Phaëton en automne, au lever acronique des pléiades & des hyades, & au lever de l'hercule céleſte auquel le peuplier eſt également conſacré.

La conſtellation du cocher que nous mettons ainſi au rang des génies adorés par les Anciens, a été véritablement honorée d'un culte particulier : Pauſanias nous aſſure que les Phliaſiens lui rendoient des hommages, & avoient élevé dans leur place publique ſa ſtatue, ou celle de la plus belle étoile de cette conſtellation, qui eſt la chèvre Amalthée, & la ſtatue de ce génie étoit une chèvre en bronze doré. C'eſt elle qui a fourni la corne d'abondance, attribut donné au génie du printems. C'eſt elle & ſes chevreaux qui ont été déſignés ſous le nom d'Aſima, ou bouc créateur en Syrie ; c'eſt le bouc qui accompagne Bacchus & la Vénus Epitrage ; c'eſt elle qui fournit à Minerve l'égide, & fit

lonner au génie du printems le nom le Porte-chèvre, Ægiochus. La même conſtellation porte auſſi en aſtronomie le nom de Bellérophon, (*V. Cæſius.*) & c'eſt par elle que l'on explique l'hiſtoire de Bellérophon ou du génie ſolaire dont le triomphe eſt au ſolſtice d'été au leer de Pégaſe. La chimère eſt un monſtre aſtronomique, tel que le triéphale dont nous avons donné l'explication, & compoſé ſur le même principe, de la chèvre & du ſerpent, lont les levers héliaques annoncèrent e printems & l'automne, unis au ion. ſigne ſolſtitial.

Quant au ſcorpion qui figure dans cette fable, c'eſt celui que nous vons vu dans le monument de Mihras, & qui dévore les teſticules du aureau équinoxial. C'eſt le même ui fait périr Orion; c'eſt lui qui fait nourir Canopus, étoile du gouernail du vaiſſeau d'Oſiris, ou alégoriquement pilote de ce vaiſſeau. 'eſt à l'entrée du ſoleil, au 17e. de-

gré de ce ſcorpion que les Egyptiens fixoient l'époque de la mort d'Oſiris : c'eſt lui qui dans l'Edda figure à côté du ſerpent & du loup Feuris, qui ont pour ſœur Hela ou la Mort, & dévorent le ſoleil. Ces monſtres ſont de la famille de Pharbante, ou Phorbante, nom du ſerpentaire en aſtronomie. On retrouve partout la même phyſique & à-peu-près les mêmes conſtellations.

Je terminerai cette Lettre par l'explication d'un des travaux d'un génie fameux dans les fables ſolaires, & connu ſous le nom d'Hercule, le Thamuz & l'Adonis, &c. Je préfère le premier de ſes travaux, parce qu'il eſt le plus propre à donner une idée de la préciſion dont eſt ſuſceptible l'explication aſtronomique.

Théocrite dans ſon Idylle ſur Hercule enfant, nous dit, qu'Hercule, âgé de dix mois, triompha de deux ſerpens, l'un mâle, l'autre femelle, à l'heure de minuit, & d'un minuit

où l'Ourſe avoit paſſé le méridien, & Orion venoit de ſe lever tout entier, & qu'une femme, au lever du ſoleil, en jetta les cendres dans un fleuve, en détournant la tête. La plupart de ces circonſtances ſemblent n'être qu'une broderie poétique, dont on n'eſt pas obligé de rendre compte dans l'analyſe générale d'une fable allégorique: on va voir néanmoins que l'Hercule céleſte, ou l'*Ingeniculatus* qui porte encore le nom d'Hercule ſur nos ſphères, remplit toutes les conditions du problême. La naiſſance ou le lever héliaque de la conſtellation d'Hercule arrive lorſque le ſoleil eſt parvenu environ au 25 ᵈ du ſcorpion. Alors on voit dans l'hémiſphère ſupérieur l'hydre de Lerne déployée toute entière & une grande partie du ſerpent d'Ophiuchus, qui eſt près d'Hercule; l'une eſt le ſerpent femelle, l'autre le ſerpent mâle qui aſſiégent ſon berceau. Ces deux conſtellations ſont ſi éten-

dues, & tellement disposées sur la sphère, qu'il n'y a qu'une seule position où elles puissent être toutes deux dans l'hémisphère inférieur ou sous l'horizon : c'est ce qui arrive lorsque le soleil est parvenu à 25^{d} environ du signe de la vierge, dix mois précisément après le lever d'Hercule, à l'heure de minuit, la petite ourse venant de passer le Méridien & Orion venant de se lever. Hercule est alors presque entier encore sur l'horizon, dont sa tête touche le bord occidental. Mais les deux serpens sont dessous, la queue de l'un touche l'horizon occidental, la tête de l'autre le bord oriental où il va paroître. Quelques minutes plutôt ou plus tard, il y aura toujours un de ces deux serpens sur l'horizon, & le plus petit mouvement de globe à droite ou à gauche suffit pour les y ramener. C'est donc à l'heure indiquée par Théocrite qu'Hercule triomphe de tous deux. La femme qui jette au lever de l'aurore les cen-

dres de ces monſtres dans un fleuve, auquel elle tourne la tête; c'eſt la vierge dont la tête ſe lève alors héliaquement au coucher des premières étoiles de l'Eridan, auquel elle tourne le dos dans nos ſphères.

Je n'ai point ici créé le héros ni les monſtres dont il triomphe; ils exiſtent dans les conſtellations ſous les mêmes noms; & il paroît aſſez difficile que les circonſtances les plus minutieuſes qui entrent dans cette fable ſe rencontrent dans le triomphe de l'Hercule céleſte ſur les deux ſerpens conſtellations, ſi la fable que nous a tranſmis Théocrite n'eſt pas une ancienne fable aſtronomique. Il eſt d'autant plus vraiſemblable qu'elle eſt relative au ciel, qu'Euſèbe nous aſſure que les douze travaux d'Hercule avoient rapport au ſoleil, ou plutôt, ſuivant nous, à ſon génie. Je laiſſe aux Sçavans à prononcer ſur cet accord. Nous donnerons dans le Journal de Janvier

les douze travaux de ce héros e
qués par l'Aſtronomie.

On trouvera chez Fortin, G
graphe, rue de la Harpe, au
de la rue du Foin, des Globes n
tés avec des pôles mobiles autou
ceux de l'écliptique, propres à
connoître les poſitions des ét
dans tous les âges, & néceſſaire
développement du ſyſtême aſtr
mique dont je viens de donner
idée.

A Paris, ce premier Juin 17

HISTOI

HISTORIA Eccleſiaſtica per annos digeſta variiſque obſervationibus illuſtrata, Auctore Gaſpare Saccarello Taurinenſi Cong. Orator. Rom. Presbytero. Tom. V. ab an. 360 uſque ad an. 385. Romæ. 1778. Ex Typogr. Pauli Junchi, Superiorib. approbatibus. in-4°. p. 434.

NOUS avons annoncé, au mois d'Avril dernier, les cinq premiers volumes de cet Ouvrage du P. Saccarelli. Depuis, on nous a communiqué le ſixième volume dont nous allons rendre un compte plus détaillé. Il eſt dédié à Charles Emmanuel, Prince de Piémont, dont le zèle éclairé pour les Arts & les Sciences eſt bien connu; & il paroît à Rome ſous l'autorité publique, d'après le jugement qu'en ont porté MM. Aſſemani, Evêque d'Apamée, à qui eſt confiée la bibliothèque du Vatican, & Théoli, Docteur en Théo-

e, d'un mérite avoué. L'un &
tre ont jugé l'Ouvrage digne de
ir le jour, comme fait avec beau-
up de ſoin, rempli d'érudition,
gne d'être accueilli par les Sçavans
c par les Amateurs de l'Hiſtoire
cléſiaſtique.

Fidèle à ſa méthode, qui conſiſte
à refondre les Annales de Baronius,
d'après les travaux de Pagi, Alexan-
dre, Tillemont, d'Acheri, Martene,
Muratori, & tant d'autres Sçavans,
l'Auteur s'attache à montrer par-tout
une critique ſaine, une exactitude
ſcrupuleuſe, & une préciſion qui ne
nuiſe point à la clarté. Il lui arrive
ſouvent d'inſérer dans ſon texte les
paſſages mêmes des Ecrivains qu'il
appelle en témoignage; & ſi cette
méthode rend la diction moins cou-
lante, & le ſtyle plus inégal, elle a
du moins l'avantage de préſenter au
lecteur les faits tels qu'il lui eſt per-
mis de les connoître, & dégagés d
tout ce qui ſeroit capable d'en alté
rer la ſubſtance. La route eſt moi

unie, mais on aſſure mieux ſa marche à meſure qu'on avance : on ne doute pas ſi le récit eſt exact ; on le voit d'un coup-d'œil, par une comparaiſon facile & propre à diſſiper toute incertitude. L'Hiſtoire Profane ne ſe montre ici que par les liens qui l'attachent étroitement à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & par les traits de lumière qu'elle doit y répandre, qu'elles ſe prêtent même mutuellement l'une & l'autre.

Il faut avouer d'autre part que l'eſpace que parcourt dans ce volume le P. Saccarelli, depuis l'an 360 juſqu'en 385, offre un champ favorable au travail d'un Ecrivain Eccléſiaſtique. C'eſt peut-être une des plus floriſſantes époques de l'hiſtoire de l'Egliſe : on y voit du moins figurer des perſonnages du plus grand nom ; d'abord les Athanaſe, les Hilaires, & Euſèbe de Verceil ; enſuite les Baſile, Grégoire de Nazianze & Ambroiſe, ſans parler de beaucoup d'autres moins célèbres.

Nous ne devons pas tracer ici l'analyſe hiſtorique des combats de l'Egliſe contre les Ariens dans cet intervalle ; mais nous devons dire que l'Auteur n'oublie pas de faire valoir, d'un côté, les traits de force & d'intrépidité par leſquels ces illuſtres défenſeurs de la foi de Nicée ſe ſignalèrent au milieu des orages de leur tems ; & de l'autre, les traits de ſageſſe, de douceur, de modération qu'ils firent éclater pour établir la paix, & pour concilier des eſprits qui ſouvent penſoient au fond de même, quoique leur langage fût un peu différent. On s'étoit en quelque ſorte laiſſé ſéduire à Rimini par les artifices des Ariens ; on avoit été l'objet de leurs violences à Séleucie. Hilaire réſiſta preſque ſeul aux uns & aux autres, dit le P. Saccarelli, *ſolus pene reſtitit Hilarius* (p. 6.) ; & ſa réſiſtance fut couronnée du ſuccès. Après avoir défendu la foi à Conſtantinople, avec un courage que rien n'étoit capable d'ébranler,

l'Evêque de Poitiers parvient à rallier, à l'aide d'un Concile de Paris, les Prélats surpris ou intimidés, & leur rend, pour confesser leur foi, une liberté dont ils n'avoient pas pleinement joui jusqu'alors. Les expressions du P. Saccarelli à ce sujet sont fortes, *Hilarii zelo factum est, ut Nicæna fides post Ariminensem synodum ab Ecclesiis quodammodo exulans, liberius prædicaretur in Parisiensi synodo, &c.* (p. 9.) C'est que beaucoup d'Evêques voyant l'abus que faisoit de leur complaisance le parti Arien, retractèrent les souscriptions qu'ils avoient données dans le Concile de Rimini, & ne permirent plus de s'abstenir du terme (*consubstantiel*), qui caractérisoit la foi de Nicée. Hilaire ne négligea rien pour rapprocher du sens catholique les formules équivoques, & pour ramener tous les esprits à une profession précise & énergique de leur vrai sentiment. Athanase, de son côté, tenoit la même conduite

: ceux qui lui étoient attachés, &
, assemblés dans un Concile d'A-
andrie, où se trouva Eusèbe de
rceil, réunirent leurs efforts con-
: l'Arianisme.

L'Auteur ne dissimule pas l'ai-
reur, le ton dur & même injurieux
ont en ce tems Hilaire fit usage en
:crivant à l'Empereur Constance qu'il
comparoit à Néron, à Décius, &
aux autres persécuteurs du Christia-
nisme ; & s'il rappelle les raisons
qu'allégua pour son excuse le Prélat
lui-même, on sent qu'il aimeroit
mieux ne pas voir Hilaire dans le
besoin de s'excuser. C'est avec au-
tant de vérité que de sagesse qu'il
prend la défense de la conduite que
tint durant ces troubles le Pape Li-
bere trompé par le masque de ca-
tholicisme dont se couvroient les
Ariens qu'il admit à sa communion

Les caractères divers des Sain
Basile, Grégoire de Nazianze
Ambroise sont bien présentés da
cette histoire. On y voit la ha

réputation de vertu que le premier avoit méritée, les ſages réglemens qu'il établit pour tous les ordres de ſon diocèſe, la noble fermeté qu'il montra en la préſence du Préfet Modeſte & de l'Empereur Valens, l'intimité qui régnoit entre lui & Grégoire de Nazianze, qu'ils conſacroient l'un & l'autre au ſervice de la religion & au progrès de la vertu. Tout ce que l'Egliſe eut à ſouffrir ſous les régnes de Valens & de Julien, eſt ici décrit avec autant d'exactitude que de brièveté, de même que les vains efforts que fit le ſecond pour reconſtruire le temple de Jéruſalem. Les Egliſes reſpirent ſous les règnes de Jovien, de Gratien & de Théodoſe, après avoir été longtems agitées. Le calme qui ſuccède à l'orage offre un contraſte intéreſſant, bien ſaiſi par l'hiſtorien.

Ce qui ne l'eſt pas moins, c'eſt le commerce ſoutenu, dans ces tems de troubles, entre les Egliſes d'Orient & celles d'Occident, pour l'in-

térêt de la religion, le recours continuel des premières aux secondes, le secours que communiquent les plus fortes aux plus faibles, & surtout la sage conduite du Pape Damase pour diriger par la lumière l'activité du zèle.

L'Auteur n'oublie pas de donner, avec sa précision ordinaire, le résultat des synodes qui, dans cet espace de tems, se tinrent en différens endroits : il s'arrête même un peu plus au Concile général tenu à Constantinople en 381 par cent-cinquante Evêques, & surtout au Canon qui accorde à l'Evêque de cette ville le premier rang, *priores honoris partes*, après le Pontife de Rome. Il ne croit pas, comme Baronius & d'autres, que ce canon soit supposé, mais il décide, ce nous semble, un peu légèrement, qu'après la fin du Concile il fut fabriqué par les Evêques qui restèrent à Constantinople & assistèrent à l'ordination de Nectaire. En conséquence il accuse d'er-

reur Socrate & Sozomene qui ont attribué ce Canon aux cent-cinquante Evêques de Conſtantinople, quoiqu'il convienne que les Pères aſſemblés à Chacédoine ont penſé de même. Mais ceux qui ſeront curieux de voir cette matière approfondie, peuvent conſulter la première Diſſertation de Dupin, *de Antiqua Eccleſiæ diſciplina, pag. 45 & ſuiv.* Cet Auteur montre que ce Canon n'accorde à l'Evêque de Conſtantinople que le ſecond rang d'honneur, après celui de Rome, ſans lui donner aucune juriſdiction ſur les diocèſes d'Aſie & du Pont; il eſt vrai que dans la ſuite le ſiége de Conſtantinople en profita pour arriver à cette juriſdiction qui lui fut confirmée par le Concile de Chalcédoine. On ne voit point au reſte que les Papes aient jamais réprouvé ce Canon, comme n'étant pas l'ouvrage des cent-cinquante Evêques dont on a parlé. C'eſt au

contraire ce que ſuppoſe leur impro-bation.

Les digreſſions courtes & rares que ſe permet l'Auteur ont toujours un objet d'utilité ; elles ſervent même, pour l'ordinaire, à faire connoître les mœurs du tems. Telles ſont celles qui concernent les régles de la frugalité eccléſiaſtique, la conſidération, l'éclat & la dignité dont jouit de bonne heure le rang épiſcopal, ſurtout à Rome. Faites-moi Evêque de cette ville, & je me fais auſſi-tôt Chrétien, diſoit au Pape Damaſe le Préfet Prétextat, Conſul déſigné. Les prodiges que la crédulité populaire eſt toujours diſpoſée à recevoir légerement, l'Auteur en fait un choix judicieux, & ne les rapporte que ſur le témoignage des hiſtoriens inſtruits & dignes de foi. Il n'approuve point les cauſes auxquelles Baronius attribue la courte durée du régne de Jovien : il cite au contraire, fort à propos à ce ſu-

jet le paſſage de la *Cité de Dieu*, (Liv. V. n. 24. 25.) où S. Auguſtin expliquant en quoi conſiſte le vrai bonheur de ceux qui gouvernent le monde, dit que le ciel fit voir, par la briéveté du régne de Jovien, qu'un Empereur ne doit pas embraſſer le Chriſtianiſme dans la vue de s'aſſurer un régne auſſi long que celui de Conſtantin, mais pour obtenir une vie éternelle.

Dans d'autres digreſſions l'Auteur traite en paſſant, bien moins en Théologien qu'en Hiſtorien, de la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie, des Meſſes privées, de l'invocation des Saints, de l'autorité des Pères & de la Tradition. Si la carrière dans laquelle il s'eſt engegé eſt longue & pénible, la manière dont il en a juſqu'ici fourni une partie, lui aſſure l'accueil du Public. La Société même des Pères de l'Egliſe Neuve, ſi conſidérée dans Rome par ſon mérite & ſes travaux, eſt

intéreſſée à la continuation d'un Ouvrage qui lui fait honneur.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

THE *Nautical Almanac and Aſtronomical Ephemeris, for the year* 1781. *Publisked by order of the Commiſſioners of longitude.* London. 1779. 167 pag. *in*-8°. avec 38 pages de Supplémens.

C'eſt ici le quinzième volume de cette excellente Ephéméride publiée chaque année par le Bureau des Longitudes d'Angleterre pour l'uſage des Navigateurs, & calculé avec la plus grande exactitude par pluſieurs Aſtronomes ſous la direction de M. Maskelyne, Aſtronome Royal. Les

calculs ſont faits ſur les tables qui ſont dans l'*Aſtronomie* de M. de la Lande, ſi ce n'eſt pour la lune, parce que les Tables de Mayer ont été corrigées par M. Maſon, ſur les obſervations du Docteur Bradley, de manière à ne différer jamais de l'obſervation de 45 ſecondes; cette erreur ajoutée à celle que l'on peut commettre en meſurant la diſtance de la lune au ſoleil ſur un vaiſſeau & qui ne va pas à plus d'une minute, ne peut pas produire plus de 50 minutes d'erreur ſur la longitude obſervée, c'eſt-à-dire 17 lieues dans les cas extrêmes; cette erreur ne peut pas d'ailleurs ſubſiſter deux jours de ſuite; enſorte que l'on peut regarder actuellement la découverte des longitudes en mer comme étant complette par les nouvelles Tables & les nouveaux ſecours que l'on doit à la magnificence du Gouvernement d'Angleterre & au travail des Aſtronomes.

On trouve à la tête de ce Livre

un acte du Parlement, passé en 1774, qui est bien propre à soutenir l'émulation des Artistes, puisqu'on promet une récompense de plus de 2 millions à celui qui découvrira une méthode nouvelle par l'horlogerie pour trouver la longitude à un degré près dans l'espace de six mois de navigation. On trouve à la fin de ce volume des problêmes astronomiques résolus par M. Edwards d'une manière plus commode qu'à l'ordinaire pour l'usage de la navigation; trouver l'heure par le moyen de la hauteur, la hauteur par le moyen de l'heure; la longitude par le moyen des distances, la latitude par le moyen de la hauteur méridienne; le nonagésime, &c. Ce Supplément est terminé par une addition de 8 pages à la table des Logarithmes solaires publiée dans le volume de 1771, & qui sert à trouver la latitude du lieu par le moyen de *deux* hauteurs du soleil observées *hors du méridien*.

FRANCE.

DE PARIS.

Annales de Tacite, en latin & en françois; Règnes de Tibère & de Caïus. Par *J. H. Dotteville*, de l'Oratoire. A Paris, chez Moutard, Imprimeur - Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. Le premier de 567 p. le ſecond de 544.

Le P. Dotteville, plein de reſpect pour la mémoire de M. l'Abbé de la Bletterie, qu'il regarde comme ſon Maître, avoit d'abord commencé par les hiſtoires de Tacite, parce que l'Abbé de la Bletterie lui avoit déclaré qu'il ne les traduiroit pas; elles ont paru en 1772, & nous en avons rendu compte dans notre Journal de Juil. 1773. L'Abbé de la

letterie, vers la fin de sa vie, *permit* aussi au P. Dotteville de travailler la suite des Annales; ce sont les propres termes qu'employe le P. Dotteville dans un éclaircissement qu'il nous a fourni & dont nous donnons la substance. Cette suite des Annales a paru en 1774, & nous l'annonçâmes dans notre Journal de Mars de la même année 1774, & dans le mois de Février 1777. Le P. Dotteville n'a su que depuis la mort de l'Abbé de la Bletterie que celui-ci avoit traduit l'onzième & douzième livre des Annales; M. l'Abbé Foucher en a remis le manuscrit au P. Dotteville, qui promet de s'en servir utilement, en cas de réimpression de sa suite des Annales.

Dans la suite l'Edition de la Traduction de *la Vie d'Agricola* & *des Mœurs des Germains*, par M. l'Abbé de la Bletterie, 2 vol. étant épuisée, Moutard en a fait une nouvelle Edit en un seul volume. Enfin, le Tibè

bbé de la Bletterie, étant auſſi
, le P. Dotteville donne au-
hui une nouvelle Traduction
te première partie des Anna-
profitant du travail de l'Abbé
Bletterie, mais en s'éloignant
dans pluſieurs endroits qui lui
é indiqués par le jugement du
:.

us rendrons compte inceſſam-
de cette Traduction du P.
ville, & nous comparerons
avail avec celui de M. l'Abbé
Bletterie.

ité contre l'amour des parures
luxe des habits; par l'Auteur
raité contre les Danſes & les
riſes Chanſons. Paris, chez
t. Martin Lotin l'aîné, &c.
Avec Approbation & Privi-
u Roi. *in*-12. 222 pag.
petit Ouvrage, comme le dit
ſieur M. Lourdet, Profeſſeur
, eſt ſolide, édifiant, & très-
à rappeller dans nos mœurs

la pureté de la morale chrétienne. C'eſt dans l'Ecriture & dans les écrits des Pères que l'Auteur puiſe les autorités propres à combattre le déſordre qu'il attaque, & ces modes auſſi peu modeſtes que ridicules qui ont prévalu parmi nous. Il conſacre un chapitre particulier à examiner s'il eſt permis aux femmes de changer l'habit de leur ſexe, en s'habillant en *Amazones*; & pour prendre la négative, il s'autoriſe des paſſages de l'Ecriture & des Pères qui condamnent ces déguiſemens d'où naiſſent des mépriſes ſur le ſexe. Il s'agiroit donc de ſavoir ſi tout habillement en *Amazone* déguiſe le ſexe de celle qui s'en ſert pour l'exercice du cheval qui peut lui être preſcrit à raiſon de ſanté. Il paroît du moins qu'on peut le modifier de manière qu'il ne puiſſe y avoir de mépriſe ſur le ſexe de celle qui le porte, pourvu d'ailleurs que les régles de l'honnêteté & de la décence ne ſoient point compromiſes.

Lettre à Meſſieurs les Auteurs du rnal Militaire, ſur un Barome- raphe, & ſur pluſieurs machines éorographiques. 7 pag. *in*-12.

Cette Lettre contient la deſcrip- n d'une machine curieuſe qui me- , comme les baromètres, les ngemens qui arrivent dans la pe- eur de l'air, en tient note pour s les inſtans du jour & de la nuit, dant une ſemaine entière, au it de laquelle il faut effacer les ies qu'il a tracées de peur de con- on. Au moyen de cet inſtrument bſervateur eſt diſpenſé de faire obſervations; il les trouve toutes es, & avec une exactitude dont il t pas poſſible d'approcher avec le omètre ordinaire le plus parfait. auteur eſt M. Changeux, à qui ublic doit le Traité des Extrê- , la Bibliothèque grammaticale, luſieurs morceaux de Phyſique & Météorologie inſérés dans le Jour. Phyſique de M. l'Abbé Rozier. te machine a été préſentée à l'A-

cadémie des Sciences, & vue avec intérêt dans ſes aſſemblées; on la peut voir chez l'Auteur; mais il ſe propoſe de la dépoſer chez un Artiſte & d'en donner avis au Public.

Obſervations ſur la Muſique, & principalement ſur la Métaphyſique de l'Art.

Naturâ ducimur ad modos.
Quint. Inſt. Orat.

A Paris, chez Piſſot, père & fils, Libraires, quai des Auguſtins. 1779. *in*-8°. 215 pag. & les Préliminaires 20.

Les Eclipſes, Poëmes en ſix Chants, par M. l'Abbé *Boſcovich*, des Académies de Londres, &c. Directeur d'Optique de la Marine. A Paris, chez Valade, rue S. Jacques, volume *in*-4°.

La réputation de l'Auteur comme Mathématicien & comme Poëte, & celle du Poëme qui a été déjà réim-

imé plusieurs fois, faisoit desirer
puis longtems qu'il fût traduit
ns notre langue; cette édition
ntient le texte latin du Poëme,
ne traduction en prose poëtique
ite par M. Baruel, ami de l'Au-
ur, & sous ses yeux, avec des no-
s très-instructives; elle satisfera
ut à-la-fois ceux qui aiment les
rités sublimes de l'Astronomie, &
eux qui se plaisent aux peintures
harmantes des phénomènes les plus
urieux de la nature. M. Boscovich
a joint un Epitre dédicatoire au
oi, qui est elle-même un petit
oëme rempli d'images, & où il a
é, d'une manière ingénieuse, un
rand nombre de traits relatifs au
oi, à la France, à Raguse sa pa-
rie, à l'objet de son Poëme, &
ux circonstances actuelles de la
our & de l'Europe. Enfin l'on y
rouve la notice d'un grand nombre
'Ouvrages manuscrits de ce sçavant
uteur, qui étoient bien dignes d'ê-
re connus, & dont on doit desirer

la publication. C'eſt le témoignage que lui rend M. de la Lande, Cenſeur de cet Ouvrage. Les manuſcrits ont pour objet la Géométrie, l'Optique & l'Aſtronomie, dont l'Auteur a cru devoir ſpécialement s'occuper depuis le brevet par lequel le Roi l'a attaché à la Marine comme Directeur d'Optique.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Déc. 1779. *Prem. Vol.*

HISTOIRE générale de Provence. 2307

De la Religion, par un Homme du Monde. 2331

Hiſtoire univerſelle depuis le commencement du Monde juſqu'à préſent. 2337

Œuvres de M^e. Henry Baſnage. 2365

Examen Maritimo theórico, &c. Par Dom Georges Juan. 2377

Voyage Pittoreſque de la Grèce. 2415

2496
Suite de la seconde Lettre sur l'origine astronomique de l'Idolâtrie & de la Fable. Par M. Dupuis. 2441
Historia Ecclesiastica, &c. 2473
Nouvelles Littéraires. 2484

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

DÉCEMBRE. *Second Vol.*

A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenc S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

DÉCEMBRE. M. DCC. LXXIX.

OBSERVATIONS sur la Muſique, & principalement ſur la Métaphyſique de l'Art.

Naturâ ducimur ad modos.

(Quint. Inſt. Orat.)

A Paris, chez Piſſot, père & fils, Libraires, quai des Auguſtins. 1779. *in* 8°. 215 pages, & les Préliminaires 20.

IL eſt devenu ſi dangereux d'avoir une opinion ou un goût ſur la Muſique, que nous nous félicitons

de n'avoir qu'à expoſer ſur cet art les idées d'autrui. C'eſt l'Auteur même qui va toujours parler dans cet Extrait; nous employerons ſcrupuleuſement ſes propres paroles, & nous ne ferons qu'ôter à ſes idées, en les reſſerrant, le beau développement qu'elles ont dans ſon Ouvrage. C'eſt l'inconvénient d'un Extrait.

La Muſique eſt-elle un art d'imitation? Son objet principal eſt-il d'imiter? Grande queſtion dont la déciſion doit avoir une influence conſidérable ſur tout l'Ouvrage. Ecoutons l'Auteur.

» Qu'eſt ce que la Muſique? *L'art de faire ſuccéder les ſons l'un à l'autre, conformément à des mouvemens réglés, & ſuivant des règles d'intonation appréciables, qui rendent l'enchaînement de ces ſons agréable à l'oreille.* Toute l'eſſence de la Muſique eſt renfermée dans ce ſeul mot *Chant* ou *Mélodie.* La Muſique doit chanter; ce n'eſt qu'en chantant qu'elle peut plaire; exiger d'elle ce

qu'elle ne peut faire en chantant, c'eſt lui donner des loix abſurdes; & l'y aſtreindre, c'eſt la pervertir & la dénaturer.

La Muſique par eſſence doit-elle imiter? J'obſerve d'abord que le charme de cet art n'exiſte pas pour l'homme ſeulement. Les animaux y ſont ſenſibles. Cet inſtinct muſical eſt aſſez reconnu dans le chat & dans l'araignée. J'ai moi-même obſervé plus d'une fois ce fait concernant l'araignée : c'eſt ſurtout une Muſique lente & harmonieuſe qui ſemble plaire à cet inſecte & l'attirer. J'ai vu auſſi de petits poiſſons nourris dans un vaſe, dont la partie ſupérieure étoit découverte, chercher le ſon du violon, monter à la ſurface de l'eau pour l'entendre, élever la tête, & reſter immobiles dans cette ſituation: ſi j'approchois d'eux, ſans toucher l'inſtrument, ils ſembloient effrayés, & plongeoient au fond du vaſe. L'inſtinct muſical eſt plus ſenſible encore dans l'enfant au

maillot; il goûte les ſons avant d'avoir encore aucune idée nette & diſtincte. Le chant d'une nourrice ſoulage ſes douleurs, calme ſon impatience, lui tranſmet une gaîté qu'atteſte ſon ſourire innocent.

Conſidérons la Muſique chez les Sauvages. Priſe ainſi au berceau, elle doit conſerver tous les caractères de ſon inſtitution naturelle & tous ſes titres originels qu'aucune convention n'a falſifiés. Voyons ſi dans cet état elle cherche à imiter.

Les fêtes des Sauvages ſont ou militaires ou funèbres; leurs chants ſont des chants de guerre ou de mort; cependant ces chants n'ont aucun des caractères dont notre imagination les juge ſuſceptibles. La mélodie en eſt douce & gaie plutôt que terrible, & le chant de guerre ne diffère pas du chant de mort. La même incohérence du chant & des paroles ſe fait ſentir dans les chanſons des Nègres de nos Colonies; que l'évènement qu'ils chantent ſoit

heureux ou funeſte, l'air n'en a pas moins le même caractère. Les Matelots, & en général tous les gens du peuple & de la campagne, mettent dans leur chant je ne ſais quelle inflexion traînante qui lui donne un caractère de triſteſſe : mais ils ſont gais au moment où ils chantent triſtement. Ainſi la Muſique pour eux n'eſt pas un art qui imite, ni qui cherche même à imiter.

Le chant ne peut imiter que ce qui chante, & ſouvent ſon pouvoir ne s'étend pas même juſques-là. Le ramage des oiſeaux ne ſauroit jamais être bien rendu par notre Muſique, parce qu'elle eſt aſſervie aux loix, aux rapports de l'harmonie ; & que les oiſeaux, mélodiſtes incorrects, enchaînent leurs ſons ſuivant un ordre que l'harmonie n'avoue pas. Plaiſant art d'imitation que la Muſique, ſi elle rend les choſes qui lui ſont le plus analogues, de façon que la copie ne reſſemble jamais au modèle ! Pourquoi la Poéſie, la

Peinture, la Sculpture ſont-elles tenues à nous donner des images fidelles, vraies, reſſemblantes, des objets qu'elles imitent, tandis que la Muſique en eſt diſpenſée ? N'eſt-ce pas parce que cet art eſt moins un art d'imitation que les autres ? Le chalumeau des enfans, quoiqu'il imite avec la plus grande perfection un effet en ſoi-même agréable, (le gazouillement du roſſignol) ne nous fait aucun plaiſir : au contraire, une ſymphonie légère, qui n'a qu'une très-foible reſſemblance avec ce gazouillement, mais dont le chant eſt mélodieux, flatte & réjouit notre oreille ; l'imitation a donc peu de part aux effets agréables de la Muſique, & le charme de la mélodie y fait preſque tout.

Les animaux, nous l'avons dit, ſont ſenſibles à la Muſique ; donc elle n'a pas beſoin d'imiter pour plaire ; car l'imitation la plus parfaite n'eſt rien pour l'animal. On ne jouit de l'imitation qu'autant que

l'on en conçoit la difficulté : or, cette conception ſurpaſſe l'intelligence des animaux.

L'enfant qui ſe plaît aux chants de ſa nourrice, n'y cherche rien d'imitatif. Le Sauvage, le Nègre, le Matelot, l'homme du peuple, répètent les chanſons naïves qui les amuſent, ſans en accorder même le caractère avec la diſpoſition actuelle de leur ame.

Une main habile qui prélude ſur la harpe ou ſur le clavecin, attache les oreilles les plus ſçavantes. L'imitation ne préſide en rien à la formation d'un prélude qui ne fait que parcourir ſucceſſivement divers accords.

La Muſique agit donc immédiatement ſur nos ſens; enſuite l'eſprit humain cherche dans les ſons des rapports, des analogies avec divers objets ou divers effets de la nature; la Muſique s'efforce de lui préſenter ces rapports, ces analogies qui lui plaiſent. Elle imite autant qu'il eſt

en elle, & par l'exprès commandement de l'eſprit, qui, jugeant de la foibleſſe des moyens que la Muſique employe pour parvenir à l'imitation, ſe rend peu difficile ſur ce point. Les moindres analogies, les plus légers rapports lui ſuffiſent : il appelle cet art *Imitateur*, lorſqu'à peine il imite.

L'imitation muſicale n'eſt ſenſiblement vraie, que lorſqu'elle a des chants pour objet. En Muſique, on imite avec vérité des fanfares guerrieres, des airs de chaſſe, des chants ruſtiques ; &c. Il ne s'agit alors que de donner à une mélodie le caractère d'une autre mélodie.

Sagit-il de peindre un ruiſſeau ? Le balancement foible & continué de deux notes voiſines l'une de l'autre, fait onduler le chant à-peu-près comme l'eau qui s'écoule. L'intention de peindre un ruiſſeau rapproche donc néceſſairement tous les Muſiciens qui l'auront, d'une forme mélodique déjà connue & preſque

uſée. L'oreille perd à cette peinture preſque tout ce que l'eſprit y gagne.

Veut-on imiter le gazouillement des oiſeaux ? Dans ce cas le Muſicien fait ſoutenir à la voix & aux inſtrumens de longues cadences ; il y mêle des roulades. Cette imitation a le double inconvénient d'être, d'une part, très-imparfaite ; de l'autre, d'aſſujettir auſſi le Muſicien à des formes ſouvent employées.

Je ſuppoſe un Compoſiteur habile, néceſſité par les paroles à peindre l'onde qui murmure & l'oiſeau qui gazouille : oſeroit-on le blâmer s'il raiſonnoit ainſi ? « Mon art ne » peut rendre avec vérité les effets » que mon Poëte en attend : en m'ef- » forçant d'y atteindre, je cours riſ- » que de reſſembler à tous ceux qui » ont eſſayé le même tableau. La » Peinture des eaux, des fleurs, des » zéphirs, de la verdure, n'eſt jugée » ſi lyrique, que parce que la vue » d'un ſite riant & champêtre pro-

» duit ſur nos ſens une impreſſio
» douce, & diſpoſe notre ame à u
» calme heureux : ſi donc, m'abſte-
» nant d'imiter ce que je ne puis ren-
» dre, j'imaginois ſeulement un
» mélodie ſuave & tranquille, tell
» qu'on deſireroit l'entendre lorſ-
» qu'on repoſe ſous un ombrag
» frais, à la vue des campagnes le
» plus belles, manquerois-je à mo
» Poëte & à mon art? »

S'agit-il d'imiter une tempête ? Au lieu de tant d'efforts infructueux pour peindre avec vérité ce qu'on ne ſçauroit peindre, que l'Artiſte imite d'une façon plus vague, & par le bruit, le fracas de la tempête. Que les tambours, les timbales renforcent la ſymphonie, & en augmentent le tumulte.

Il eſt un effet dans la nature que la Muſique rend avec aſſez de vérité; c'eſt le mugiſſement des vagues en courroux. Beaucoup de baſſes jouant à l'uniſſon, & faiſant rouler la mé-

lodie comme des flots qui s'élèvent & retombent, forment un bruit ſemblable à celui de la mer agitée.

Parlons d'une autre imitation, de celle qui peint à l'un de nos ſens ce qui eſt ſoumis à un autre ſens, comme lorſque le ſon imite la lumière. Dites au Muſicien de peindre la lumière priſe abſtractivement, il confeſſera l'impuiſſance de ſon art : dites-lui de peindre le lever du jour, il ſentira que le contraſte des ſons clairs & perçans, mis en oppoſition avec des ſons ſourds & voilés, peut reſſembler au contraſte de la lumière & des ténèbres : mais qu'aura-t'il peint en effet ? un contraſte quelconque. Le Muſicien qui produit de tels tableaux, ne fait rien s'il ne les produit pas avec des chants heureux. Peindre n'eſt que le ſecond de ſes devoirs ; chanter eſt le premier.

Comment la Muſique peint-elle ce qui frappe les yeux, tandis que la Peinture n'eſſaye pas même de rendre ce qui eſt du reſſort de l'ouie ?

La Peinture eſt tenue par eſſence à imiter ; ſi elle n'imite pas, elle n'eſt plus rien. La Muſique, au contraire, plaît ſans imitation par les ſenſations qu'elle procure. La Peinture n'imite que ce qui lui eſt propre, parce qu'elle doit imiter rigoureuſement ; la Muſique peut peindre preſque tout, parce qu'elle peint tout d'une manière imparfaite.

Si le but direct de la Muſique étoit d'imiter, tout Muſicien qui tendroit à l'imitation, feroit tendre l'art à ſa fin naturelle ; mais l'imitation n'étant que l'acceſſoire de l'art, il eſt à craindre qu'en s'en occupant trop, on ne néglige ce qui étoit de néceſſité première. Nous avons vu combien la peinture de divers effets naturels borne & contraint les procédés de la mélodie. Hors du théâtre, où d'autres arts complettent l'imitation, où l'intérêt de la ſituation en complette l'effet, on ne ſoutiendroit pas longtems ces tableaux informes, qui ne peignent rien avec tant de vé-

rité, que les efforts de la mélodie pour exprimer ce qu'elle ne peut rendre.

Le chant n'eſt pas, comme on le croit aſſez généralement, une imitation de la parole, & il l'a même devancée. Les procédés de l'un & de l'autre différent entiérement. Le chant n'admet que des intervalles appréciables à l'oreille & au calcul. Les intervalles de la parole ne peuvent ni s'apprécier ni ſe calculer; tous les procédés du chant s'éloignent de ceux de la parole, & ſouvent les contrediſent.

L'expreſſion du chant ne conſiſte pas non plus dans l'imitation du cri inarticulé des paſſions : le *Stabat* paſſe communément pour porter une expreſſion de douleur; on n'y trouve pas un cri imitatif. Pluſieurs de nos paſſions n'ont point de cri qui leur ſoit propre; la Muſique cependant les exprime. Les inſtrumens, incapables de rendre les cris de la voix humaine, n'en ſont pas moins les

interprètes éloquens de l'énergie & de l'expreſſion de la Muſique. *Naturâ ducimur ad modos.* Mais comment la Muſique, ſans imiter la parole ni les cris, exprime-t'elle les paſſions? Elle aſſimile autant qu'elle peut, à nos divers ſentimens, les ſenſations diverſes qu'elle produit. Si vous aſſerviſſez le chant à l'imitation de la parole; ſi vous le faites dépendre du caractère de la langue & des infléxions proſodiques, vous créez deux arts au lieu d'un. Le vocal aura ſes principes, ſes procédés; & l'inſtrumental aura les ſiens. La Muſique, qui eſt une pour tous les peuples de la terre, lorſqu'ils y emploient la voie des inſtrumens, ſera tout-à-fait différente en conſéquence des divers idiômes. Reconnoiſſons un principe plus vrai. La Muſique n'eſt que du chant; le chant diffère de la parole; il a ſes procédés à part, & qui ne dépendent pas de la prononciation des mots; dès-lors l'inſtrumental chante, comme le vo-

cal ; la Muſique de concert comme celle de danſe ; celle de théâtre comme celle d'égliſe ; celle d'Europe comme celle d'Aſie. L'art devient un dans toutes ſes parties.

Chez les Anciens, la Muſique & la Danſe avoient une ſignification beaucoup plus étendue que chez nous. La Muſique embraſſoit dans ſon domaine, non-ſeulement la Danſe elle-même, mais la Poéſie, la Déclamation & la Récitation. La Danſe étoit l'art du Geſte & de la Pantomime ; la Danſe paroît ſe dévouer à l'imitation ; cependant, dit l'Auteur, je ne ſaurois penſer que l'imitation ſoit de l'eſſence de cet art. La Danſe, proprement dite, eſt l'*art de former avec grace & meſure tous les mouvemens que la Muſique commande.* C'eſt le rhythme muſical rendu ſenſible aux yeux dans toutes ſes diviſions & ſubdiviſions. On a très-bien dit des bons Danſeurs, qu'*ils écrivent l'air qu'ils danſent.* La Muſique ſe paſſe plus aiſément

de paroles que de geſtes & de mouvemens. Sa première & ſa plus ſoudaine impreſſion ſur nous, eſt d'agiter notre corps & nos membres, ſi ce n'eſt par les mouvemens violens de la Danſe, du moins par les ondulations de la meſure & les agitations du rhythme. La Muſique & la Danſe s'entendent à merveille; elles diſent la même choſe, l'une à l'oreille & l'autre aux yeux; mais toutes deux ne diſent à l'eſprit rien de poſitif. Leur effet eſt une ſenſation, & par conſéquent a quelque choſe de vague; c'eſt auſſi la raiſon pour laquelle on juge mieux des arts par inſtinct que par raiſonnement.

Non-ſeulement la Muſique eſt une langue naturelle, entiérement diſtinguée de la parole, c'eſt encore une langue univerſelle; la mélodie réſultant de rapports vrais & naturels entre les ſons, elle eſt néceſſairement (à de petites différences près) partout la même. Il ne dépend pas plus de l'homme de ſe faire une mélodie

de convention, & qui diffère eſſentiellement de la mélodie connue, qu'il n'eſt en ſon pouvoir de faire que deux & deux faſſent ſix. Le ſyſtême des ſons eſt le même dans toute la terre.

Mais comment cette langue univerſelle ne ſert-elle pas aux hommes pour communiquer entr'eux, & pour traiter de leurs beſoins les plus eſſentiels ? C'eſt parceque les ſons modulés n'ont point de ſignification préciſe ; leur effet n'eſt qu'une ſenſation ; leur objet n'eſt qu'un plaiſir.

Puiſque l'effet naturel de la Muſique eſt le plaiſir, concluons que ce qui nous en cauſe eſt ce qu'elle doit exprimer le mieux : au contraire, tout ce qui gêne l'ame, tout ce qui la fait ſouffrir & la rend malheureuſe, la Muſique, enfant du plaiſir, interprète du bonheur, ne peut le rendre qu'avec imperfection. Dans quelles circonſtances l'homme recourt-il machinalement & par inſtinct, à ce langage du chant, dont

il poſſède la faculté naturelle ? lorſqu'il eſt dans un état de ca de bonheur, ou du moins dan agitation ſi douce, que cet é dequoi plaire. Prenez un ho dans le mal-aiſe d'une ſanté guiſſante; prenez un Ambitieu chu de ſes honneurs, un Jouet pouillé de ſes tréſors: propoſe: de chanter, ils vous répon comme le Joueur de Regnard *je chante, bourreau!* Tout le m connoit la fable du Savetier Financier; elle reçoit ici une a cation très-juſte.

La Muſique a quatre princ caractères, dont voici l'uſage rel & l'emploi imitatif : (im dans le ſens qu'on a déjà dit, c' dire dans un ſens vague & in miné.)

1°. Muſique tendre : ſon e naturel eſt propre à toutes les tions d'attendriſſement, & ſo ploi imitatif auſſi. La même que exprime également bien te

de tendreſſe, mais ſans pou-
es diſtinguer par des nuances
:s. Ce premier caractère de la
ue comprend dans ſa latitude
teſſe affectueuſe, qui devient
iance de la tendreſſe.

douleur de l'Amour peut être
:ſſive, qu'elle n'ait plus rien
it d'agréable pour l'ame qui la
; alors elle n'appartient plus
Muſique tendre. Rancé cher-
ſa Maîtreſſe, & trouvant ſon
re défiguré, n'eut ni le deſir,
ouvoir de chanter. *Les grandes*
urs ſe taiſent, a dit Sénèque;
ot eſt encore plus appliquable
ant qu'à la parole.

'on oppoſoit à l'Auteur les re-
de Télaïre au tombeau de Caſ.
il répondroit vraiſemblable-
que le malheur de Télaïre eſt,
que celui de Rancé, dans l'or-
ommun des malheurs de l'A-
; or il établit pour principe
'Amour, même malheureux,
rve je ne ſais quoi qui plaît à

l'ame en l'affligeant. Le plaiſir de ſes douleurs, dit-il, eſt comme le nœud de convenance qui l'unit à la Muſique.

2°. Muſique gracieuſe. Elle diffère de la première par un mouvemant un peu plus animé; elle eſt applicable au calme de l'ame, & par extenſion à des ſentimens mitigés; elle convient aux chanſons, à la galanterie.

3°. Muſique gaie; dans la réalité comme dans la fiction, tenant principalement à des ſituations gaies.

4°. Muſique forte, vive & bruyante. C'eſt à l'aide de cette Muſique qui n'eſt rien d'une manière décidée qu'on exprime tout; c'eſt avec un mouvement précipité, une mélodie tumultueuſe que vous ferez parler juſqu'au déſeſpoir d'un malheureux; cette Muſique n'eſt compatible dans la réalité avec aucun état de l'ame au théâtre, elle s'applique à toutes les ſituations qui comportent le trouble.

La Muſique étant une langue, a ſon ſtyle, qu'on peut conſidérer de deux manières : quant à la compoſition, & quant à l'exécution. Quant à la compoſition, la Muſique, comme toute autre langue, a ſes caractères élémentaires, les ſons ; elle a ſes phraſes qui commencent, ſe ſuſpendent & ſe terminent. Ce n'eſt pas ſeulement la néceſſité de ménager à la voix des inſtans de repos, qui fait imaginer ces ſuſpenſions & ces terminaiſons de la phraſe muſicale ; la nature de l'art les indique. Après telle ſuite de ſons modulés, l'oreille attend quelque choſe ; après telle autre, elle n'attend plus rien. Le mérite du ſtyle, en Muſique comme en Eloquence, conſiſte à bien diſtribuer ſes penſées, à les rendre amies & dépendantes l'une de l'autre, à ſçavoir à propos les reſſerrer & les étendre. En un mot, le ſtyle en compoſition eſt le tour mélodique, la façon de faire chanter les ſons. Quant à l'exécution, les ſons

de la Muſique étant nuls par eux-mêmes & ſans ſignification, ils n'en acquièrent que par les inflexions qu'on leur donne, par le contraſte qu'on y met; c'eſt en modifiant de cent mille manières les élémens de la langue muſicale, qu'on leur donne la forme & l'exiſtence. Le ſtyle de l'Exécutant eſt l'Artiſan de ces modifications créatrices; il oppoſe à chaque inſtant le *fort* au *doux*, les vibrations molles aux vibrations ſerrées, les coulés aux détachés; la Muſique accentue à ſa manière, c'eſt-à-dire, *mélodiquement*; elle rhytmiſe des ſons qui manquent de toute expreſſion, & par cette opération elle leur en communique une. Le Compoſiteur & l'Exécutant réuniſſent pour un même effet toute la magie de leur ſtyle. L'un, comme Pigmalion, modèle la ſtatue; l'autre, comme l'Amour, la touche & la fait parler.

Eſt-il vrai, comme on le croit, ou du moins comme on le dit aſſez communément

communément, qu'il y ait beaucoup d'arbitraire dans la Muſique, dans cette langue de tous les tems, de tous les lieux, de tous les êtres? Le chant, l'air qui réuſſira à Moſcou, à Naples, à Londres, à Paris; celui qui fera ſourire ou ſauter joyeuſement le Manœuvre & l'Homme de Cour, le Négre & le Payſan de nos campagnes, ne peut pas avoir un charme arbitraire: certainement ſon efficacité eſt toute naturelle. Qu'eſt-ce qui fait donc juger arbitraire le mérite de la Muſique? C'eſt qu'on ne ſçauroit le définir; c'eſt que l'effet eſt une ſenſation.

Juſqu'à quel point les arts ſont-ils faits pour la multitude, juſqu'à quel point peut-elle en juger ſainement? Queſtion délicate, à laquelle l'Auteur répond en ſubſtance, du moins pour ce qui concerne la Muſique, que le Public recevant de l'expérience une inſtruction lente, ſe traîne en quelque ſorte à la ſuite de l'art, en ſuit de loin les progrès & arrive

à l'une de ſes époques, lorſqu'une autre commence. Le Public eſt donc rarement en état d'apprécier tout d'un coup les innovations que l'art éprouve. Il faut qu'il eſſaie ſon goût & ſes connoiſſances ſur les nouvelles productions qu'on lui préſente. Il ſe fait d'abord l'Ecolier de l'homme de génie qui l'étonne (Ecolier qui injurie ſon Maître) & lorſqu'il a bien étudié ſa doctrine, il la juge. Souvent trompé dans ſes premières impreſſions, il n'en reçoit à la longue de plus vraies, que parce qu'à la longue l'avis des Connoiſſeurs influe ſur ſes opinions. Une vérité de goût s'établit comme une vérité philoſophique par le témoignage des gens éclairés. L'Abbé du Bos avoit été plus favorable à la multitude. On peut comparer les deux opinions & les peſer.

Au reſte, notre Auteur répète que les plus beaux airs des Opéras comiques & ſérieux ſont livrés au peuple qui les adopte & s'en empare

avec plaiſir. Un beau chant eſt fait pour toutes les oreilles ; c'eſt une vérité univerſelle, & qui paſſe en proverbe. Obſervons que tous les morceaux de Muſique qui ont ce mérite populaire, ſont gais ou gracieux.

Il n'a été queſtion juſqu'ici que de la mélodie ; pour completter l'idée de la Muſique, il faut à la mélodie joindre l'harmonie.

C'eſt certainement un phénomène digne d'obſervation, que la co-exiſtence de pluſieurs ſons que l'oreille diſtingue tous, & dont l'impreſſion ſimultanée ne produit qu'une ſenſation nette & diſtincte : de tous nos ſens, l'ouie eſt le ſeul ſuſceptible d'une telle ſenſation, compoſée & ſimple tout à-la-fois, & la Muſique a ſeule le droit de nous la faire éprouver. Que différens bruits parviennent enſemble à l'oreille, ils ſe détruiſent reciproquement ; que pluſieurs perſonnes parlent à-la-fois, aucune ne ſe fait entendre ; mais que pluſieurs voix chantent en même-tems des

parties harmoniquement distribuées, l'oreille, en les distinguant toutes, reçoit l'impression de ces voix réunies, comme elle recevroit l'impression d'une seule voix. Dans ce mêlange de sons affiliés par l'harmonie, la mélodie se montre claire & distincte : elle est le résultat de tout ce que l'oreille entend. Ainsi l'harmonie existe implicitement dans la mélodie, la mélodie existe implicitement dans l'harmonie. On ne peut dire laquelle des deux engendre l'autre; elles s'engendrent réciproquement, & dans le sens implicite, elles ne peuvent subsister l'une sans l'autre. Mais l'harmonie est tributaire & sujette de la mélodie ; elle ne doit rien oser que de l'aveu de celle qui lui commande.

Tel est le précis exact, mais sec & décharné de vingt-deux Chapitres dont cet Ouvrage est composé : nous n'avons pu présenter que le résultat de chacun de ces Chapitres ; ce qui nous a paru le plus important

a été de faire connoître les idées de l'Auteur. Quant à sa manière, on ne peut l'entrevoir que très-foiblement dans cet extrait, quoique formé presque partout des propres termes de l'Ouvrage; mais nous n'en avons pris que ce qui exprime la substance des idées principales; nous n'avons pu faire connoître les idées accessoires qui en font le développement, les comparaisons, les exemples qui les éclaircissent; les mouvemens d'éloquence qui les animent; les rapprochemens, le parallèle des différens arts, enfin, tous les agrémens de détail qui répandent dans tout l'Ouvrage la variété & la vie; l'Auteur parle à l'imagination aussi-bien qu'à la raison, & ce n'est pas sans droit qu'il cite pour ses modèles; chez les Grecs, Longin & Denis d'Halicarnasse; chez les Latins, Cicéron & Quintilien.

Un grand mérite encore de cet Ouvrage, c'est qu'il est partout à la *portée* de ceux mêmes qui n'ont au-

cune connoiſſance de la Muſique; enfin, c'eſt un titre diſtingué que l'Auteur ajoute encore à tous ſes titres littéraires que nous avons pris plaiſir tant de fois à expoſer dans notre Journal.

Cet Ouvrage doit avoir une ſeconde partie : & la première, quoiqu'elle forme un tout complet, la fait certainement deſirer.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

THÉATRE à l'uſage des jeunes Perſonnes.

Leçon commençe, exemple achève. *La Motte, Fable de l'Aigle & de l'Aiglon.*

A Paris, chez Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 522 pages.

L'ART Dramatique en général doit avoir un but moral; la Tragédie doit nourrir l'ame de ſentimens nobles, tendres & toujours

vertueux ; si elle ne peut pas présenter toujours le spectacle consolant du vice puni & de la vertu récompensée, parce que ce seroit manquer de variété, souvent même de vérité, elle doit du moins montrer toujours la vertu aimable & le vice odieux ; il faut qu'en voyant les triomphes du vice & les épreuves de la vertu, on aime mieux être la victime que le tyran qui l'opprime ou le bourreau qui l'immole. Encore les Pièces qui finissent par couronner la vertu, par punir le crime, ou par réunir tous les personnages dans des sentimens vertueux, comme *Mérope*, *Sémiramis*, *Alzire*, *l'Orphelin de la Chine*, *&c.* ont-elles un avantage sensible sur les autres. Quant à la Comédie, elle a essentiellement un but moral, *castigat ridendo mores.* Il est vrai que cet avantage n'est guères que pour la Comédie de caractère, & que la Comédie d'intrigue s'éloigne quelquefois de ce but, en ramenant

l'intérêt ſur des intriguans & ſur des perſonnages peu eſtimables. Dans *Criſpin Rival de ſon Maître*, Pièce d'une gaîté charmante, on s'intéreſſe pour deux valets voleurs; dans le *Légataire*, on s'intéreſſe pour Criſpin & pour ceux qu'il veut ſervir, gens ſans délicateſſe & même ſans probité; Eraſte & Sbrigani attirent à eux tout l'intérêt dont *Pourceaugnac* eſt ſuſceptible. Tout l'intérêt des *Fourberies de Scapin* eſt pour le valet fourbe, qui donne ſon nom à la Pièce; on a même l'injuſtice de s'intéreſſer à Angélique, à Claudine & à Clitandre contre Georges Dandin. Il eſt vrai qu'on a fait une obſervation très-juſte à l'égard de *Georges Dandin* & du *Légataire*: c'eſt que les mauvaiſes mœurs de certains perſonnages entrent dans la moralité de ces deux Pièces. Celle de *Georges Dandin* eſt de corriger la vanité qui engage des parvenus, des gens enrichis à s'élever par des *alliances* diſproportionnées; il ſa

leur montrer les mépris d'Angélique pour ſon mari, & l'infidélité, ſuite de ces mépris; à l'égard du *Légataire*, on a très-bien obſervé qu'en changeant le titre de cette Pièce, & en lui donnant celui *des Inconvéniens du Célibat*, tout ce qui arrive dans la Pièce eſt juſtifié; tout devient moral. Cette obſervation ſeroit ſans réplique & l'immoralité apparente de certaines Pièces ſeroit ſans inconvénient, ſi tous les ſpectateurs étoient des Philoſophes qui ſuſſent ainſi ſaiſir avec juſteſſe & avec fineſſe le but moral de chaque Pièce; mais n'y a-t-il pas quelque danger pour les eſprits ordinaires & pour les jeunes gens à laiſſer ainſi l'intérêt s'égarer ſur des perſonnages indignes de l'inſpirer? à montrer le vice à ſon avantage & revêtu de couleurs ou brillantes ou ſéduiſantes? N'eſt-il pas à craindre, ſoit que la moralité générale de la Pièce échappe ou non, que l'immoralité particulière des *détails* n'ait ſon influence? En-

fin, l'utile projet de faire du Théâtre l'Ecole des Mœurs ne ſemble-t-il pas exiger ſur ce point plus d'attention & de délicateſſe qu'on n'en a peut-être employé juſqu'à préſent?

Le Théâtre tel qu'il eſt, & ſurtout tel qu'il peut être, eſt le grand livre d'Education pour les hommes faits, & pour les gens du monde. L'Auteur des Pièces que nous annonçons a imaginé d'en faire littéralement un livre d'Education pour les jeunes perſonnes, (ôtons toute équivoque) pour les jeunes filles. On ſent quel ſcrupuleux reſpect pour les mœurs exigeoit une pareille entrepriſe; combien de ſources d'intérêt il falloit s'interdire, combien d'objets accoutumés à remplir la ſcène il falloit écarter; quel tact il exigeoit le choix & le degré des défauts & des vices naiſſans qu'il vouloit peindre pour en préſerver les jeunes perſonnes à qui cet Ouvrage eſt conſacré; combien l'art des contraſtes redoubloit de difficulté

la loi qu'on s'étoit imposée de ne présenter aucun caractère réellement vicieux. L'Auteur n'a dérogé à cette loi qu'une seule fois, & parce qu'il étoit indispensable d'y déroger; c'est dans la Pièce qui a pour titre: *l'Enfant gâté;* le rôle de *Dorine*, Maitresse de Musique & de Dessin, est l'image fidèle de ces instituteurs perfides, de ces corrupteurs politiques, qui flattent tous les défauts de leurs élèves, & nourrissent dans leurs cœurs la semence féconde du vice, en les accoutumant à la-fois à l'orgueil & à l'inapplication. « On a » cru, dit l'Editeur, devoir prévenir les jeunes personnes sur la flat» terie mercenaire qu'elles peuvent » rencontrer quelquefois dans les » domestiques qui les entourent. » C'étoit sans doute la plus importante leçon qu'on pût leur donner; on ne pouvoit trop les prémunir contre un vice qui corrompt l'Education jusques dans sa source, & qui fait que plus les enfans sont

nés dans la grandeur, plus leur éducation eſt eſſentiellement mauvaiſe.

Un des écueils les plus ordinaires des livres d'Education, eſt que les Auteurs, cherchant à ſe proportionner à l'enfance, tombent dans la puérilité, ſoit pour le choix des idées, ſoit pour la manière de les préſenter. Ne devroient-ils pas, au contraire, ménager d'autant plus le goût des jeunes perſonnes qu'ils le croyent moins formé ? Pourquoi commencer par égarer ce goût naiſſant, en faiſant, pour ainſi dire, balbutier l'eſprit ? Ne pourroit-on pas appliquer ici dans un ſens relatif à l'inſtruction, cette belle maxime de Juvenal ?

Maxima debetur puero reverentia.
Ne tu pueri contempſeris annos.

La Fontaine dans ſes Fables n'avoit point ſongé aux enfans ; & ces Fables, le charme & l'inſtruction de tous les âges, ſont le meilleur li-

e d'Education pour l'enfance ;
us ignorons ce que la Fontaine
t fait en faveur de cet âge, s'il ſe
t occupé directement de ſon inſ-
uction ; mais nous doutons qu'il
t mieux réuſſi, & nous croyons
'on ne peut être véritablement
ile à la jeuneſſe & à l'enfance, ſans
tre en même-sems à tous les or-
es de lecteurs.

Tel eſt le mérite qui diſtingue les
èces que nous annonçons ; nous
connoiſſons perſonne qui ne puiſſe
rouver à profiter, &

ſt avoir profité que de ſavoir s'y plaire.

Tout ce que l'eſprit a d'aimable,
ſentiment de touchant, la mo-
e de pur & d'utile, y eſt raſſem-
é avec un goût exquis ; que ces
èces ſoient l'ouvrage d'une mère
dre qui les a conſacrées au plaiſir,
'inſtruction de ſes filles, à l'eſſai
ème de leurs jeunes talens pour la
éclamation, c'eſt une circonſtance

bien intéreſſante, mais dont l'Ouvrage n'a pas beſoin ; il eſt aſſez brillant de ſa propre beauté, aſſez touchant de ſon propre intérêt, malgré la ſévérité du genre. Des caractères bien deſſinés, bien diſtingués, bien contraſtés malgré leur rapprochement ; corrigés de leurs défauts ſans inconſéquence, ſans invraiſemblance, par le ſeul développement du caractère, aidé du ſecours des circonſtances ; un dialogue toujours vrai ; un ſtyle toujours noble & ſouvent attendriſſant, qui donne du prix à tout ; des ſcènes qui touchent juſqu'aux larmes dans les ſujets qui ſemblent s'y prêter le moins ; un comique fin & noble, fondu avec un pathétique pénétrant, d'où réſulte une impreſſion unique & doublement agréable ; de grands effets produits par les moyens les plus ſimples, avec le moindre nombre poſſible de perſonnages & avec des perſonnages ordinairement du même ſexe, ſans la reſſource des grandes

paſſions & des ſituations fortes ; d'utiles leçons gravées dans le cœur, ſans que l'eſprit ait apperçu l'apparence d'une leçon, voilà ce qui conſtitue le mérite de ces Pièces ; voilà ce qui place ce Recueil au rang des bons livres d'Education, les premiers peut-être de tous les livres.

Entrons dans le détail. Le Recueil contient ſept Pièces : *Agar dans le déſert ; la Belle & la Bête ; les Flacons ; l'Iſle heureuſe, l'Enfant gâté ; la Curieuſe ; les Dangers du Monde.*

Agar dans le déſert n'a que trois perſonnages & que deux ſcènes, & elle produit l'effet que nous avons dit, celui d'attendrir juſqu'aux larmes ; c'eſt une eſpèce de magie que l'intérêt que l'Auteur a ſu attacher à un ſimple vaſe rempli d'eau. De ce vaſe, il eſt vrai, dépend la vie d'Iſmaël, qui eſt prêt à périr ſous les yeux de ſa mère ; l'Auteur, par une fiction ingénieuſe qui s'adapte très-bien au ſujet, ſuppoſe qu'Agar, en voulant garantir de l'ardeur du ſo-

leil ſon fils qui ſuccombe un moment au ſommeil, renverſe le vaſe par un mouvement malheureux ; Iſmaël s'éveille à l'inſtant, & tourmenté par la ſoif, il s'écrie :

« Maman ! je brûle .... je n'en » puis plus .... un feu cruel me dé» vore ....

AGAR, *le prenant dans ſes bras & le couvrant de ſon voile.*

» Mon Dieu ! prenez pitié de l'en» cès de ma peine !...

ISMAEL.

» Maman, je meurs de ſoif ; une » goute d'eau, Maman, & vous me » rendrez la vie.

AGAR.

» Eh bien, mon fils, eh bien ! re» çois donc mon dernier ſoupir ... » Tu meurs, j'en ſuis la cauſe ; pa» donne-moi, je vais te ſuivre.

ISMAEL.

» Maman, vous avez donc » goute l'eau ?

AGAR.

» Que dis-tu ? ... Grand Dieu ! ...

ISMAEL.

» S'il en reſtoit encore, & ſi vous » éprouviez ce que je ſens, Maman, » je ne le boirois pas. »

Cette idée ſi naturelle d'Iſmaël, met le comble à l'horreur de la ſituation d'Agar. Elle s'écrie : « O » mon fils ! peux-tu me croire aſſez » barbare ? ... J'ai voulu te garan- » tir du ſoleil ..... je me ſuis le- » vée .... j'ai renverſé ce vaſe, & je » t'ai donné la mort ! » Iſmaël ne ſonge plus en mourant qu'à conſoler ſa mère ; Agar, par l'ardeur de ſa prière, mérite qu'un Ange vienne à ſon ſecours ; il parle avec toute la dignité d'un Envoyé céleſte ; il ranime Iſmaël & le rend à ſa mère.

L'Auteur a ſu conſerver la touchante ſimplicité de la Genèſe. Quelques perſonnes trouvent à Iſmaël trop d'eſprit pour ſon âge ; mais il

eſt dans l'âge d'en avoir : tout
qu'il dit à ſa mère eſt en effet pl
d'eſprit & de ſentiment. Sur la pe
ture qu'il fait des tourmens qu'il
dure, Agar lui dit :

« Mon fils, il eſt encore un p
» affreux tourment.... c'eſt celui
» ne pouvoir ſoulager ce qu'on ai

ISMAEL.

» Ne l'ai-je pas ſenti ?.... Je v
» ai vu pleurer.

AGAR.

» Ah ! mon enfant, ſi je pou
» en donnant ma vie, ſauve
» tienne !...

ISMAEL.

» Maman ! qu'en ferois-je
» vous ?... »

Tout le monde connoit le ſuje
la Pièce qui a pour titre : *la Bel*
la Bête. C'eſt la ſeule de ces Comé
où il y ait de l'amour ; mais cet am
eſt ſi pur, ſi dégagé des ſens, ſi

é à la beauté de l'ame, ſi confondu
ec la vertu, qu'il en réſulte pour
jeunes filles une des plus utiles
ons qu'elles puiſſent recevoir. L'in-
nation de Zirphée pour Phanor,
mée par un peu de jalouſie qu'inſ-
re adroitement à Zirphée, Phé-
me, amie de l'un & de l'autre,
filée avec art & développée avec
e intelligence parfaite. Rien n'eſt
lent ni bruſque, tout arrive à
ns. Nous ne citerons de cette
ène que quelques traits détachés
i feront connoître la délicateſſe
uante du ſtyle de l'Auteur, &
mment l'eſprit y prend toujours
forme du ſentiment.

Phanor s'entretient avec Phédime
moment & du lieu où il a connu
phée.

« Ah! dit-il, ce palmier! je crois
e voir encore; il ſoutenoit la tête
e Zirphée; les cheveux de Zir-
hée ont touché ſon écorce.

PHÉDIME.

» Et moi, contre quel arbre étois-
» appuyée ?

PHANOR.

» Dans toute la prairie je ne vis
» qu'un palmier. »

Zirphée fait part à Phédime d'une découverte qu'elle vient de faire à l'avantage de Phanor, & qui diminue fort à ſes yeux la difformité de ce génie aimable & bienfaiſant.

« Nous n'avons pas remarqué,
» Phédime, l'inſcription touchante
» que Phanor a gravée ſur la porte
» de ce palais ; cette porte eſt tou-
» jours ouverte, & on lit au deſſus:
» *A tous les Malheureux*.... Sans
» le haſard j'ignorerois encore dans
» quel aſile ſacré nous ſommes, ja-
» mais Phanor ne nous l'auroit ap-
» pris.

PHÉDIME.

» Zirphée ! vos yeux ſe rempliſ-
» ſent de pleurs.

ZIRPHÉE.

» Je ne m'en défends pas. Ah Pha-
» nor ! malheureux Phanor ! que le
» Ciel fut injuſte envers vous !

PHÉDIME.

» Doit-il accorder tous les dons ?
» Phanor en reçut l'eſprit & la
» vertu....

ZIRPHÉE.

» Mais cette figure hideuſe !

PHÉDIME.

» Ah ! Zirphée ! demandez aux
nfortunés qui ſont dans ce palais,
cette figure qui vous révolte, les
mpêche d'aimer Phanor. »

irphée parle à Phanor lui-même
a découverte : « Vous m'en avez
vée, lui dit-elle, je dois m'en
indre.... Eſt-il un ſpectacle
s doux que celui de voir la bien-
ance ſecourir les infortunés, &
rendre la reconnoiſſance ap-
dir aux vertus ?

PHANOR.

» Est-il un bonheur compara
» à celui de s'entendre approu
» par.... Zirphée !

PHÉDIME.

» Par ce qu'on aime.

PHANOR.

» Phédime, explique ce
» n'ose dire.

ZIRPHÉE.

» Phanor !.... vous êtes
» nide.

PHANOR.

» Ah, Zirphée ! »

Dans *les Flacons*, aut
une Fée, amie de Méli
chargée de l'éducation
filles, Cénie & Iphise
corriger d'un peu de v
leur a fasciné les yeux
qu'en se regardant dan

en ſe voyant l'une l'autre, elles ſe ouvent hideuſes; elle vient leur élenter deux Flacons, l'un couleur roſe, leur rendra la beauté, l'au- blanc, guérira tous leurs défauts les rendra parfaites; leur mère mble pour elles du choix qu'elles nt faire; mais la Fée lui impoſe ence & l'emmène. Suit une ſcène armante, où les deux jeunes filles libèrent ſur le choix que les con- ctures rendent ſi délicat. La foi- eſſe naturelle l'emporte, & elles nt ſe déterminer pour le Flacon ouleur de roſe, lorſque Cénie, ar- tant ſa ſœur : « Ecoutez-moi, de grace, lui dit-elle. Si nous préfé- rons ce Flacon, nous affligerons Maman.

IPHISE.

» Ah! ſi je pouvois le penſer, je le caſſerois plutôt.

CÉNIE.

» Eh bien! ma ſœur, ſoyez en ſûre;

» j'ai vu ſon inquiétude quand elle » nous a quittées; elle trembloit que » nous ne fiſſions un choix impru- » dent.

IPHISE.

» En effet, je me rappelle le der- » nier regard qu'elle a jetté ſur nous » en partant; il étoit bien triſte & » bien tendre.

CÉNIE.

» Ce regard nous apprenoit notre » devoir, il faut le ſuivre.

IPHISE.

» Notre laideur nous eſt moins » cruelle que Maman ne nous eſt » chère. »

Entraînées par ce tendre & vertueux motif, elles avalent le Flacon blanc, & en reçoivent à l'inſtant la récompenſe: la beauté leur eſt rendue, & le cœur de leur mère vient les remercier d'avoir fait leur bonheur & le ſien.

L'Iſle

L'*Iſle heureuſe*. Autre Féerie. On doit nommer la Reine de l'Iſle heureuſe. Le choix ne peut regarder que la Princeſſe Roſalide, élevée par la Fée Lumineuſe, ou la Princeſſe Clarinde, élevée par la Fée Bienfaiſante. La Fée Lumineuſe eſt fière de l'eſprit & des talens de ſon Elève; la Fée Bienfaiſante eſt ſatisfaite de la douceur, de la modeſtie, de la bonté de la ſienne; elle ne met les talens & les connoiſſances qu'au ſecond rang, mais elle n'a point négligé de les cultiver dans Clarinde, & la Fée Lumineuſe a un peu trop négligé d'orner l'ame de Roſalide des vertus qui diſtinguent Clarinde, en quoi elle a eu d'autant plus de tort, que Roſalide, malgré les défauts que ſa ſublime éducation lui a laiſſés ou lui a donnés, a naturellement de la tendreſſe & de la généroſité. Les caractères des deux Fées & des deux Princeſſes ſont parfaitement tracés & très-ingénieuſement contraſtés. La ſcène huitième du pre-

ier acte, entre Rosalide & Cla-
nde, nous paroît un chef-d'œuvre.
Clarinde, à qui Rosalide croit fort
peu d'esprit & de talent, ne dit pas
un mot qui ne soit fin & piquant
avec douceur; le bon naturel de Ro-
salide commence à percer à travers
un peu d'humeur & de fierté; elle
rend justice à sa rivale, lui donne
son amitié, & devient dès-lors fort
intéressante.

Scène seconde du second acte. On entend des cris, on entend répéter le nom de Clarinde; Rosalide demande ce que c'est; Zulmée, sa suivante, lui dit que c'est la Princesse Clarinde qui traverse les galeries aux acclamations d'une multitude de malheureux dont elle avoit soulagé la misère, & qui l'attendoient à son passage pour la bénir & lui rendre grace. « Ah! dit la généreuse Rosalide, ils font des vœux » pour elle, ils ont raison. De tels » vœux méritent d'être exaucés.... » Comment a-t-elle eu le bonheur

» d'être utile à tant de gens ? Moi, » je n'ai jamais vu de malheureux » dans ce palais !

ZULMÉE.

» Oh ! l'on dit qu'elle les alloit » chercher.

ROSALIDE.

» Ah ! Lumineuſe !... vous au» riez pu me conduire vers eux ! »

Le dénouement eſt que Roſalide eſt applaudie, eſt admirée, mais que Clarinde eſt unanimement élue, parce qu'elle eſt univerſellement aimée. Clarinde veut abſolument partager la couronne avec Roſalide ; les Fées y conſentent ; & en effet, Roſalide, qui proclame elle-même ſa Rivale avec toute l'effuſion d'un cœur noble, eſt devenue auſſi aimable qu'elle.

L'Enfant gâté. Roſalide, dans l'*Iſle heureuſe*, étoit d'abord une eſpèce d'*Enfant gâté* par les louanges

& les applaudiſſemens, & la Fée lumineuſe, qui admire & encenſe ſon ouvrage, a auſſi une reſſemblance foible & éloignée avec l'eſpèce de Maîtreſſe ou de Gouvernante de l'*Enfant gâté*. Mais Lumineuſe avoit inſtruit ſon Elève, & Dorine ne fait que flatter la ſienne. C'eſt, comme nous l'avons obſervé, le ſeul perſonnage véritablement vicieux qu'on trouve dans ces Comédies; elle abuſe de la confiance de Mélanide qui lui a donné Lucie ſa nièce à inſtruire; elle parle ſans ceſſe à Mélanide des progrès de Lucie, tandis qu'elle fait négliger à Lucie ſes leçons & ſes devoirs, qu'elle entretient en elle l'eſprit de pareſſe & d'orgueil, & qu'elle flatte & careſſe tous ſes défauts prêts à devenir des vices; heureuſement Lucie a, comme Roſalide, un naturel heureux qui s'altère un moment, mais qui ne ſe corrompt pas tout-à-fait. Lucie & Dorine ont l'une & l'autre pour contraſte une petite Toinette,

fille d'une femme de chambre, que Mélanide fait élever avec Luc Toinette fait tous les progrès, do Dorine vante à tout propos Luci Toinette eſt auſſi ſincère que Dorin eſt fauſſe ; elle aime ſincèrement Lu la fauſſeté de Dorine, qui hait en- core plus ſa ſincérité. Deux événe- mens contribuent à ouvrir les yeux à Lucie ; l'un eſt, qu'après avoir reçu dans le ſalon, ſur les talens qu'elle n'avoit pas, les applaudiſſe- mens de ces autres flatteurs qu'on ap- pelle les Gens du Monde, elle en- tend par hazard dans le jardin, der- rière une paliſſade, les mêmes gens qui venoient de l'applaudir, & qui, e vengeant alors à loiſir de leur omplaiſance, l'accabloient de plus ridicules qu'ils ne lui avoient pro- gué d'éloges. Une ſeule voix s'é- a pour la défendre, c'étoit celle ne jeune perſonne dont Lucie it jalouſe, qu'elle s'amuſoit à trefaire, à qui elle cherchoit à

donner du ridicule, & qui le ſavoit. L'autre incident fut qu'on ſurprit une lettre dans laquelle Dorine, cette adulatrice éternelle de Lucie, la déchiroit impitoyablement, & même injuſtement ſur bien des points, & montroit pour elle autant d'averſion qu'elle lui témoignoit de tendreſſe dans ſes diſcours. Lucie, pénétrée d'horreur en voyant cet excès de fauſſeté, dit à ce ſujet un bien beau mot : « Je dois la plain-» dre d'être ſi méchante..... On » n'eſt pas née comme cela, c'eſt » qu'elle aura été mal élevée..... » Hélas ! peut-être qu'on l'aura flat-» tée dans ſon enfance. » Une jeune perſonne, capable d'une telle réfléxion, a dans ſon ame dequoi corriger tous les vices de ſon éducation. Lucie ne veut point ſe venger de Dorine, & lui pardonne : mais Toinette va tout révéler à Mélanide, & Dorine eſt chaſſée. Comme c'eſt le ſeul perſonnage vicieux qui ſoit dans ces Comédies, c'eſt auſſi

le ſeul qui ſoit puni ; les autres ne ſont que corrigés.

Quel que ſoit le mérite de toutes les Pièces dont nous venons de parler, elles cèdent aux deux qui nous reſtent à examiner ; nous ne pouvons faire un plus grand éloge de ces deux-ci : l'une a pour titre, *la Curieuſe ;* c'eſt la ſeule Pièce de caractère proprement dite que nous offre ce Recueil. Nous obſerverons à ce ſujet que la règle d'Horace, concernant la Comédie :

Interdum tamen & vocem Comœdia tollit,
iratuſque Chremes tumido delitigat ore.

l
plus d'étendue qu'on ne le penſe ommunément ; il faut voir & peine dans un caractère, & autour de caractère tout ce qu'il doit naturellement produire ; & s'il produit ſituations & des mouvemens iques, on ne doit pas s'y refuſer, prétexte que le genre les rejette, il ne rejette rien de vrai & d'u-

ile ; c'eſt ce que Molière, ce grand-Maître, avoit bien ſenti. Les vices de Tartuffe répandent la douleur & l'effroi dans toute la famille d'Orgon en pluſieurs endroits de la Pièce & amènent des ſituations qui pourroient appartenir à la Tragédie. Regnard, au contraire, qui, avec une gaîté très originale, avoit moins approfondi ſon art, n'a rien vu que de comique dans le caractère du *Joueur*, dans ce caractère, dont on a fait, d'après une Pièce angloiſe, la Tragédie la plus terrible peut-être qui ſoit ſur notre théâtre ; il nous ſemble que Regnard n'avoit vu que la plus foible partie de ſon ſujet, que ſur tout la partie morale lui avoit entièrement échappé ; nous ſommes perſuadés, d'après l'exemple de *Tartuffe*, que Molière n'auroit pas manqué de joindre à la peinture des ridicules dont le perſonnage du Joueur eſt ſuſceptible, celle des grands effets tragiques qui doivent réſulter de ce caractère. L'Auteur de *la Cu-*

rieuſe a très bien obſervé cette règle; ſon ſujet eſt ſaiſi ſous ſes deux faces & comique & tragique; une curioſité que perſonne ne veut ſatisfaire à cauſe de l'indiſcrétion qui en eſt toujours la ſuite, les efforts continuels que fait la Curieuſe pour pénétrer ce qu'on lui cache, l'art maladroit avec lequel elle tâche de déguiſer ce défaut dominant, ſont des ridicules eſſentiellement comiques; mais les effets de l'indiſcrétion ſont terribles, & produiſent ici des ſcènes du plus grand tragique. Pauline, (c'eſt la Curieuſe) avec un bon cœur & un caractère eſtimable, force une mère, une ſœur, une couſine dont elle eſt tendrement aimée, à lui cacher tout, à la craindre, à la fuir; elle eſt réduite à prendre pour confidente & pour compagne, Roſe, la fille du Jardinier; dans une de leurs petites intrigues, Roſe s'oublie & lui manque; Pauline veut reprendre de la dignité. Voici la réponſe de Roſe :

« Doucement, Mademoiselle... Vous faites des cachotteries à Madame ; vous me mettez du complot, & puis vous me parlez comme me pourroit faire Mademoiselle Sophie..... (C'est la sœur de Pauline.) Il y a de la différence, voyez vous..... Les fredaines » qu'on fait ensemble rendent camarades..... [1] Je suis bien toujours » Rose, mais, ma foi, vous n'êtes » plus avec moi Mademoiselle Pauline. » Pauline sent toute la force de cette leçon, aussi foudroyante en effet qu'elle est d'ailleurs naturelle dans la bouche de Rose : « Je me suis » abaissée, dit-elle, l'on m'outrage ; » cela est juste..... Ah ! peut-on » compter sur l'attachement & la fi» délité de ceux dont on s'attire le » mépris ? »

Cette leçon, qui, toute forte qu'elle est, n'excède point les bornes

[1] C'est la belle pensée de Lucain :

Facinus quos inquinat, æquat.

du comique, ne ſuffit pas, car elle ne porte que ſur l'abbaiſſement où Pauline eſt deſcendue; Pauline pourroit encore conſerver ſa curioſité, ſon indiſcrétion, en s'interdiſant ſeulement toute familiarité avec Roſe. Un incident, qui a tous les caractères du plus grand tragique, achève de la guérir. A force de s'agiter, elle eſt parvenue à ſe procurer des demi-lueurs ſur un ſecret dont elle croyoit voir toute la maiſon occupée; elle a ſçu qu'un Chevalier de Mirville, qu'elle ne connoiſſoit pas ſous ce nom emprunté, étoit caché dans le château, & elle l'a dit à un Baron de Sénanges qu'elle ne connoiſſoit pas beaucoup davantage. *Quel trait de lumière!* s'étoit écrié le Baron, en la quittant avec une ſurpriſe mêlée de fureur. Un moment après, Sophie vient apprendre à ſa mère, en préſence de Pauline, que tout eſt découvert, que le Baron ſçait que le Chevalier de Mirville eſt au château, la Marquiſe, (c'eſt la

mère) eſt épouvantée & cherche qui peut l'avoir trahie; Pauline s'accuſe aſſez noblement en voyant les ſoupçons de la Marquiſe s'égarer ſur des innocens. « Malheureuſe !... s'écrie la » Marquiſe, ce Chevalier de Mirville » eſt ton frère; il s'eſt battu, il a tué le » fils du Baron de Sénanges, & c'eſt toi » qui le dénonces à ſon mortel en» nemi ! .... Tu conduis ton frère à » l'échafaud ! Tu portes le poignard » dans le ſein d'une mère au déſeſ» poir; enfin, tu perds ta famille in» fortunée: voilà, voilà le fatal ouvra» ge de ta coupable curioſité. » Pauline tombe évanouie; on l'abandonne aux ſoins de Roſe, & on court s'occuper du danger de ſon frère; le dénouement eſt heureux; le fils du Baron de Sénanges n'étoit point mort; guéri de ſes bleſſures & devenu amoureux de Sophie par un tiſſu d'avantures qu'il faut voir dans la Pièce même, il va l'épouſer & devient l'ami du frère de Sophie. Roſe *qui* fait ce récit a Pauline, lui dit

qu'elle a entendu la Marquiſe s'écrier: *Ah! que je ſuis une heureuſe mère!*

PAULINE.

« Elle oublie que je ſuis ſa fille!... » Ma mère dans les bras de Sophie » & de Conſtance, (c'eſt la couſine) » ne ſe ſouvient même pas que la » malheureuſe Pauline exiſte!..... » Rien ne manque à ſon bonheur, » & cependant elle a laiſſé ſa fille in- » fortunée ſans ſecours & mourante.... » Voilà donc à quel excès de dureté » j'ai pu conduire par mes fautes la » plus indulgente & la meilleure des » mères!.... Maintenant, oubliée, » délaiſſée, je ſuis moins qu'une » étrangère pour ma famille... Je » ne puis m'en plaindre, mes mal- » heurs ſont tous mon ouvrage. » Sophie vient la chercher pour la mener à leur mère qui la demande & qui l'attend les bras ouverts. « Tout eſt oublié; elle ne ſe rap-

» pelle que votre douleur.... Elle » ne voit que vos regrets, & l'ave- » nir ne l'inquiéte plus.

PAULINE.

» Ah ! je juſtifierai ſes eſpéran- » ces. »

. . . . . .

Les Dangers du Monde ſont un tableau fin & vrai de ce monde, que tous nos petits Ecrivains croyent peindre dans leurs petites brochures, ſans l'avoir jamais vû, même en l'ayant continuellement ſous les yeux. La Fable de cette derniére Comédie eſt auſſi ſimple que celle de *la Curieuſe* eſt compliquée, quoique très-nette. Une femme d'un caractère heureux & d'un eſprit ſage, la Marquiſe de Germini, par cette foibleſſe, par cette complaiſance ſi néceſſaire dans le monde & ſi funeſte, eſt entraînée à ſa ruine malgré les remontrances continuelles d'une femme de chambre très-ſenſée & ſupérieure à ſon état; des diſſipations

ſans goût; des dépenſes ſans objet, des plaiſirs ſans plaiſir, avoient mis un tel déſordre dans ſes affaires, qu'elles n'eût ôſé reparoître devant ſon mari après une aſſez courte abſence pendant laquelle ces dettes avoient été faites, ſi une tante d'une bonté inaltérable, & apparemment d'une fortune inépuiſable, ne l'eût tirée d'embarras par une généroſité à laquelle elle devoit peu s'attendre & qu'elle n'avoit pas méritée, car l'oubli de ſes devoirs, envers ſes plus chers parens, avoit été un des caractères & un des principaux effets de ſa diſſipation; elle eſt jettée dans tous ces écarts par la Viconteſſe Dorothée, ſon amie, comme on l'eſt dans le monde, une de ces folles ſans malice, ſubjuguées par la mode, gâtées par le monde & par la fortune, dont toute la vie n'eſt qu'un tiſſu de fantaiſies, & qui ſe conſument à chercher le plaiſir & à trouver l'ennui. Son caractère eſt parfaitement tracé; il fournit mille traits

excellent comique, mais aux-
ls nons ne pouvons nous arrêter
ns cet extrait déjà beaucoup trop
ng. Juliette, femme de chambre
: la Marquise, a dans l'ame, dans
conduite & dans le ton une no-
bleſſe qui avoit beſoin d'être moti-
vée & qui l'eſt dans la Pièce d'une
manière très-ſatisfaiſante. Le manége
d'une Marchande de Modes, (inſ-
trument de ruine ſi multiplié de
nos jours) eſt peint ici & développé
avec une vérité, qui doit rendre ce
perſonnage (Mademoiſelle le Doux)
auſſi célèbre que l'eſt la Marchande
Lingère, Madame du Tour, dans
Marianne.

Nous ne doutons pas que tant de
leçons ſi utiles & ſi agréablement
données ne produiſent dans la ſociété
un effet ſenſible, & que la vertu in-
ſinuée avec tant de douceur dans des
ames neuves & tendres, n'ait ſur les
mœurs une influence heureuſe.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

SHAKESPEARE, traduit de l'anglois, par M. *le Tourneur*. Dédié au Roi.

Homo ſum : humani nihil à me alienum puto. TER.

A Paris, chez l'Auteur, rue de Tournon, hôtel de Valois; Mérigot jeune, Lib. quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée, maiſon neuve; Valade, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes V & VI. *in* 8°. environ 600 pages chacun. Prix, pour les Souſcripteurs, 8 liv. pour ceux qui n'ont pas ſouſcrit, 10 liv.

DANS notre Journal de Juin dernier, ſecond volume, nous avons rendu compte des quatre premiers volumes de cette utile Traduction, qui nous ſera enfin connoître exactement un des plus ſinguliers génies qu'ait produits la Nation la plus

féconde en personnages singuliers en tout genre. Peut être, comme nous l'avons dit, en matière de goût une Nation n'est-elle pas juge compétent d'une Nation rivale; laissons les étrangers, & surtout la postérité, prononcer entre la sévérité du Goût françois & la licence du Génie anglois, entre le Théâtre de Paris & celui de Londres, entre Shakespeare d'un côté, Racine & Voltaire de l'autre; arrêtons-nous seulement ici à remarquer des différences essentielles dans la manière dont les deux Nations traiteroient un même sujet.

Quoiqu'en général les François ne se piquent pas de ne choisir pour leurs Tragédies que des sujets moraux, ou de les rendre tels par la manière de les traiter; quoiqu'ils n'offrent pas dans toutes leurs Pièces le spectacle consolant du vice puni & de la vertu récompensée, cette moralité est cependant un mérite qu'ils aiment à donner à leurs

Tragédies, pour peu que le ſujet en ſoit ſuſceptible ; ils arrangent même les évènemens relativement à ce but, & voilà ce que les Anglois ne ſe permettent point, eux qui ſe permettent d'ailleurs tant de choſes ; ils trouvent que c'eſt trop montrer la main de l'ouvrier, que c'eſt ſubſtituer l'art à la nature, & s'écarter de la vérité qui ne ſépare point ainſi les évènemens heureux & malheureux, & ne les diſpoſe pas, ſelon nos vœux, d'après un plan exact & ſuivi, mais qui mêle le bien & le mal, la joie & la douleur d'une manière en apparence confuſe & irrégulière. Or, diſent les Anglois, c'eſt la vérité qu'il faut ſuivre, c'eſt la nature qu'il faut peindre. Les François croyent au contraire qu'il faut embellir la vérité, pour la rendre plus utile, ou ſimplement plus aimable, & qu'il faut peindre une nature choiſie.

Cette différence de théorie & de pratique entre les deux Nations,

nous paroît ſur-tout ſenſible dans les deux Pièces qui compoſent le cinquième volume; l'une eſt *le Roi Lear*, l'autre eſt *Hamlet*. Lear, Roi de la Bretagne, qu'on appelle aujourd'hui *la Grande Bretagne*, cède ſes Etats à ſes filles, & en fait le partage entre elles. Il a trois filles; l'une a épouſé le Duc de Cornouailles, l'autre le Duc d'Albanie; la troiſième, nommée Cordélia, n'eſt point encore mariée. Les Ducheſſes de Cornouailles & d'Albanie, qui n'ont aucune tendreſſe pour leur père, mettent dans l'expreſſion de leur fauſſe tendreſſe une exagération ridicule, dont Lear eſt la dupe; Cordélia, qui l'aime véritablement, s'exprime au contraire avec une modeſtie qu'il prend pour de la froideur; il s'en irrite & la prive du partage qu'il lui avoit deſtiné, & lui donne même ſa malédiction. Le Comte de Kent ſon ami, plus éclairé que lui, parle avec franchiſe ſur ce qu'il vient de voir & veut défen-

Cordélia ; il ne fait qu'encourir la disgrace de ce Prince aveugle ; il se déguise pour le servir. Aganippus, Roi de France, c'est-à-dire d'une partie de la Gaule, épouse Cordélia sans dot, sans partage, & chargée de la haine de son père. Lear croit n'avoir plus d'amies que ses deux filles aînées, & se livre entièrement à elles ; il éprouve de leur part l'ingratitude la plus monstrueuse. Voilà de quelle manière le sujet se présente d'abord ; certainement il n'y a point de François qui eût résisté à la tentation d'en faire un sujet moral ; la dureté, l'ingratitude des deux filles nées auroient été punies ; la piété de Cordélia, la fidélité du Comte de Kent auroient été récompensées ; il arrive que la moitié de cela ; le reste fait, mais non pas le bien ; les coupables périssent, mais les personnages vertueux & intéressans périssent aussi ; ce qui ôte toute moralité à la Pièce, & toute apparence

iment à la deſtinée des cou-

rive dans la Maiſon du Comte
Duc de Glocester la même
que dans celle du Roi Lear.
ester a deux fils : Edgar, fils
ime & homme vertueux ; Ed-
id, bâtard & grand ſcélérat ; ce-
ci accuſe Edgar d'avoir attenté
a vie de ſon père ; des artifices
teſtables donnent de la vraiſem-
ance à l'acculation ; Edgar, chaſſé
e la maiſon paternelle, ſe déguiſe
omme le Comte de Kent pour veil-
er ſur ſon père comme le Comte de
Kent ſur ſon Roi. Il parvient en ef-
fet à rendre des ſervices au Comte
de Glocester ſans en être reconnu.
Les Ducheſſes de Cornouailles &
d'Albanie deviennent amoureuſes
d'Edmond, Amant digne d'elles ; le
Duc de Cornouailles crève les yeux
au Comte de Glocester, parce qu'il
eſt dans les intérêts du Roi Lear ;
un des Serviteurs du Duc de Cor-

ıailles riſque de lui faire quelques
ıontrances ſur cette barbarie; le
c indigné fond ſur lui; & le Ser-
:ur (c'eſt ainſi qu'il eſt déſigné)
ue en ſe deffendant, & eſt tué à
ſtant par la Ducheſſe. Celle-ci ſe
ıſole aiſément de la mort de ſon
ri par le projet d'épouſer Ed-
nd; la Ducheſſe d'Albanie ſa ſœur,
a le même projet & qui charge
mond de la défaite du Duc d'Al-
ıie ſon mari, empoiſonne la Du-
ſſe de Cornouailles; bientôt elle
réduite à ſe poignarder elle-mê-
, voyant tous ſes crimes dévoilés.
ın autre côté, le Roi Lear devient
ı & meurt; Cordélia ſa fille, qui
nt à la tête d'une armée, le ſe-
ırir & le deffendre, eſt priſe &
it auſſi, miſérablement. Les der-
rs mots du Comte de Kent an-
ncent qu'il ne ſurvivra pas à ſon
ûtre. Tout meurt, juſqu'au Fou
Roi Lear, ſans avoir fait autre
ɔſe dans la Pièce que d'ennuyer
Lecteur françois, auquel il eſt

impoſſible de trouver plus d'ag
ment dans ce perſonnage que d
le Caliban de *la Tempête*. On
qu'il n'y a aucune moralité à t
de ce chaos d'évènemens malh
reux, où la vertu & le vice épr
vent un ſort égal. Le ſeul fait
prête à la moralité, c'eſt qu'
mond eſt tué en duel par Edgar.

Il en eſt de même d'*Hamlet*. L
ſujet ne paroît plus propre à préſ
ter cette moralité :

Que les crimes ſecrets ont les Dieux p
témoins.

C'eſt le même ſujet que celui de
miramis. Gertrude répond à Sémi
mis, Claudius à Aſſur, Hamlet à N
nias; l'ombre d'Hamlet le père,
mande vengeance comme celle
Ninus, & c'eſt ſans doute l'omb
d'Hamlet qui nous a valu l'ombre
Ninus, & *Hamlet*, qui nous a va
Sémiramis, tant il importe de ne
connoître pour profiter de tout! M

ce qui distingue principalement la Pièce françoise de la Pièce angloise, c'est que *Sémiramis* est toute morale & qu'*Hamlet* n'a nulle moralité; car si Claudius & Gertrude périssent, Hamlet périt aussi, après avoir tué, dans une folie feinte ou réelle, un Ministre nommé Polonius, personnage moitié insipide, moitié ridicule, mais qui n'avoit fait ni bien ni mal. Ce Polonius est le père d'Ophélie, Amante aimable d'Hamlet & le personnage le plus intéressant de la Pièce; elle devient folle de douleur de la mort de son père & de la folie apparente d'Hamlet, & tombe où se jette dans un ruisseau d'où on la retire noyée; ses obsèques donnent lieu à ces fameuses scènes des Fossoyeurs, scènes si estimées en Angleterre, si décriées en France, au moins comme déplacées & comme étrangères au genre. Laerte, fils de Polonius, & frère d'Ophélie, se bat en duel avec Hamlet & se sert d'une épée empoisonnée, qui, par une

mépriſe, paſſe tour-à-tour dans la main des deux combattans; ils périſſent tous deux. Ainſi dans cette Pièce, comme dans la précédente, la vertu & le vice éprouvent un ſort égal. Cependant Shaftsbury dit qu'*Hamlet* eſt une Pièce preſque continuellement morale, mais c'eſt à cauſe des réfléxions morales dont elle eſt ſemée, & dans ce ſens toutes les Pièces de Shakeſpeare ſont très-morales; toutes ſont auſſi, profondément tragiques, malgré le mêlange continuel de comique, auquel un Lecteur françois ne s'accoutumera jamais; indépendamment des beautés de terroir qu'on ſent même ſans les goûter, ou qu'on devine ſans les ſentir, ces Pièces, & ſur-tout *Hamlet*, abondent en beautés touchantes & terribles, en grands traits de génie qui ſont de tous les pays & de tous les tems.

Antoine & Cléopatre eſt le tableau hiſtorique le plus fidèle; c'eſt exactement l'hiſtoire mife en action

comme dans le *François II* de M. le Préſident Hénault; on ſe doute bien que le lieu de la ſcène change à tout moment, & qu'on paſſe de ſcène en ſcène à Alexandrie, à Rome, en Sicile, en Epire, à Athènes, ſur terre, ſur mer; il n'y a pas là de quoi arrêter un Anglois; mais l'eſpèce d'amour forcené d'Antoine pour Cléopatre, le mêlange de tendreſſe voluptueuſe & de coquetterie ambitieuſe dans Cléopatre, le grand caractère de ces deux perſonnages au milieu des débauches qui les dégradent, la politique d'Octave, la vertu d'Octavie, la baſſeſſe de Lépide, enfin, tout ce que l'Hiſtoire Romaine de ces tems offroit à peindre, eſt peint ici avec une vérité, avec une énergie dans laquelle il ſeroit bien injuſte de ne pas trouver un très-grand mérite. Oſerions-nous dire que le comique même de cette Pièce (car encore un coup il y en a dans toutes les Pièces de Shakeſpeare) eſt tel qu'un Fran-

pourroit le trouver assez bon ? exemple, n'y a-t'il pas une conance ingénieuse à avoir mis dans bouche de Cléopatre, relativent à Octavie, les mêmes questons qu'Elisabeth faisoit à Melvil, mbassadeur d'Ecosse, au sujet de Marie Stuart ? Et lorsqu'on annonce Cléopatre le mariage d'Antoine avec Octavie, n'est-il pas plaisant que Cléopatre, après s'être emportée contre le Messager jusqu'à l'injurier, & même à le battre, lui donne de l'or, parce qu'il a dit du mal de la figure d'Octavie, & lui dise : « Il ne faut pas t'offenser de mes pre- » mières vivacités. Je veux t'em- » ployer; je te trouve très-propre aux » affaires. » Il nous semble que ce mot : *je te trouve très-propre aux affaires* est un trait qui n'auroit point échappé à Moliere.

Timon d'Athènes ou Timon le Misanthrope, est très-aimable dans sa prodigalité affable & généreuse ; mais des Lecteurs François trouve-

ront une rudeſſe trop ſauvage, une exagération barbare & ſurtout une répétition fatiguante dans l'expreſſion de ſa Miſanthropie; le farouche Apemantus, qui plaiſoit d'abord aſſez par ſon contraſte avec Timon & par la vivacité de ſes bruſques réparties, devient atroce lorſqu'il vient inſulter à la miſère de Timon juſques dans le déſert où celui-ci s'eſt retiré.

Au reſte, les Pièces les plus défectueuſes de Shakeſpeare, étincèlent au moins de beautés bizarres qui ſuffiroient ſeules pour inſpirer le deſir d'en voir une traduction exacte, & nous ne concevons pas par quel eſprit de patriotiſme mal entendu, par quelle funeſte ſévérité de goût, ou par quel faux intérêt d'amour-propre on auroit pu vouloir décourager les Auteurs de cette utile entrepriſe. D'un autre côté les Anglois nous paroiſſent donner quelquefois des éloges bien outrés à Shakeſpeare; M. le Tourneur cite les plus éclairés

d'entre eux, & ſemble vouloir appuyer de leur autorité ſon propre enthouſiaſme, ſans même renoncer au droit d'ajouter quelquefois à leurs éloges, & au plaiſir de louer de ſon chef Shakeſpeare. Son enthouſiaſme peut donc nous paroître quelquefois exceſſif, mais tant mieux qu'il le ſoit, nous ſerions bien fâchés qu'il admirât moins Shakeſpeare, il le traduiroit avec moins d'énergie & de fidélité.

Nous ne pouvons qu'attendre impatiemment les Tomes VII & VIII qui ſont depuis long-tems ſous la preſſe & qu'on nous promet pour le commencement de l'année prochaine.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

HISTOIRE de la Société Royale de Médecine, année 1776; avec les Mémoires de Médecine & de Physique médicale pour la même année, tirés des Registres de cette Société. A Paris, de l'Imp. de Ph. D. Pierres, Imprimeur de la Société Royale de Médecine, rue S. Jacques; & se trouve chez Didot le jeune, Libraire de la Société, quai des Augustins. 1779. 1 vol. *in*-4°. avec figures.

3me. & dernier EXTRAIT.

IL ne nous reste plus pour achever de donner une idée du premier volume de cet Ouvrage important, qu'à présenter quelques notices des objets de l'Histoire & des Mémoires. Mais ils sont presque tous si essentiels, qu'il faudroit, en quelque sorte, n'en omettre aucun, & ils sont d'un autre côté si nombreux que la liste seule surpasseroit l'étendue d'un extrait.

Pour éviter cet inconvénient & n'être pas dans le cas de faire une ſimple table des matières, nous préférerons les objets qui nous paroîtront les plus piquans par leur ſingularité & leur nouveauté, en avertiſſant que ce choix n'a aucun rapport à l'importance, à l'utilité, ni au mérite réel des obſervations & des Mémoires; nous ne prétendons nullement nous en conſtituer les juges; ces choſes ſeront aiſément ſenties par les gens de l'art & même par le public éclairé.

On trouve dans la partie hiſtorique un grand nombre d'obſervations de Médecine pratique, curieuſes & intéreſſantes dont voici les principales.

Une jeune fille, après une toux convulſive, violente & opiniâtre qui avoit reſiſté aux remèdes les mieux indiqués, preſcrits par M. Macquart, Médecin de la Faculté de Paris, ſe trouva enfin dans une *impoſſibilité* abſolue d'avaler au-

cune ſorte d'alimens ſolides ou liquides; elle les rejettoit conſtamment dès qu'ils étoient dans l'éſophage. Après tous les ſecours imaginables, adminiſtrés infructueuſement, on en étoit réduit à ſoutenir, par des lavemens nourriſſans, le peu de vie qui lui reſtoit : dans cette cruelle extrémité, M. Macquart réfléchiſſant attentivement ſur tous les ſimptômes qui avoient précédé, crut être certain que la cauſe de ce mal extraordinaire étoit un abcès qui s'étoit formé au bas de l'éſophage; & calculant le tems qui s'étoit écoulé, il ne douta point que l'abcès ne fût en maturité, plein de pus & en état d'être ouvert. Mais la ſituation du mal ne permettoit aucune opération de chirurgie, ni l'introduction d'aucun inſtrument. C'eſt dans des occaſions critiques comme celle-ci que le Médecin a beſoin de toutes ſes connoiſſances & de toutes les reſſources de ſon eſprit. M. M. en trouva heureuſement une excellente dans le

mercure qu'il fit introduire dans l'œsophage de la malade. Ce métal fluide parvint bientôt jusqu'au siége du mal; & agissant par sa pesanteur énorme sur les parois amincies de l'abcès, il le creva, occasionna une prompte évacuation du pus, rétablit la liberté du passage des alimens, & enfin opéra une de ces guérisons qui font d'autant plus d'honneur au Médecin, qu'elles semblent tenir du miracle. Si les Médecins ont quelquefois des momens fâcheux & humilians, il faut convenir qu'ils en ont aussi de bien honnorables & de bien flatteurs.

Un particulier de Rouen, ressentoit des douleurs très-cruelles par élancemens dans la mâchoire, les dents, la joue, les environs du nez & jusqu'à l'œil. Ces douleurs avoient été en augmentant de fréquence & de force pendant plusieurs années au point qu'elles étoient devenues insupportables, quoi qu'on lui eût arraché nombre de dents, &

qu'on lui eût fait faire uſage de quantité de remèdes, tels que les bains, les demi-bains, les lavemens, les purgations, différentes pomades, les véſicatoires, le ſavon de ſaturne, l'eau de ſquine pour boiſſon, le taffia, les ſangſues. M. Touret, Médecin de la Faculté de Paris, qui rapporte cette obſervation, vit le malade quinze jours après une grande conſultation dans laquelle on avoit ordonné la plupart de ces remèdes qui n'avoient eu aucun ſuccès; « mais alors, dit M. Touret, ſon » état étoit bien changé. Un Méde- » cin de la ville lui avoit conſeillé » l'uſage de l'aimant, & ce conſeil » ſalutaire fut ſuivi, dès le premier » eſſai, d'un ſuccès étonnant, qui » ne s'eſt point démenti par la ſuite; » c'eſt à cette époque, continue M. » T., que j'ai vu le malade armé » jour & nuit de ſon aimant artifi- » ciel, charmant ſes douleurs dans » le moment même & les faiſant diſ- » paroître en peu de tems. A l'inſ-

» tant où les douleurs ſe font ſentir,
» l'application de l'inſtrument ſur la
» partie douloureuſe, calme le mal,
» comme par enchantement, & fait
» ſuccéder aux déchiremens violens
» un engourdiſſement léger & très-
» ſupportable. »

M. Touret ajoute à ce récit quelques circonſtances eſſentielles, & des réflexions très-ſenſées. « Dans » tous les tems, dit-il, où les douleurs exiſtent, au moment même » où le malade applique ſon aimant » ſur la partie douloureuſe, il ſent » un mouvement très-marqué dans » la peau qui ſemble s'y porter au devant de l'inſtrument; il ſent de » plus les nerfs diſtribués dans la » partie douloureuſe, comme s'élancer vers lui. Ce double mouvement n'a point lieu lorſque les » douleurs n'exiſtent pas. Pluſieurs » perſonnes très-éclairées, amies du » malade, & qui le voyent tous les » jours, m'ont aſſuré que le mouvement de la peau vers l'aimant

» est très-réel, & assez sensible
» pour être apperçu à l'extérieur.
» Est-ce donc que l'état de spasme
» ou de douleur électriseroit ou ai-
» manteroit les nerfs, comme l'état
» de spasme ou d'inflammation com-
» munique aux membranes & aux
» aponevroses une sensibilité très-
» marquée ? »

» Lors de l'application de l'ai-
» mant sur la partie actuellement
» souffrante, le malade peut, à son
» gré, promener la douleur, ou plu-
» tôt le sentiment de stupeur qui la
» remplace alors, en promenant l'ai-
» mant sur son visage. Cependant
» ces déplacemens ont leurs bornes.
» Ils ne peuvent avoir lieu que dans
» l'étendue de l'épanouissement des
» deux premières branches de la cin-
» quième paire (de nerfs) & sur-
» tout de la branche ophtalmique,
» qui paroissent seules affectées. Le
» département s'étend ainsi depuis
» le bas de la joue jusqu'au sommet
» de la tête, pour la hauteur ; &

» pour la largeur, depuis le nez jul
» que vers l'oreille. »

Voilà un effet de l'aimant auſ marqué que ſurprenant; mais c n'eſt pas le ſeul qu'on ait eu occaſio d'obſerver depuis quelques années en France, en Allemagne & proba blement encore ailleurs; ſi un nom bre ſuffiſant d'obſervations faites pa de bons Médecins confirment ave le tems l'action de l'aimant ſur l corps humain, la Phyſique & l Médecine auront aſſurément de problêmes bien difficiles à réſoudre pour comprendre & la manière don peut agir ce ſingulier remède & l nature des maladies dont il ſeroi comme le ſpécifique.

Dans l'article de la Chirurgie o trouve un rapport de la plus grand importance, *ſur les inconvéniens d l'opération de la caſtration pratiquée pour obtenir la cure radicale de hernies.*

La Société Royale de Médecin avoit été conſultée par le Miniſtèr

ſur cet objet qui mérite toute ſon attention. Les abus énormes qui ſe commettent depuis très-longtems dans cette partie eſſentielle de la Chirurgie, ne pouvant être réformés que par une adminiſtration éclairée des lumières de l'art de guérir, les Commiſſaires, Meſſieurs Poulletier de la Salle, Andry & Vicq-d'Azir, expoſent dans leur rapport tous les inconvéniens qui réſultent de la licence avec laquelle quantité d'opérateurs ignorans & empyriques qui courent les provinces, exercent une partie ſi eſſentielle de la Chirurgie; MM les Commiſſaires ont cité toutes celles de nos anciennes loix qui ont rapport à cet objet, & propoſé les nouvelles qu'il conviendroit de faire pour mettre fin à des pratiques preſque criminelles, & qu'un bon gouvernement ne doit point tolérer.

Nous choiſirons encore parmi les articles de Chirurgie des obſervations *ſur la guériſon de pluſieurs ul-*

cères, opérée par le monvement v cillatoire du verre ardent.

Il y a long-tems, que dans pre que tous les pays du monde, o s'eſt ſervi de l'action du feu, ou d cautère actuel, comme d'un moye très-efficace pour obtenir la guériſc de certains ulcères d'un mauvais c ractère qui réſiſtent opiniâtrement tous les autres remèdes; mais c n'eſt que depuis peu qu'on a pen à ſubſtituer le feu du ſoleil à cel des métaux chauffés juſqu'au roug des étoupes enflammées, & autr moyens de ce genre.

M. la Peyere, Chirurgien de vai ſeau, a communiqué à la Société c Médecine, quatre obſervations ſ des ulcères très-fâcheux qu'il a guér heureuſement & promptement c faiſant tomber le foyer d'un ver ardent ſur les endroits de ces ulcèr qu'il jugeoit en avoir beſoin; & M le Comte, Chirurgien à Arcuei dès l'année 1759, avoit fait une trè belle cure par le même moye

Comme il ne l'a pas publiée dans le tems, M. la Peyere n'en avoit probablement aucune connoiſſance, mais l'obſervation de M. le Comte ſe trouve dans le volume dont nous rendons compte, à la ſuite des obſervations de M la Peyere, ſous le titre *d'Obſervation ſur un cancer à la lèvre inférieure, guéri en trois ſemaines, par le cautère actuel de l'inſolation, ou le feu ſolaire.*

On conçoit en effet que le foyer d'un verre ardent n'étant que la réunion du feu le plus pur & le mieux circonſcrit, doit avoir de grands avantages ſur le feu ordinaire des corps quelconques dans l'état d'ignition. On eſt maître abſolu, comme le remarquent fort bien ces Meſſieurs, de l'action du premier, & on ne l'eſt point du tout de celle du ſecond, en ce que le dernier agit non ſeulement ſur la partie à laquelle on l'applique, mais encore ſur les parties voiſines; ce qui augmente la douleur, le délabrement, & prolonge

le tems de la guériſon ; d'ailleurs les émanations des corps en ignition peuvent être contraires à l'ulcère, ſurtout, quand il tient du cancer, & la diminution continuelle de la chaleur des inſtrumens dont on ſe ſert, empêche qu'on ne puiſſe en connoître & en régler l'effet bien au juſte.

Ce ſont ſans doute ces inconvéniens qui avoient fait preſque abandonner l'uſage du cautère actuel, du moins, en Europe Le foyer du verre ardent n'ayant aucun de ces inconvéniens, ayant même au contraire le grand avantage de conſerver ſa chaleur toujours au même degré, ou d'avoir une action plus ou moins forte alors que celui qui opère le concentre plus ou moins, fournira probablement un nouveau ſecours, dont les obſervations de MM. le Comte & la Peyere, ſemblent déjà garantir l'efficacité & le ſuccès.

Nous omettons à regret beaucoup d'autres articles intéreſſans de Chi-

rurgie, d'Anatomie, de Chymie, de Botanique, de Phyſique, contenus dans la partie de l'hiſtoire, pour dire un mot de quelques-uns de ceux de la partie des Mémoires.

La plupart de ces derniers ſont beaucoup plus étendus : quelques-uns mêmes ſont des Diſſertations en règle, des Ouvrages preſque complets; tels ſont pluſieurs grands & importans Mémoires de pratique, ou de Médecine proprement dite; celui de M. Lorry, ſur les conſtitutions obſervées à Paris, dans les années 1775 & 1776; celui de M. Gardeil, ſur une épidémie qui a régné à Toulouſe pendant l'automne de 1772; la deſcription faite par M. Bonté, de la fièvre maligne épidémique qui a régné à Coutance & dans ſes environs pendant les années 1772 & 1773; l'hiſtoire des divers accidens graves, occaſionnés par les miaſmes d'animaux en putréfaction, & de la nouvelle méthode qui a été employée avec ſuccès dans cette cir-

conſtance, par M. de Laſſone. Les recherches ſur la rage avec des notes ſur le traitement de cette maladie, par M. Andry. Le Mémoire de M. Janbert qui a remporté le prix propoſé par la Société en 1776, dont le ſujet étoit : *déterminer quelles ſont, dans les fièvres exanthématiques, les circonſtances dans leſquelles le régime rafraîchiſſant eſt préférable à celui qui eſt échauffant, & celles dans leſquelles on doit employer une méthode contraire?*

Nous ne faiſons qu'indiquer ces importans Mémoires à cauſe du danger d'abréger dans des matières ſi graves. En réuniſſant les Mémoires de M. l'Abbé Teſſier ſur la Sologne, celui ſur les beſtiaux de cette province & ceux ſur la maladie du ſeigle, nommé ergot qui y eſt très-fréquente, & qu'il a été obſervé ſur les lieux, on aura une deſcription très-intéreſſante, déjà fort avancée de cette province; on pourra la regarder comme complette quand

iteur aura achevé de publier tous
travaux qu'il a entrepris ſur ces
ets. On en peut dire autant du
moire de M. Jadelot ſur la Lor-
le.

Le Mémoire de M. Bucquet ſur
nanière dont les animaux ſont af-
és par différens fluides aëriformes
phitiques, & ſur les moyens de re-
dier aux effets de ces fluides, con-
it le détail d'un nombre très-con-
rable d'expériences faites en pré-
ce de beaucoup de témoins éclai-
ſur environ deux cent animaux,
drupèdes, oiſeaux, grenouilles,
s le gas acide crayeux, dans l'air
du meurtrier par la combuſtion
charbon, dans le gas inflamma-
, pour examiner les ſymptômes
les différentes eſpèces d'animaux
ouvent depuis le moment où ils
it plongés dans le fluide méphiti-
, juſqu'à l'inſtant de leur mort.
ur conſidérer dans leurs cadavres
at des différens viſcères & par-
alièrement de ceux qui ſervent à

la circulation du ſang & à la reſpiration. Pour connoître juſqu'à quel degré de malaiſe un animal peut arriver en laiſſant ſubſiſter encore l'eſpoir de le ramener à la vie. Enfin pour déterminer les moyens les plus prompts & les plus efficaces de rétablir le ſentiment & le mouvement.

Il eſt aiſé de ſentir que la matière a été comme épuiſée par des expériences auſſi nombreuſes & auſſi authentiques que celles de M. Bucquet. Il en a réſulté que tous les irritans & ſtimulans, alkalis ou acides volatils, peuvent être employés avec un égal ſuccès dans la plupart des cas; que c'eſt comme ſimple irritant, & non comme abſorbant des acides que l'alkali volatil fluor produit de bons effets dans certaines circonſtances; que ce cauſtique ne mérite aucune préférence ſur les autres excitans. « Que même ce ſtimulant ne » convient que dans le ſecond degré » de l'aſphixie, c'eſt-à-dire, quand » l'aſphixique peut inſpirer les odeurs

» qu'on lui met ſous les narines; & » quoique dans ce cas, dit M. Buc- » quet, l'alkali volatil puiſſe réuſ- » ſir, il arrive ſouvent qu'il produit » de moins bons effets que le vinai- » gre radical, parce que la ſecouſſe » vive que produit l'eſprit volatil de » ſel ammoniac eſt toujours ſuivie » de foibleſſe, tandis que l'odeur du » vinaigre, quoique ſouvent moins » active, ſoutient beaucoup mieux » les forces.

» Quant à l'uſage intérieur de l'al- » kali volatil, M. B. penſe avec » grande raiſon & en Médecin éclairé » qu'on ne peut être trop réſervé ſur » la diſpenſation de ce remède, parce » qu'il eſt ſujet à occaſionner des » ſoulèvemens d'eſtomac conſidéra- » bles, un hocquet très-incommode » & ſouvent même des convulſions » vives, ſurtout aux perſonnes déli- » cates & nerveuſes. »

M. Bucquet auroit pu ajouter que ſi par imprudence ou par ignorance, on avoit le malheur de faire prendre

une doſe un peu trop forte de ce cauſtique redoutable, il occaſionneroit preſque auſſi-tôt les douleurs les plus cruelles, l'inflammation la plus violente, la gangrène & la mort. On doit donc conclure avec ce ſçavant Médecin, « qu'il n'appartient qu'aux » Médecins d'adminiſtrer une pareille drogue, parce qu'il n'y a » qu'eux qui en connoiſſent les inconvéniens & qui ſoient en état » d'y parer, &c. »

Les effets de l'électricité pour la guériſon de la paraliſie & de quelques autres maladies étoient reſtés douteux juſqu'à préſent, parce que les expériences & les obſervations n'avoient point été aſſez multipliées, aſſez ſuivies, aſſez longtems comparées par un homme auſſi bon Médecin que ſçavant Phyſicien. M. Mauduit a eu le courage de ſe conſacrer, en quelque ſorte, à cet objet, en y donnant tout le tems & tout le ſoin qu'il exige; ſecondé par le Gouvernement & par la Société Royale

Royale de Médecine, qui ont ſenti l'importance d'un pareil travail, il a déjà fort avancé la plus grande ſuite d'obſervations qui ait été faite juſqu'à préſent en ce genre; on en trouve le détail dans deux grands Mémoires qui ſeront ſuivis de pluſieurs autres; & ce qui eſt publié juſqu'à préſent ſuffit déjà pour faire ſentir que ces recherches conduiront enfin à prouver que l'électricité eſt dans certains cas un moyen très-efficace de guériſon de la paraliſie & autres maladies analogues; que dans d'autres cas, elle eſt inutile ou même nuiſible.

Ces mêmes recherches ſont déjà aſſez avancées pour déterminer les eſpèces de ces maladies & les circonſtances où il convient d'avoir recours à l'électricité ou de s'en abſtenir; pour faire connoître les effets qu'il q produit en général dans l'économie animale; les inconvéniens qui en peuvent réſulter; les moyens de les prévenir ou d'y remédier; en

un mot, la manière d'adminiſtrer cette nouvelle eſpèce de ſecours, non pas preſque empyriquement, comme on l'a fait juſqu'à préſent, mais ſuivant une méthode éclairée, comme le ſont maintenant les autres bons rémèdes, preſcrits par les bons Médecins. Le travail de M. Mauduit étoit le ſeul moyen de fixer les idées & de diſſiper toutes les incertitudes ſur l'électricité médicale, & il eſt très-heureux que cet habile Médecin l'ait entrepris avec tant de zèle, & le pourſuive avec tant de ſuccès.

L'importance extrême du médicament antimonial nommé *tartre ſtybié* ou *émétique*, & les variations étonnantes dans la compoſition & le degré de force de ce médicament, ſont avouées de tous les Médecins inſtruits. Il eſt cependant poſſible de lui donner toute la perfection & l'uniformité néceſſaires; & il paroît que ceux des Médecins modernes qui ont beaucoup de connoiſſances en Chymie, s'accordent à penſer

qu'on y parviendra immanquablement en ſubſtituant au verre d'antimoine, baſe ordinaire du tartre ſtybié, une autre préparation émétique de l'antimoine qui doit être invariable quand elle eſt bien faite; c'eſt celle qu'on nomme *poudre d'algarot*. M. de Laſſone eſt de ce nombre; mais cet illuſtre Médecin ayant examiné ce qui arrive au tartre ſtybié à baſe de poudre d'algarot, lorſqu'il eſt diſſous dans une très-grande quantité d'eau, comme le preſcrivent très-ſouvent, & avec raiſon, les Médecins dans leur pratique, a reconnu, que ce ſel, de même que celui au verre d'antimoine, ne tarde pas à ſe dépoſer en grande partie en forme de précipité ſur les parrois du vaiſſeau de verre qui contient la liqueur, & a trouvé un excellent moyen de parer à cet inconvénienr. Ce moyen conſiſte à incorporer avec le tartre ſtybié une égale quautité en poids de ſel ammoniac. Ces deux ſels s'uniſſent de

manière qu'ils n'en font plus qu'un, ſans qu'il y ait aucune décompoſition du tartre ſtybié, ni aucune diminution dans ſon émétricité ; l'effet de cette union, c'eſt que le tartre émétique ainſi combiné avec le ſel ammoniac, peut être tenu enſuite parfaitement diſſous dans une quantité d'eau beaucoup plus grande même que celle dont on peut avoir beſoin dans la pratique de la Médecine, ſans qu'il lui arrive aucune décompoſition, ni aucune précipitation. Propriété dont il eſt aiſé de ſentir le grand avantage.

La théorie de cet effet remarquable eſt très-cachée, & ne peut être que très-curieuſe. M. de Laſſone promet de la dévoiler dans une autre occaſion, & perſonne n'eſt plus capable de remplir une pareille promeſſe.

Ces objets intéreſſans que nous abrégeons infiniment ſont la matière d'un des Mémoires que M. de Laſſone a publiés dans le recueil de ceux

de la Société Royale de Médecine ; il eſt terminé par une belle obſervation ſur la guériſon d'une maladie de langueur par l'uſage du tartre émétique preſcrit par M. de Laſſone, en aſſez grand lavage pour n'être point évacuant mais ſeulement altérant.

On peut mettre au nombre des diſſertations complettes, c'eſt-à dire, de celles où la matière eſt traitée, dans tous ſes détails eſſentiels, le Mémoire très-étendu de M. Paulet ſur un ordre particulier de champignons qu'on peut appeller coeffés, ou bulbeux. Ce Mémoire renferme la deſcription exacte, les figures bien gravées, avec les propriétés reconnues d'après l'expérience de tous les champignons de cet ordre, que M. Paulet a pu ſe procurer, c'eſt-à-dire, probablement & à très-peu près de tous ceux qui ſont connus. Cet ordre de champignons étoit d'autant plus intéreſſant à bien connoître

qu'il paroît renfermer & les plus excellens, & les plus malfaisans.

[*Extrait de M. Maquer.*]

MÉLANGES d'une grande Bibliothèque A.

DANS une lettre qui, adressée à M. L. M. D. P. M. D. &c. sert de préface ou d'introduction à cet Ouvrage, M. Contant d'Orville instruit le Public des secours qu'il a trouvés dans la riche bibliothèque de son sçavant Mécène, pour le recueil entier qui sera composé de 24 volumes distingués par les lettres de l'alphabet A, B, C, &c. Vous m'avez permis, dit-il, « d'examiner de près » cette collection de livres utiles.... » & d'étudier ces remarques instructives de votre main qui sont sur la » plupart de ces volumes, & qui contiennent tant de réflexions sçavantes & judicieuses. J'ai été frappé » d'étonnement, ajoute-t-il, en l

» voyant une infinité de morceaux » détachés, & qui ne forment des » volumes que parce qu'ils sont réu- » nis. En les parcourant, combien » ne m'est il pas tombé sous la main » de manuscrits ignorés jusqu'à pré- » sent, mais qui offrent des singu- » larités dignes d'être publiées sur » tous les genres d'érudition. J'ai vu » des notices d'une infinité d'Ouvra- » ges qui ont échappé à l'active cu- » riosité des plus fameux Bibliogra- » phes. J'ai trouvé des extraits de li- » vres intéressans & des projets de » continuation de ces mêmes livres. » Je ne dois pas craindre, conti- » nue-t-il, d'épuiser la riche mine » où vous me laissez fouiller. Il me » sera facile d'en tirer avec choix assez » de matériaux pour remplir vingt- » quatre volumes de plus de 300 » pages chacun sous le titre de *Mé-* » *langes*. Chaque volume contien- » dra des pièces intéressantes, rela- » tives aux grandes classes, savoir » 1°. les Sciences & les Arts, y

» compris la Théologie & la Juriſ-
» prudence. 2°. Les Belles-Lettres.
» 3°. L'Hiſtoire proprement dite.
» 4°. L'hiſtoire Littéraire. »

Cependant ſans s'aſtreindre rigoureuſement à telle ou telle ſubdiviſion, ni à l'ordre chronologique, M. Contant d'Orville publiera tantôt un volume qui ſera conſacré aux ſciences & pourra également contenir, ou des morceaux de phyſique & d'hiſtoire-naturelle, ou quelque traité de philoſophie ſpéculative, tantôt un autre entièrement relatif à la juriſprudence, ou même à la théologie. Dans certains tomes où il ne ſera queſtion que d'hiſtoire, il traitera de celle de notre Monarchie, ou de toute autre, ſuivant les matériaux qui lui tomberont ſous la main.

Les volumes deſtinés à la claſſe des Belles-Lettres ſeront remplis, ou par des morceaux de grammaire & d'éloquence, par des pièces de poéſie, ſérieuſes ou légères, par des jugemens ſur les productions dra-

matiques, même par des romans ou originaires françois ou traduits; en un mot, tout ce qui dans ce genre, n'ayant point eu de publicité, portera le caractère du mérite & de la ſingularité, pourra entrer dans ces recueils.

Les volumes conſacrés à l'hiſtoire littéraire ſeront les plus variés parce qu'ils pourront contenir un grand nombre d'anecdotes ſur des Auteurs & des livres peu connus. Tel eſt le projet qu'a conçu M. C. d'Orv. & qu'il entreprend d'exécuter. Un Mémoire qu'il a jugé très-inſtructif, ſur l'ordre que les Dames françoiſes & les gens du monde peuvent mettre dans la lecture des livres d'hiſtoire écrits en notre langue, lui a ſemblé digne d'être la première des pièces qui doivent enrichir ce recueil. Il a pour titre: *Bibliothèque hiſtorique à l'uſage des Dames; contenant un Catalogue raiſonné de tous les livres néceſſaires pour faire un Cours complet d'hiſtoire en langue françoiſe*,

ſuivie de l'hiſtoire de la Conquête de Conſtantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la vie de S. Louis par le Sire de Joinville. Paris, Moutard, 1779.

Peu de perſonnes ſe forment une juſte idée de la manière d'apprendre l'hiſtoire & des fruits que l'on en doit retirer. Souvent on s'imagine qu'il s'agit uniquement de lire les livres qui paſſent pour les mieux écrits, à meſure qu'ils ſe préſentent, ſans mettre ni ordre ni méthode dans ſes lectures. Mais, dit l'Auteur, ſavoir l'hiſtoire, c'eſt, 1°. l'avoir appriſe de ſuite & connoître la liaiſon de toutes ſes parties : 2°. avoir appris à connoître, par elle, les hommes & à les juger ; c'eſt ſavoir démêler les motifs de leurs actions & les différentes paſſions qui les font agir : c'eſt s'être mis à portée de ſe connoître ſoi-même dans les autres, ce qui eſt le fruit & de l'étude méthodique & des réflexions. Tel doit être le but d'un travail ſi propre à

former l'eſprit & à régler le cœur. Il juge que la meilleure méthode qu'on puiſſe adopter eſt celle de l'Abbé Lenglet du Frenoi, quoique cet Auteur voulant être utile aux Sçavans ait indiqué une foule d'écrivains, parmi l'eſquels beaucoup ſont ſuſpects de menſonge, de mauvais goût & d'ignorance, pluſieurs autres ne peuvent être à l'uſage des dames. Mais il eſt facile d'en réduire le plan pour elles, & de le mettre à leur portée.

Un Ouvrage tel que celui-ci n'étant pas ſuſceptible d'analyſe, nous ſommes réduits à l'indication de quelques traits, & des jugemens que l'Auteur porte de certains Ecrivains. *L'Hiſtoire univerſelle* de Boſſuet lui paroît être, ſans contredit, le premier & le meilleur Ouvrage en ce genre, de ſorte qu'il faut plaindre le goût de quelques Ecrivains modernes qui ont tenté de diminuer l'eſtime qu'il mérite. *L'Eſſai ſur l'Hiſtoire univerſelle*, publié par M. de

Voltaire, ſe fait lire, dit-il, avec le charme qu'un ſi beau ſujet traité par un auſſi grand Ecrivain doit produire; « mais ce n'eſt qu'avec pré-» caution qu'on pourroit confier cet » Ouvrage aux jeunes perſonnes. » Rien n'eſt ſi aiſé que d'abuſer des » opinions de M. de Voltaire en » matière d'hiſtoire, & rien ne ſe-» roit ſi dangéreux. On eſt toujours » tenté d'adopter juſqu'aux erreurs » dans leſquelles il eſt tombé, tant » ſon imagination eſt brillante & ſa » plume ſéduiſante. » C'eſt avertir que la lecture de cet Ouvrage n'eſt pas faite pour ceux qui aiment & qui cherchent la vérité. C'eſt auſſi avec la même précaution qu'il faut conſulter les autres Ouvrages hiſtoriques du même Ecrivain. « *Le Siè-*» *cle de Louis XIV*, a été beaucoup » loué & beaucoup critiqué, & pref-» que toujours avec juſtice. Si quel-» qu'un vouloit apprendre l'hiſtoire » dans les livres de M. de Voltaire, » il ne devroit pas parcourir un ſeul

» chapitre de ſes Ouvrages hiſtori-
» ques, ſans avoir à côté de lui les cri-
» tiques les plus ſages & les plus juſtes
» qui en ont été faites. Mais comme
» cette façon de lire les Ouvrages,
» charmans d'ailleurs, ſuffiroit pour
» en rendre la lecture ennuyeuſe, il
» vaut mieux ſe livrer librement à
» tout le plaiſir qu'ils procurent,
» mais les regarder comme des écrits
» deſtinés plutôt à faire briller les
» talens d'un Auteur qu'à prouver la
» juſteſſe & la profondeur de ſon
» érudition. » C'eſt dire en ſubſtance qu'il ne faut les lire que comme des romans bien écrits, où l'on cherche plus à s'amuſer qu'à s'inſtruire. En général, « tout ce qui eſt ſorti de la plu-
» me de cet Auteur porte l'empreinte
» du plus beau génie poétique ;
» mais ce génie eſt ſujet à des écarts
» qu'il ſeroit à ſouhaiter de ne ja-
» mais trouver dans des livres faits
» pour apprendre l'hiſtoire. »

Pour l'hiſtoire générale d'Angle-

terre, l'Auteur conſeille de lire Rapin Thoyras ſur les anciens tems; mais cette première époque paſſée, il veut qu'on ſuive d'autres guides. *Les Révolutions d'Angleterre*, par le P. d'Orléans, lui paroiſſent un livre bien écrit & bien fait : « s'il eſt aujourd'hui un peu décrié, ajoute-t-il, cela ne viendroit-il pas de ce qu'on a pris le change, d'après les Anglois mêmes, ſur l'ancienne conſtitution de leur gouvernement. » La réflexion n'eſt pas déplacée ni dépourvue de fondement. L'abrégé de *l'hiſtoire d'Angleterre*, par M. Duport du Tertre, reçoit ici les mêmes éloges; mais après ces lectures préliminaires, il faut reprendre les grandes hiſtoires générales, & la meilleure de toutes eſt celle de M. Hume. Pour *l'hiſtoire de Smolett*, « il ſuffiroit de la lire depuis l'expulſion de Jacques II, époque où elle devient plus étendue, plus intéreſſante & pour ainſi dire uni-

» que. C'eſt d'ailleurs une hiſtoire » très-partiale, & même un vrai li- » vre de parti. »

On ne peut rien lire de mieux ſur l'Ecoſſe que l'hiſtoire de ce Royaume par Robertſon; & le ſeul bon morceau que nous ayons ſur l'Irlande eſt l'hiſtoire qu'en donna, en 1758, M. Ma Geoghegan en 3 vol. *in*-4°.

Mariana & Ferreras tiennent le premier rang parmi les Hiſtoriens généraux de l'Eſpagne, quoique le ſecond ſoit bien inférieur au premier. Outre les *Révolutions* de ce Royaume, le meilleur des Ouvrages du P. d'Orléans, nous avons deux bons abregés de cette hiſtoire, l'un en cinq volumes *in*-12, par M. Déformeaux; l'autre, exécuté ſur le plan de l'abrégé de l'hiſtoire de France du Préſident Hénault, par Lacombe & Macquer.

Aucun Ouvrage françois ſur l'Allemagne n'eſt comparable à l'Abregé chronologique de M. Pfeffel, dont la dernière édition eſt de 1777, en

deux gros vol. *in*-8°. On peut parcourir, *pour s'amuſer*, les *Annales politiques de l'Empire* par M. de Voltaire, & même les *Anecdotes germaniques* par M. Contant d'Orville.

L'Auteur voit avec peine que nous n'ayons en françois aucune bonne hiſtoire du royaume de *Bohême*, ſoumis à la Maiſon d'Autriche depuis près de deux cens ans. Ce reproche touchera peut-être quelqu'un de nos Ecrivains : ce ſeroit une tâche digne de M. de Sacy à qui nous devons en notre langue la première bonne hiſtoire de *Hongrie*, depuis la première invaſion des Huns juſqu'à nos jours : mais pour avoir des détails plus particuliers ſur les troubles qui ont agité ce royaume pendant le ſiècle dernier, il faut lire *l'hiſtoire des Révolutions de Hongrie*, avec les *Mémoires du Prince Rakoczy*, & ceux du *Comte Betlem Niklos*, en ſix vol. *in* 12.

Notre littérature n'eſt pas plus riche pour ce qui regarde le *Milanois* :

« nous n'avons point d'hiſtoire en » françois de cette province d'Italie ; » il faut ſe contenter de ce qu'on en » trouve dans les hiſtoires générales. » Nous ſommes forcés d'en dire au- » tant des duchés de *Mantoue*, *Par-* » *me*, *Plaiſance* & *Modène*. » Nous ſommes plus pauvres encore quant à la Sardaigne. « Nous n'avons rien » du tout ſur cette iſle. »

L'Auteur paſſe de même en revue ce que nous avons pour l'hiſtoire de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique ; & l'on penſe bien qu'il a occaſion de parler de *l'hiſtoire des Etabliſſemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes*, par M. l'Abbé Raynal : « Ouvrage, dit-il, » plein d'idées philoſophiques & » hardies, de ſpéculations très-haſ- » ſardées, & de calculs, ſur la vé- » rité & l'exactitude deſquelles il ne » faut pas compter : cependant il eſt » en général curieux & très-agréable » à lire. Quand on ſçait à quoi s'en » tenir ſur ces ſortes d'Ouvrages, il

» n'y a aucun riſque à s'en amuſer. Un Ouvrage bien plus ſage eſt celu de M. Poivre, intitulé, *Voyage d'un Philoſophe, ou Obſervation ſur les Mœurs & les Arts des peuple de l'Aſie, de l'Afrique, & de l'Amérique, en un vol. in-12. 1768.*

Ce Mémoire eſt ſuivi d'une tabl alphabétique des Auteurs & des li vres dont on a parlé; leur mérite eſt apprécié en peu de mots qui, pou l'ordinaire ne ſont qu'un précis c ce qui a été plus amplement dév loppé dans le Mémoire. L'Autei déclare qu'il regarde comme inutil tous les Ouvrages qui ne ſont p compris dans ce Catalogue; ce qu faut entendre relativement à l'obj qu'il s'eſt propoſé, le choix des livr utiles aux dames & aux gens c monde, pour acquérir *une connoi ſance ſuffiſante de l'hiſtoire.*

Il s'eſt gliſſé dans cet Ouvra quelques inexactitudes, dont les un même peuvent n'être que des faut d'impreſſion, & dont il ſera fac

d'avertir dans les volumes suivans.

En parlant de *l'histoire de l'Abbaye de Port-Royal*, par l'Abbé Beloigne, en 6 vol. *in*-12, on dit que *c'est la seule complette.* Mais celle qui parut en dix vol. *in*-12 en 1755, 1757, ne l'est-elle pas? Elle est intitulée, *Histoire générale de Port Royal, depuis la réforme de l'Abbaye jusqu'à son entière destruction.*

L'Ouvrage intitulé, *Ordres Monastiques*, histoire *extraite de tous les Auteurs*, &c. a été attribuée, dit-on, *à un M. Musson, Docteur de Sorbonne.* Ce Docteur de la maison de Navarre étoit un homme très-instruit & fort retiré : on a de lui deux autres Ouvrages latins, l'un sur les *Sacremens*, l'autre sur la *Religion.* Son nom & ses Ouvrages ont été oubliés, & dans la *France littéraire*, & dans la nouvelle édition du *Dictionnaire Hist. & Bibliograp.* de l'Abbé *Ladvocat*, (non *l'Avocat*, comme on l'écrit dans cet Ouvrage.) L'histoire des *Ordres Mo-*

naſtiques eſt le fruit du loiſir de M. Muſſon : il s'étoit amuſé à en recueillir les traits dans les Auteurs mêmes qui ont compoſé l'hiſtoire des différens Ordres religieux ; & il les rapporte avec le ton d'une perſonne qui ne doute pas de leur vérité.

Ce n'eſt point *ſur les Mémoires des Miſſionnaires*, comme on l'aſſure dans cet Ouvrage, qu'eſt compoſée la grande *hiſtoire de la Chine* que publie M. l'Abbé Grozier. L'Auteur de *l'hiſtoire de l'Iſle de Formoſe* ne ſe nomme point non plus *Almanazar*, comme on lit dans la même page, mais *Pſalmanazar*. C'eſt à lui qu'on doit, en grande partie, le projet & l'exécution de *l'hiſtoire Univerſelle*, qui a maintenant quarante volumes *in*-4°. Nous avons donné, dans le Journal de Mai 1765, l'hiſtoire très-ſingulière de ce perſonnage. L'exactitude, relative aux noms, eſt néceſſaire dans les Ouvrages Bibliographiques, parce qu'elle

prévient des mépriſes très-fréquentes en ce genre. L'Auteur du Voyage d'Arabie porte, dans la table alphabétique, le nom de *Niéburt*, & dans le corps de l'Ouvrage celui de *Niébur*; le vrai nom eſt *Niébuhr*. Mais il eſt facile de faire diſparoître de petites taches de cette eſpèce; il ſuffit que le choix des Ouvrages, dont on preſcrit la lecture, ſoit judicieux, & que la méthode qu'on indique pour cette lecture ſoit la plus ſimple & la plus utile, relativement à ceux qu'on a en vue.

Ce volume eſt terminé par deux Extraits curieux. L'un de l'hiſtoire de la Conquête de Conſtantinople par les François & les Vénitiens, & de ce qui a précédé & ſuivi cette Conquête depuis l'an 1198 juſqu'en 1207, écrite par Geoffroi de Villehardouin, Maréchal de Champagne de Romanie, Auteur contemporain, qui eut beaucoup de part à cette expédition. Ce précis fort bien fait eſt ſuivi de quelques chapitres

de l'Hiſtorien même, qui préſente un échantillon de ſon ſtyle & de la langue françoiſe de ſon tems.

Le ſecond Extrait eſt de l'hiſtoire de Saint Louis par Jean de Joinville, Sénéchal de Champagne, d'après la dernière édition 1761. Ce morceau qui rappelle les traits principaux & remarquables de la vie du ſaint Roi n'eſt pas moins intéreſſant que le premier; mais il eſt formé du texte même de l'Hiſtorien, tel qu'il a été préſenté dans la nouvelle édition d'après des manuſcrits plus anciens que ceux qui avoient ſervi aux éditions précédentes. Le texte n'en eſt pas auſſi difficile à entendre que celui de Villehardouin; & les termes qui peuvent embaraſſer, ſont expliqués.

[*Extrait de M. Dupuy.*

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Juillet 1779, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

LES températures des quatre ſaiſons ont eu lieu pendant ce mois. Nous avons éprouvé alternativement des chaleurs exceſſives, & des froids auxquels on ne devoit point s'attendre en Juillet. Les alternatives de pluie & de ſéchereſſe n'ont pas été moins fréquentes; on a eu beaucoup de peine à ſerrer les foins & à travailler à la moiſſon qui a commencé le 12. Il y a eu des blés verſés par les pluies & ſurtout par les grands vents qui ont régné du 21 au 24. (ces grands vents eurent lieu à pareille époque en 1777 & 1778.) Ils ont abbatu une grande quantité de fruits, ſurtout de ceriſes & de

prunes. Le 2, on n'entendoit plus le coucou. Le 8, on servoit les abricots, les poires & les figues qui ont été très-abondantes dans quelques jardins, tandis qu'on n'en voyoit point dans d'autres. Le 12, on servoit la prune de Monsieur & les pommes de Calville d'été. Le 15, les raisins de Magdeleine & les abricots verds étoient mûrs. Le 20, on servoit les cerneaux, & les melons le 22. La vigne a beaucoup souffert pendant ce mois. Les abeilles que j'avois placées dans une ruche vitrée le 28 Mai dernier, ont commencé le 15 à tuer leurs bourdons. Le 30, on servoit les premières pêches.

Température correspondante aux différens points lunaires. Le 2, (4e. *jour après la P. L.*) le tems se réfroidit, le vent quitte le nord, pluie les 3 & 4, grand abaissement du mercure, changement marqué. Le 6, (*D. Q. & équinoxe ascendant.*) *idem.* Le 9, (4e. *jour avant la N.*

(*L.*

L.) beau & chaud, changement marqué. Le 12, (*luniſtice boréal.*) *idem*, très-chaud. Le 13, (*N. L.*) & le 14 (*périgée*) *idem*. Le 17, (4e. *jour après la N. L.*) très chaud, le tems ſe couvre, ſe diſpoſe à l'orage, ſe réfroidit le lendemain. Le 19, (*équinoxe deſcendant.*) tonnerre au loin, changement marqué. Le 20, (*P. Q.*) *idem*. Le lendemain tonnerre, grande pluie, frais, grande variation du baromètre. Le 24, (4e. *jour avant la P. L.*) beau, le vent ceſſe, changement marqué. Le 16, (*luniſtice auſtral.*) pluie, tonnerre. Le 27, (*apogée*) beau & chaud. Le 28, (*P. L.*) couvert, pluie, beau & chaud le lendemain, & enſuite orage, tonnerre.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1779. En 1703, *vents dominans*, oueſt, ſud-oueſt & nord-oueſt. *Quantité de pluie*, 2 po. 4, 3 lig. En 1722, 11, 6 lig. En

1741, 2 po. 9, o lig. Dans cette dernière année, chaleurs vives jusqu'au 4. Le 7, tonnerre & pluie abondante, *idem*, les 12 & 13. Tems couvert jusqu'au 17 Peu de variation dans le barométre.

En 1779, *vent dominant*, sud-oueſt. Le 4 il y eut une tempête.

Plus grande chaleur, 27 po. o ^{d} le 18 à 1 $\frac{1}{2}$ ^{h} *ſoir*, le vent ſud & le ciel en partie ſerein. *Moindre chaleur*, 10, o ^{d} les 6 & 27 à 4 $\frac{1}{2}$ ^{h} *mat.* le vent ſud-oueſt & le ciel couvert avec pluie & vent le 6, & le vent nord-oueſt & le ciel ſerein avec brouillard le 27. *Différence*, 17, o ^{d}. *Chaleur moyenne du mois*, 15, 8 ^{d}.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 3, 9 lig. le 12 à 4 $\frac{1}{2}$ ^{h} *mat.* le vent nord-eſt & le ciel en partie ſerein.

Moindre élévation, 27 po. 4, 8 lig. le 4 à 1 $\frac{1}{2}$ ^{h} *ſoir*, le vent ſud-oueſt fort & le ciel en partie ſerein.

Différence, 11, 1 lig. *Elévation moyenne*, au *matin*, 27 po. 10, 0 lignes; à *midi*, 27 po. 10, 5 lig.; au *soir*, 27 po. 10, 8 lig. Du *jour*, 27 po. 10, 4 lig. *Marche du baromètre.* Le premier, à 4 h *matin*, 28 po. 0, 0 lig. Du premier au 4, *baissé* de 7, 4 lig. Du 4 au 12, *monté* de 11, 1 lig. Du 12 au 21, *baissé* de 8, 9 lig. Du 21 au 22, *monté* de 3, 0 lig. Du 22 au 23, *baissé* de 2, 5 lig. Du 24 au 27, *monté* de 3, 11 lig. Du 28 au 30, *baissé* de 3, 1 lig. Du 30 au 31, *monté* de 3, 7 lig. Le 31, à 9 heu. *soir*, 28 po. 0, 2 lig. Le mercure a peu varié depuis le premier jusqu'au 21, mais les variations ont été grandes ensuite jusqu'à la fin du mois; il s'est beaucoup élevé les 2, 4, 7, 21, 24 & 31, & il s'est beaucoup abbaissé les 1, 3, 4, 21, 22 & 23. Il est tombé de la *pluie* les 3, 4, 5, 6, 7, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30 & 31. Elle a

fourni 31, 3 lignes d'eau. Du 19 au 24, j'ai mesuré un pouce d'eau, c'est-à-dire autant qu'il en est tombé dans les trois mois d'hiver. *L'évaporation* a été de 68, 0 lignes.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19^{d} 58′ les 9 & 29. *Moindre déclinaison*, 19° 35′ 27. *Différence*, 23′. *Déclinaison moyenne*, au *matin*, 19^{d} 44′ 5″; à *midi*, 19^{d} 50′ 32″; au *soir*, 19° 45′ 48″. Du *jour*, 19^{d} 46′ 48″. Elle a assez varié pendant ce mois Sa variation diurne a été un peu troublée les 9 & 27.

Plus grande sécheresse, 61, 0^{d} le 16 à 9 *soir*, le vent est très-chaud & le ciel serein. *Plus grande humidité*, 9, 8^{d} le 7 à 4$\frac{1}{2}$^{h} *matin*, le vent sud-oüest & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 51, 2^{d}. *Etat moyen*, 34, 8^{d}.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de près les 21 & 30, & de loin les 18, 19, 22 & 26. Les carillons élec-

triques se sont fait entendre pendant ces orages, mais plus puissamment encore le 5, un quart d'heure avant la pluie, & le 7 pendant la pluie.

Le 20 à 8h *matin*, j'ai observé un *parhélie* qui a duré une partie de la matinée.

La rougeole a encore régné sur nos enfans; aucun n'en est mort.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

Sujets proposés par l'Acad. Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, pour les Prix des années 1780, 1781, 1782.

LE Sujet proposé pour le Prix quadruple de 1779, étoit de déterminer, 1°. *Les Révolutions qu'éprouvèrent les Tectosages; la forme que prit leur Gouvernement, & l'état de leur pays sous la domination successive des Romains & des Visigots.* 2°. *Leurs Loix & leur caractère sous la puissance des Romains.*

Ces questions n'ayant point été résolues d'une manière satisfaisante,

l'Académie, après douze ans d'attente, renonce à ce Sujet, & propoſe pour celui du Prix de 1782, qui ſera de cent piſtoles : *les avantages en général de l'Etabliſſement des Etats Provinciaux, & en particulier, ceux dont le Languedoc eſt redevable aux Etats de cette Province.*

Les Auteurs préſenteront parmi ces avantages, les traits intéreſſans de zèle & de fidélité qui ont diſtingué les Etats de Languedoc, lors des criſes & des beſoins de l'Etat, depuis leur Etabliſſement juſqu'à nos jours.

Ils termineront leur Ouvrage, par un expoſé ſommaire des principaux points du droit public du Languedoc, comparés avec ceux du droit public de la Bretagne, de la Bourgogne & de la Provence, relativement à la conſtitution, à la forme & à l'ordre d'adminiſtration des Etats de ces trois Provinces.

On fut informé en 1778, que l'Académie proposoit pour le Prix de 1780, qui sera triple, c'est-à-dire, de 1500 livres, *d'assigner les Loix du retardement qu'éprouvent les Fluides dans les tuyaux fermés, surtout pour les cas où les tuyaux font des contours & des angles.* Les Mathématiciens qui voudront s'occuper de cet objet en reconnoîtront l'importance, & pourront trouver des secours dans les nouvelles expériences sur la résistance des Fluides qui ont été publiées depuis peu.

Quant au Prix de 1781, l'Académie annonça l'année dernière qu'elle proposoit *d'assigner les effets de l'Air & des Fluides aëriformes, introduit ou produit dans le corps humain, relativement à l'économie animale.*

Ceux qui composeront, sont priés d'écrire en françois ou en latin, & de remettre une copie de leur Ouvrage qui soit bien lisible, sur tout

quand il y aura des calculs algébriques.

Les Auteurs adreſſeront les pièces de concours, franches de port, à M. l'Abbé de Rey, Conſeiller au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Les Ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au dernier jour de Janvier des années pour les Prix deſquelles ils auront été compoſés.

L'Académie proclamera dans ſon aſſemblée publique, du 25 du mois d'Août de chaque année, la pièce qu'elle aura couronnée.

L'Académie qui ne preſcrit aucun ſyſtême, déclare auſſi qu'elle n'entend pas adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

DE BORDEAUX.

Programme de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts, du vingt-cinq. Août 1779.

Des deux Prix (doubles) que l'Académie avoit à distribuer cette année, l'un *sur les moyens de procurer à la Ville de Bordeaux une plus grande abondance de bonnes Eaux*; l'autre *sur les causes qui font que les cheminées fument, & sur les moyens de remédier à cet inconvénient*, elle n'en a adjugé aucun.

Sur le premier de ces deux sujets, elle n'a rien reçu, où l'on se soit attaché à entrer dans les détails qu'elle avoit tracés.

Quant au second; la plupart des Pièces qui lui ont été envoyées, ne lui ont présenté, pour remédier aux Cheminées qui fument, que des moyens connus déjà pour la majeure

partie, & dont l'expérience a montré plus d'une fois l'insuffisance, du moins dans bien des cas.

Elle avoit sans doute pu s'attendre, que peu d'Auteurs auroient de nouvelles idées à lui proposer sur cet objet, comme elle l'eût souhaité : mais ce qu'elle n'a pu voir sans étonnement, elle dira même, sans indignation, c'est qu'un Auteur, celui d'un Mémoire qu'elle a reçu, portant cette Sentence, *omnia, præclara rara; nec quidquam difficiliùs quàm reperire quod sit in suo genere perfectum*, ait pu se permettre de lui présenter pour le concours, sous le titre de *nouvelles découvertes sur les causes du reflux de la Fumée*, &c., un ouvrage qu'il a littéralement extrait, & copié presque mot pour mot, du *Traité de Caminologie*, imprimé à Dijon en 1756, dont il a même calqué jusques aux planches qu'il a jointes à son Mémoire. Cet Ecri-

vain, en comptant davantage ſur l'attention que l'Académie apporte dans ſes examens, auroit dû ne pas ſe diſſimuler qu'on eſt d'autant plus répréhenſible d'aſpirer à une Couronne Académique, en ſe parant ainſi du travail d'autrui, que le plagiat dont on ſe rend coupable, eſt une preuve évidente d'incapacité.

Dans cet état, & malgré le peu de ſuccès de ce premier concours ſur ce ſujet, l'Académie le repropoſe encore aux Phyſiciens, pour l'année prochaine, & dans les mêmes termes : *quelles ſont les principales cauſes qui font que les Cheminées fument ? Et quels ſeroient les moyens d'obvier & de remédier* (par principes), *à cet inconvénient ?* Elle exhorte, en même-tems, ceux des Auteurs qui voudront ſe donner la peine de retoucher leurs Ouvrages, ou ceux qui en auront de nouveaux à lui faire parvenir, à faire précéder

leur travail par la lecture des Auteurs qui ont traité cette matière (1), & à citer avec exactitude les endroits qu'ils en auront pris ou imités, pour ſe mettre à l'abri des ſoupçons de plagiat, toujours juſtifiés par la reſſemblance, lors même qu'une égale manière de voir en a été la ſeule cauſe.

A l'égard du Prix qu'elle a ci-deſſus annoncé avoir réſervé pour 1782, elle l'a deſtiné à la Queſtion de ſçavoir *s'il exiſte quelque indice ſenſible, qui puiſſe faire connoître aux Obſervateurs les moins exercés, le tems où les Arbres, & principalement les Chênes, ceſſent de croître, & où ils vont commencer à dépérir; ſi ces indices* (à ſuppoſer qu'il y en ait), *ont*

[1] Tels ſont entr'autres *la Méchanique du Feu*, de M. Gauger; le *Traité de Caminologie*, imprimé à Dijon en 1756; & l'ouvrage de M. Genetté, *ſur une nouvelle conſtruction de Cheminée.*

généralement lieu, & s'ils affectent néceſſairement les Arbres venus dans toutes ſortes de terreins?

Les Auteurs qui voudront travailler ſur ce ſujet, ſont prévenus que l'Académie en le propoſant, s'impoſe la loi de ne donner ſon attention, qu'aux Ouvrages qu'elle verra fondés ſur des expériences ſûres & des obſervations exactes, & ſur des raiſonnemens déduits d'une bonne théorie.

Pour le Prix ſimple courant de 1781, elle demande *quels ſont les Inſectes qui attaquent les différentes eſpèces de Vignes, ſoit dans le tems de la durée totale de cette plante, ſoit dans les différentes époques de ſa végétation? Et quels ſont les moyens les plus ſimples & les plus efficaces de les détruire, & de remédier à leurs effets deſtructeurs?*

Les Auteurs des Mémoires qui ſeront envoyés, voudront bien emprunter leur nomenclature de Lin-

nœus, ou de Geoffroi ; ou s'ils ont à parler de quelque espèce ou de quelque genre, dont ces Insectologistes n'eussent fait aucune mention, ils sont priés de joindre à leurs Mémoires une figure de l'Insecte, accompagnée d'une description exacte.

Les Prix simples que cette Compagnie distribue, fondés par M. le Duc de la Force, sont une Médaille d'or, de la valeur de *trois cents* livres : les doubles sont composés d'une pareille Médaille, & d'une somme de *trois-cents* livres en argent.

Les Auteurs qui voudront concourir pour les Prix, sont avertis que, passé le premier Avril des années pour lesquelles ils sont assignés, l'Académie ne recevra point leurs Ouvrages ; qu'elle rejette les Pièces qui sont écrites en d'autres langues qu'en françois ou en latin ; & qu'elle n'admet point non plus au concours celles qui se trouvent

signées de leurs Auteurs. Elle les prie d'avoir l'attention de ne point se faire connoître; & pour cela, de mettre seulement une Sentence au bas de leurs Ouvrages, en y joignant un billet cacheté sur lequel la même Sentence sera répétée, & qui contiendra leurs noms, leurs qualités & leurs adresses.

Les Paquets seront affranchis de port, & adressés à M. de Lamontaigne, *Conseiller au Parlement, & Secrétaire perpétuel de l'Académie.*

DE BESANÇON

Prix de l'Académie de Besançon.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, distribuera le 24 Août 1780, trois Prix.

Le premier, fondé par M. le Duc de Tallard, pour l'Eloquence, consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 liv.

L'Académie ayant réſervé le Prix propoſé ſur *les funeſtes effets de l'Egoïſme*, aura trois Médailles, de 350 liv. chacune, à diſtribuer pour l'Eloquence ; elle laiſſe la liberté de traiter le même ſujet, ou de montrer que *les vertus patriotiques peuvent s'exercer avec autant d'éclat dans les Monarchies que dans les Républiques :* le mérite des diſcours pourra déterminer à réunir ou à diviſer les Prix.

L'étendue des Ouvrages doit être d'environ une demi-heure de lecture.

Le ſecond Prix, également fondé par M. le Duc de Tallard, eſt deſtiné à une Diſſertation littéraire. Il conſiſte en une Médaille d'or de la valeur de 250 liv.

On propoſe pour ſujet de ce Prix de déterminer *quel a été l'état des ſciences & des lettres au Comté de Bourgogne depuis le règne de Rodolphe le Fainéant juſqu'à la réunion de*

cette Province à la Couronne sous Louis XIV.

La Dissertation sera d'environ trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves.

Le troisième Prix, fondé par la Ville de Besançon, consiste en une Médaille d'or de la valeur de 206 liv., destinée à un Mémoire sur les Arts.

Il sera donné *à la meilleure description des Plantes, ou au meilleur Mémoire sur la Minéralogie de l'un des Baillages de la Franche-Comté, au choix des Auteurs.*

Les Auteurs sont invités d'indiquer exactement la nature du sol & le nom des lieux où croissent les plantes, ou de ceux dans lesquels se trouvent les substances minérales ou fossiles dont ils parleront; d'aviser aux moyens d'en tirer le parti le plus avantageux, & de joindre à leurs Ouvrages des échantillons bien éti-

quetés de ce qui pourra mériter une attention particulière.

L'Académie ayant réſervé les Prix propoſés ſur ces ſujets, aura trois Médailles, de 200 liv chacune, à diſtribuer; elle ſe déterminera, ſuivant le mérite des Ouvrages, à réunir ou à diviſer les Prix.

Les Ouvrages ſeront adreſſés, francs de port, à M. Droz, Conſeiller au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Mai 1780.

Pour faciliter les recherches & les expériences des perſonnes qui ſe livrent à la partie hiſtorique & aux Arts, l'Académie continuera d'annoncer les ſujets d'avance.

On propoſe pour ſujet du Prix d'hiſtoire en 1781 de déterminer *les limites du Comté de Bourgogne depuis l'établiſſement des Comtes héréditaires juſqu'à l'extinction des Comtes Palatins.*

Le Prix des Arts de la même année 1781 ſera donné *à celui qui indiquera les moyens de perfectionner les manufactures de poterie en Franche-Comté, de manière à remplacer les vaiſſeaux de cuivre dont les inconvéniens ſont connus, & les creuſets que l'on tire de l'étranger.*

Les Auteurs ſont invités de déſigner les lieux de la province où ſe trouvent certaines glaiſes ou argiles, qui par elles-mêmes, ou par leurs combinaiſons avec des terres & des ſables, pourroient ſervir à fabriquer des pots de grès ou des eſpèces de faïance qui réſiſtent à l'action du feu.

DE PARIS.

Obſervation ſur la guériſon d'une Phthiſie pulmonaire, par M. *Daſay d'Arpajeon*. A Lauſane; & ſe trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, &c. *in*-12 broché 15 ſ.

Eraſte ou l'Ami de la Jeuneſſe ; Entretiens familiers dans leſquels on donne aux jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe des notions ſuffiſantes ſur la plûpart des connoiſſances humaines, & particulièrement ſur la Logique ou la ſcience du Raiſonnement, la doctrine, la morale & l'hiſtoire de la Religion, la Mythologie, la Phyſique générale & particulière, la Geographie, l'Hiſtoire de France, &c. Ouvrage qui doit intéreſſer les pères & mères & généralement toutes les perſonnes chargées de l'éducation de la jeuneſſe. Troiſième Edition ; par M. *Fillaſſier*, Membre de pluſieurs Académies, *in*-8°. 1 volume avec Cartes Géographiques, relié 6 liv. ; du fonds de M. Vincent, ſe vend actuellement chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers vis-à-vis l'Egliſe de S. Côme.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Déc. 1779. *Second Vol.*

OBSERVATIONS sur la Muſique, & principalement ſur la Métaphyſique de l'Art. 2499

Théâtre à l'uſage des jeunes Perſonnes. 2526

Shakeſpeare, traduit de l'anglois, par M. le Tourneur. 2561

Hiſtoire de la Société Royale de Médecine. 2575

Mélanges d'une grande Bibliothè-

que A, 2639
2598
Extrait des Observations Météorologiques. 2615
Nouvelles Littéraires. 2622

Fin de la Table.

BIBLIOGRAPHIE
OU
CATALOGUE
DES LIVRES DONT IL EST parlé dans les Journaux de l'année 1779.

*On a marqué d'une * les Ouvrages qu'un Extrait détaillé fait plus particulièrement connoître.*

La lettre *a* marque les pages de l'*in*-4° & *b* celles de l'*in*-12.

BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

A *Dissertation the*, &c. ou Dissertation sur les Passages controversés de S Pierre & de S. Jude.

Janv. *a*, 59, *b*, 175.

Discourses on the, &c. ou Discours sur les quatre Evangiles.

Janv. *a*, 59, *b*, 177.

Isaia a new translation, ou Traduction d'Isaïe.

Avril, *a*, 243, *b*, 723.

L'Autorité des Livres de Moyse établie & défendue.

Mai, *a*, 313, *b*, 942.

* Juin, *a*, 323, *b*, 963.

PATRES, THEOLOGICI, ASCETI, LITHURGI, SCRIPTORES, ECCLESIASTICI, HETERODOXI.

Sermons du P. Pierre-Claude Frery de Neuville l'aîné.

Janv. *a*, 61, *b*, 181.

* Nov. *a*, 763, *b*, 2179.

Educazione, &c. ou Education chrétienne.

Fév. *a*, 146, *b*, 385.

Manuel Eccléſiaſtique de Diſcipline & de Droit.

Mars, *a*, 185, *b*, 553.

Concordance des principes & de la Doctrine de S. Paul.

Mars, *a*, 186, *b*, 554.

L'Ezour-vedam.

Juin, *a*, 375, *b*, 1122.

* Juillet, *a*, 476, *b*, 1415.

* Août, *a*, 543, *b*, 1617.

Recueil d'Opuſcules.

Juin I, *a*, 375, *b*, 1124.

Diſcours hiſtoriques, critiques, théologiques & moraux ſur les Evènemens les plus mémorables du vieux & du nouveau Teſtament.

Juillet, *a*, 513, *b*, 1531.

De la Religion, par un Homme du Monde.

Août, *a*, 574, *b*, 1713.

* Déc. I, *a*, 781, *b*, 2489.

Sancti Gregorii, &c. Omnia quæ extant, &c.

* Nov. *a*, 709, *b*, 2115.

Le Philoſophe Catéchiſte.

Nov. *a*, 764, *b*, 2284.

Traité contre l'amour des Parures, &c.

Déc. I, *a*, 832, *b*, 2489.

JURIDICI, ET POLITICI.

Obſervations impartiales d'un vrai Hollandois, &c.

Fév. *a*, 117, *b*, 348.

Petit Gloſſaire, ou Manuel inſtructif pour faciliter l'intelligence de quelques termes de la Coutume de Bretagne.

Fév. *a*, 120, *b*, 359.

* Avril, *a*, 228, *b*, 677.

Eſſai ſur l'hiſtoire générale des Tribunaux des Peuples tant anciens que modernes.

Fév. *a*, 126, *b*, 378.

* Mars, *a*, 170, *b*, 506.

* Juin I, *a*, 344, *b*, 1025.

* Juin II, *a*, 392, *b*, 1170.

Dictionnaire universel des Sciences Morale, Economique, Politique & Diplomatique. T. VI.

Mars, *a*, 184, *b*, 550.

* Avril, *a*, 217, *b*, 645.

Dissertation sur des parties intéressantes du Droit public en Angleterre & en France.

Mars, *a*, 185, *b*, 553.

Abrégé des principaux Traités conclus depuis le commencement du 14e. siècle.

Mars, *a*, 187, *b*, 560.

Quelle est l'origine dus droits de Main-morte dans les Provinces qui ont composé le premier Royaume de Bourgogne.

* Avril, *a*, 230, *b*, 683.

Résumé des Mémoires sur les

moyens de détruire la Mendicité en France.

* Avril, *a*, 246, *b*, 735.

Législation orientale.

* Mai, *a*, 292, *b*, 872.

Principes de Morale, de Politique & de Droit Public.

Mai, *a*, 315, *b*, 943.

Lettre sur la Mesure uniforme à établir en France.

* Juin II, *a*, 414, *b*, 1238.

Protestation en faveur du Doyen d'Auxerre, d'être Archiprêtre de la ville d'Auxerre.

Juin II, *a*, 440, *b*, 1317.

Suite des Observations impartiales d'un Hollandois.

Juillet, *a*, 509, *b*, 1517.

Recherches & Considérations sur la Population de la France.

* Août, *a*, 529, *b*, 1575.

Plan d'Education nationale en faveur des pauvres enfans.

Sept. *a*, 638, *b*, 1906.

Œuvres de Maître Henri Basnage.

Oct. *a*, 701, *b*, 2095.

* Déc. I, *a*, 762, *b*, 2365.

Moyens d'extirper l'Usure.

Oct. *a*, 702, *b*, 2097.

Essai sur la Jurisprudence universelle.

Oct. *a*, 702, *b*, 2097.

Traité des Retraits.

Oct. *a*, 702, *b*, 2098.

Traité des Testamens, Codiciles, &c.

Oct. *a*, 702, *b*, 2099.

Moyens proposés pour le bonheur des Peuples qui vivent sous le Gouvernement monarchique.

Oct. *a*, 702, *b*, 2101.

Extrait des Edits, Déclarations & Arrêts du Conseil.

Oct. *a*, 704, *b*, 2105.

Mémoire sur les Rivières & Canaux, &c.

Nov. *a*, 767, *b*, 2292.

HISTORIA SACRA ET PROFANA, VIRORUM ILLUSTRIUM VITÆ, ELOGIV, GEOGRAPHIA.

Hiſtoire générale de la Chine. Tom. VII & VIII.

* Janv. *a*, 1 ; *b*, 1.

Nouvelles Obſervations ſur l'Epacte & ſur le Calendrier.

* Janv. *a*, 34, *b*, 98.

Lettres ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Cour.

* Janv. *a*, 36, *b*, 105.

Géographie naturelle, hiſtorique, politique & raiſonnée.

* Janv. *a*, 49, *b*, 144.

Etabliſſemens, loix, ſtatuts de la Société Patriotique de Heſſe-Hombourg.

Janv. *a*, 60, *b*, 178.

Mémorial de l'Europe pour l'année 1779.

* Janv. *a*, 60, *b*, 179.

Eſſai ſur l'hiſtoire de la Maiſon d'Autriche.

* Fév. *a*, 73, *b*, 214.

Supplément à la France Littéraire.

* Fév. *a*, 80, *b*, 235.

Deſcription hiſtorique & topographique du Duché de Bourgogne. Tome IV.

Fév. *a*, 122, *b*, 365.

Eſſai Géographique par demandes & par réponſes.

Fév. *a*, 123, *b*, 366.

Mémoires ſecrets tirés des Archives des Souverains de l'Europe.

Fév. *a*, 127, *b*, 380.

Nov. *a*, 768, *b*, 2296.

Voyage pittoreſque de la Grèce.

Mars, *a*, 131, *b*, 387.

* Déc. I, *a*, 817, *b*, 2415.

Nouvelle hiſtoire de Paris & de la France.

Mars, *a*, 182, *b*, 542.

La Vie de la vénérable Sœur Marie de l'Incarnation.

Mars, *a*, 187, *b*, 557.

Hiſtoire de l'Amérique.

Mars, *a*, 187, *b*, 557.

Les Anecdotes Françoiſes.

Mars, *a*, 187, *b*, 559.

Hiſtoire de l'Egliſe.

Mars, *a*, 188, *b*, 561.

* Juin II, *a*, 396, *b*, 1182.

Dictionnaire des Origines.

Mars, *a*, 188, *b*, 562.

* Juillet, *a*, 499, *b*, 1489.

Eloges lus dans les Séances publiques de l'Académie Françoiſe.

Mars *a*, 189, *b*, 564.

* Août, *a*, 517, *b*, 1539.

Eſſais ſur l'hiſtoire de la ville de Londres.

Mars, *a*, 189, *b*, 564.

La France Illuſtre, n°. VII.

Mars, *a*, 189, *b*, 565.

Eſſai ſur l'Iſle d'Otahiti.

Mars, *a*, 189, *b*, 566.

Eloge hiſtorique de M. Thomaſſeau de Curſai.

Mars, *a*, 190, *b*, 568.

Hiſtoire nouvelle de tous les Peuples du monde.

* Avril, *a*, 195, *b*, 579.

Hiſtoria Eccleſiaſtica.

* Avril, *a*, 226, *b*, 671.

* Déc. I, *a*, 827, *b*, 2473.

Hermanni Tolli Oratio de Gerardo Joanne Voſſio.

Avril, *a*, 245, *b*, 729.

Recherches hiſtoriques ſur l'état de la Religion Chrétienne au Japon.

Avril, *a*, 252, *b*, 753.

Le Tombeau de J. J. Rouſſeau.

Avril, *a*, 253, *b*, 756.

Lettres ſur la Sicile.

Avril, *a*, 254, *b*, 759.

* Août, *a*, 539, *b*, 1604.

Hiſtoire de la fondation des Colonies des anciennes Républiques.

* Mai, *a*, 271, *b*, 807.

Hiſtoire de l'Egliſe & des Evêques Princes de Strasbourg. Tom. II.

* Mai, *a*, 277, *b*, 827.

Faſtes Militaires, ou Annales des Chevaliers des Ordres Royaux & Militaires de France.

* Mai, *a*, 281, *b*, 839.

Hiſtoire univerſelle depuis le commencement du monde juſqu'à préſent, par une Société de Gens de Lettres, traduit de l'anglois. Tom. I.

* Mai, *a*, 287, *b*, 856.

Tome II.

* Juin II, *a*, 387, *b*, 1215.

Tome III.

* Nov. *a*, 720, *b*, 2149.

Tomes IV & V.

* Déc. I, *a* 783, *b*, 2337.

Précis de l'hiſtoire de France.

Mai, *a*, 314, *b*, 940.

Diſcours ſur la Vie & les Ouvrages de Paſcal.

Mai, *a*, 316, *b*, 947.

Mémoire dans lequel on examine quelle fut l'étendue de l'Empire de la Chine, & en quoi conſiſtoit la Mation Chinoiſe avant l'an 249 av. J. C.

* Juin, *a*, 359, *b*, 1072.

Voyage de Londres à Gênes, &c.

Juin I, *a*, 374, *b*, 1119.

Projetto di Aſſociazione per l'Opera intitolata ſtoria degli Ecelini.

Juin II, *a*, 437, *b*, 1307.

Diſcours politiques, hiſtoriques

& critiques sur quelques Gouvernemens de l'Europe.

Juin II, *a*, 438, *b*, 1311.

* Oct. *a*, 649, *b*, 1936.

L'Isle de la Dominique.

Juin II, *a*, 445, *b*, 1332.

Epitome sur l'état civil de la France.

Juin II, *a*, 445, *b*, 1332.

Histoire générale de la Hongrie.

* Juillet, *a*, 472, *b*, 1406.

Mémoire dans lequel on examine les fondemens de l'ancienne histoire de la Chine.

* Juillet, *a*, 483, *b*, 1438.

Mémoire sur l'ancienne histoire de Calais.

* Juillet, *a*, 496, *b*, 1479.

Bibliothèque historique de la France.

* Juillet, *a*, 506, *b*, 1509.

Bibliothèque hiſtorique à l'uſage des Dames.

Juillet, *a* 509, *b*, 1520.

Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Cayenne & de la Guyane françoiſe.

Juillet, *a*, 512, *b*, 1529.

Epitome ſur l'état civil de la France.

* Août, *a*, 568, *b*, 1694.

Notes ſur la Vie & les Ouvrages du P. Pezenas.

* Août, *a*, 569, *b*, 1699.

Eloge de M. le Maréchal de Muy.

Août, *a*, 573, *b*, 1712.

Deſcription de l'Arabie.

Août, *a*, 574, *b*, 1714.

* Sept. *a*, 592, *b*, 1766.

Hiſtoire générale d'Allemagne.

Août, *a*, 574, *b*, 1715.

Voyage dans les mers de l'Inde.

Août, *a*, 574, *b*, 1718.

* Nov. *a*, 726, *b*, 2165.

Géographie élémentaire à l'usage des Colléges.

Août, *a*, 576, *b*, 1719.

Mémoires du Maréchal de Berwick, écrits par lui-même.

* Sept. *a*, 581, *b*, 173 [illegible].

Miſcellaneous, ou Mélanges de Pièces relatives aux Affaires d'Etat.

* Sept. *a*, 625, *b*, 1866.

Eſſai d'une Méthode générale propre à étendre les connoiſſances des Voyageurs.

* Nov. *a*, 755, *b*, 2255.

Lettre à M. l'Abbé d'Expilly, Auteur du Dictionnaire des Gaules.

* Nov. *a*, 758, *b*, 2204.

Eloge de M. le Dauphin, père Louis XVI.

Nov. *a*, 766, *b*, 2289.

Dictionnaire hiſtorique de la de Paris & de ſes environs.

Nov. *a*, 768, *b*, 2297.

Hiſtoire générale de Provence, Tome II.

* Déc. *a*, 773, *b*, 2307.

Annales de Tacite en latin & en françois.

* Déc. I, *a*, 831, *b*, 2487.

ANTIQUITATES HISTORICÆ ET LITTERARIÆ.

Lettres ſur l'Atlantide de Platon & ſur l'ancienne hiſtoire de l'Aſie.

* Janv. *a*, 15, *b*, 38.

Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Tom. XXXVIII & XXXIX.

* Fév. *a*, 67, *b*, 195.

Obſervations critiques ſur l'Atlandide de Platon de M. Bailly.

* Fév. *a*, 93, *b*, 273.

Recherches hiſtoriques & criti-

es sur l'Administration publique
privée des Terres chez les Ro-
ains.

* Mars, *a*, 147, *b*, 436.

Dictionnaire Iconologique.

* Mars, *a*, 160, *b*, 476.

Lettre sur l'origine astronomique
de l'Idolâtrie & de la Fable.

* Juin II, *a*, 420, *b*, 1254.

* Oct. *a*, 687, *b*, 2051.

* Déc. I, *a*, 817, *b*, 2442.

Lettre sur la formule *Nos D*
gratiâ.

* Nov. *a*, 741, *b*, 2211.

PHILOSOPHICA MATHEMATICA.

Fragment d'un Ouvrage
d'Anthemius.

* Janv. *a*, 10, *b*, 22.

Mémoires de l'Académie

des Sciences de Stockolm, année 1774.

* Janv. *a*, 24, *b*, 66.

Développement nouveau de la partie élémentaire des Mathématiques.

Janv. *a*, 60, *b*, 180.

Traité des Propriétés communes à toutes les Courbes.

Janv. *a*, 61, *b*, 182.

Grundliche, *&c.* ou Défense solides des nouvelles Observations faites sur les Satellites des Etoiles qui ont été découverts dans l'Observatoire de Manheim.

* Fév. *a*, 82, *b*, 241.

Tabulæ Aberrationis & nutationis in ascensionem rectam & declinationem, &c. Stellarum.

Fév. *a*, 119, *b*, 355.

La Théorie & la Pratique du jau-

geage des tonneaux, des navires & de leurs ſegmens.

Fév. *a*, 121, *b*, 361.

Mémoires de l'Acad. des Sciences, de Gottinguen, année 1777.

Mars, *a*, 181, *b*, 538.

Leçons élémentaires de Mathématiques.

Mars, *a*, 183, *b*, 546.

Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1775.

Mars, *a*, 190, *b*, 569.

* Avril, *a*, 210, *b*, 623.

Abrégé de Mathématiques.

Mars, *a*, 190, *b*, 569.

Hiſtoire critique des Opinions des Anciens & des Syſtêmes des Philoſophes ſur le Bonheur.

Avril, *a*, 252, *b*, 753.

* Mai, *a*, 259, *b*, 771.

Mémoires philoſophiques du Baron de *.

Avril, *a*, 254, *b*, 759.

Carte philoſophique & mathématique.

Avril, *a*, 254, *b*, 761.

Kongl. &c. ou Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm, an. 1775.

* Mai, *a*, 300, *b*, 896.

* Nov. *a*, 743, *b*, 1217.

Developpement de la partie élémentaire des Mathématiques.

Mai, *a*, 310, *b*, 926.

Hiſtoire de l'Aſtronomie moderne.

Mai, *a*, 314, *b*, 939.

* Juin I, *a*, 336, *b*, 1004.

* Oct. *a*, 675, *b*, 2016.

Leçons Philoſophiques.

Mai, *a*, 316, *b*, 946.

Tableau des Mathématiques.

Juin I, *a*, 380, *b*, 1139.

Lettre ſur l'Ouvrage intitulé

Défense du Système moderne de Guerre.

* Juin II, *a*, 408, *b*, 1219.

Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, an. 1776.

Juin II, *a*, 438, *b*, 1309.

Théorie général des Equations algébriques.

Juin II, *a*, 444, *b*, 1328.

Le Guide du Navigateur.

* Août, *a*, 550, *b*, 1638.

Astronomische yarbuch, ou Ephémérides de Berlin, année 1781.

* Sep. *a*, 600, *b*, 1790.

Examen Maritimo, ou Examen théorique & pratique, ou Traité de méchanique appliqué à la construction & à la manœuvre des vaisseaux, &c.

* Sept. *a*, 613, *b*, 1830.

* Déc. I, *a*, 796, *b*, 2377.

Mémoires de l'Acad. des Sciences de Copenhague.

Sept. *a*, 634, *b*, 1893.

Traité de la conſtruction des vaiſſeaux.

Sept. *a*, 641, *b*, 1915.

Lettre de M. de S. Auban, ſur l'Ordre profond & l'Ordre mince.

* Oct. *a*, 668, *b*, 1993.

De la Paſſion du Jeu.

Oct. *a*, 702, *b*, 2099.

Neutonianiſme de M. de Voltaire.

Nov. *a*, 764, *b*, 2282.

The Nautical, &c. ou Ephémerides de Londres.

Déc. I, *a*, 830, *b*, 2484.

Obſervations ſur la Muſique.

Dec. I, *a*, 833, *b*, 2492.

* Déc. II, *a*, 837, *b*, 2499.

ARTES.

Mémoire concernant la manière de faire revivre les couleurs & les dorures des étoffes.

* Janv. *a*, 58, *b*, 171.

Recherches sur la Pouzzolane, sur la théorie de la Chaux & sur la cause de la dureté du Mortier.

Janv. *a*, 61, *b*, 181.

Almanach Pittoresque.

Janv. *a*, 63, *b*, 189.

Traité de la connoissance générale des Grains & de la Mouture économique.

Fév. *a*, 122, *b*, 364.

Mémoire sur la meilleure manière de construire les alambics & fourneaux propres à la distillation des vins.

* Mars, *a*, 163, *b*, 484.

Lettre

Lettre sur l'invention du fusil vent & sur le papier velouté.

*Mars, a, 174, b, 518.

Description d'un Graphomètre universel.

Mars, a, 178, b, 531.

L'Ecole d'Orphée, méthode pour apprendre facilement à jouer du violon.

Mars, a, 190, b, 567.

Description de l'art de la mâture des vaisseaux.

Juin II, a, 442, b, 1323. *

Cours complet d'Agriculture théorique, pratique & économique, &c.

Juillet, a, 512, b, 1530.

Essais d'Agriculte en forme d'entiens.

Sept. a, 641, b, 1916.

Mémoire sur la culture de la Garice.

Oct. a, 704, b, 2104.

Traité ſur la Muſique & ſur les moyens d'en perfectionner l'impreſſion.

Oct. *a*, 705, *b*, 2105.

Moyens pour détruire les Taupes, &c.

Nov. *a*, 766, *b*, 2291.

PHYSICA, HISTORIA NATURALIS.

Obſervations ſur les Foſſes d'aiſance.

* Janvier *a*, 44, *b*, 129.

Trente-neuvième Cahiers des Oiſeaux enluminés.

Janv. *a*, 62, *b*, 184.

Obſervations nouvelles ſur les propriétés de l'alkali volatil fluor ammoniacal.

* Fév. *a*, 88, *b*, 258.

Obſervations météorologiques.

Décembre 1778.

* Fév. *a*, 111, *b*, 329.

Janvier 1779.

* Mars, *a*, 176. *b*, 523.

Février.

* Avril, *a*, 241, *b*, 717.

Mars.

* Juin I, *a*, 369, *b*, 1103.

Avril.

* Juin II, *a*, 435, *b*, 1300.

Mai.

* Sept. *a*, 632, *b*, 1887.

Juin.

* Nov. *a*, 760, *b*, 2269.

Deſcription de l'eſpèce de Singe appellé Orang-outang.

Fév. *a*, 117, *b*, 350.

Herrn Portal, &c. ou Rapport fait par ordre de l'Académie des Sciences ſur les effets des vapeurs méphitiques, &c.

Fév. *a*, 118, *b*, 351.

De novâ methodo naturam ac motum fluidi Electrici inveſtigandi commentatio.

Fév. *a*, 128, *b*, 352.

Lettre contenant l'analyse des eaux de la Boisse.

Fév. *a*, 131, *b*, 360.

Recherches sur les Volcans éteints du Vivarais & du Velai.

*Mars, *a*, 152, *b*, 451.

Lettre sur les Edifices tremblans ou inclinés.

* Mars, *a*, 166, *b*, 495.

Giornale Astro-meteorologico per l'anno 1779.

Mars, *a*, 178, *b*, 529.

Observations sur la Physique, sur l'Histoire naturelle & sur les Arts.

Mars, *a*, 183, *b*, 547.

Taches du Soleil.

Mars, *a*, 191, *b*, 570.

Mémoire sur le Sel sedatif naturel de la Toscane.

* Avril, *a*, 221, *b*, 656.

Supplementum in [illegible] D. well

defenſionem doctrinæ Blackianæ & Epieriſin ſuper calcis incaleſcentiâ.

Avril, *a*, 243, *b*, 725.

Uranographie, ou deſcription du Ciel.

Avril, *a*, 250, *b*, 746.

Lettres de M. T. à M. le B. de Servieres ſur les Thermomètres.

Avril, *a*, 250, *b*, 748.

Eſſai ſur les différentes eſpèces d'air qu'on déſigne ſous le nom d'air fixe.

Mai, *a*, 313, *b*, 937.

Caii Plinii ſecundi hiſtoriæ naturalis, Libri 37.

Mai, *a*, 315, *b*, 943.

Mémoire ſur la formation du Salpêtre, & ſur les moyens d'augmenter en France la production de ce ſel.

Mai, *a*, 317, *b*, 949.

Comète de 1779.

Mai, *a*, 318, *b*, 954.

Hiſtoire-naturelle de la terre des Volcans éteints, &c.

Juin I, *a*, 381, *b*, 1142.

Diſſertatio de motu fluidorum in plantis.

* Juin II, *a*, 399, *b*, 1191.

Lettre ſur la Grotte du Chien.

* Juin II, *a*, 412, *b*, 1231.

L'art d'exploiter les mines de charbon de terre.

Juin II, *a*, 441, *b*, 1319.

Flore Françoiſe.

Juin II, *a*, 443, *b*, 1326.

Hiſtoire naturelle, générale & particulière, contenant les époques de la nature.

* Juillet, *a*, 501, *b*, 1494.

Lettres ſur quelques endroits de Pline.

* Juillet, *a*, 503, *b*, 1500.

An Accouunt, &c. Sur les Conducteurs électriques.

Juillet, *a*, 508, *b*, 1515.

Toberni Bergman, &c. Opuſcula phyſica.

Juillet, *a*, 508, *b*, 1516.

* Oct. *a*, 683, *b*, 2039.

Deſcription du Mangouſtan & du fruit à pain.

Juillet, *a*, 509, *b*, 1519.

Tableau analytique des combinaiſons & des décompoſitions des différentes ſubſtances, ou procédé de Chimie, &c.

Juillet, *a*, 513, *b*, 1532.

Traité de l'analyſe des Eaux minérales.

Août, *a*, 571, *b*, 1704.

Elémens de Chimie, rédigés d'après les découvertes modernes.

Août, *a*, 572, *b*, 1708.

Diſſertation chimique ſur les Eaux minérales de la Lorraine.

Août, *a*, 573, *b*, 1710.

Recherches sur les moyens d'exécuter sur l'eau toutes sortes de travaux hydrauliques sans épuisement.

Août, *a*, 574, *b*, 1715.

Leçons physico-géographiques.

Août, *a*, 574, *b*, 1715.

Analyse des Eaux alkalino martiales de Trye-le-Château, avec l'exposition de leurs propriétés.

Août, *a*, 576, *b*, 1722.

Dissertatio Chemica de Mineris Zinci, &c.

Sept. *a*, 637, *b*, 1903.

Histoire naturelle du froment.

Sept. *a*, 639, *b*, 1911.

Cours complet de Chimie, économie pratique, &c.

Sept. *a*, 640, *b*, 1913.

Flora Parisiensis.

Sept. *a*, 640, *b*, 1914.

Essais d'Agriculture en forme d'entretiens.

Sept. *a*, 641, *b*, 1916.

Teutamina de Electricitate.

Sept. *a*, 641, *b*, 1917.

Eſſai ſur la Pyrométrie & l'Aréométrie, & ſur les Meſures phyſiques en général.

* Oct. *a*, 672, *b*, 2106.

Obſervation d'Hiſtoire-naturelle.

Oct. *a*, 705, *b*, 2108.

Lettre ſur un Barométographe.

Déc. I, *a*, 832, *b*, 2491.

MEDICI.

Traité d'Obſervations de Chirurgie.

Fév. *a*, 121, *b*, 360.

Nouvelle Méthode d'extraire la pierre de la veſſie par-deſſus le pubis.

Fév. *a*, 125, *b*, 375.

Nouveau Remède anti-vénérien.

Fév. *a*, 126, *b*, 376.

Mémoire sur la manière d'assainir les murs nouvellement faits.

Mars, *a*, 184, *b*, 549.

Discours sur la meilleure méthode de poursuivre les recherches en Médecine.

Avril, *a*, 246, *b*, 734.

Séance de la Société Royale de Médecine.

Avril, *a*, 247, *b*, 737.

Nouvelles Observations sur les Maladies vénériennes.

Avril, *a*, 248, *b*, 740.

Observations sur différens moyens propres à combattre les Fievres putrides & malignes, &c.

Avril, *a*, 248, *b*, 741.

Mémoire historique sur la maladie singulière de la veuve Melin, dite la Femme aux ongles.

Avril, *a*, 249, *b*, 743.

Discours sur les avantages de la

Section de la Simphyſe.

Avril, *a*, 249, *b*, 744.

Analyſ. des fonctions du Syſtême nerveux.

Mai, *a*, 310, *b*, 917.

Hiſtoire de la Société Royale de Médecine, année 1776.

Mai, *a*, 312, *b*, 934.

* Juin I, *a*, 346, *b*, 1034.

* Juillet, *a*, 491, *b*, 2463.

* Dec. II, *a*, 862, *b*, 2475.

Diſcours ſur la véritable gloire du Chirurgien.

Mai, *a*, 312, *b*, 935.

Détail des ſuccès de l'établiſſement, &c. concernant les perſonnes noyées.

Mai, *a*, 317, *b*, 948.

L'art de guérir radicalement ſans aucun bandage les hernies.

Mai, *a*, 318, *b*, 952.

Obſervations faites & publiées par

ordre du Gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les Maladies vénériennes.

Mai, *a*, 318, *b*, 953.

Tableau démonstratif des tares & des maladies des chevaux.

Juillet, *a*, 512, *b*, 1528.

Mémoire sur l'action & l'utilité des bains, &c.

Août, *a*, 571, *b*, 1704.

Mémoire medico-chimique.

Août, *a*, 571, *b*, 1705.

De l'usage des bains avant, pendant & après l'accouchement.

Août, *a*, 572, *b*, 1707.

Sur la Pleurésie vraie.

Août, *a*, 572, *b*, 1707.

Sur la guérison heureuse d'une Phtisie pulmonaire.

Août, *a*, 572, *b*, 1707.

Sur la manière de soigner & d'élever les nouveaux nés.

Août, *a*, 572, *b*, 1707.

De l'Ischurie & de la Paracentèse.

Août, *a*, 572, *b*, 1707.

Sur les Indigestions.

Août, *a*, 572, *b*, 1708.

Observations de pratiques sur les vertus du Mercure, de l'extrait de Cigue & de la Pulsatille.

Août, *a*, 572, *b*, 1708.

Dissertation sur le mouvement & le repos dans les Maladies chirurgicales.

Août, *a*, 573, *b*, 1710.

L'art de guérir les hernies ou descentes.

Août, *a*, 576, *b*, 1720.

Réflexions critiques en forme de lettre, sur la cause de l'accouchement.

Août, *a*, 576, *b*, 1721.

Nouveau manége méchanique.

Oct. *a*, 703, *b*, 2103.

Traité de la conservation des Enfans.

Nov. *a*, 765, *b*, 2286.

ORATORES.

Discours prononcés dans l'Académie de Dijon.

Mai, *a*, 310, *b*, 928.

Oraisons choisies de Cicéron.

Mai, *a*, 316, *b*, 945.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise le 14 Mai 1779.

Mai, *a*, 316, *b*, 947.

POETÆ, FACETIARUM ET JOCORUM NARRATIONEM ET NOVELLARUM, NEC-NON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES.

Les quatre premiers Chants de la Louiſiade.

*. Janv. *a*, 41, *b*, 121.

Coſme de Medicis, Poëme.

* Janv. *a*, 43, *b*, 124.

Traduction des Faſtes d'Ovide.

Janv. *a*, 62, *b*, 185.

Opuſcules Dramatiques.

* Mars, *a*, 141, *b*, 417.

Le Prix de la Vertu, Roman.

Mars, *a*, 287, *b*, 558.

Le Paradis Perdu.

Mars, *a*, 187, *b*, 559.

Annales poétiques, ou Almanach des Muſes.

Mars, *a*, 189, *b*, 565.

Poëme sur la Peinture.

Mars, *a*, 189, *b*, 565.

Longi Pastoral. de Daphnide & Cloe.

* Avril, *a*, 205, *b*, 607.

Tragédies d'Euripide, trad.

Avril, *a*, 253, *b*, 758.

* Juin I, *a*, 329, *b*, 982.

Traduction nouvelle des Métamorphoses d'Ovide.

* Mai, *a*, 264, *b*, 785.

Le Petit Rien, Almanach chantant.

Mai, *a*, 314, *b*, 940.

Le Tribut des Muses.

Mai, *a*, 314, *b*, 941.

Encyclopédie Poétique.

Mai, *a*, 315, *b*, 942.

Les Muses Rivales.

Mai, *a*, 316, *b*, 947.

* Juillet, *a*, 471, *b*, 1401.

Hymne au Soleil.

Juin I, *a*, 351, *b*, 1055.

Publi. Ovidii Naſonis, Triſtium, Lib. V.

Juin I, *a*, 375, *b*, 1123.

* Juillet, *a*, 497, *b*, 1182.

Shakeſpeare, traduit de l'anglois.

* Juin II, *a*, 429, *b*, 1281.

* Déc. II. *a*, 857, *b*, 2561.

Comédies choiſies de Térence.

Juin II, *a*, 440, *b*, 1315.

Fables du P. Desbillons.

Juin II, *a*, 443, *b*, 1326.

Œuvres de M. de la Harpe.

* Juillet, *a*, 451, *b*, 1347.

Les Barmecides.

* Juillet, *a*, 470, *b*, 1403.

Milton, Traduction nouvelle.

Sept. *a*, 637, *b*, 1903.

Œuvres complettes de M. de Belloy.

* Oct. *a*, 645, *b*, 1924.

Notices hiſtoriques de deux Ma-

nuſcrits de la Bibliothèque de M. le D. de la Valliere : le Roman d'Artus, le Roman de Pertenai.

* Oct. *a*, 654, *b*, 1951.

Sophoclis Electra & Euripidis Andromache.

* Nov. *a*, 717, *b*, 2138.

Sophoclis Œdipus Tyrannus & Euripidis Oreſtes.

Nov. *a*, 762, *b*, 2276.

La Boucle de Cheveux enlevée.

Nov. *a*, 767, *b*, 2293.

Jezennemours, ou hiſtoire d'une jeune Luthérienne.

Nov. *a*, 767, *b*, 2293.

Moliere, Drame.

Nov. *a*, 767, *b*, 2294.

La Brouette du Vinaigrier, Dran

Nov. *a*, 767, *b*, 2294.

Epitre d'Héloïſe à Abailard.

Nov. *a*, 767, *b*, 2294.

Les Eclipſes, Poëme.

Déc. I, *a*, 833, *b*, 2492.

Théâtre à l'uſage des jeunes perſonnes.

* Déc. II, *a*, 846, *b*, 2526.

MISCELLANEI PHILOLOGI, GRAMMATICI, POLYGRAPHI.

La Bibliothèque du Nord.

Janv. *a*, 60, *b*, 180.

Diſcours ſur le goût appliqué aux Arts.

Janv. *a*, 62, *b*, 186.

Catalogue des Livres du Collége des Jéſuites de Louvain.

Fév. *a*, 117, *b*, 347.

Catalogue des Livres de la Maiſon Profeſſe du Collége & du Couvent des Jéſuites d'Anvers.

Fév. *a*, 117, *b*, 347.

Œuvres de M. Charles Bonnet.

Fév. *a* 124, *b*, 369.

Cours Elémentaire d'Educa
es Sourds & Muets.

Fév. *a*, 127, *b*, 380.

*. Août, *a* 536, *b*, 1595.

Hieroglyphes dits d'Horapoll

Fév. *a*, 127, *b*, 381.

* Avril, *a*, 202, *b*, 599.

Almanach Iconologique, a
1779.

Mars, *a*, 183, *b*, 545.

Journal de Lecture.

Mars, *a*, 185, *b*, 552.

Dictionnaire universel, fra
& latin, ou Dictionnaire de
voux.

Mars, *a*, 186, *b*, 556.

Supplément aux Œuvres d
Rousseau.

Mars, *a*, 187, *b*, 558.

Académie des Sciences,
Lettres & arts de Rouen, 17

* Avril, *a*, 237, *b*, 7

Mêlanges de Traductions de différens Ouvrages grecs, latins & anglois, &c.

Avril, *a*, 251, *b*, 750.

Nouvelles de la République des Lettres & des Arts.

Avril, *a*, 254, *b*, 760.

Œuvres de Blaise Pascal.

Mai, *a*, 313, *b*, 936.

Nouvelles Littéraires de divers pays.

Juin I, *a*, 373, *b*, 1117.

Le Polyglotte.

Juin I, *a*, 376, *b*, 1135.

Elémens de la Langue italienne.

Juin II, *a*, 439, *b*, 1342.

Cours d'Etudes pour servir dans les éducations, soit publiques, soit particulieres.

Juin II, *a*, 489, *b*, 1314.

Particules latines.

Juin II, *a*, 443, *b*, 1325.

Examen impartial de plusieurs Observations sur la Littérature.

Juin II, *a*, 445, *b*, 1331.

* Oct. *a*, 660, *b*, 1697.

Nouveaux Opuscules de M. Feutri.

Juin II, *a*, 445, *b*, 1333.

Descriptio quorundam vet. manuscriptorum bibliothecæ Universitatis Tubingensis.

* Nov. *a*, 756, *b*, 2260.

Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque.

Nov. *a*, 766, *b*, 2289.

De la Littérature & des Littérateurs, &c.

Nov. *a*, 767, *b*, 2295.

Amusemens littéraires.

Nov. *a*, 768, *b*, 2297.

Observations sur treize des principales Langues d'Europe.

Nov. *a*, 769, *b*, 2300.

Fin de la Bibliographie.

ERRATA pour le Journal d'Octobre 1778.

In-12. Pag. 2054, lig. 13; *lisez*: d'un terme désignant.

Ibid. lig. 18; *lisez*: enfin à l'aide;

A 414879
UNIVERSITY O
3 9015 062